TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 895 — VENDREDI 8 FÉVRIER 1980

P.S.A.-Peugeot-Citroën et Chrysler concluent un important accord de coopération

LIRE PAGE 33



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 85 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C C P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LES PROBLÈMES DE DÉFENSE ET LA TENSION INTERNATIONALE

Guerre et détente...

Par ses déclarations devant la presse diplomatique française et au micro de France-Inter, M. Couve de Murville a relancé mercredi 6 février le débat sur la crise internationale qui inquiète tant l'opinion publique depuis plusieurs semaines. C'est une initiative heureuse de la part de l'ancien ministre des affaires étrangères et premier ministre du général de Gaulle. L'intérêt que les Français portent enfin à la politique extérieure de leur pays ne doit pas en effet être dévoyée par des analyses par trop simplistes ou manichéennes. Leurs inquiétudes légitimes ne doivent pas non plus être exploitées à des fins de politique intérieure.

Qu'a dit exactement M. Couve de Murville ? Pour l'essentiel, que la situation créée en Europe par le problème des fusées eurostratégiques est plus dangereuse pour l'avenir de la planète que l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique — une invasion, a-t-il cependant ajouté, qui aurait dû être catégoriquement condamnée plus tôt qu'elle ne l'a été par le gouvernement français. Autre rappel important de M. Couve de Murville : la prise en main de l'Afghanistan par les Soviétiques n'a pas commencé en décembre dernier mais en avril 1978, lorsqu'ils ont accepté, sinon encouragé, le renversement du régime neutraliste de Daoud, un régime qui ne leur posait aucun problème. La passivité des Occidentaux à ce moment-là — Américains et Français pour une fois confondus — n'a pu qu'encourager les Soviétiques dans leur entreprise puisqu'elle revenait à leur reconnaître des « droits » sur un pays dont le sort n'avait pourtant pas été réglé, comme celui de la Tchécoslovaquie ou de la Hongrie, dans les années qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale.

Ces mises au point de M. Couve de Murville sont loin d'être inutiles. Le mot « guerre » est en effet trop souvent galvaudé. Aussi grave qu'elle soit, la crise afghane ne devrait pas être porteuse des germes d'un affrontement nucléaire majeur entre les deux Super-Grands.

Le problème d'une rupture des équilibres nucléaires en Europe est plus grave en soi, s'il ne peut être résolu, puisqu'il oppose directement Washington et Moscou. Contrairement à ce qu'affirme le Kremlin, il est cependant moins urgent : les fusées à moyenne portée Pershing-2 et les missiles de croisière Cruise qui inquiètent tant l'U.R.S.S. ne seront opérationnels au mieux qu'en 1983, alors que les SS-20 soviétiques ont commencé à être déployés depuis plusieurs années déjà. C'est dire — et M. Couve de Murville l'a dit — que les acteurs de cette crise disposent amplement du temps nécessaire pour négocier un compromis. Encore faut-il que, après les anathèmes traditionnels, ils le veuillent vraiment. Certains « signes » en provenance de Moscou permettent de l'espérer : on dirait maintenant dans la capitale soviétique que des négociations sont possibles à condition que l'OTAN « suspende » temporairement sa décision de moderniser sa panoplie nucléaire. Il y a peu de temps encore, Moscou exigeait une « renonciation » de l'OTAN à moderniser ses forces.

Cette analyse relativement optimiste de la situation implique malgré tout que la « détente » ne soit pas indivisible, c'est-à-dire que la crise afghane ne dégénère pas au point de rendre impossible tout dialogue Est-Ouest. En bon gaulliste, M. Couve de Murville en est intimement persuadé. Pour lui, les intérêts objectifs de Washington et de Moscou finiront par conduire les deux superpuissances autour du même tapis vert. Au temps des insultes et de la partie de bras de fer ne pourra succéder que celui de la négociation. D'où l'importance pour la France de ne pas confondre solidarité et unanimité et de préserver jalousement son indépendance — politique, mais surtout militaire. On ne peut que souhaiter que M. Couve de Murville ait raison. Force est de constater cependant que le monde bipolaire à partir duquel il raisonne appartient de plus en plus au passé.

La France va renforcer sa panoplie nucléaire

De nouveaux modèles de sous-marins et de missiles seront mis à l'étude

M. Giscard d'Estaing a présidé, ce jeudi 7 février à l'Elysée, une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des études qui doivent permettre de choisir la prochaine panoplie nucléaire de la France. Il s'agit de préparer la programmation jusqu'à la fin du siècle, c'est-à-dire le choix des systèmes d'armes retenus en fonction des cibles à atteindre.

Pour succéder à l'arsenal stratégique actuellement en service, les états-majors envisagent deux systèmes d'armes différents qui peuvent être concurrents mais qui seront, probablement, complémentaires si le gouvernement décide — comme cela est attendu — de les construire ensemble pour remplacer les bombardiers Mirage-IV et les missiles du plateau d'Albion.

Cette nouvelle génération pourrait se composer de sous-marins nucléaires lance-engins plus modernes et d'un nouveau missile balistique sol-sol mobile. Le nombre des systèmes d'armes qui seront conçus, après arbitrage d'un conseil de défense, et leurs caractéristiques exactes dépendront essentiellement de considérations financières — un sous-marin comme l'Inflexible *est évalué à 4 milliards de francs avec ses armes — et d'estimations techniques comme la « frappe » escomptée, c'est-à-dire le choix des objectifs arrêté par le gouvernement et les états-majors en cas de conflit.*

On lira ci-dessous le début d'une série de trois articles de MM. Arthur Paecht (U.D.F.) et Jacques Cressard (R.P.R.), rapporteurs du budget militaire respectivement à la commission de la défense et à la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur la nature des prochains équipements nucléaires, les conséquences budgétaire et leur signification sur les orientations actuelles de la politique de défense.

Pour quelle politique ?

I. — De nouveaux sacrifices financiers

par ARTHUR PAECHT (*)

Il semble bien, si l'on s'en rapporte aux propos parus dans la presse, que l'on s'oriente vers un nouveau débat sur la défense à l'Assemblée nationale, au cours de la prochaine session ordinaire de printemps.

Je ne m'en plaindrai pas, bien au contraire, puisque j'étais de ceux qui se sont sentis quelque peu frustrés après la discussion du mois d'octobre 1979 sur le rapport concernant l'exécution et l'actualisation de la loi de programmation militaire. Nous fûmes, en effet, quelques-uns à penser que l'évolution de la situation internationale ne pouvait être sans retentissement sur notre propre concept de défense, et qu'elle devait nous inciter à une profonde réflexion et, peut-être, à proposer des choix qui ne pouvaient être initialement prévus et encore moins programmés.

Les événements récents et la rapide escalade des menaces n'ont fait que renforcer notre sentiment et nous engagent à répéter que le temps presse et que cette discussion s'impose.

(Lire la suite page 8.)

(*) Député U.D.F. du Var, secrétaire de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée.

Moscou critique Bonn mais ménage Paris après le sommet franco-allemand

A Moscou, l'agence Tass commente sévèrement le communiqué franco-allemand, qui, affirme-t-elle, donne « une appréciation erronée de la situation internationale vue sous l'angle de Washington ». Les « Izvestia » font cependant une distinction entre Bonn, soupçonné de céder aux pressions des « milieux agressifs des Etats-Unis », et Paris qui « est attaché à la politique de détente ».

De notre correspondant

Moscou. — Le sommet franco-allemand a porté un nouveau coup à la diplomatie soviétique, en aggravant un isolement déjà souligné par le vote de l'Assemblée générale des Nations unies et les résultats de la conférence islamique d'Islamabad. Les commentateurs de Moscou ont réagi avec un certain agacement.

L'espoir que l'Europe occidentale pouvait encore avoir une attitude modérée et prudente et qu'elle était plus attachée à maintenir, coûte que coûte, de bonnes relations avec l'U.R.S.S. s'est évanoui, cet espoir s'appuyant sur une idée exprimée par un *« observateur politique de l'agence Tass » : « Certains politiciens avertis d'Europe occidentale pensent que la détente est divisible, autrement dit qu'il ne faut en aucun cas renoncer à ses acquis en Europe, en dépit de l'apparition de foyers de tension dans d'autres régions. »*

Les *Izvestia* n'ont pas tout à fait tort d'affirmer que *« Paris et Bonn ont rectifié leur précédente évaluation des événements d'Afghanistan »*, mais le journal du gouvernement soviétique feint de sous-estimer les causes profondes de ce changement en écrivant qu'il a eu lieu uniquement *« pour ne pas faire de peine à l'allié américain »*.

Les commentaires sur le communiqué commun franco-allemand sont en tout cas sévères : celui-ci a donné *« une appréciation erronée de l'aggravation de la tension internationale vue sous l'angle de Washington*, écrit Tass, *et il a repris des éléments qui font visiblement écho à la propagande officielle américaine »*.

On y relève des *« passages tendancieux »* sur la politique de l'U.R.S.S. et de l'Afghanistan.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

A L'INITIATIVE DE LA COMMUNAUTÉ

Les dirigeants des grands groupes informatiques européens se concertent à Bruxelles

Lire page 33 l'article de J.-M. QUATREPOINT

La mort de M. René Journiac

Le conseiller de M. Giscard d'Estaing est tué au Cameroun dans un accident d'avion

M. René Journiac, conseiller du président Giscard d'Estaing principalement chargé des questions africaines, a trouvé la mort, mercredi soir 6 février, dans un accident d'avion près de Gaoundéré (Nord-Cameroun). M. Journiac se rendait de N'Djamena à Libreville à bord d'un Grumman de la présidence gabonaise.

Les trois membres de l'équipage de l'appareil, dont le pilote, le colonel Layigui, neveu du président Bongo, et le sous-lieutenant Doumeng, qui servait sous contrat gabonais, ont parole de l'Elysée a indiqué également été tués. Le porte-que M. Giscard d'Estaing est « très affecté » par la mort d'un « conseiller personnel qui avait son entière confiance ».

René Journiac a trouvé la mort sur le continent qui était sa « chasse gardée ». Rien, *a priori*, ne paraissait le destiner au rôle qui fut le sien dans une France qui, après avoir renoncé à son empire, a conservé avec ses anciennes colonies des relations dont la complexité tient, en partie, au caractère fortement personnalisée des rapports entre quelques hauts fonctionnaires de Paris et certains chefs d'Etat.

Né en 1921, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de droit public, il fit d'abord carrière dans la magistrature, en Afrique noire il est vrai, avant d'être chargé de mission au secrétariat général de la Communauté.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Vite vu

J'ai sous les yeux le rapport d'Amnesty International pour 1978. Si l'on cherche, parmi les cent onze pays du globe qui y sont énumérés et soigneusement passés au crible des droits de l'homme, celui où les Jeux olympiques pourraient vraiment se draper de probité candide et de lin blanc, c'est vite vu : il n'y en a pas.

Certes, on constate des degrés dans le palmarès de l'opprobre. Et il faut noter que la France est plutôt en bonne place, à qui on ne reproche que de s'obstiner à persécuter ses objecteurs de conscience et à maintenir la guillotine. Il apparaît en revanche que les « grands » ne sont pas les plus petits par la violence et l'arbitraire. Et que les « moyens » sont largement au-dessus de la moyenne de la torture et de la cruauté. Bref, aucune capitale n'est disponible.

Raison de plus peut-être pour reconnaître aux sportifs le droit de disposer d'eux-mêmes.

RAYMOND JEAN.

Nuages sur l'« expérience sénégalaise »

Poursuivant au Sénégal une expérience de démocratisation, unique en Afrique francophone, menée par le biais de l'autorisation de trois formations politiques qui se réclament des idéologies socialiste, libérale et marxiste, le président Senghor doit faire face, aujourd'hui, à une situation économique délicate et aux suites des troubles qui se sont récemment déroulés en Casamance. Toutefois, c'est surtout aux aspects culturels de son action que le chef de l'Etat sénégalais s'attache dans une autobiographie publiée cette semaine chez Stock, et qui revêt la forme d'un entretien avec l'écrivain tunisien Mohamed Aziza.

Notre collaboratrice Jacqueline Piatier a rencontré à ce propos à Dakar M. Senghor, qui lui a confié ses préoccupations en matière d'éducation et de culture, dominées par le souci de « prouver la grandeur de la civilisation noire en volant leurs armes aux colonisateurs ». C'était l'occasion de s'interroger sur l'évolution des lettres africaines d'expression française, dont M. Jacques Chevrier dresse le panorama depuis trois décennies (voir « le Monde des livres », pages 20 et 21).

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Dakar. — Lieu de contrastes, la capitale sénégalaise illustre à sa façon les difficultés d'un continent écartelé entre des pesanteurs paysannes et les préoccupations modernistes et parfois affairistes d'élites sensibles aux vents d'Ouest. Intellectuels, marchands, politiciens et marabouts se partagent ce carrefour grouillant, tour à tour sale et charmant, négligé et irréprochable, qui tient, pêle-mêle, de la Côte d'Azur, du bazar, du taudis-dortoir pour chômeurs et du centre intellectuel.

Ce mélange pourrait à la longue, comme sur le reste du continent, provoquer des explosions. Mais, pour le moment, une certaine stabilité teintée d'indolence semble encore l'emporter sur le poids croissant des frustrations.

On l'a vu en janvier, quand la protestation des lycéens de Ziguinchor, chef-lieu de la Casamance méridionale, a dégénéré en émeute. Sur la colère des écoliers sont venus se greffer le vandalisme des sans-emploi, les croyances ancestrales de mères d'élèves qui avaient été prendre conseil dans les « bois sacrés » des Diolas à l'animisme vivace.

Le proviseur avait-il multiplié les malversations — ce que démentent les officiels — ou avait-il seulement imposé son arbitraire, comme le maintiennent certains ? Toujours est-il que les autorités, prévenues de longue date de l'existence d'une vive tension par les enseignants et leurs élèves, ont laissé la situation se détériorer à tel point qu'une police locale affolée a mis fin au pillage de Ziguinchor en tirant sur les manifestants, tuant un adolescent et en blessant grièvement trois autres.

La réaction a été rapide : une grève nationale des écoles, déclenchée sur-le-champ, a reçu l'appui des étudiants de l'université de Dakar. Dans un pays qui a renoué avec le multipartisme en 1974 et où la liberté n'est pas un vain mot, le gouvernement ne pouvait, pour réparer les dégâts, que manœuvrer et user à la fois de la carotte et du bâton. Il l'a fait assez habilement.

A Dakar, gendarmes et gardes mobiles ont quadrillé la ville, isolant le campus universitaire et prévenant les désordres. Entre-temps, le proviseur de Ziguinchor a été discrètement muté et, dans toutes les villes, les autorités ont réuni les parents d'élèves pour leur rappeler, si besoin était, que leurs enfants étaient des *« privilégiés »*.

(Lire la suite page 4.)

« L'ATTROUPEMENT » AUX HALLES

Arnaque épique

L'Attroupement présente sous le Chapiteau des Halles deux spectacles : pendant les week-ends, une *farce-tréteaux*, « la Esmeralda », et dans la semaine (sauf le lundi) « le Jeu de saint Nicolas », une pièce *écrite à la fin du treizième siècle*, une histoire de mort et d'arnaque, d'honneur et de misère (« le Monde » du 25 octobre 1979).

C'est la guerre entre les infidèles et les chrétiens, qui se font massacrer. Sur le champ de bataille reste un survivant, un vieillard qui prie devant la statue de saint Nicolas. En ce temps-là les saints vivaient parmi les hommes et les aidaient à surmonter le quotidien d'une civilisation rude. La statue a le pouvoir de protéger les trésors. Le roi vainqueur la met à l'épreuve. Il lui fait garder son coffre empli de richesses. Une bande de malfrats minables s'en emparent. Mais le saint les oblige à ramener leur butin, et à se séparer. La morale est sauve, d'autant plus que le Maure, subjugué par le miracle, se convertit, oblige ses barons à suivre son exemple. Un seul se révolte et refuse.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 27.)

PÉTROLE

Connaissez-vous Ibn Khaldoun ?

par GUY FRANCO (*)

CONNAISSEZ-VOUS Ibn Khaldoun ? Non ce n'est pas un roi du pétrole, pas plus qu'un émir du Golfe ni qu'un terroriste professionnel. Il n'a jamais eu de pétrole mais il eu des idées. Rien que pour cela nous nous devons de l'accueillir car il est notre frère. C'est à la fois difficile et facile. Difficile parce qu'il est mort au début du quinzième siècle, ce n'est pas hier. Facile parce qu'il a *pas mal* écrit et que l'avantage des idées sur *le pétrole, c'est que ce dernier* brûle et disparaît alors que les idées *éclairent et persistent. Eclairent ?* A condition que l'on veuille être éclairé *et que l'on garde les yeux ouverts.*

Né à Tunis en 1332, Ibn Khaldoun a été un philosophe, homme politique, pédagogue, et le créateur, ignoré de nous, de la sociologie, que nous avons réinventée cinq siècles plus tard. A Tunis, aujourd'hui entre l'ambassade de France et la cathédrale, se dresse une magnifique statue du penseur en toge, et j'ai vu, dans les longues soirées d'été, des dizaines de jeunes Tunisiens assis sur les marches autour de la statue. De quoi parlaient-ils ? Je n'en sais rien *et c'est leur affaire. Mais* en tout cas pour eux, Ibn Khaldoun *c'était quelque chose. J'ai fait mes* études primaires, secondaires au *Maroc ; puis à l'université en France,* j'ai préparé l'agrégation d'espagnol. *Pas une fois ce nom n'a été évoqué* devant moi et ourtant ce grand *Tunisien a exercé* ses talents *entre* autres à la cour de Fez et à *Grenade.*

Nous avons passé en terminale de longues heures à étudier Descartes et c'est bien ; et je pense qu'une statue de Descartes dans chaque ville universitaire de France ce serait bien également, pour rappeler notamment à certains qu'« *il ne suffit pas d'avoir l'esprit bon, mais le principal c'est de l'appliquer bien* ». Mais si l'on avait pris une heure pour nous expliquer qu'« *Ibn Khaldoun* ça *existe* » ce n'eût pas été mal non plus. Valéry ça existe également. Mais lui aussi, comme *les civilisations, il* était mortel et il est mort. Et toute une génération ne le sait pas, car elle ne sait pas qui il a été. Et pourtant cette génération a l'impression de savoir, et certainement elle sait, des choses souvent apprises avec difficulté, pas toujours avec intérêt.

L'*homme* occidental, au début de l'an 80, rampe devant un baril de pétrole enveloppé dans une djellaba. Il rampe devant un monde arabo-musulman qu'il a toujours ignoré, et qui existait avant le pétrole et qui existera après. Il « *méprise tout ce qu'il ignore* » comme le nobliau de province du poète Antonio Machado. Mais qui connaît Antonio Machado ?

Les mêmes hommes qui ont méprisé les Arabes dans le passé, qui les ont ignorés, s'abaissent aujourd'hui devant des princes ou du moins devant leur *pétrole* en continuant d'ignorer leurs idées. Or le manœuvre musulman qui charrie des seaux de béton est plus proche qu'il n'y paraît de tel ou tel roi du pétrole, son frère dans l'islam. Cela, il faut le savoir. Il faut savoir aussi que l'un comme *l'autre peuvent être et sont plus pro*ches de nous qu'il ne semble, à *condition de voir chez eux et chez* nous autre chose que le producteur *et le consommateur de pétrole, mais* des hommes.

Ces fils d'une civilisation humaniste et d'une religion monothéiste, qu'ils sont et que nous sommes, ont passé le plus clair de leur temps à se frapper les uns les autres comme les branches d'un même tronc agitées par le vent et ne gardant le calme l'une vis-à-vis de l'autre que pendant de rares instants pour fouetter la troisième branche... Ces trois branches valent mieux que cela et les tourmentes futures, les pourritures ou *les incendies des feuilles qui en sont* tombées à la merci de la pluie ou *de la sécheresse* doivent nous inciter à autre chose.

Pour un arbre, les racines c'est, à la *manière de Bergson, « ce qu'il y a de plus profond et par conséquent d'inexprimable »* : ainsi qualifiait-il l'instinct. Les branches, ce sont les « *légitimes espérances* » : portées d'après lui par l'intelligence. Mais le tronc, c'est l'élément unificateur, élévateur, qui ne peut vivre sans les racines ni sans les branches. Et pourtant il fait l'arbre

Donnons au pétrole sa place et aux idées la leur. Peut-être, dans cette voie Ibn Khaldoun, Machado, Descartes, Valéry, Bergson et Claude Bernard, *jaillis des mêmes racines,* fibres d'un même tronc, sont-ils, par *leurs idées, les branches* d'un même arbre de vie ?

(*) Agrégé de l'université, adjoint au maire de Toulouse.

Importer moins, exporter davantage

par PIERRE-BERNARD COUSTE (*)
et CLAUDE MARCEL (**)

LES dernières augmentations du brut rendent inévitable un déficit extérieur. Accuser le pétrole, c'est assez logique ; en faire le responsable unique, c'est oublier que le déficit extérieur résulte de l'ensemble des exportations « manquées ».

C'est ainsi que si l'on s'attache à observer les produits industriels — *que nous définissons* comme l'ensemble des produits non destinés au grand public, — certains déséquilibres graves se font jour.

En 1978, les produits industriels ont représenté un peu plus de la moitié de nos échanges extérieurs (hors produits pétroliers bruts) et dégagé un excédent de 22,5 milliards de francs ; dans le même temps, l'excédent dégagé par les produits de consommation ne se montait qu'à 13 milliards. Au plan des grands équilibres, la *situation* des produits industriels apparaît donc comme assez satisfaisante.

Pourtant, si l'on observe ce qui se passe avec l'Allemagne, qui est notre premier partenaire et représente *à elle seule environ* 20 % de nos échanges, le déficit *en 1978 s'est monté à un peu plus* de 10 milliards globalement, dont *15 milliards en produits industriels* ; les produits de consom*mation ont donc dégagé un excédent* de l'ordre de 5 milliards.

Le fait que l'on reconnaisse à l'Allemagne une certaine supériorité *économique* pourrait entraîner, sur ce résultat peu satisfaisant, un certain sentiment de résignation. Il faut alors se tourner vers l'Italie.

Avec ce pays, qui est notre deuxième partenaire, nous sommes légèrement excédentaires globalement mais déficitaires de 2,4 milliards en produits industriels ! Nous sommes aussi déficitaires de 1,8 milliard avec la Suède (hors mineral de fer), de 5,9 milliards avec les U.S.A., de 3,1 milliards avec le Japon : avec ce dernier pays, notre taux de *couverture en produits industriels* n'est même que de 26 %.

La poursuite de cette analyse montre que nous sommes très *largement* déficitaires avec les pays de l'O.C.D.E. et que le montant *global* de ce déficit équivaut à plus de la moitié de la facture pétrolière. Comme nous sommes globalement excédentaires (rappelons que nous parlons des produits industriels hors *produits* pétroliers bruts) cela veut dire que nous réalisons notre performance à l'export avec les seuls pays en développement. On sait la fragilité de telles positions, que l'actualité démontre constamment.

Comportements et contre-performances

Vis-à-vis des pays de l'O.C.D.E., nous sommes donc en situation de contre-performance pour les échanges en volume. Voyons ce qui se passe au plan qualitatif.

Reprenons l'exemple de l'Allemagne. 1 kg de produit industriel allemand a coûté, en 1978, 2,58 F. 1 kg de produit cédé à l'Allemagne ne valait, quant à lui, que 1, 38 F. *C'est dire que, pour équilibrer* l'importation de 1 kg de produit *allemand, il faut exporter pres*que 2 kg de produits français. Ce *rapport n'est pas aussi défavo*rable avec tous les pays de *l'O.C.D.E. ; néanmoins, on peut* affirmer que la France importe *davantage de valeur ajoutée des* pays de l'O.C.D.E. qu'elle n'en *exporte vers ces mêmes pays.*

Déficitaires en valeur, nous le *sommes donc* aussi en qualité, ce qui montre que nombre de positions françaises sont loin d'être satisfaisantes.

Une récente étude (1) portant sur un échantillon de mille cent responsables d'entreprise en Europe tend à montrer que certains comportements des fournisseurs français (qui sont, dans le cadre de l'étude, comparés à leurs concurrents allemands, britanniques, italiens et suédois) ne sont pas étrangers à certaines contre-performances. En effet, si nos industriels apparaissent sensiblement plus performants que leurs concurrents britanniques et italiens, ils s'inclinent devant les exportateurs *allemands et suédois.* C'est ainsi par exemple que, comparés aux produits de ces derniers, les produits français *sont de qualité moins suivie ; nos* exportateurs s'avèrent aussi moins *orientés vers l'innovation,* et assurent moins bien le suivi de *leurs actions commerciales.*

D'une manière générale, les vendeurs français *sont* aussi un peu moins efficaces que leurs collègues *allemands et suédois.* C'est ainsi qu'ils ne sont que troisièmes *en France pour la prospection* de nouveaux clients, alors que les vendeurs allemands sont premiers chez eux.

Bien d'autres points sont étudiés, dont il n'est guère possible de donner ne serait-ce qu'un aperçu en si peu de lignes. Nous n'en mentionnerons plus qu'un : si les clients étrangers apprécient d'une manière générale les fournisseurs français, ils préfèrent tout de même avoir affaire avec d'autres Européens...

Tous ces points amènent une conclusion simple : si le pétrole ne facilite pas la tâche de ceux qui participent à la course pour l'équilibre *extérieur,* il ne doit pas pour autant servir d'alibi : certains comportements commerciaux doivent être remis en cause. Nous pouvons suggérer deux orientations :

1) *Il faut importer moins :* et si les acheteurs ont leur rôle à jouer dans cette défense de l'industrie française, n'oublions pas qu'ils sont eux-mêmes tenus à la performance, et qu'ils ont le devoir d'acheter « au mieux » avant celui d'acheter français. C'est dire que les industriels français, même exportateurs, gagneraient à assurer une *meilleure* couverture de leur marché national, tant par une *meilleure* prospection que par une amélioration de *l'offre* et du *comportement* commercial dans son *ensemble ;*

2) *Il faut exporter davantage : s'il s'agit du marché* allemand par exemple, il faut admettre que le prétendu nationalisme allemand n'est souvent que la reconnaissance par les acheteurs de la performance des industriels allemands eux-mêmes. Regagner du terrain en Allemagne ne pourra se faire qu'au détriment des concurrents allemands : la performance globale de nos exportateurs doit donc s'améliorer, ce qui, disons-le, ne demandera bien souvent qu'un effort limité.

Ce n'est pas pour autant que la facture pétrolière disparaîtra de nos préoccupations ; mais le véritable traumatisme qu'elle provoque semble parfois bien exagéré dans un pays qui reste tout de même le quatrième exportateur mondial...

(*) Député R.P.R. du Rhône, président des conseillers du commerce extérieur de la région lyonnaise.

(**) Chargé de recherche à l'Institut de recherche de l'entreprise (Ecole supérieure de commerce de Lyon).

(1) *Les Entreprises françaises de biens industriels face à la concurrence sur cinq marchés européens.* M. Perrin, C. Marcel, R. Saile, J.-P. Valla. Coédité par le Centre français du commerce extérieur, 10, avenue d'Iéna, 75006 Paris, et l'Institut de recherche de l'entreprise (groupe Ecole supérieure de commerce de Lyon, 29, chemin des Mouilles 69130 Ecully)

Quel Munich ?

par
GEORGES BERNARD (*)

LE pétrole brut est aujourd'hui vendu de trois fois au moins à cinquante fois et plus son coût, ce dernier rapport valant pour bien des puits du Moyen-Orient.

Il en résulte une « épargne » nette des pays de l'OPEP estimée, pour 1979, de 25 à 40 milliards de dollars. C'est le solde net de la rançon pétrolière, après son utilisation à des achats divers. La rançon brute est estimée, en 1979, à 200 milliards de dollars au moins. Compte tenu des hausses de décembre et de janvier (120 % en moyenne, par rapport au 1er janvier 1978, à ce jour) et de celles qui pourront suivre en 1980, elle dépassera cette année largement ce montant, égal à près du tiers du budget des Etats-Unis, et à près de dix fois la fiscalité spécifique française sur les produits pétroliers.

Il s'agit de l'exacerbation des méfaits d'un *cartel.* Ces « transferts inclus dans les prix » (TIP) ont existé et existent pour de nombreuses matières premières. Leur partage entre les « ayants droit », dont des gouvernements, a toujours été un problème, et une source de conflits et de guerres.

Le tribut pétrolier, un impôt *mondial, mi-public, mi-privé,* est payé par les consommateurs d'énergie. Ils y sont habitués depuis longtemps. On y ajoute presque partout des fiscalités spécifiques internes. Ce qui a récemment changé, c'est l'intensité de cette rançon, plus que quintuplée depuis 1973. Et cela change tout...

La structure actuelle des prix du pétrole détruit lentement, mais sûrement, les économies de marchés occidentales. Il est naturel que les adversaires de ce système économique, en très bons joueurs d'échecs, volent avec plaisir augmenter les chances de réussite de leurs gambits, malgré les inconvénients sérieux pour eux de *la crise* qui sévit chez leurs adversaires-partenaires dans *le jeu. En attendant, ils profitent* aussi directement des prix actuels.

Mais il n'y a pas qu'eux à soutenir le cartel du pétrole. Il en est de même de tous ceux qui gèrent et utilisent la rançon. Pour la défendre, des arguments multiples sont avancés. En voici deux seulement, et leur critique succincte :

a) Comme tout impôt, le TIP pétrolier collecte de l'épargne forcée. Il permet de couvrir des besoins de toutes sortes. Au plan mondial il joue le même rôle que la fiscalité indirecte des Etats. Mais, comme pour les impôts internes, l'excès actuel de cette « fiscalité » mondiale est nuisible. Comme en toute chose, en collecte d'épargne la mesure est nécessaire ;

Ainsi les pays pauvres, s'ils voient parfois l'aide augmenter, pâtissent bien plus de la hausse des prix de l'énergie. Et chez les bénéficiaires eux-mêmes de la rançon, l'énormité du TIP pétrolier crée des déséquilibres sociopolitiques graves — voir l'Iran — *tandis que les « contribuables » du* Nord vivent dans la stagflation. *Entre* ces percepteurs et ces contribuables naît un système de *liquidités et de crédits de plus* en plus fragiles, rendant une ca*tastrophe financière et monétaire* mondiale de plus en plus pro*bable, de plus en plus proche.*

b) Le prix de l'énergie doit monter à long terme ;

Un tel énoncé est *faux.* C'est le *coût* du pétrole brut fossile, comme de toute ressource naturelle non renouvelable, donc de plus en plus rare, qui augmentera probablement, à long terme.

Le progrès de notre civilisation exige la baisse à long terme du coût réel relatif de l'énergie. Sinon elle dépérira. C'est ce que souhaitent peut-être certains « philosophes », nouveaux ou anciens. En attendant, des experts de plus en plus nombreux récusent la prévision d'une pénurie réelle du pétrole brut fossile (1) avant que de nouvelles sources d'énergie ne deviennent disponibles, au prochain siècle.

Les effets pernicieux

Le TIP pétrolier actuel a d'autres effets économiques, moins directs :

a) L'épargne qu'il crée est d'une telle ampleur qu'elle n'arrive pas à être utilement employée. On se trouve, à une échelle bien plus grande, dans la situation du défaut de demande solvable si bien analysée par Keynes pour l'économie britannique de 1930 ;

Dans la rigidité de nos structures sociales actuelles, elle provoque la stagflation ;

b) Détenue par des gouvernements fanatiques et/ou féodaux, cette épargne a permis une course aux armements absurde des pays sous-développés. Les fabricants d'armes l'utilisent pour « recycler » la rançon pétrolière, du moins pour une part. Mais ce jeu ne peut pas continuer indéfiniment. Il se ralentit déjà en attendant d'être relancé par la consommation d'armements, la guerre ;

c) Un effet plus pernicieux, au plan économique, est ce qu'on peut appeler « effet Mexique ». Ce pays pourrait produire, en 1990, 500 MT (millions de tonnes) de brut. Il n'en produira, suivant les plans actuels, *que* 55, car, aux prix actuels, il ne saurait employer les montants astronomiques des bénéfices de la production de 500 MT. On arrive à cette absurdité : l'énergie à bas coût est disponible mais, puisqu'on la vend très cher, on renonce à la produire.

d) L'effet le plus important de la rançon pétrolière est à notre avis la diminution de la productivité globale des pays développés importateurs, qui conduit nécessairement à leur appauvrissement, à leur décadence. La productivité diminue chaque fois qu'on substitue à l'énergie commode, efficace et intrinsèquement très bon marché qu'est le pétrole (et le gaz naturel) des énergies moins commodes, exigeant plus de travail d'extraction, de transport, de manutention, de stockage, d'utilisation, telles celle du charbon *solide.* Cette substitution est en cours. L'Agence internationale de l'énergie prévoit un doublement sinon un triplement de la consom*mation du charbon dans les pays* membres de l'Agence, d'ici l'an 2000.

La productivité diminue aussi lorsque la distorsion des prix relatifs de diverses formes d'énergie primaire, due au TIP pétrolier, conduit à des investissements qui ne seraient pas rentables en son absence. Il y a alors gaspillage d'épargne. En théorie économique on dit qu'on s'éloigne de l'optimum. C'est exprimer en langage abstrait une baisse de production globale d'une économie.

Comme les effets financiers, les effets économiques *du* TIP pétrolier ont des partisans. Ce sont d'abord ceux qui défendent l'emploi dans des activités dépassées par le *progrès. On ne* peut le leur reprocher sans nuances. *Toute activité moins* efficace procure à court terme plus de *travail* et la *stagflation* comporte un chômage structurel à *combattre en priorité.*

Ce sont aussi ceux qui adoptent, pour des raisons de prestige par exemple, toute technique nouvelle quelle que soit sa véritable utilité économique. La hausse du prix du pétrole a été pour eux parfois une bénédiction. C'est un peu le cas pour le nucléaire.

Ce sont ensuite des passéistes qui rêvent de l'indépendance nationale dans notre monde uni et ouvert.

Ce sont enfin ceux qui ont réfléchi à un problème important à long terme, peu abordé dans les écrits et les discours et qu'on peut, assez mal, formuler ainsi :

Si, à moyen et à long terme, la pauvreté et le sous-développement sont abolis sur la planète, ce qui est le souhait général, il est évident que la consommation d'énergie et d'autres ressources, par tout le monde, au niveau actuel des pays développés, sera limitée non seulement par le plafond naturel des disponibilités du vaisseau spatial Terre, mais aussi à cause de la pollution et de l'encombrement provoqués par une telle consommation.

Si, au contraire, on étend « l'American way of life » à toute la planète, mais en le réservant aux puissants et aux riches, entre autres par le prix de l'énergie sans commune mesure avec son coût, ce triple butoir sera reculé sinon aboli, l'air et l'eau resteront purs, les routes libres et les ressources naturelles dureront plus longtemps...

Pour sortir de la situation actuelle il est fort répandu aujourd'hui de croire à la possibilité d'une entente entre les producteurs et les consommateurs du pétrole ; en termes simplistes, mais évocateurs, à un Munich avec les Arabes. En attendant, l'alternative actuelle est soit la décadence de l'Occident soit la guerre. Pour le moment, on semble choisir le deuxième terme de cette alternative. Au-delà des passions, des haines et des intérêts, a-t-on comparé les coûts, matériels et humains, des décisions possibles ? Ou, ce qui serait plus sage, cherche-t-on une autre issue ? Une mauvaise paix vaut mieux qu'une bonne guerre disait-on il n'y a pas si longtemps. Aujourd'hui, il n'y a plus de *bonnes guerres.* L'humanité joue son existence.

(*) Maître de recherche honoraire au C.N.R.S., ingénieur E.C.P.

(1) Energy : « The nex twenty years », *Ballinger Publishing Co,* New-York, 1979 ; Energy Future, *Random House,* New-York, 1979.

Le Monde

étranger

ASIE

Afghanistan

Les résistants envisagent la formation d'un gouvernement provisoire

La résistance populaire poursuit ses coups de main en Afghanistan. Des combats ont eu lieu récemment près de Jalalabad, importante capitale provinciale au sud-est du pays, entre maquisards nationalistes et forces loyales au gouvernement de Kaboul et soldats soviétiques, ont indiqué, mercredi 6 février, des Afghans et des diplomates au Pakistan. Selon ces sources, l'aviation a bombardé la petite localité de Kama, sur la rive de la rivière Kunar. Les engagements ont commencé, précise l'agence U.P.I., à la suite de la défection de deux cent cinquante soldats de l'armée régulière afghane qui s'assurèrent le contrôle d'un district.

A Kandahar, autre capitale provinciale, les raids de l'aviation n'ont pas empêché les habitants de la ville de poursuivre leur mouvement de protestation contre la présence soviétique, en criant *« Allah est le plus grand ! »* sur les terrasses de leurs maisons. De nombreux magasins sont restés fermés en début de la semaine, bien que des véhicules équipés de haut-parleurs aient menacé les commerçants refusant de lever leurs rideaux. Des tracts indiquant que *« les amis du peuple afghan sont venus sauver la nation d'un complot impérialiste »* ont, d'autre part, été distribués à la population.

L'agence Tass a affirmé le 6 février qu'un *« groupe de bandits et de terroristes »* avait été *« défait et liquidé »* par les forces afghanes dans la province du Badakhshan, au nord-est du pays. Ils étaient *« équipés d'armes américaines »*, selon l'agence soviétique, et avaient été entraînés sur *« l'une des bases spéciales servant à la préparation de formations de bandits anti-afghans, situées dans la province chinoise de Xianjiang »*. Pékin, ajoute Tass, *« suit à l'égard de l'Afghanistan une politique extrêmement hostile et a transformé en une source de tension permanente la frontière sino-afghane longue de 70 kilomètres »*. D'après des informations en provenance de New-Delhi, des unités soviétiques auraient participé à ces combats et auraient eu des pertes.

A *Kaboul*, une dirigeante du nouveau régime, qui n'a pas donné son nom, a indiqué à l'A.F.P. que, sous le régime Amin, des milliers de détenus avaient été abattus de façon sommaire à la prison de Pouli-Charki, près de la capitale, et enterrés vivants dans d'immenses fosses communes. Elle a raconté que, après avoir été arrêtée peu de temps après l'installation d'Amin au pouvoir, elle fut torturée pendant cinq jours à l'électricité et fait état du massacre de détenus soupçonnés d'être membres du parti Parcham.

L'envoyé spécial de l'A.F.P. à Kaboul note d'autre part que de nombreux Afghans sont désormais habillés à la soviétique et pourraient revenir d'un entraînement en U.R.S.S.

A Peshawar, au Pakistan, où sont installés la plupart des responsables de la résistance afghane, M. B. Rabbani, qui préside l'Alliance islamique d'Afghanistan, le rassemblement des mouvements nationalistes récemment constitué, a déclaré, le 6 février, qu'un gouvernement provisoire d'Afghanistan pourrait être formé avant la fin du mois. Il a d'autre part indiqué qu'une *« charte d'union »* du commandement militaire des combattants était en préparation.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, n'a pas exclu l'hypothèse d'une intervention armée de la Grande-Bretagne aux côtés des Etats-Unis dans l'éventualité d'une poussée soviétique plus avant en direction du golfe Arabique. C'est la première fois que le gouvernement britannique indique publiquement qu'il envisage un recours aux armes pour arrêter l' *« expansionnisme soviétique »*.

A Paris, le premier ministre australien a été, mercredi, l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing. M. Malcolm Fraser, qui s'était auparavant rendu à Washington, Londres et Bonn, et qui est reparti ce jeudi pour la capitale américaine, effectue un voyage d'information afin de sonder l'attitude des principaux pays occidentaux après l'intervention soviétique en Afghanistan. Parallèlement, le ministre australien des affaires étrangères, M. Peacock, a fait le tour des pays du sous-continent indien et de l'ASEA (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande).

A sa sortie de l'Elysée, M. Fraser s'est félicité de la teneur du communiqué franco-allemand de lundi, *« très important document qui réaffirme la force de l'alliance occidentale »*. Il a estimé que, même si le poids des principales puissances occidentales était déterminant dans la crise, des pays d'importance moyenne, comme l'Australie, pouvaient apporter une contribution utile.

New-Delhi et Islamabad ne sont pas parvenus à un accord sur la façon de faire face à la crise afghane

De notre correspondant

New-Delhi. — Le secrétaire d'Etat indien aux affaires étrangères, M. Sathe, regagne New-Delhi, ce jeudi 7 février, après deux jours de discussions avec son homologue pakistanais, M. Shah Nawaz. A l'issue de ces entretiens, les deux parties sont convenues de ne pas porter pour l'instant le dialogue entre leurs pays à un niveau supérieur, dans la mesure où aucun accord n'est encore en vue sur la façon dont les deux gouvernements pourraient, ensemble, faire face à la situation provoquée par l'intervention des troupes soviétiques en Afghanistan. Les deux hommes se rencontreront de nouveau, car il apparait que les entretiens qui se sont déroulés à Islamabad ont au moins contribué à dissiper les soupçons et les malentendus qu'avaient pu susciter, de part et d'autre, des analyses différentes de l'intervention soviétique et de ses conséquences sur les pays de la région.

L'utilité de ces entretiens a d'ailleurs été relevée par le président pakistanais lui-même lorsqu'il s'est brièvement entretenu au téléphone, mercredi, avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi.

Une chose est certaine : chacun des deux pays sait maintenant exactement à quoi s'en tenir quant à la position de l'autre. De l'Inde, les diplomates pakistanais ont obtenu trois assurances : l'Inde entend *établir des relations* amicales avec le Pakistan ; elle n'a aucune intention de tirer parti de la situation dans laquelle se trouve actuellement le Pakistan ; elle n'est pas totalement insensibes aux préoccupations du Pakistan quant à la sécurité.

M. Sathe a cependant réaffirmé la position de son pays selon laquelle la crise actuelle ne saurait être réglée par la fourniture de nouveaux armements, qui ne ferait, seon elle, qu'exacerber la confrontation entre les deux Grands, mais pa rla négociation et la persuasion.

Cette approche laisse plus que perplexes les Pakistanais qui, de toute évidence, ne partagent nullement l'optimisme des Indiens. Ainsi, M. Shah Nawaz a-t-il fait remarquer à ses interlocuteurs que, dans les trente dernières années, on n'avait jamais vu les troupes soviétiques, une fois installées quelque part, accepter de se retirer.

Au cours d'un entretien avec la presse, mercredi après-midi, le président pakistanais a suggéré de mettre sur pied une force internationale constituée de contingents indiens, pakistanais et iraniens, qui serait chargée de contrôler les frontières de l'Afghanistan. Ceci, a-t-il déclaré, pourrait encourager les réfugiés afghans actuellement au Pakistan à regagner leur pays sans crainte d'y être persécutés. *« Mais*, a-t-il ajouté, *laissons d'abord les Soviétiques se retirer. »*

Le général Zia Ul Haq a qualifié, d'autre part, de *« très encourageante et très rassurante »* la lettre que Mme Gandhi lui a fait remettre par M Sathe. Il a précisé qu'il y répondrait dans le même esprit. Le président pakistanais a également reconnu que le niveau des relations que l'Inde entretient avec l'Union soviétique, ainsi que son statut de puissance régionale, pouvaient effectivement lui permettre d'exercer des pressions sur Moscou afin d'obtenir le retrait des troupes soviétiques. *« Nous sommes prêts*, a-t-il affirmé, *à collaobrer avec l'Inde pour restaurer la stabilité dans la région. »*

En ce qui concerne les relations de son pays avec l'Inde, le général Zia a estimé inutile la conclusion d'un pacte de non-agression, faisant remarquer que l'accord de Simla prévoyait déjà le non-recours à la force. Rappelant les trois guerres passées et la partition du Pakistan, il a souhaité que les deux pays *« tournent la page »*. *« Oublions le passé »*, a-t-il déclaré. Tout en précisant qu'il aimerait personnellement se rendre en Inde, il a posé le problème des résultats qui pourraient être obtenus à l'issue d'une telle visite. *« L'opinion pakistanaise*, a-t-il observé en souriant, *s'attendrait à ce qu'à mon retour je sorte d'une poche Mme Gandhi, de l'autre le Cachemire. (...) »*

En ce qui concerne en effet l'épineuse question du Cachemire, le général Zia avait noté dans le discours prononcé à l'ouverture de la conférence islamique que *« le peuple palestinien, tout comme celui du Cachemire, attendait toujours que ses droits soient restaurés »*.

PATRICK FRANCÈS.

AMÉRIQUES

El Salvador

Des négociations ont commencé pour la libération des otages de l'ambassade d'Espagne

San-Salvador *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — Le Mouvement étudiant révolutionnaire salvadorien (MERS) a, le mercredi 6 février, libéré trois cents des otages qu'il détenait depuis la veille au ministère de l'éducation. Les étudiants et les lycéens du MERS, membre du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), ne détiennent plus en otages que le ministre de l'éducation, M. Eduardo Colindres, les chefs de département du ministère et une quarantaine d'employés. Ils réclament le droit d'accès à l'enseignement secondaire pour tous ceux qui le désirent, le jugement de l'ancien ministre de l'éducation, Mme Maria-Angelia Diaz, et la destitution de deux directeurs de centres étudiants.

De leur côté, les autorités du Salvador ont libéré, mercredi, sept prisonniers dont l'élargissement était réclamé par les militants des Ligues populaires du 28 février (L.P. 28), qui s'étaient emparés la veille d'une dizaine d'otages à l'ambassade d'Espagne à San-Salvador. Pour leur part, les protestataires des L.P. 28 ont laissé plusieurs personnes sortir de l'enceinte diplomatique et ne retiennent plus que l'ambassadeur, M. Victor Sanchez, et quatre autres personnes.

Les milieux officiels se montrent optimistes sur l'évolution des deux affaires. Des négociations ont commencé au sujet de l'ambassade d'Espagne. En revanche, deux nouvelles personnalités de l'Union démocratique nationale (U.D.N., proche du P.C.) ont été enlevées, le mercredi 6 février, à San-Salvador, par des commandos d'extrême droite. Le secrétaire général de cette formation, M. Mario Aguinada Carranza, avait lui-même été séquestré, peu auparavant, par des inconnus qui menacent de l'exécuter si l'ambassade d'Espagne n'est pas très rapidement évacuée par les militants des L.P. 28.

« La marche pour la survie du Cambodge »

Pour que nul ne dise « je ne savais pas... »

De notre envoyé spécial

Aranyaprathet. — Les participants à la « Marche pour la survie du Cambodge » se sont heurtés, mercredi 6 février, comme prévu, à une frontière close. Ni la manifestation pacifique de médecins et d'une poignée de célébrités internationales ni les exhortations de pure forme répercutées par un porte-voix au-delà des barbelés n'ont permis aux vingt camions chargés de deux cents tonnes de vivres et de médicaments destinés à la population cambodgienne de franchir le pont frontalier d'Aranya-Prathet (trois cents kilomètres à l'est de Bangkok), fermé à la circulation depuis mai 1975.

A l'autre extrémité du pont, une dizaine de soldats khmers et vietnamiens non armés, se sont contentés d'observer le déroulement de la manifestation. Si aucune réponse positive n'est obtenue ce jeudi, les secours seront remis à la Croix-Rouge thaïlandaise et distribués dans les camps de réfugiés. L'essentiel, estiment *les responsables de Médecins* sans frontières et de l'International Rescue Committee, est que la marche ait effectivement eu lieu, en dépit des critiques et des défections, et que, même si elle a été limitée dans ses objectifs, sa durée et le nombre des participants, elle ait, avant tout, servi à relancer l'attention sur le drame du Cambodge.

Le déroulement de la marche, quelque peu chaotique au départ — pour des questions de préséance, de vedettariat, de rivalités cocardières et de chapelles futiles dans un tel contexte — falait-il avancer en corps constitués distincts ? Permettrait-on à certains parlementaires de s'enrubanner de tricolore ? — fut, finalement, d'une grande simplicité, sur un parcours qui n'a pas excédé un kilomètre.

L'ambiance s'apparentait plus à celle d'une kermesse paroissiale qu'à l'atmosphère *« lourde et angoissante »* des premières lignes : l'armée vietnamienne, sur le pied de guerre, n'est ni éloignée ni inactive. Dans une localité fréquemment bercée par le son du canon, les flonsflons de la fête locale qui, par coïncidence, avait battu son plein toute la nuit, et l'absence de toute manifestation d'hostilité au-delà de la frontière, n'étaient pas étrangers à cette dédramatisation.

En fin de matinée, les marcheurs, qui arboraient une large banderole proclamant en trois langues (khmer, anglais et français) : *« Marche pour la survie du Cambodge. Permettez-nous d'aider le peuple khmer »* et quelques drapeaux blancs, se sont avancés jusqu'aux barbelés et chevaux de frise, et se sont assis en silence. Trois responsables, munis d'un porte-voix, se sont aventurés jusqu'à l'extrémité du pont pour lire *un appel solennel. Ils ont demandé « à tous ceux qui détiennent entre leurs mains les destinées du peuple khmer »* de permettre l'envoi de secours à ceux qui sont menacés de mort et aux *« puissants de ce monde »* de cesser leurs jeux cyniques.

Après un « sit-in » silencieux, et quelques chants pacifistes, les participants se sont dispersés. La plupart se sont rendus dans les camps de réfugiés voisins ; seul un petit groupe est resté, symboliquement, sur place dans l'espoir d'obtenir une réponse favorable.

« Aller sur le terrain »

Bien des reproches ont été adressés aux participants d'une marche qualifiée par certains de *« show »*, voire de *« farce publicitaire »*. Les représentants d'organisations qui ont déjà obtenu l'autorisation des autorités pro-vietnamiennes de travailler au Cambodge n'ont pas été les derniers à la brocarder. Le problème du vedettariat est, dans ce genre de situation, inévitable. En effet, certaines célébrités, mais pas toutes, chez qui le besoin permanent de paraître semble une seconde nature, ont tendance à détourner à leur profit une action qui se veut unitaire, mais qui ne peut, pour cause de succès, se passer de *« locomotives »*. Certains polarisent automatiquement l'attention, parfois sans pouvoir l'empêcher.

Que l'affaire ait été « pagailleuse », que l'ordre — celui des politiciens et des corps constitués — n'ait finalement pas prévalu, bon nombre s'en félicitent, à commencer par le dramaturge anarchiste espagnol Arrabal. Pour lui, l'essentiel est de participer, de faire acte de présence *« contre tous les tueurs »*. *« Aller sur le terrain*, dit-il, *cela permet de mieux savoir de quoi l'on parle, de témoigner, et c'est autrement efficace que de signer, à Paris, entre deux whiskys, ces éternelles pétitions d'intellectuels qui n'ont aucun effet pratique. »*

M. Alexandre Guinzburg poursuivait à la frontière khméro-thaïlandaise son combat *« contre tous les totalitarismes »*. Mme Liv Ullman témoignait pour que l'opinion ne puisse pas dire, comme hier lorsque les Juifs étaient exterminés par les nazis, *« je ne savais pas »*. Joan Baez, qui était déjà dans les camps en octobre, pour que l'on n'oubile pas, dans les grand fracas de l'Iran, *de l'Afghanistan et de leurs séquelles*, le drame des Khmers. Qui peut le leur reprocher ?

Au fond, la seule critique que l'on puisse faire aux organisateurs, c'est de ne pas s'être mis en marche plus tôt : en 1979, lorsque l'ampleur du drame cambodgien était incontestable, ou même avant cela, pendant les trois années et demi de la terreur des Khmers rouges. Aujourd'hui ,la situation serait en voie d'amélioration (*le Monde* du 5 février). Mais la catastrophe n'est pas écartée, et les frontières du pays, à quelques exceptions près, restent hermétiques.

R.-P. PARINGAUX.

LA VISITE DE M. HENG SAMRIN EN U.R.S.S.

Moscou souhaite renforcer ses liens avec Phnom-Penh

La première partie de la visite en Union soviétique des dirigeants du régime de Phnom-Penh — reçus avec des honneurs exceptionnels — s'est achevée mercredi *6 février* par la signature d'une déclaration commune et de plusieurs accords, sur la livraison de marchandises en 1980, sur la coopération culturelle et scientifique, économique et technique, et sur l'octroi d'une assistance à la reconstruction. Le vocabulaire utilisé — *« atmosphère d'amitié fraternelle et d'identité absolue de vues »*, *« vaste soutien »* soviétique à la *« lutte »* du Kampuchéa contre les maoïstes, *« condamnation »* par Phnom-Penh des *« manigances »* occidentales et chinoises contre l'Afghanistan — montre l'importance que le Kremlin accorde à la présence de M. Heng Samrin.

Jusqu'à présent, le Cambodge, et dans une moindre mesure le Laos, sont restés des *« chasses gardées »* du Vietnam. Il est remarquable que treize mois se soient écoulés depuis son arrivée au pouvoir avant que M. Heng Samrin ne se rende à Moscou, et que l'URSS n'ait été autorisée que tardivement à ouvrir une ambassade à Phnom-Penh. Le Vietnam représente un cas exceptionnel au *sein du camp soviétique* : il possède sa propre zone d'influence qu'il n'entend pas se voir disputer, y compris par le Kremlin. Ce sont des conseillers vietnamiens qui contrôlent l'administration et l'armée khmère et laotienne, et, le mois dernier, les soldats de Phnom-Penh ont défilé dans des uniformes sortis des ateliers de l'intendance de Hanoï.

Au Vietnam même, les experts soviétiques et des pays de l'Est sont surveillés de près par leurs hôtes. Certains Soviétiques n'hésitent pas à se plaindre du manque de compréhension de Hanoï, ni à dire que la situation serait sans doute meilleure si leurs conseillers prenaient les choses en main. Des diplomates se sont récemment vu tenir des propos similaires à propos du Cambodge.

Il est significatif à ce propos *que les dépêches publiées par Tass* à l'occasion de la visite de M. Heng Samrin soient si discrètes sur le Vietnam, à peine mentionné dans les textes, alors qu'il est abondamment fait état de *« l'approfondissement des rapports multiformes »* entre Moscou et Phnom-Penh, de l' *« accentuation de l'interaction des deux pays dans l'arène internationale »*, voire de l' *« immense aide »* apportée par l'U.R.S.S. — P. de B.

● LA COREE DU NORD ET LA CORRE DU SUD ont rétabli le jeudi 7 février les communications téléphoniques directes entre les capitales des deux pays. Cette décision, destinée à améliorer le climat politique en vue d'une rencontre entre les chefs des deux gouvernements, fait suite à une entrevue, mercredi, *dans le village* frontalier de Panmunjom, entre des représentants du Nord et du Sud. Les liaisons téléphoniques entre Séoul et Pyonyang, établies en 1972, avaient été interrompues en août 1976. — *(U.P.I.)*



AFRIQUE

LES SUITES DE L'ATTAQUE DE GAFSA

Tunis et Tripoli saisissent simultanément la Ligue arabe

La Libye invoque « l'invasion française de la Tunisie »

Le secrétariat (ministère) libyen des affaires étrangères a demandé, mercredi 6 février, la réunion urgente de la Ligue arabe en vue d'examiner « l'affaire de l'invasion française de la Tunisie ». Tripoli a également demandé la convocation de l'Organisation de l'unité africaine, de la Conférence islamique et de l'Organisation des pays non alignés, a annoncé l'agence lybienne d'informations JANA. Ces démarches ont été rendues publiques quelques heures après que la Tunisie eut demandé la convocation de la Ligue arabe pour examiner « l'agression projetée, à l'instigation du régime libyen » contre Gafsa. D'autre part, un diplomate français à Tripoli a révélé que du matériel et des documents qui se trouvaient à l'ambassade de France « ont été transportés dans des camions vers une destination inconnue » après l'attaque des bâtiments. Il s'est refusé à préciser qui était responsable de cette action.

De notre correspondant

Tunis. — Le jour même où Tripoli faisait une démarche analogue, en invoquant *« l'invasion française de la Tunisie »*, Tunis a demandé, le mercredi 6 février, la réunion du conseil de la Ligue arabe afin d'examiner *« l'agression perpétrée, à l'instigation du régime libyen »* contre la ville de Gafsa. Cette décision n'est probablement pas sans rapport avec les entretiens que les émissaires du gouvernement tunisien ont eus, ces trois derniers jours, dans la plupart des capitales arabes et que les milieux politiques qualifient de *« positifs »*.

Dépassant le cadre de l'« agression » libyenne, les émissaires tunisiens auraient insisté auprès de leurs interlocuteurs sur les dangers que représente pour tous les pays membres de la Ligue la présence de ressortissants arabes de toutes nationalités dans des camps d'entraînement de terroristes en Libye. *« Ce qui est arrivé chez nous peut se produire demain chez vous »*, ont-ils pu affirmer en présentant un dossier assorti de preuves constituées non seulement par les déclarations des assaillants capturés, mais aussi par les documents dont certains étaient porteurs.

Les accusations contre le régime du colonel Kadhafi vont certainement être encore étayées après l'arrestation, mercredi, de M. Ahmed Mergheni, présenté comme *« le principal agent d'exécution »* de l'opération de Gafsa : âgé d'une quarantaine d'années, originaire de Médenine, dans le Sud-Ouest tunisien, il vivait depuis longtemps en Libye et était porteur d'un passeport libyen. Mis en cause par la plupart des membres du *commando* lors de leur interrogatoire, son rôle aurait été autant opérationnel que politique. Lors de son arrestation avec deux autres assaillants dans la région de Gabès, un membre de la garde nationale (gendarmerie) avait été tué.

Mais, plus que l'enquête policière qui se poursuit, ce sont les témoignages d'appui et de solidarité des *« pays frères et amis »* qui retiennent principalement l'attention des cercles politiques tunisiens : on s'étonne du silence qu'observe l'O.L.P. depuis le 27 janvier, mais on enregistre avec satisfaction les messages de plusieurs dirigeants arabes — dont le roi Khaled d'Arabie Saoudite. On se félicite, surtout, des résultats de la visite à Alger du ministre des affaires culturelles et de l'information, M. Fouad M'Bazza *(le Monde* du 6 février), visite qui *« a permis de dissiper les malentendus »*. Un communiqué du bureau politique du Parti socialiste destourien, réunie mercredi, a souligné *« la limpidité qui caractérise les relations tuniso-algériennes et le souci des responsables algériens de renforcer les rapports fraternels et de bon voisinage entre les deux pays frères et de rejeter tout ce qui est de nature à les troubler »*.

« La signification politique » qu'a tenu à donner M. Jean-Pierre Soisson, ministre français de la jeunesse, des sports et des loisirs, à la visite qu'il effectue à Tunis depuis mercredi, a également été fort appréciée : venu pour examiner diverses questions de coopération concernant son département, M. Soisson a déclaré : *« L'arrivée, dans les circonstances présentes, d'un membre du gouvernement français constitue une manifestation de l'appui que la France n'a cessé de porter à la Tunisie. Cette visite doit être considérée comme une preuve de l'amitié renouvelée entre nos deux pays. »*

Le dialogue avec l'opposition

Même s'ils la passent sous silence, les Tunisiens ne sont pas *non plus insensibles à la présence* dans leurs eaux de trois bâtiments deela VIe Flotte américaine qui viennent s'ajouter aux trois navires de guerre français croisant depuis une semaine *(le Monde* du 31 janvier) au large du golfe de Gabès. Les trois bâtiments américains, les escorteurs *Bowen* et *Capo-d'Anno* et le lance-missiles *Semes* ont jeté l'ancre *« pour quelques jours »*, mercredi, à La Goulette, avant-port de Tunis, après avoir effectué une escale de trois jours à Sfax, capitale du Sud tunisien. Les diplomates américains présentent ce geste comme *« une visite habituelle de navires entrant dans le cadre de la coopération et de l'amitié tuniso-américaine »*.

Sur le plan intérieur, le dialogue est désormais directement engagé entre le pouvoir et le ouvement d'opposition des démocrates *socialistes. Le président* Bourguiba reçoit, ce jeudi, son secrétaire général, M. Ahmed Mestiri, qui avait déjà rencontré lundi le chef du gouvernement, *M. Hedi Nouira. Le chef de l'Etat* a reçu, mercredi, M. Hassib Ben Ammar, directeur des journaux *Erray* et *Démocratie*, qui passait jusqu'ici pour refléter les vues du mouvement. M. Ben Ammar, qui est un proche parent de Mme Wassila Bourguiba, a déclaré qu'il avait présenté au président *« des propositions en vue de rassembler le peuple en un front national autour du leader de la nation dans le but de faire éclater les rêves de ceux qui veulent du mal à ce pays »*.

Ces deux audiences séparées accordées à vingt-quatre heures d'intervalle et le ton des précédentes déclarations de M. Mestiri *(le Monde* du 31 janvier) tranchent nettement avec les éditoriaux des journaux de M. Ben Ammar déclarant que *« des citoyens tunisiens se sont soulevés contre le pouvoir »* affirmation très mal accueillie dans les milieux gouvernementaux. Cette discordance témoigne des divergences profondes existant au sein du groupe et que l'on s'évertuait jusqu'ici, de part et d'autre, à cacher. En fait, ces désaccords ont surgi dès juin 1978 lorsque M. Mestiri avait pris l'initiative de constituer un parti (1) auquel *M. Ben Ammar* et quelques-uns de ses amis s'opposaient. Aujourd'hui, on peut se demander si *Erray* et *Démocratie* sont encore les porte-parole des démocrates-socialistes. Quoi qu'il en soit, depuis plusieurs mois déjà M. Mestiri et les membres du comité directeur du mouvement ont cessé toute collaboration à ces deux publications.

Dans une longue déclaration qu'il a *diffusée mercredi*, le Mouvement islamique a lui aussi condamné l'attaque de Gafsa. Il affirme : *« Le contexte politique et économique tunisien actuel a favorisé l'émergence de groupes incapables d'affirmer leur existence, ce qui les a contraints à émigrer et de se trouver à la merci de régimes ayant des visées sur notre pays. Ceci constitue à nos yeux une suite inévitable de l'inapplication de la législation islamique sur les plans tant politique, qu'économique ou social. L'intervention étrangère sous forme de « soutien logistique » à l'armée tunisienne est une ingérence grave. Si nous avons refusé l'intervention étrangère venant de la Libye, alors raison de plus de la refuser si elle provient de la France, des Etats-Unis ou de tout autre pays... »* Après cette prise de position, seuls de tous les opposants s'exprimant à l'intérieur, les syndicalistes se réclamant de l'ancienne direction emprisonnée après les émeutes *du 26 janvier* 1978, observent encore le silence sur l'attaque de Gafsa.

Tandis que les autorités libyennes continuent de procéder à des expulsions de travailleurs tunisiens, la radio de Tripoli couvre des pires injures les dirigeants de Tunis et de Paris. Aux dernières nouvelles « la Résistance populaire tunisienne » a abattu, dans le Sud, plusieurs avions français. *Un commentateur a mis en garde* la France dont l'intervention en Tunisie *« fera du Sahara le vaste cimetière de son armée »*, *« un nouveau Dien-Bien-Phu avec des milliers de cadavres de militaires exposés aux corbeaux et aux vautours »*. Un *« conseil des communautés chrétiennes en Jamahyria (Libye) »* aurait même déclaré que *« plutôt que de combattre le peuple tunisien l'armée française ferait mieux d'aller délivrer le tombeau du Christ en Palestine et le débarrasser de la souillure sioniste »*.

MICHEL DEURÉ.

(1) La constitution du parti n'a pas été autorisée.



Nuages sur l'« expérience sénégalaise »

(Suite de la première page.)

Enfin, en laissant entendre que les enseignants — qui forment le noyau dur d'opposition « marxiste » au régime — avaient tenté d'exploiter l'affaire, le gouvernement a acculé à la défensive leur *syndicat*, le Syndicat unifié et démocratique des enseignants (SUDES), lequel n'est autorisé que depuis 1976 et juge sans doute prématuré de s'exposer à une interdiction.

Bien que le calme ait été rétabli avant même la réouverture progressive des établissements scolaires, les événements ont eu, ici, l'effet d'une douche froide. Des commerçants ont même doublé ou triplé leurs marges bénéficiaires, manifestant ainsi leur manque de confiance dans l'avenir. *Tout en contrôlant* le jeu politique, le président Senghor *doit compter* avec une opposition extra-parlementaire qui s'insurge, notamment, contre la mauvaise gestion d'une bureaucratie pléthorique. L'ancien ministre, M. Mamadou Dia, marqué par ses quatorze ans de prison, nous assure qu'il constate un *« échec général »* ainsi que la *« fragilité »* et l'*« inconsistance »* du gouvernement.

L'analyse de l'opposition

Selon M. Mamadou Dia, *« il a suffi d'une explosion en province pour que Dakar soit dégarni. Le gouvernement a payé cher ses négligences. Quand l'autorité finit par céder, c'est toujours dangereux. Le régime senghorien défend, en fin de compte, l'intérêt d'une bourgeoisie nationale au détriment de celui des masses. C'est un choix qu'on aurait pu éviter dès le départ »*. Quant à M. Ndoye, secrétaire général du SUDES, il menace de recourir *« aux méthodes nécessaires, au cas où le gouvernement opterait pour des moyens illégaux »*.

Même s'il ne faut pas en sous-estimer le poids, cette opposition de gauche ne semble pas menacer directement un régime qui sait toujours se ménager de solides appuis en milieu rural. Quoique catholique, le président Senghor a toujours *su maintenir* d'étroits contacts avec les chefs religieux musulmans, et semble pouvoir compter sur la fidélité d'une armée disciplinée et choyée. Usé par l'épreuve qu'il a subie, M. Mamadou Dia ne paraît pas pouvoir assumer le rôle d'éventuel recours, en cas de crise, lors d'une succession qui approche, *puisque M.* Senghor, au pouvoir depuis l'indépendance et certes en bonne santé, est âgé de soixante-quatorze ans. Même s'il conserve une audience populaire, M. Mamadou Dia n'a pas réussi à rassembler autour de lui une opposition fragmentée et paraît avoir perdu son influence sur les intellectuels, dont le rôle n'est pas négligeable dans le contexte sénégalais.

M. Senghor a su exploiter les divisions de ses adversaires, tout en mettant en place certains garde-fous politiques : libéralisation du régime, sanctionnée, notamment, par la participation de trois partis aux élections législatives de 1978, renforcement de la *position de M. Abou Diouf*, premier ministre depuis dix ans, successeur désigné par la révision constitutionnelle de 1976, et à qui le chef de l'Etat confie plus que par le passé la responsabilité des affaires.

En fait, alors que les progrès de l'intégrisme islamique demeurent encore difficiles à mesurer, c'est sur le plan économique que pourrait *se jouer*, à plus long terme, l'équilibre du Sénégal et de ses cinq millions d'habitants. Dans ce Sahel occidental, condamné à des cultures annuelles souvent extensives — l'arachide, le mil, le coton — le déficit alimentaire est chronique et les efforts successifs de diversification n'ont jamais *vraiment abouti. Le Sénégal* importe les deux tiers de sa consommation de riz et sa balance des paiements est déficitaire, en dépit des progrès du tourisme (deux cent cinquante mille visiteurs par an) et de la pêche (300 000 tonnes à 400 000 tonnes de prises).

Neuf années de sécheresse

Cette année, dans le secteur-clé de l'arachide, premier produit à l'exportation, la commercialisation a pris du retard. Fin 1979, une récolte médiocre — *850 000 tonnes* contre un *million* les bonnes années — s'est expliquée par l'absence de pluies et une maigre distribution d'engrais. L'endettement paysan est évalué aux deux tiers de la récolte globale. La corruption de l'organisme d'Etat chargé de commercialiser cette denrée ne contribue qu'à *creuser le fossé entre* le paysan et l'administration : une trentaine de ses fonctionnaires ont été arrêtés pour des détournements pratiqués en trichant sur les pesées et qui atteignaient le montant d'un milliard de francs C.F.A.

Le pays doit faire face à des difficultés sur lesquelles il n'a *pas de prise. Sa facture* pétrolière augmentera de 50 % en 1980 par rapport à l'année précédente. Seul le cours du phosphate, dont il est gros producteur, se maintient ; le grand projet d'aménagement du fleuve Sénégal — deux barrages et l'irrigation de 220 000 hectares de terres nécessitera un considérable effort de *financement extérieur* et des bras qui font défaut sur place. L'exploitation d'un gisement de minerai de fer oxydé — on parle de 350 millions de tonnes de minerai — demande encore quelques années d'études. Entre-temps, *sur le fleuve Sénégal*, les mandats envoyés par les émigrés en France constituent une injection monétaire de 4 milliards de francs C.F.A.

Le président Senghor souligne qu'en dépit de ces obstacles, des progrès ont été réalisés. *« La détérioration des termes de l'échange,* nous explique-t-il, *s'est accentuée. Elle a été, dans la période de 1952 à 1972, de 2,5 % par an et, de 1974 à 1979, de 10 %. Notre pétrole — un million de tonnes importées — nous coûtera cette année 40 milliards de francs C.F.A., soit le tiers de notre budget d'investissement et de fonctionnement. De 1960 à 1978, nous avons connu neuf années de sécheresse au cours desquelles nous avons perdu soit le tiers, soit les deux tiers de notre récolte. »*

« Malgré cela, poursuit-il, *le revenu par tête d'habitant est passé de 160 dollars à 420 dollars pendant cette période ; nous avons multiplié par trois le nombre des emplois salariés ; nos rendements agricoles sont passés, en cultures irriguées, de 5 quintaux à l'hectare à 40 quintaux, avec des pointes à 80 quintaux ; les investissements français, qui représentaient 85 % du total en 1965, ne forment plus que de 50 % à 55 % de l'ensemble aujourd'hui ; les routes goudronnées sont passées de 900 kilomètres à 3 000 kilomètres ; l'industrie représente 28 % du produit intérieur brut en 1978 contre 18 % en 1960 ; les emplois salariés ont été multipliés par trois ; quant à la scolarisation, elle est quatre fois plus importante dans le primaire, dix fois plus dans le secondaire, treize fois plus dans le supérieur et le nombre des bacheliers a été multiplié par quinze. »*

Que peut signifier, en fait, un revenu annuel moyen *per capita* de 1 500 francs ? Ne cache-t-il pas, comme c'est souvent le cas dans le tiers-monde, de sensibles écarts de revenus ? Victimes de l'*administration*, le petit cultivateur d'arachide, déjà aux prises avec une terre ingrate, n'a-t-il pas le sentiment croissant que certains s'offrent du bon temps à Dakar à la sueur de son front ? M. Senghor lui-même a encore préconisé, le 29 janvier, une réorganisation du secteur commercial *« pléthorique et inorganisé »* et réclamé une réduction des importations, *afin de limiter un déficit* commercial chronique et tenter de remplir ainsi les caisses vides de l'Etat.

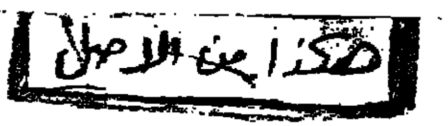
Le Sénégal est devenu un sujet d'inquiétude, y compris à Paris, où l'on mesure toute son importance stratégique et où l'on redoute un échec économique. Alors que l'opposition parle de *« dictature molle »*, le président Senghor donne l'impression de vouloir abandonner à d'autres la gestion des affaires courantes afin de pouvoir consacrer plus de temps à la *« révolution culturelle »* qu'il préconise. *Son attachement* à la *« démocratisation »* d'un pays de vieille tradition administrative et universitaire ne l'empêche pas d'accuser l'opposition extra-parlementaire, ce qu'il a fait le 26 janvier, de *« manipuler »* élèves *et étudiants et, donc, de la menacer* des tribunaux. Assez exceptionnel au sud du Sahara, le degré de liberté dont bénéficient les Sénégalais semble menacé *surtout* par la mauvaise gestion d'une économie pauvrement dotée, ce qui ne peut *simplifier* l'équation posée par une difficile succession.

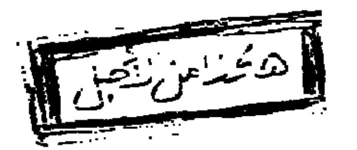
JEAN-CLAUDE POMONTI.

Maroc

- LE ROI HASSAN II EN VISITE EN ARABIE SAOUDITE. — Le souverain a quitté Marrakech jeudi 7 février, à destination de Djeddah, pour une visite de quelques jours, accompagné du prince héritier Sidi Mohamed et de plusieurs personnalités. Il est probable qu'il visitera également quelques pays du Golfe. Avant son départ, le monarque a promu au grade de général le colonel-major Ahmed Dlimi, quarante-neuf ans, directeur de ses aides de camp. — *(A.F.P., A.P.)*







PROCHE-ORIENT

Iran

Le président Bani Sadr obtient la libération du ministre incarcéré à la demande des « étudiants islamiques »

De notre envoyé spécial

Téhéran. — L'élection d'un président de la République à une forte majorité, son investiture par l'imam Khomeiny, les appels répétés de celui-ci à l'unité autour du chef de l'Etat, n'ont apparemment pas servi à grand-chose. Les multiples « centres du pouvoir » continuent à fonctionner et se combattent les uns les autres. Les événements de ces dernières quarante-huit heures permettent d'illustrer le propos.

Un ministre en exercice, M. Nasser Minachi, est arrêté en pleine nuit, deux heures après que les « étudiants islamiques » l'aient accusé « *d'intelligence avec l'ennemi* ». Le procureur général de la République annonce le lendemain, mercredi 6 février, qu'il n'a pas délivré de mandat d'arrêt et « *ignore* » pourquoi et comment M. Minachi a été incarcéré à la prison d'Evin.

Les « étudiants islamiques » avaient bien lu, mardi soir devant les caméras de la télévision, les documents puisés dans les archives de l'ambassade américaine qui incriminaient, selon eux, le ministre de l'information, mais, contrairement à leurs habitudes, ils ont refusé cette fois-ci de livrer à la presse la photocopie de ces documents. Le procureur général, lui non plus, n'avait pas reçu mercredi soir la moindre pièce à conviction.

L'agence officielle Pars, qui fonctionnait sous la supervision de M. Minachi, a diffusé une longue déclaration de celui-ci, recueillie vraisemblablement quelques minutes avant son arrestation. Le ministre se défend contre des accusations dont il n'a eu connaissance que parce qu'il avait eu la « chance » de se trouver devant son poste de télévision. Il proteste de sa bonne foi, évoquant son passé de résistant au régime du chah. Ancien membre d'un comité iranien pour la défense des droits de l'homme, il admet avoir eu des contacts avec des membres du Congrès et de l'ambassade américaine à Téhéran, mais, précise-t-il, il n'avait pas pour autant « *pactisé avec l'ennemi* ». Ses conversations politiques avant et après la révolution, soutient-il encore, avaient été conduites avec la connaissance des membres du « clergé militant ». Le climat des relations irano-américaines à l'époque n'étant pas celui prévalant aujourd'hui, fait-il remarquer, on ne peut pas lui reprocher des contacts qu'il a eus avec les représentants des Etats-Unis. Les rapports élogieux établis par ces derniers sur son compte ne reflétaient que leurs propres opinions « *fausses ou déformées* », assure M. Minachi. Ils ne peuvent donc servir à l'incriminer. « *Est-ce équitable qu'un homme comme moi, qui a consacré sa vie à l'islam et à la lutte contre le régime du chah, soit ainsi diffamé ?* », se plaint le ministre en concluant sa longue déclaration, reproduite par la presse.

M. Mehdi Bazargan, membre du conseil de la révolution et ami politique de M. Minachi, s'indigne : « *Ces messieurs* (les « étudiants islamiques »), déclare-t-il au quotidien *Keyhan*, *agissent contre la révolution, contre l'islam, contre l'imam.* » L'ancien premier ministre demande que l'on donne à M. Minachi tout autant qu'à M. Amir Entezam, l'ancien ambassadeur à Stockholm, également détenu pour « *intelligence avec l'ennemi* », la possibilité de se défendre publiquement.

Le président de la République, pour sa part, a exigé mercredi soir du Conseil de la révolution qu'il ordonne la libération de M. Minachi, peu avant l'aube, ce jeudi, un groupe de miliciens autre que celui qui avait opéré l'arrestation, s'est donc présenté à la prison d'Evin et a raccompagné M. Minachi chez lui. Auparavant, M. Bani Sadr avait condamné vigoureusement l'« *acte tyrannique* » de « *ces gamins* ». « *Comment serait-il possible de gouverner un pays alors qu'un groupe, qui se fait appeler « étudiants islamiques fidèles à la ligne de l'iman » (...) prétend entretenir un Etat au sein de l'Etat* », s'est-il exclamé, mettant en garde le pays contre l' « *anarchie* » persistante.

Les « gamins », eux, conservent leur sang-froid. Ils ont pris leur parti de ne pas répondre aux « injures ». On pourrait même croire, à lire leurs divers communiqués et déclarations, qu'ils ignorent qu'un président de la République a été élu. M. Bani Sadr, de toute évidence, n'a pas leurs faveurs. Il fait partie, à leurs yeux, de ceux qui cherchent un « compromis » avec les Etats-Unis, et ce n'est sans doute pas l'argumentation développée mercredi dans le journal du président, *Inqilab Islami*, en faveur du « compromis révolutionnaire » qui les convaincra.

La révolution permanente

Malgré leur isolement grandissant, les « étudiants islamiques » continuent à bénéficier de soutiens politiques ou occultes. Ils font figure, dans une partie de l'opinion, de défenseurs de la pureté révolutionnaire. Les partis de gauche, à l'exception des formations maoïstes, voient en eux le fer de lance de leur propre combat anti-américain. Les « étudiants » tirent profit, en outre, de l'indulgence que leur témoigne une partie du clergé et de la complaisance de la radio-télévision. A une exception près, celle-ci leur a assuré, jusqu'à présent, le libre accès aux ondes, notamment pour dénoncer des hommes politiques, tout en refusant à ces derniers les moyens de se défendre.

Cette discrimination s'explique par la présence à la tête de l'organisme étatique du « hodjatoleslam » Khoyeni, le protecteur attitré des étudiants, et qui leur sert d'agent de liaison avec l'imam Khomeiny. Tenu pour responsable du « sabotage » de la télévision, qui n'avait pas filmé convenablement la cérémonie d'investiture de M. Bani Sadr, le dignitaire avait anoncé, mardi, qu'il « *abandonnait ses fonctions* ». On apprenait cependant, le lendemain, qu'il n'avait renoncé, en réalité, qu'à son titre de « *représentant spécial de l'imam* », gardant sa place au sein du conseil supérieur de la radio-télévision. Il en a profité pour censurer, mercredi, les déclarations du président de la République contre les étudiants, tout autant que la lettre de protestation que lui avait adressée le « bureau de coordination » du chef de l'Etat. Le hodjatoleslam Khoyeni y est accusé de mentir quand il affirme ne pas avoir été informé à l'avance que M. Bani Sadr prêterait serment devant l'imam.

Le président est décidé à mettre un terme à l' « anarchie ». En compagnie des autres membres du Conseil de la révolution, il se rend, ce jeudi, au chevet de l'imam Khomeiny pour lui demander, dans la pratique, les pleins pouvoirs. Le Conseil de la révolution, en effet, refuse, en se fondant sur la Constitution, de lui céder ses prérogatives ou, comme cela a été envisagé, de se saborder avant les élections législatives fixées au 7 mars (et non le 8 mars, comme nous l'avons annoncé par erreur).

La décision de l'imam devrait permettre de déterminer s'il souhaite vraiment la suppression des divers « centres du pouvoir » ou, au contraire, s'il est partisan, sinon l'inspirateur, de la « révolution permanente » entretenue par les « étudiants islamiques » et leurs alliés.

ÉRIC ROULEAU.

« ON PEUT DIRE QUE NOTRE PAYS EST LA PRISON DU CHAH », déclare le ministre panaméen des affaires étrangères

Panama *(Reuter)*. — M. Carlos Ozores, ministre des affaires étrangères du Panama, a déclaré mercredi 6 février que le chah ne pouvait pas quitter le territoire panaméen.

M. Ozores avait été prié de confirmer des informations en provenance de Téhéran selon lesquelles l'ancien souverain avait été arrêté le mois dernier puis libéré sous caution à condition qu'il ne quitte pas le Panama (*le Monde* des 24 et 25 janviers).

M. Ozores a déclaré « *ignorer* » si le chah était en liberté sous caution. « *Pour des raisons pratiques*, a-t-il dit au correspondant de l'agence Reuter, *le chah peut se déplacer librement à l'intérieur du territoire panaméen, mais sous la garde constante de la garde nationale. Il est donc possible de dire que Panama est sa prison s'il est possible d'appeler notre pays une prison. C'est catégorique, il ne peut pas quitter le territoire panaméen.* »

Quelques heures auparavant, à Téhéran, un porte-parole du ministère des affaires étrangères iranien avait annoncé que le Panama avait accordé soixante jours à l'Iran pour lui fournir les documents justifiant la demande d'extradition du chah.



Liban

L'annonce du retrait des troupes syriennes de Beyrouth

Une relève par l'armée libanaise paraît difficile

De notre correspondant

Beyrouth. — Le gouvernement libanais a confié à l'armée nationale la tâche de combler tout vide dans le système de sécurité à Beyrouth après le retrait des troupes syriennes qui serait prévu pour le lundi 11 février. Rien n'est cependant réglé, les alliés de la Syrie au sein du Mouvement national (progressiste) n'ayant pas encore accepté le déploiement de l'armée dans leur secteur.

Bien que le gouvernement semble plus ferme que d'habitude dans sa résolution, le problème reste donc posé de savoir s'il lui sera possible de passer aux actes, ses décisions étant souvent restées lettre morte par le passé.

C'est mardi que le mouvement national allié à la Syrie et à la résistance palestinienne avait annoncé dans un communiqué son refus de voir les forces syriennes remplacées par l'armée libanaise, tout en soulignant qu'il était prêt à coopérer avec les forces de sécurité intérieure pour la sauvegarde et le fonctionnement des institutions publiques. Cette prise de position officielle n'empêche pas le principal leader progressiste, M. Walid Joumblatt, d'être favorable à la prise en charge des secteurs pro-progressistes par l'Etat, donc nécessairement par l'armée. Le Baas pro-irakien est encore plus ouvertement de cet avis, tandis que les organisations communistes, le P.P.S. (parti populaire syrien) et le Baas pro-syrien le plus proche de Damas au sein du mouvement, y sont les plus hostiles. Les politiciens musulmans traditionnels, aussi bien sunnites que chiites, se sont clairement prononcés pour le déploiement de l'armée et des forces de sécurité à Beyrouth-Ouest. Le Front libanais (chrétien) se contente habilement de multiplier les appels à l'Islam en vue de l'entente nationale et appuie fermement le recours à l'armée.

Conscient de ces réalités, et de sa position délicate au sein de l'Islam libanais qui tolère de plus en plus mal son pouvoir de facto, le FATH paraît enclin à se montrer prudent.

M. Arafat a exprimé habilement ses réticences en déclarant en Arabie Saoudite : « *Le retrait syrien annoncé entraînera pour les Palestiniens de nouveaux déploiements et des prises en main (...) il leur impose des charges additionnelles ou le risque d'une attaque israélienne au Liban-Sud (...) la décision de la Syrie constitue une surprise, intervient à un moment critique* »

LUCIEN GEORGE.

JÉRUSALEM : vigilance sans alarmisme...

De notre correspondant

Jérusalem. — Les Israéliens sont dans l'expectative. « *Vigilance* » : c'est le mot qui revient le plus souvent dans les commentaires de la presse et des milieux politiques à Jérusalem pour résumer leur attitude à propos du retrait des forces syriennes de Beyrouth. Pour le moment, les dirigeants israéliens ne semblent pas vouloir exagérer les risques d'une aggravation de la situation, alors qu'en d'autres occasions, dans le passé, ils ont été souvent prompts à tenir des propos alarmistes et à adresser de sévères mises en garde — la dernière en date remontant au 14 janvier — au gouvernement de Damas.

L'armée israélienne cependant tient compte des événements au Liban. A la fin de la semaine dernière, tandis que les troupes syriennes commençaient leur redéploiement, le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, a déclaré dans une interview télévisée que les « *dispositions nécessaires* » avaient été prises à la frontière libanaise.

Les experts militaires et politiques israéliens reprennent les analyses récemment faites à Washington : selon un projet qui aurait été élaboré entre Damas et Moscou, lors du dernier voyage de M. Gromyko en Syrie, le retrait syrien aurait pour but de provoquer une nouvelle crise grave au Liban afin de détourner l'attention internationale après l'intervention soviétique en Afghanistan. Accessoirement, cette opération pourrait avoir pour effet de créer des difficultés dans les relations israélo-égyptiennes au moment de la « normalisation ». Ce jeudi 7 février, la presse israélienne a relevé les propos du secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, qui a déclaré qu'il y aurait des risques de tension entre Israël et la Syrie au cas où les combats reprendraient à Beyrouth et dans le reste du Liban, après le retrait des forces de Damas. Au cas où les milices chrétiennes à Beyrouth et dans le sud du Liban seraient à nouveau menacées, il apparaît, en effet, qu'Israël devrait renouveler son engagement à leur égard, comme il l'avait fait lors des affrontements avec les troupes syriennes à Beyrouth. De toute manière, une recrudescence de la tension au Sud-Liban amènerait l'armée israélienne à renforcer son assistance aux troupes du commandant Haddad dans les enclaves chrétiennes, le long de la frontière.

FRANCIS CORNU.

DIPLOMATIE

LES SUITES DU SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Les réactions en France

Le P.C.F. dénonce l'« allégeance » de MM. Giscard d'Estaing et Schmidt à l'égard de M. Carter

Le bureau politique du parti communiste a publié, le mercredi 6 février, une déclaration dans laquelle il affirme que la position commune adoptée par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, le 5 février, au sujet de la situation internationale ; témoigne de l' « alignement » du premier sur le second « *et de leur allégeance commune à Carter et à la politique de l'impérialisme américain* ». Le P.C.F. voit les marques de cette « *allégeance* » dans les passages de la déclaration franco-allemande concernant l'intervention soviétique en Afghanistan et affirmant la détermination des deux pays d'honorer les engagements du pacte atlantique.

« *En même temps*, poursuit le bureau politique, *Schmidt et Giscard revendiquent le rôle de gendarmes européens préoccupés de garantir « les équilibres fondamentaux » sur notre continent (...). Au plan militaire, le gouvernement français approuve par ce biais les décisions de l'OTAN prévoyant l'implantation de nouvelles fusées américaines en Europe et la possibilité pour la R.F.A. d'accéder à l'arme nucléaire.* »

Le P.C.F. dénonce « *le caractère fallacieux et politicien des affirmations de soutien au mouvement des non-alignés* » contenues dans la déclaration franco-allemande. Il estime que M. Giscard d'Estaing « *renonce de fait à faire jouer à la France le rôle original qu'elle peut et devrait jouer en faveur de la détente, du désarmement, de la sécurité européenne* ». Citant une déclaration de M. Schmidt selon laquelle « *la France et la R.F.A. ont coordonné leur politique étrangère à un point qu'il est très rare de trouver entre Etats autonomes* », le bureau politique affirme : « *On va ainsi jusqu'à substituer à la notion d'indépendance celle d'autonomie. C'est à se demander si Helmut Schmidt n'en vient pas à considérer la France comme un futur Land de la Bundesrepublik. Voilà où conduisent les abandons répétés de souveraineté du pouvoir giscardien.* »

Le P.C.F. estime que « *le rapport des forces prévalant dans le monde et les contradictions d'intérêts de l'impérialisme* » expliquent que la déclaration franco-allemande ne fasse « *aucune référence (...) au projet de boycottage des Jeux olympiques de Moscou ou à des mesures de rétorsion économique à l'égard de l'U.R.S.S.* ».

Le bureau politique affirme enfin : « *Dans notre pays, toutes les forces de droite expriment leur soutien à cette politique d'abandon de Giscard d'Estaing. Force est de constater que François Mitterrand, au nom du parti socialiste, a adopté la même attitude de soutien en portant un jugement positif sur la déclaration franco-allemande.* »

[N.D.L.R. : « le Monde » a publié dans ses éditions du 7 février les premières réactions du premier secrétaire du P.S. après la rencontre franco-allemande.]

M. MITTERRAND : la politique française rase les murs.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a déclaré, le mercredi 6 février, à Metz, qu'il « *jugerait la politique conduite par le président de la République quand il saurait quelle déclaration est la bonne parmi toutes celles faites par les responsables français depuis un mois* ».

M. Mitterrand a estimé que « *l'expression la plus appropriée est de dire que la politique française rase les murs, épouse le terrain, en tentant d'apaiser le vent lorsqu'il souffle trop fort de l'Est et de coller lorsqu'il vient de l'Ouest* ».

Illustrant ces propos, le premier secrétaire du P.S. a fait état du récent accord franco-allemand, qui comporte, selon lui, « *des données importantes mais évidentes* », puis des « *confidences faites peu après par M. Giscard d'Estaing, qui ont réduit considérablement la portée d'une déclaration qui n'en avait pas beaucoup sur le plan international* ».

Selon M. Mitterrand, « *il ne fallait pas attendre si longtemps pour rappeler de simples principes de droit* ».

M. MAUROY : une réponse européenne adaptée.

M. Pierre Mauroy, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a « *salué* », mercredi 6 février, au micro d'Antenne 2, la déclaration clôturant le sommet franco-allemand, comme « *une réponse européenne adaptée, avec ce qu'il convient de fermeté et d'ouverture* ». M. Mauroy a ajouté : « *Jusqu'alors, la politique française était floue et ambiguë (...). C'est un accord qui souligne la spécificité européenne à un moment où celle-ci était indispensable (...). Il appartient maintenant aux Soviétiques de répondre.* » Le maire de Lille a demandé qu'un « *grand débat* » soit ouvert au Parlement et s'est déclaré contre le boycottage des Jeux de Moscou afin « *de ne pas détruire le symbole de paix* » qu'ils représentent.

LE M.R.G. : absence de continuité.

Le bureau national du M.R.G. a publié, le mercredi 6 février, un texte dénonçant « *l'absence de toute continuité dans la politique étrangère française* ». Le bureau national du M.R.G. a en effet estimé que la déclaration signée mardi par MM. Giscard d'Estaing et Schmidt « *n'apporte rien de nouveau et se caractérise par son manque d'originalité* ». « *Une grande politique française et européenne*, ajoute le M.R.G., *devrait consister, avec l'appui des pays du tiers-monde, à dénoncer toute agression en quelque continent que ce soit ; une telle politique doit provoquer les rencontres nécessaires pour mettre fin à la course aux armements, ainsi qu'au sous-développement, et jeter les bases non seulement de la détente, mais aussi de la coopération internationale.* »

● *M. Gilbert Grandval* (Union gaulliste pour la démocratie) : « *La déclaration franco-allemande met un terme à l'apparente hésitation, depuis plusieurs semaines, du président de la République et du chancelier fédéral allemand face à l'occupation de l'Afghanistan par l'armée soviétique.* »

M. LECANUET : l'U.R.S.S. applique la tactique du boa.

(De notre correspondant.)

Carcassonne. — M. Jean Lecanuet a présidé, mardi 5 février, à Carcassonne, les assises départementales de l'U.D.F. Il a déclaré au cours d'une conférence de presse : « *On ne sait pas quels sont les objectifs de l'U.R.S.S., mais, à mes yeux, elle applique la tactique du boa. Elle vient d'avaler l'Afghanistan et elle va maintenant se reposer en attendant l'occasion. Il ne faut donc pas que la jungle s'endorme.* » Le président de l'U.D.F. s'est félicité des résultats du sommet franco-allemand et a fait état de la nécessité pour la France de réaffirmer « *son appartenance à l'alliance atlantique. Mais*, a-t-il ajouté, *nous ne voulons pas être pour autant sous l'influence des Etats-Unis* ».

M. BARIANI (rad.) : profonde satisfaction.

M. Didier Bariani, président du parti radical, a publié mercredi 6 février une déclaration dans laquelle il exprime la « *profonde satisfaction* » de son parti après le sommet franco-allemand. Il affirme : « *Dès le début de la crise, notre parti avait exprimé son inquiétude de voir qu'il n'y avait pas d'expression européenne vécue. Le désir qu'il ressent maintenant, c'est que l'Europe ait une existence politique étendue aux problèmes de sécurité.* » « *Je conçois parfaitement*, ajoute M. Bariani, *que M. Giscard d'Estaing ne veuille pas pratiquer le suivisme atlantiste. Il est tout à fait respectable de nourrir l'ambition que la France ne soit pas un partenaire sans relief (...). Il n'en reste pas moins que nous ne pouvons pas nous en sortir seuls, que la solidarité occidentale doit être vécue et qu'elle n'est pas contradictoire avec un rôle spécifique de la France.* »

Moscou critique Bonn mais ménage Paris

(Suite de la première page.)

Les gouvernements français et allemand se sont bien gardé d'analyser la situation sous tous ses aspects, c'est-à-dire en tenant compte aussi de la menace qui pesait sur la République démocratique afghane, ajoute l'agence soviétique.

Tout ceci est le résultat de manœuvres américaines : « *Ceux qui cèdent à la pression sans scrupule et effrontée des milieux agressifs des Etats-Unis, ne favorisent pas seulement le processus* (d'aggravation de la tension), *mais ils mettent en péril la détente, cet acquis pacifique de tous les peuples européens* ». Les premiers visés par cette attaque *semblent être les Allemands de* l'Ouest. En effet, les *Izvestia* prennent soin de distinguer la position française et de chercher « *certaines nuances* » dans « *l'interprétation* » du communiqué commun donnée par M. Giscard d'Estaing.

« *Paris est attaché à la politique de la détente et de la paix*, écrit le journal du gouvernement soviétique. *Il ne veut pas d'aggravation de la tension dans les relations internationales, et il tient à sa politique d'indépendance.* » Ce coup de chapeau est suivi d'une exhortation qui a valeur d'avertissement : « *Les larges milieux de l'opinion publique française sont particulièrement sensibles à l'indépendance de la politique extérieure de leur pays et toute mesure que les observateurs pourraient qualifier de « tournant de l'Elysée vers la Maison Blanche », ne provoquerait sûrement pas de réaction positive dans le pays.* »

Ainsi s'exprime une nouvelle fois la crainte soviétique, aussi vieille que le septennat de M. Giscard d'Estaing, de voir la France s'aligner *sur l'OTAN, voire réintégrer l'organisation* militaire de l'alliance. Les *Izvestia* soulignent d'ailleurs que *Paris et Bonn se sont mis d'accord « sur la fabrication en commun d'un nouveau char qui équipera les deux armées »*.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'Europe occidentale n'est *pas au premier rang des préoccupations* soviétiques. La « règle » voulant que l'U.R.S.S. cherche d'autant plus à améliorer ses rapports avec les Européens que ses relations avec Washington sont mauvaises, ne se vérifie pas en l'occurrence.

Cette relative indifférence soviétique à l'égard des Européens s'est manifestée par l'annulation de plusieurs visites ministérielles et de plusieurs *réunions* intergouvernementales (1). Et les Soviétiques ne paraissent toujours pas pressés de *fixer la date de la visite que le chancelier* Schmidt espérait faire à Moscou au début du printemps ; le Kremlin a d'autres priorités comme *le montrent les allées et venues de* M. Gromyko : resserrer les rangs de ses alliés socialistes et chercher à regagner *le terrain perdu dans le tiers-*monde. D'autre part, la situation en Europe elle-même n'est pas très favorable à une offensive diplomatique soviétique. Après tout, le climat international avait déjà été empoisonné avant même l'intervention soviétique en Afghanisan par la décision des Européens d'accepter le déploiement sur le continent de fusées américaines à moyenne portée. Les Soviétiques ne se font pas faute de le rappeler à toutes occasions.

*De plus, l'Union soviétique a sous-*estimé la fonction de « *révélateur* » de l'affaire afghane, le réflexe de solidarité des Européens avec les Etats-Unis, la prise de conscience de la gravité de la situation, encore renforcée par les sanctions prises contre l'académiciens Sakharov.

Bien qu'il se garde de toute critique directe à l'égard de tel ou tel gouvernement ouest-européen, un commentaire de l'agence Tass sur la conception soviétique de la détente montre parfaitement la profondeur *des divergences est-ouest*. L'auteur, collaborateur de la section d'information internationale du comité central, *s'en prend au « caractère indivisible de la détente »*, idée chère au président de la République française. *Cette thèse apparaît « tirée par les cheveux*, écrit-il, *car elle suppose l'engagement de l'U.R.S.S. de s'abstenir d'appuyer les mouvements de libération nationale et, qui plus est, de réagir à toute crise provoquée par l'Occident, même si celle-ci apparaît le long des frontières de l'U.R.S.S., mettant en péril sa sécurité* ».

Or Moscou a plus d'une fois déclaré que la détente ne signifiait nullement « *l'arrêt de la lutte des classes à l'échelle mondiale* ". Dans les années 70, « *nos partenaires occidentaux* » sont intervenus dans le tiers-monde pour maintenir au pouvoir des régimes réactionnaires. « *Malgré tout, le processus de la détente se poursuivait et c'est en Europe que ses résultats ont été les plus importants.* » Conclusion : dans une situation symétrique, le même principe doit s'appliquer : « *par conséquent, les événements d'Afghanistan ne peuvent et ne doivent en aucune façon mettre en cause les destinées de la détnte en Europe* ».

DANIEL VERNET.

(1) La réunion de la « petite commission » de coopération franco-soviétique a cependant été maintenue pour les 12 et 13 février.

A la veille de la visite du ministre français des affaires étrangères

LA FINLANDE MET L'ACCENT SUR L'APPLICATION D'UN STRICT NEUTRALISME

M. Jean François-Poncet fera une visite officielle à Helsinki les 13 et 14 février, à l'invitation de M. Paavo Vaerynen, ministre finlandais des affaires étrangères. Leurs entretiens porteront sur la situation internationale et la sécurité en Europe. Cette visite préparera celle que M. Giscard d'Estaing fera cette année en Finlande, sans doute au début de juin. M. François-Poncet sera reçu par le président Kekkonen.

(De notre correspondant.)

Helsinki. — Face à la situation créée par les événements d'Afghanistan, les responsables de la politique étrangère de la Finlande gardent la tête froide. Bien que perplexes sur les visées soviétiques, ils s'efforcent de tranquilliser l'opinion, encline à établir des parallèles entre la Finlande et l'Afghanistan qui ont chacun une frontière commune et un pacte d'amitié avec l'U.R.S.S. L'optimisme est de rigueur dans les milieux officiels quant aux perspectives de la détente en Europe.

Ce pays, fortement attaché à la cause de la coopération et du désarmement, est convaincu que la poursuite de la détente est possible en Europe, malgré la détérioration des relations entre les super-puissances. Cette confiance explique, plus que des considérations de géopolitique, la retenue dont Helsinki a fait preuve ces derniers temps. Il serait abusif de dire que la Finlande a tremblé quand les chars russes ont déferlé sur l'Afghanistan. Ce calme indique une évolution des esprits, bien que les événements d'Afghanistan ne soient pas comparables, par leur impact psychologique, à ceux de Tchécoslovaquie, qui avaient suscité ici de vifs remous. Interrogés sur les conséquences éventuelles de la tension sur les relations finno-soviétiques, les officiels répondent que ces relations ont atteint un niveau tel qu'elles ne sont plus sujettes aux variations de la politique internationale. L'attachement de la Finlande à la détente européenne s'explique néanmoins par le fait que l'évolution des relations finno-soviétiques est en grande partie déterminée par l'évolution du climat politique en Europe.

C'est pourquoi Helsinki ne souhaite pas voir l'Europe entraînée dans la crise américano-soviétique.

En s'abstenant à l'ONU, la Finlande a fait valoir sa volonté de rester à l'écart des grandes puissances. L'opinion a généralement approuvé cette position, bien que certains aient fait remarquer que le ministère des affaires étrangères n'avait pas toujours été conséquent dans le respect de cette règle. L'accent mis sur le désir de rester à l'écart des conflits des grandes puissances marque un retour provisoire au strict neutralisme, alors que les autorités préfèrent généralement mettre l'accent sur le caractère « actif » de la neutralité. Ce repli rejoint les thèses de la droite qui voit en la neutralité absolue un moyen de freiner tout resserrement des relations à l'Est. Ce retour vers des positions plus effacées reflète l'embarras des Finlandais de définir une position cohérente qui bénéficie à la fois de la confiance de Moscou et de la crédibilité occidentale.

PAUL PARANT.

● *Les représentants de quatre-vingt-huit pays* sont réunis depuis le 4 février à Genève, afin de réviser la convention de Paris qui régit les relations internationales dans le domaine des brevets, des marques et des appellations d'origine. Cette conférence, organisée par l'Organisation mondiale de la propriété industrielle (O.M.P.I.), doit durer un mois.

AU COURS DE SA VISITE A BELGRADE

« La détente ne saurait être une illusion pour les faibles ou un dérisoire alibi pour les plus forts »

déclare M. Jean François-Poncet

De notre correspondant

Belgrade. — Dès son arrivée à Belgrade, où il a été accueilli par son homologue yougoslave, M. Josip Vrhovetz, M. Jean François-Poncet s'est rendu au ministère des affaires étrangères où il a eu un premier entretien de deux heures avec son hôte. Cet entretien s'est déroulé dans un « *esprit d'amitié et de respect mutuel* ». Il a porté sur les événements d'Afghanistan et leurs répercussions sur la détente en Europe, sur les problèmes méditerranéens et le rôle des pays non alignés dans les circonstances présentes.

Les deux ministres ont constaté au cours de leur échange de vues une « *très grande analogie* » de leurs préoccupations et de leurs analyses

Les deux pays sont favorables à la poursuite de la détente, bien qu'il soit difficile de la relancer, compte tenu de ce qui s'est passé.

Dans la soirée, M. Vrhovetz a offert un dîner en l'honneur du ministre français au cours duquel des toasts furent échangés. Après avoir relevé que le tableau du monde d'aujourd'hui est « *sombre* », la situation internationale « *dramatique* » et la détente mise en péril du fait des « *rivalités entre les grandes puissances et les blocs* », M. Vrhovetz a déclaré : « *Nul ne peut s'arroger le droit d'empêcher les peuples de réaliser leur droit à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à une voie indépendante de vie et de développement* ». Il n'a cependant pas nommé l'Afghanistan, se contentant de rappeler qu'aux crises anciennes dans diverses régions du monde s'en sont ajoutées de nouvelles, entre autres en Asie centrale. M. Vrhovetz estime qu'il faut préserver l'Europe d'une détérioration générale et pense que la prochaine réunion de Madrid pourrait en être une occasion favorable « *si nous parvenons à assurer la mise en œuvre substantielle et intégrale de l'Acte final d'Helsinki* ». Il a réaffirmé l'attachement de la Yougoslavie au non-alignement et sa détermination de défendre son indépendance nationale.

M. François-Poncet, pour sa part, a déclaré que la situation en Afghanistan a été « *créée de force, au mépris du droit des peuples, et qu'elle est inacceptable* ». La France reste attachée à la détente, mais « *qu'on ne se méprenne pas : la détente n'est pas, ne saurait être une illusion pour les faibles ou je ne sais quel dérisoire alibi pour les plus forts. Ou elle est une volonté et une œuvre communes de paix, une loi acceptée par tous, respectée partout — et c'est ainsi seulement que nous la concevons — ou, je le dis tout net, elle n'est rien.*

» *Que cette volonté faiblisse, que cette œuvre soit mise en question, que cette loi, où que ce soit, se trouve enfreinte et la confiance qui les fonde risque d'être frappée. D'ingérence en ingérence, le monde se trouverait alors engagé, sans peut-être que personne l'ait voulu vraiment, dans un drame où il s'anéantirait. La lucidité commande à chacun de le voir et de tout faire pour rétablir tout de suite le cours normal des choses.* »

Aussi M. François-Poncet estime-t-il plus nécessaire que jamais la coopération franco-yougoslave, l'entente des deux pays pouvant faire progresser la cause du respect des droits d'autrui et faciliter la recherche d'un ordre économique nouveau où chacun pourrait se développer librement.

Jeudi matin, M. François-Poncet a eu un nouvel entretien avec M. Vrhovetz. Il est ensuite reçu par le chef du gouvernement fédéral, M. Djouranovitch, et le vice-président de la Yougoslavie, M. Kolichevski. Après un déjeuner de travail avec son hôte, il doit regagner Paris dans l'après-midi.

PAUL YANKOVITCH.

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE VIENNE

L'Internationale socialiste souhaite jouer le rôle de modérateur entre les deux superpuissances

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — La conférence des dirigeants des partis socialistes et sociaux-démocrates a achevé ses travaux le mercredi 6 février à Vienne, après trente-six heures de délibérations. En marge de la réunion, le chancelier Kreisky a informé le chef du parti travailliste israélien, M. Shimon Perès, des entretiens qu'il avait eus dimanche dernier à Ryad avec M. Arafat et les dirigeants saoudiens. Ces derniers souhaiteraient, compte tenu de la poussée soviétique et des menaces qu'ils croient y déceler pour leur sécurité, accélérer le processus de paix au Proche-Orient.

On confirme d'autre part dans l'entourage de M. Kreisky que les ministres des affaires étrangères des quatre puissances alliées ont été invités à participer, le 15 mai prochain, aux cérémonies du vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité d'Etat qui mit fin à l'occupation de l'Autriche en 1955. S'il était donné suite à ces invitations, les festivités pourraient être l'occasion d'importants contacts.

Les partis membres de l'Internationale socialiste vont entreprendre une série de consultations à Washington et à Moscou, afin de tenter d'améliorer les relations entre les *deux superpuissances et de faire* baisser la tension internationale. Il ne s'agit encore que d'une décision *de principe (la seule qui ait été* prise au sommet de Vienne), et les personnalités chargées de ces missions n'ont pas été désignées. Aucun délai n'a non plus été fixé à l'accomplissement de ces démarches.

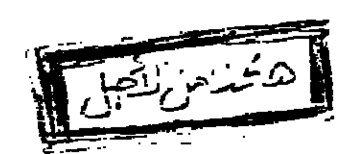
Pour l'instant, l'insistance mise par les dirigeants socialistes à relever que la crise afghane n'est ni la seule ni la plus grave des crises menaçant la stabilité internationale retient l'attention. Dans la déclaration finale de la conférence, la condamnation de l'intervention soviétique, et la demande de retrait des troupes n'occupent que la seconde place.

Délibérément, la première a été donnée à la « *grande préoccupation suscitée par l'évolution des relations internationales* », marquée par quatre facteurs négatifs. D'abord une « *tendance à la confrontation qui a supplanté la volonté de coopération pacifique* ». Puis le « *danger* » dans lequel se trouve le processus de détente « *graduellement dégradé (...) par les nouveaux développements dans le domaine des missiles à moyenne portée* » est encore aggravé par la non-ratification du traité SALT 2 à *Washington. Ensuite la « nouvelle accélération »* de la course aux armements. Enfin le « *développement des tensions* » dont est porteur l'état actuel des relations Nord-Sud qui « *ne devrait plus être déterminé par des considérations stratégiques (...), mais fondé sur le concept du nouvel ordre économique international* ».

Il est clair que les responsabilités de l'Est et de l'Ouest apparaissent partagées à l'Internationale socialiste. C'est donc en modérateur investi des intérêts de la détente, « *à laquelle il n'existe pas d'alternative rationnelle* », que l'Internationale souhaite agir maintenant. Elle a défini dans cet esprit comme « essentiels » l'utilisation de toutes les occasions de dialogue, le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, la poursuite de la préparation *de la conférence de Madrid et l'examen* de la proposition soviétique d'une conférence européenne sur l'énergie, la relance des négociations sur les missiles à moyenne portée dans les discussions de Vienne et l'ouverture rapide des négociations SALT 3.

Cette position suppose que l'intervention soviétique en Afghanistan a été un dérapage et non pas un élément d'une stratégie plus large. Si rien n'infirme encore cette analyse, rien de tangible non plus ne la confirme.

BERNARD GUETTA.



DEVANT LA PRESSE DIPLOMATIQUE

M. Couve de Murville : « L'affaire des armements nucléaires en Europe est plus dangereuse que celle d'Afghanistan »

M. Couve de Murville trouve « *normal* » que le gouvernement français ait condamné « *au nom des principes* » l'intervention soviétique en Afghanistan et « *logique* » qu'il demande qu' « *elle cesse le plus tôt possible* ». Il regrette cependant que cette condamnation n'ait pas été prononcée plus tôt.

Répondant mercredi 6 février aux questions de l'Association de la presse diplomatique, l'ancien ministre des affaires étrangères et premier ministre du général de Gaulle, président R.P.R. de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, ajoute : « *Pour le reste, la question est de savoir si on tire les mêmes conséquences que les Etats-Unis, (...) c'est-à-dire, d'une part, des sanctions, et, d'autre part, l'annonce d'un effort considérable de réarmement. Est-ce que la France doit tirer les mêmes conséquences. Je pense que ce qui est normal pour la France est de ne pas jouer les matamores. Ce n'est pas la peine de partir en guerre en disant qu'on va voir ce qu'on va voir, qu'il s'agisse d'armement ou de vente de beurre.* »

« *Le fond du problème* », selon l'ancien ministre, est de savoir si l'on envisage un retour à la guerre froide ou « *un retour à des relations normales et progressives* » entre les pays de l'Est et de l'Ouest. Il poursuit : « *C'est en faveur du second terme de cette alternative que le communiqué franco-allemand s'est prononcé, et je pense que c'est le bon sens.* »

« *Jusqu'en décembre dernier*, poursuit M. Couve de Murville, *l'état du monde résultait de ce qui s'est passé en mai 1972 à Moscou entre Nixon et Brejnev (...) : la conclusion en quelque sorte d'un traité de paix sur la base d'un équilibre des armements : l'accord SALT. On est convenu qu'on était décidé à ne pas se faire la guerre (...) et que les armements devaient être équivalents dans une espèce d'incertitude générale.*

» *Depuis ce moment-là, un événement très important est intervenu, qui reste la base de tout : c'est l'affaire des armements nucléaires en Europe. S'il y a un risque de conflit, ce n'est pas du tout à cause de l'Afghanistan, c'est à cause de ça, parce que c'est une affaire qui pourrait remettre en cause la base de la paix russo-américaine, fondée sur l'équilibre des forces.*

» *Les Américains ont découvert, et nous aussi à leur suite, que les Russes ont la supériorité avec les fusées SS-20 parce qu'elles peuvent atteindre sans difficulté tout ce qui a une importance militaire quelque part en Europe occidentale. Les Russes, en contrepartie, disent que la réponse américaine, l'installation de fusées Pershing chez leurs alliés européens, est une agression implicite contre eux, parce que ces engins peuvent atteindre le territoire soviétique et en particulier toutes les bases stratégiques nucléaires dirigées vers les Etats-Unis, sans que de leur côté, avec des engins analogues, les Soviétiques puissent atteindre le territoire américain. C'est ce qui est oublié aujourd'hui et qui est à la base de la guerre et de la paix.* »

« On a le temps de négocier »

M. Couve de Murville estime qu'une négociation est possible pour rétablir une « *situation dénommée équilibre* ». « *C'est ce qui arrivera un jour ou l'autre*, dit M. Couve de Murville, *même si les Soviétiques disent qu'ils n'en veulent pas (...), car si les SS-20 existent bien, les Pershing n'existent pas (...). Il est prévu de les installer en Europe entre 1983 et 1989. On a le temps de négocier. On finira d'autant plus par le faire que ces SS-20 soviétiques ont été découvertes à l'opinion publique il y a juste un an, alors que tout le monde savait, même moi, qu'elles existaient et qu'elles étaient installées depuis deux ou trois ans. Pourquoi est-ce que ça s'est passé (cette révélation) au début de 1979, c'est un des mystères de l'histoire (...). C'est vous dire que ce sont des choses qu'on peut discuter.* »

M. Couve de Murville estime néanmoins que la France ne doit pas se laisser entraîner dans une négociation SALT « *parce que entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. elle n'existerait pas* », mais qu'elle peut discuter des affaires nucléaires « *individuellement* » avec Washington et Moscou s'ils le proposent.

Pourquoi avoir renversé Daoud ?

L'affaire afghane, souligne l'ancien ministre, n'a pas commencé à la fin de 1979, mais en avril 1978, lors de l'assassinat de Daoud. « *A ce moment*, poursuit M. Couve de Murville, *personne en Occident, pas même Washington, n'a eu la moindre réaction. Ce qui a donné à penser aux Soviétiques que l'Occident ne s'intéressait pas à l'Afghanistan. (...) Après cela, ils ont eu tous les ennuis que chacun connaît, d'assassinat en assassinat, avec le développement de la résistance. Ce qu'il y a de mystérieux là-dedans, c'est de savoir pourquoi les Soviétiques ont cru nécessaire de renverser le régime de Daoud alors qu'il ne leur causait aucun problème.* »

L'alliance atlantique, dit encore M. Couve de Murville, « *n'a aucun rapport* » avec l'Afghanistan, pas plus que n'en avait en son temps le Vietnam. Cuba, au contraire, se trouve dans la zone atlantique et l'affaire des fusées était « *un affrontement direct* » où les Soviétiques visaient « *le territoire national américain. C'est pourquoi l'opinion américaine n'est en aucune façon épouvantée par l'idée qu'il pourrait y avoir des opérations militaires dans le golfe Persique, parce qu'elle n'imagine pas une seconde, peut-être à tort, qu'il pourrait en résulter une guerre générale avec l'emploi d'engins nucléaires.* »

Enfin M. Couve de Murville estime que la vente d'armement français à la Libye était « *fâcheuse* » et que la France ne doit pas livrer aux Libyens des patrouilleurs qui sont en construction à Cherbourg. — M. D.

A travers le monde

Brésil

- DECOUVERTE D'UN CHARNIER. — Douze cadavres criblés de balles et portant des marques de tortures ont été découverts les 5 et 6 février dans la banlieue de Rio-de-Janeiro. La radio et la télévision attribuent ces assassinats à l'Escadron de la mort, généralement considéré comme une organisation composée de policiers. — *(A.F.P.)*

Chili

- PLUSIEURS CENTAINES DE PRISONNIERS SE SONT MUTINES, le mercredi 6 février, à la prison centrale de Santiago. La révolte a eu lieu après la découverte par le personnel pénitentiaire de deux tunnels qui devaient permettre une évasion massive. Au cours de l'intervention de la police, qui a utilisé des armes à feu, un prisonnier, José Sandoval, a été tué et 23 autres ont été blessés. En juillet dernier, 61 détenus s'étaient évadés de la même prison en empruntant un tunnel. — *(A.P., U.P.I.)*

Colombie

- UN *PARLEMENTAIRE* CONSERVATEUR a été assassiné le 5 février à Bogota. M. Joaquin Motta a été tué de trois balles de pistolet. Les autorités ignorent le motif du crime. Le dernier assassinat politique en Colombie, celui d'un ancien ministre de l'intérieur, Rafael Pardo, avait été commis en 1978. — *(A.P.)*

Cuba

- VISITE DU SECRETAIRE DU P.C. PORTUGAIS. — M. Alvaro Cunhal, en visite officielle à La Havane, et M. Fidel Castro, chef de l'Etat cubain, ont, dans un communiqué commun publié le mercredi 6 février, condamné énergiquement « *l'impérialisme et la réaction internationale* » qui tentent de « *ramener le monde à l'époque de la guerre froide* ». — *(A.F.P.)*
- LA COMMISSION MIXTE FRANCO-CUBAINE pour la coopération culturelle scientifique et technique est réunie à La Havane jusqu'au vendredi 8 février. Elle étudie, en particulier, un accroissement de la coopération en matière de télévision et le développement de l'enseignement du français dans l'île. — *(A.F.P.)*

Pérou

- L'ETAT D'URGENCE A ETE DECRETE A CUZCO le mercredi 6 février. L'armée a pris le contrôle de cette région méridionale à la suite d'une grève de policiers. — *(A.P.)*

EUROPE

Pologne

M. GIEREK REND HOMMAGE A M. GOMULKA POUR SON APPORT « CRÉATEUR » AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS

Varsovie *(A.F.P.)*. — Les dirigeants polonais ont rendu un vibrant hommage à la personne et à l'activité de l'ancien numéro un du pays, M. Wladyslaw Gomulka, écarté du pouvoir à la suite de la révolte ouvrière de 1970 dans les ports de la mer Baltique.

L'agence PAP a diffusé le texte d'une lettre que l'actuel premier secrétaire du parti, M. Gierek, a, au nom du bureau politique et du secrétariat du parti, adressée le 5 février à son prédécesseur à la veille de son soixante-quinzième anniversaire.

M. Gierek qualifie M. Gomulka d' « *éminent activiste du parti* », fait l'apologie de son « *patriotisme* », de son « *internationalisme* » et de son « *esprit révolutionnaire* ». Soulignant ses « *mérites* » dans le « *développement socialiste de la Pologne* », le message relève qu'il a connu « *des moments et des épreuves difficiles* », timide allusion à sa séquestration pendant la période stalinienne et au rôle qu'il a joué dans les événements de la Baltique au cours desquels, officiellement, une cinquantaine de personnes ont trouvé la mort.

Enfin, il rend hommage à la « *contribution* » qu'il a apportée aux « *tournants essentiels* » sur la voie de l'édification du socialisme. Il dit que c'est cet apport « *créateur* » qui « *définit son rôle dans l'histoire de la Pologne et sa place dans le souvenir du parti, de la classe ouvrière et du peuple* ».

Depuis qu'il a quitté le pouvoir, M. Gomulka vit à l'écart de la scène publique et, dit-on, écrirait ses mémoires.

Suisse

ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADEUR DE TURQUIE A BERNE

L'ambassadeur de Turquie à Berne, M. Dogan Turkmen, a été l'objet d'un attentat mercredi 6 février, peu après 11 heures (heure locale). L'ambassadeur a été blessé légèrement dans sa voiture devant l'ambassade de Grande-Bretagne, par trois ou quatre coups de feu tirés d'une autre voiture (nos dernières éditions du 7 février).

La police helvétique a ouvert une enquête. Les auteurs de l'attentat ont pris la fuite. Cette action a été revendiquée par un « *commando de justiciers du génocide arménien* » qui a téléphoné à l'A.F.P. à Paris.

Le premier ministre turc, M. Suleyman Demirel, a exprimé à l'ambassadeur de Turquie à Berne « *sa peine profonde* » et affirmé que « *les agresseurs ne réussiront pas à réaliser leurs visées contre la nation turque et finiront par tomber entre les mains de la justice* ». — *(A.F.P.)*







DÉFENSE

RÉUNION DE TRAVAIL A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing et les états-majors préparent les choix de la France pour la future panoplie nucléaire

M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé, ce jeudi 7 février, à l'Elysée, une réunion de travail sur l'état d'avancement des études consacrées *au choix éventuel des prochains* systèmes d'armes de la force nationale de dissuasion nucléaire. Assistaient notamment à cette réunion M. Yvon Bourges, ministre de la *défense, le général* Guy Méry, chef d'état-major des armées, et le général Bertrand de Montaudouin, chef *de l'état-major particulier de l'Elysée.*

Depuis plusieurs mois, les états-*majors en particulier l'état-major* des armées, la délégation générale à l'armement, le commissariat à l'énergie atomique, *le* centre de prospective et d'évaluation du ministère de la défense et le secrétariat général de la défense nationale, tentent de définir les programmes ultérieurs de *l'armement nucléaire : nouveaux* modèles de sous-marins ou missiles stratégiques balistiques sol-sol moins vulnérables.

Il s'agit de mettre à l'étude des sous-marins *d'un type nouveau*, aux caractéristiques de plongée, de vitesse, de résistance et de bruit nettement améliorées par rapport à celles des submersibles actuels et *aux performances accrues, pour la* capacité de destruction, des armes nucléaires embarquées.

Pour la composante terrestre, le choix, pour succéder aux bombardiers Mirage IV, progressivement retirés du service après 1985, et aux missiles *sol-sol* du plateau d'Albion en Haute-Provence, tient en deux formules d'armements concurrents ou complémentaires, selon le point de vue qu'on veut en avoir : un missile de croisière subsonique et naviguant à basse altitude pour déjouer les réseaux-radars adverses, *ou un missile sol-sol balistique léger* et mobile, monté sur un camion.

Pour l'instant, les préférences des experts vont, au premier examen, à un missile balistique mobile qui devrait emprunter beaucoup à la technologie acquise avec la mise au *point actuelle des missiles à têtes* multiples, les M. 4, destinés à des sous-marins.

Dans le domaine des armes nucléaires tactiques, les états-majors ont envisagé d i v e r s e s *formules* depuis l'arme à effet de sol jusqu'à la bombe à neutrons (dont les effets de souffle et de chaleur sont volontairement réduits) en passant par un *missile mobile à moyenne portée qui* succéderait au missile Pluton. Il semble que, dans les états-majors, la solution d'un Super-Pluton (environ 200 kilomètres de portée) ait des partisans, aux côtés de la formule — retenue — d'un missile air-sol à moyenne portée (300 kilomètres) *tiré depuis les avions* Mirage-2000 qui sont commandés.

Le débat, en revanche, reste très ouvert, parmi les spécialistes, sur l'intérêt pour la France de se doter d'une arme à effets neutroniques renforcés, autrement appelée bombe à neutrons, contre des agressions blindées. M. Bourges a récemment indiqué *(le Monde* du 19 janvier) que, si le gouvernement en *décidait l'ac*quisition, les ingénieurs français étaient en mesure de concevoir un engin « militarisé » à neutrons en moins de cinq ans, compte tenu des *études en laboratoires déjà effec*tuées par le Commissariat à l'énergie atomique.

Au ministère de la défense, on laissait entendre, au début de cette semaine, que les arbitrages gouvernementaux seraient rendus probablement vers le printemps prochain, après un examen des questions par le conseil de défense, présidé par *le chef* de *l'Etat. Si* l'état d'avancement des études dans les états-majors permettait un choix à cette date, il semble que le gouvernement se réserve la possibilité d'organiser *un débat de politique générale de* défense au Parlement, en fin de session de printemps. Le président de la République pourrait décider de faire connaître les décisions arrê*tées lors d'un entretien télévisé* avant la séance de l'Assemblée.

JACQUES ISNARD.

Pour quelle politique ?

(Suite de la première page.)

Nous sommes naturellement convaincus de ce que le gouvernement et les responsables de nos armées ont, d'ores et déjà, pris la *mesure des évenements et étudié* toutes les voies qui s'offrent à nous. Mais il est bien normal aussi que le Parlement assume les responsabilités qui sont les siennes et mieux encore *qu'il apporte*, après en avoir connu et délibéré, le soutien des élus de la nation à l'action du président de la République et de son gouverne*ment*.

Ce débat sur la défense devra forcément comporter trois volets, l'un politique, l'autre technique et le troisième budgétaire et financier.

Des renoncements successifs

Le « politique » doit d'abord passer par une prise de conscience, car, depuis la fin des opérations d'Algérie, le pays avait relégué les problèmes militaires au second plan et consacré d'autres priorités.

Nonobstant la gravité de la situation économique que personne ne songe à nier et qu'on ne *peut d'ailleurs dissocier arbitrai*rement du contexte international, il faudra dorénavant considérer que les questions militaires pèseront considérablement sur la conduite de nos affaires et sur les relations avec les alliés, d'une part, et les autres puissances, d'autre part.

Sans doute l'histoire ne se répète-t-elle jamais, du moins avec précision. Mais on ne peut s'empêcher de penser à la fameuse conquête du *Lebensraum*, de l'espace vital prétendument nécessaire aux Allemands et s'accompagnant à chacune de ses étapes, entre 1933 et 1939 *(Ruhr, Autriche, Sudètes, etc.)*, de tonitruantes déclarations de Hitler se déclarant agressé et promettant chaque fois, en échange d'une non-intervention *complice*, de *ne* pas *aller plus* loin.

La montée en puissance irrésistible du nazisme n'a été possible qu'en raison des renoncements successifs des démocrates et des reniements réitérés des totalitaires. *Voilà* au moins un *enseigne*ment de l'histoire que nous devons absolument prendre en compte. Il demeure, en effet, d'une brûlante actualité.

Le deuxième volet, plus technique, sera d'ordre militaire et stratégique.

Sans entrer dans les détails, on ne peut que constater que le rapport des forces en présence a notablement évolué. Personne ne peut nier que, pour un temps au moins, la protection américaine offerte à l'Europe occidentale, et sans pour autant en méconnaître l'importance, n'a plus la même crédibilité. Le poids des armements a constamment évolué en faveur de l'Est et au détriment *de l'Occident*.

Comment ne pas être inquiet à la lecture du rapport annuel présenté par le ministre américain de la défense, M. Brown, quand il écrit, en substance, que les Américains ne peuvent pas trop compter sur leurs vieux amis européens *fatigués*, qui seraient bien avisés de consentir davantage à la défense de l'Europe proprement dite (1). D'ailleurs, les récents propos de M. Kissinger sont allés *dans le même sens.*

Or on ne peut que constater aussi qu'il n'y a pas, ou pas encore, de coordination véritable entre les Européens en ce qui concerne l'effort de défense, et qu'en tout état de cause l'Europe, faute d'unité politique, n'est pas en état d'élaborer vraiment ni la doctrine militaire ni les équipements susceptibles de peser lourdement dans la balance entre les deux grands blocs constitués.

Mais s'il peut être admis que les Européens ne peuvent ni ne veulent *se* passer des Américains pour leur défense, il n'en demeure pas moins que, en raison de la *clairvoyance de la politique mili*taire constamment conduite sous la Ve République, la France occupe aujourd'hui une place à part parce que, comme les Anglais, *elle possède l'arme nucléaire*, mais surtout parce qu'elle peut seule décider de son emploi.

Cette originalité, qui lui donne *effectivement un poids* considérable dans sa politique de recherche de solutions négociées en vue du maintien de la paix, ne gardera toute sa valeur que dans la mesure où *les choix seront en per*manence adaptés à l'évolution de ce type d'armement.

Le débat devra donc porter aussi sur la modernisation de nos forces *nucléaires stratégiques, sur* notre armement nucléaire tactique et aussi sur les nouveaux systèmes d'armes classiques que notre haute technologie dans ce domaine nous *permet de déve*lopper.

Convaincre le pays

Pour s'orienter dans cette voie, il y a naturellement aussi des choix à faire dans le domaine financier et *budgétaire*.

On pourrait imaginer qu'il suffirait de privilégier le nucléaire et de comprimer le budget des autres armes. On pourrait aussi remettre *en cause l'importance de* notre armée de terre, mais nous pensons, depuis quelque temps, que ce serait une très grande erreur.

Notre défense est un tout, nucléaire et conventionnel, air, mer et terre. Si le nucéaire devait jouer un rôle majeur dans l'hypothèse apocalyptique d'un grand conflit Est-Ouest, les autres forces seraient tout autant indispensables dans les interventions que nous pourrions être contraints à conduire et que nous avons déjà conduites dans l'axe Nord-Sud.

C'est donc un effort global qu'il faut envisager, et *celui-ci* passe obligatoirement par un relèvement important du pourcentage budgétaire prévu pour la défense et qui devra dépasser, en tout état de cause, l'évolution prévue pour la fin de l'actuelle loi de programmation (4 % du P.I.B.M. ou produit intérieur brut marchand).

Que *l'on s'exprime* en pourcentage du budget de la nation ou en fraction du P.I.B.M. ne change rien à l'affaire.

Il nous faut maintenant convaincre le pays et lui faire comprendre que les sacrifices financiers qui devront être imposés à la nation tout entière malgré le contexte économique déjà difficile sont cependant indispensables et qu'il s'agit, en fait, de payer le *prix de* la liberté. Mais ne dit-on pas à juste titre, que la liberté n'a pas de prix ?

Il ressortira sans doute du débat que nous n'avons pas d'autre choix. S'abriter systématiquement et entièrement sous le parapluie américain, en réintégrant *de facto l'OTAN, est incer*tain pour ne pas dire dangereux.

Avoir la prétention de s'isoler et d'assurer seuls notre défense serait tout aussi irréaliste et illusoire. *« Ce serait une grande folie que de vouloir être sage tout seul. »* (La Rochefoucauld.)

Il ne reste donc que la voie choisie par le président de la *République*, à *savoir* une France qui consent un grand effort pour la modernisation et l'efficacité de ses forces, mais dans le respect de ses alliances et au service de la *défense* de l'Europe.

C'est une voie difficile et c'est un grand dessein, mais la paix est sans doute à ce prix !

ARTHUR PAECHT.

(1) *Le Monde* du 13 septembre 1979.

Prochain article :

LA BOMBE A NEUTRONS S'IMPOSE

par Jacques Cressard

Le général (C.R.) Gallois : l'Occident se trompe de stratégie

Dans le bimensuel l'Action gaulliste pour la démocratie, *qui dirige M. Gilbert Granval, ancien ministre et animateur de l'Union gaulliste pour la démocratie (proche du gouvernement), le général (cadre de réserve) Pierre-Marie Gallois écrit notamment, sous le titre « L'Occident se trompe de stratégie » :*

« Les gouvernements de certains pays européens de l'OTAN croient — ou feignent de croire — que les Pershing-II et que les missiles de « croisière » terrestres proposés par Washington constituent une *réponse appropriée au déploie*ment des SS-20 soviétiques. C'est oublier la situation stratégique d'asymétrie totale dans laquelle se trouvent les forces de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie. Puisque l'OTAN n'aura, en aucun cas, l'initiative de recourir à ces Pershing et à ces missiles de croisière, alors que le commandement des forces du pacte de Varsovie a — par définition en quelque sorte — celle de mettre en œuvre *ses* SS-20, il est bien évi*dent que les premirs objctifs* visés seront les dépôts d'ogives nucléaires destinées aux Pershing-II et aux missiles de croisière.

» L'asymétrie sociale, géographique et économique joue aussi son rôle : les SS-20 peuvent être déplacés sur les vastes territoires peu urbanisés à l'est de Moscou, alors que les Pershing-II, avec leurs ogives installées, ne pourraient guère traverser à longueur d'année les villes et villages d'une Allemagne à très haute densité d'habitat. En réalité, lorsqu'on ne dispose guère de recul, d'espaces libres où déplacer des armes aussi *redoutables que celles* qui lancent des ogives atomiques, c'est à la mer qu'il faut avoir recours. *Mais, instruits* par des siècles de guerre où l'on alignait les poitrines aux frontières, les Etats *européens répugnent* à cette sorte de défense indirecte de leur sol qu'assureraient pourtant avec succès des missiles portés par sous-marins.

» Mais, avant tout, c'est de la France qu'il s'agit. Il est de son intérêt de se tenir le plus possible à l'écart d'un système de forces occidental dépassé à la fois par la doctrine qu'affichent les Soviétiques et par l'armement qu'ils détiennent. Certes, si au lieu de pratiquer à la sauvette une politique d'armement nucléaire modeste, elle s'était résolument engagée dans la voie de l'atomique, si au lieu de lui consacrer 13 à 15 % de son budget elle avait mis sur pied une force sous-marine plus importante, elle aurait pu apporter à ses partenaires européens le moyen de pallier d'éventuelles défaillances *du* grand protecteur américain. Et son rôle en Europe aurait été *capital. Avec la loi* de programmation de 1976, c'est, hélas ! dans une voie diamétralement opposée qu'elle s'est engagée. »

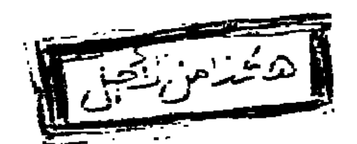
***

« C'est à la mer qu'il faut avoir recours » *pour lancer des armes nucléaires, affirme le général Gallois, et le moins qu'on puisse dire aujourd'hui est que les gouvernements concernés n'ont pas attendu le point de vue de cet expert pour appliquer sa recommandation. Les flottes de sous-marins nucléaires lance-missiles ont pris une ampleur sans précédent à l'Est et à l'Ouest. Pour ne prendre que le cas de la France, il convient de rappeler que la force océanique stratégique, forte actuellement de cinq sous-marins porteurs de quatre-vingts missiles au total, est en nombre la troisième du monde après celle des Etats-Unis et celle de l'Union soviétique, et que les porte-avions emporteront des appareils pouvant larguer des armes nucléaires tactiques.*

Les plans de la France prévoient à partir du sixième sous-marin, qui sera lancé à Cherbourg pour entrer en service en 1985 avec des missiles à têtes multiples, d'installer — à raison d'un submersible tous les dix-huit mois jusqu'en 1990 — le même système d'armes sur les sous-marins actuellement opérationnels et modernisés à cette occasion.

Il serait imprudent pour autant de confier l'intégralité d'une dissuasion nucléaire à une flotte de sous-marins, et aucun pays n'a pris ce risque. Pour plusieurs raisons : 1) Ce système d'armes est coûteux puisque la fabrication du sixième sous-marin, l'Inflexible, *sans ses armements nuceéaires, est estimée à 2 400 millions de francs ; 2) Le tir d'un sous-marin est moins précis que le lancement d'un missile depuis le sol ou que la navigation d'un bombardier ; 3) Des avaries en mer peuvent immobiliser un sous-marin, l'obligeant à interrompre sa mission ; 4) Un sous-marin peut être neutralisé, voire détruit par un chasseur de sous-marins sans que soit identifier l'uateur de l'agression ; 5) Tous les objectifs d'un adversaire potentiel ne sont pas géographiquement à la portée d'un sous-marin, sauf à augmenter le rayon d'action de ses missiles, ce qui revient à concevoir des vecteurs en tout point comparable — notamment en distance — aux missiles Sol-Sol intercontinentaux ; 6) Les équipages de sous-marins ne peuvent être indéfiniment augmentés en nombre — on compte déjà cinq équipages pour deux sous-marins en moyenne — sauf à vouloir verser tous les effectifs d'une marine de guerre dans les spécialités nécessaires à la « sous-marinade ».*

A l'heure actuelle, la France consacre 19,1 % (en crédits de paiement) de son budget de la défense à l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement et d'équipement au bénéfice des forces que les prévisions arrêtées en 1976, lors de la préparation de la loi de programmation militaire, réservaient 15,8 % du budget de 1980 à la dissuasion nucléaire. Le prélèvement alloué à la force nucléaire dans le budget de la défense est, donc, supérieur aux prévisions entérinées en 1977 par un vote du Parlement et il faut rappeler que cette part nucléaire s'exerce sur un budget de la défense dont le montant — environ 88,6 milliards de francs — a doublé en cinq ans alors que les principaux investissements industriels et d'infrastructure nucléaire appartiennent au passé. — J. I.



DÉFENSE

La France et l'Italie se disputent un marché irakien d'armements navals

A l'heure où la corvette « Georges-Leygues » de la marine nationale s'apprête à rejoindre l'océan Indien, la France et l'Italie se disputent un important marché d'armements navals en Irak. Cette compétition commerciale est suivie avec attention par l'Arabie Saoudite qui souhaite, comme Bagdad, moderniser sa flotte de guerre, mais en mettant aussi en concurrence les États-Unis.

L'Irak et l'Arabie Saoudite ne possèdent jusqu'à présent que des unités légères : vedettes lance-torpilles, patrouilleurs lance-missiles et dragueurs côtiers. Ces deux pays, depuis l'affaiblissement de la marine iranienne dans le golfe Persique, souhaitent acquérir des corvettes, des frégates et des bâtiments-bases. A lui seul, le marché irakien, qui pourrait être conclu le premier, porterait sur une dizaine de navires de toutes classes représentant un montant de 7 milliards de francs.

Le « Georges-Leygues » : une corvette de 750 millions de francs

Toulon. — Une corvette compétitive, c'est ainsi que se présente le *Georges-Leygues* sur le point d'achever, à Toulon, son entraînement avant de rallier l'océan Indien dans quelques jours. A son bord, l'équipage relève avec satisfaction que la corvette française a été classée première de sa catégorie par la marine de guerre américaine au terme d'une récente étude comparative. Ce prototype a, dit-on, par rapport à ses rivaux étrangers, la meilleure tenue à la mer et la plus grande autonomie (9 500 milles nautiques, soit 17 600 kilomètres, à 18 nœuds ou 32 kilomètres à l'heure). Son habitabilité est qualifiée de remarquable par les Américains, orfèvres en la matière. Il est, en outre, supérieurement armé pour la lutte contre les sous-marins.

De notre envoyé spécial

La marine nationale espère avoir six corvettes de lutte anti-sous-marine comparables en 1990, une vingtaine à la fin du siècle. Deux sont en armement à Brest, le *Dupleix* et le *Montcalm*. Une quatrième a été mise sur cales et une version anti-aérienne existe dans les cartons des ingénieurs. En octobre, pour un bâtiment qui vaut aujourd'hui 750 millions de francs (1 500 millions en tenant compte de la formation des deux cent cinquante hommes qui l'arment), l'état-major reconnaît avoir mis fin à ce que certains dénonçaient comme une erreur : sa propension à commander des navires polyvalents et coûteux, condamnés du même coup à rester des prototypes comme ce fut déjà le cas avec la corvette *Aconit*.

On avait encore cédé à cette tendance en lançant les frégates lance-missile du type *Suffren* ou *Duquesne*. La construction d'une troisième unité de la même classe a été annulée pour financer les dépassements de coûts des deux premières. Mais, depuis, les marins ont fini par comprendre ce qui fait la force de la marine britannique : réaliser en grande série des bâtiments moins sophistiqués, que l'on peut facilement moderniser après dix ou quinze années d'activité. Un *Georges-Leygues* tient, néanmoins, compte des progrès accomplis depuis dix ans en matière d'armes, de propulsion et de normes de vie.

L'adoption de la turbine à gaz — deux Rolls-Royce Olympus, identiques à celle de Concorde, de 25 000 ch chacune, — permet de monter instantanément en puissance. Il faut moins de deux minutes pour passer de 0 à 30 nœuds (54 kilomètres à l'heure). L'effet est spectaculaire, mais des moteurs Diesel sont prévus pour naviguer à vitesse économique. Une cinquantaine d'hommes suffisent pour assurer la bonne marche du service dans des conditions de confort encore jamais vues dans la marine. Des caméras de télévision sondent les moindres recoins de la machine ce qui a permis d'espacer les rondes.

Armement et confort

La corvette a été conçue pour affronter la menace sous-marine grâce au couple sonars (1) - hélicoptères. Aux deux sonars, situés l'un en bulbe d'étrave et l'autre dans une coque remorquée que le *Georges-Leygues* est le seul navire au monde à immerger jusqu'à 500 mètres, s'ajoutent les sonars des deux hélicoptères Lynx de conception franco-britannique chargés de larguer du ciel leurs grenades et leurs torpilles. La détection sous-marine a fait ainsi un pas de géant, mais il faudra encore faire mieux pour pouvoir lutter contre un sous-marin nucléaire d'attaque.

Des missiles anti-surface complètent l'armement anti-aérien : une tourelle de 100 millimètres et des missiles surface-air Crotale que le *Georges-Leygues* a été chargé de « qualifier » pour la marine (cinq coups au but pour cinq essais à ce jour). A signaler enfin que la corvette innove en matière de mise en œuvre des hélicoptères : la décision d'avancer leur plate-forme a permis en effet de rapprocher les décollages et les appontages du « point tranquille » du bâtiment, ce qui est appréciable par mauvais temps.

Dernier atout d'un *Georges-Leygues*, qui reste vulnérable en cas d'attaque aérienne massive : le confort offert à l'équipage.

C'est la première fois que l'on a su résister au désir de sacrifier les conditions de vie à bord aux armements ou à l'électronique nécessaires. Le résultat est apprécié. Les matelots eux-mêmes disposent de « coins détente » nettement séparés de leurs couchettes. Appelés à quitter la France pour de longs mois afin d'aller surveiller en mer les approvisionnements stratégiques du pays, les marins d'une corvette bénéficieront d'égards particuliers.

RENÉ MOIRAND.

(1) Le sonar est — comme le radar — un équipement de détection sous-marine basé sur la réflexion d'une onde sonore.

LA RÉORGANISATION DE LA 11e DIVISION PARACHUTISTE

Une lettre du général Massu

Après la publication dans le Monde du 31 janvier d'un article intitulé « Lobby para », et consacré à la réorganisation de la 11e division parachutiste, nous avons reçu la lettre suivante du général d'armée (cadre de réserve) Jacques Massu :

Dans la réaction des parachutistes et de leurs amis à une menace de nouvelle dissolution, je n'ai pas vu de « *cabale* », c'est-à-dire une intrigue menée par une coterie, mais tout simplement le cri de douleur d'un organisme vivant devant une nouvelle amputation.

En effet, de tous les grands corps de l'État, l'armée est sans doute le plus vivant, parce que sa vocation est de saigner, et que le pouvoir politique ne s'est pas privé, au cours de ce siècle, de lui en fournir les occasions, soit au combat, soit en l'obligeant à subir de véritables opérations chirurgicales, qui sont son lot depuis vingt ans.

Prestigieux

Depuis la fin de la guerre d'Algérie, l'état-major de l'armée de terre a sans cesse dissous des unités et modifié les structures. Je ne juge pas les raisons qui l'y poussaient, mais, au contact permanent de la troupe, j'ai pu constater les lourdes conséquences de ces mesures sur le plan moral — par la rupture des liens affectifs qui font les équipes, — et, en conséquence, sur le plan de l'eficacité. Nous n'avions pas encore totalement expérimenté la division 59, qu'il fallait déjà en créer une autre, et ainsi de suite jusqu'à nos jours.

Déjà, « de mon temps », la base réagissait : de Baden, je suis intervenu auprès du général de Gaulle pour que l'artillerie coloniale ne soit pas entièrement effacée, et j'ai gagné, contre les *planificateurs parisiens*, en rappelant au général les noms des « bigors » (1) prestigieux que nous avons perdus dans les unités de la France libre.

Pourquoi les parachutistes réagissent-ils aujourd'hui de manière analogue, et non pas tel ou tel régiment d'infanterie de marine ?

Un esprit propre

L'infanterie coloniale, mon arme d'origine, m'a offert le rare privilège de servir successivement dans toutes ses spécialités : elle m'a permis de « faire colonne » à pied dans l'Atlas marocain, avec des *tirailleurs sénégalais*, de mener, à cheval, puis à dos de chameau, des tournées de pacification et de contact en savane et au désert d'Afrique noire, d'utiliser, avec Leclerc, la voiture saharienne au Fezzan, puis le matériel blindé U.S. en Europe et en Indochine, enfin l'avion JU-52, Dakota, Nord-Atlas et le parachute, que l'hélicoptère n'a pas détrôné.

Dans tous mes grades, le commandant direct a été ma fonction, ce qui m'autorise à témoigner que chaque type d'unité, chaque unité même, a son esprit propre, fait de son originalité, de ses victoires, de ses défaites, de ses traditions, de la qualité des hommes qui l'ont commandée ou qui lui ont appartenu. J'affirme qu'il règne, dans les unités parachutistes bien commandées, un esprit exceptionnel. Mieux que toute autre, la spécialite aéroportée permet de développer l'aptitude opérationnelle des combattants. La pratique du saut en parachute est la meilleure école de sang-froid, de lutte contre la peur, favorise la poursuite de l'entrainement au combat sous toutes ses formes — entraînement beaucoup plus dur que le saut lui-même — et maintient le tonus des unités.

A mon sens, l'idéal serait que l'armée française entière — au moins tous ses professionnels — soit parachutiste. Les Israéliens l'ont parfaitement compris, eux qui sont la seule démocratie victorieuse depuis 1945, mais qui effectuent trois ans de service pour les hommes, deux ans pour les femmes et rappellent un mois par an leurs réservistes. Leurs généraux sont des paras, à l'image de leur chef d'état-major, le lieutenant-général Rafael Eitan, toujours prêt à bondir.

En conséquence très naturelle, s'est développée chez nous, et se maintient heureusement, une fierté para de bon aloi, totalement justifiée par les exploits accomplis et les sacrifices consentis, le plus beau étant celui de Diên Biên Phu.

La conscience d'appartenir à une élite place ces unités para au cœur même de l'armée, c'est-à-dire à la partie la plus sensible de ce grand corps. Ainsi qu'elles l'ont montré, elles sont utilisables dans toutes les formes de combat, en Europe et outre-mer, sous tous les cieux. Comment s'étonner qu'elles poussent un cri de douleur et d'alarme, devant une menace de dissolution, alors qu'elles sont si peu nombreuses pour remplir la tâche probable et que la situation mondiale se détériore, aggravant l'insécurité ?

Alors, *Lobby or not lobby ?*

(1) Les « bigors » sont les artilleurs de marine. — (N.D.L.R.)

● *Le colonel (en retraite) Marcel Weil*, président du comité d'entente des Amicales parachutistes militaires, nous demande de préciser qu'il a protesté, ès qualités, dans une lettre du 18 décembre 1979 au ministre de la défense, contre le projet de dissolution du 9e régiment de chasseurs parachutistes. Il nous précise, en outre, qu'il est intervenu dans le même sens auprès du général Marcel Bigeard, député app. U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale.

Après la décision de construire un char franco-allemand

● *La Fédération C.G.T. des travailleurs de l'État*, qui demande audience au ministre de la défense, affirme « *son hostilité totale à la construction du char franco-allemand* ».

Soulignant dans un communiqué que M. Bourges abandonne ainsi le projet d'un char français, elle indique que « *cette décision ne peut qu'entraîner rapidement une baisse des plans de charge des arsenaux et établissements d'État* ». « *C'est déjà le cas à Roanne où des suppressions d'emplois sont décidées pour l'année 1980* », dit-elle. En outre, selon la C.G.T., « *il s'agit, par le biais d'une dépendance en matière de fabrications d'armements, d'accélérer la construction d'une défense et d'une armée européenne intégrée à l'OTAN* ».

● *La Fédération force ouvrière des personnels civils de la défense nationale* « *prend acte du fait que ce char sera fabriqué entre les deux pays* ». « *Très attentive au développement de cette coopération, elle veillera tout particulièrement à ce que l'activité des arsenaux soit développée et à ce que les effectifs soient développés dans le cadre du statut juridique actuel.* »

LES ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

Depuis le 4 février, la commission des droits de l'homme des Nations unies tient à Genève sa 36e session. Les débats se poursuivront pendant plusieurs semaines, mais certains délégués s'interrogent sur l'efficacité de leur mission, car plusieurs cas, notamment ceux de l'Argentine et de Cuba, seront examinés à huis clos.

Nous publions dans cette page, outre le compte rendu des travaux de la commission, les informations qui nous sont parvenues sur des atteintes aux droits de l'homme en Argentine, aux Philippines, au Vietnam et sur l'activité de la Charte 77 en Tchécoslovaquie.

L'affaire Sakharov a été évoquée à la commission de l'ONU à Genève

Genève. — Lors de la dernière *réunion de la commission des droits* de l'homme de l'ONU, à Genève, on pouvait voir la frêle et belle silhouette d'une jeune femme argentine à la tribune du public ou *errant* le long des couloirs à la recherche d'un délégué, d'un observateur ou d'un journaliste qui pourrait écouter son appel au secours. Marta Franzosi avait pu conter son *long martyre à la prison* de Cordoba, décrire, lors d'une conférence de presse, les supplices endurés par ses compagnes. Mais l'instance de l'ONU persistait à ignorer la situation en *Argentine (le Monde* du 13 septembre 1978) et la possibilité d'y témoigner lui était refusée.

On ne verra pas cette jeune femme à la 36e session de la commission, qui s'est ouverte le lundi 4 février à Genève et doit durer six semaines. *Différentes informations* confirment, en effet, que Marta Franzosi a été enlevée à son retour en Argentine: après que son mari eut lui-même été tué. La question de la violation des droits de l'homme dans son pays ne sera pourtant *pas étudiée...*

Une offensive américaine

L'inscription d'une « *question des personnes portées manquantes ou disparues » est, avec la création d'un* groupe d'experts pour l'étudier, le seul progrès notable enregistré depuis la dernière session.

Les Nations unies ont, en effet, reconnu que, « *étant donnée l'extrême gravité du phénomène de la disparition des personnes, il était devenu nécessaire de trouver une solution d'urgence, fondée sur la notion de l'habeas corpus ou sur un autre type de protection juridique, faisant obligation aux organes officiels d'un Etat de consacrer les moyens nécessaires à la recherche des personnes portées disparues ou manquantes* ». Mais, pour importante qu'elle soit, cette question n'apparaît qu'au dixième point de l'ordre du jour. Conformément au rituel, c'est « *la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés, y compris la Palestine* » qui a la priorité. Elle est suivie comme chaque année par la « *question des droits de l'homme au Chili* » et leur « *violation* » en Afrique australe.

Lors de l'étude du point 9 (« *le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et son application aux peuples assujettis à une domination coloniale ou étrangère* »), la délégation des Etats-Unis lancera sans doute une attaque énergique contre

De notre correspondante

l'occupation soviétique de l'Afghanistan.

D'autre part, le 5 février, le professeur Jean-Claude Soyer (France), *président du groupe occidental, au* lieu de s'incliner devant un ordre du jour *rigide* élaboré il y a plusieurs mois, s'est permis — hors programme — de suggérer l'envoi d'un télégramme au gouvernement de Moscou, demandant des informations *sur le sort de M.* Sakharov. Le texte, très *prudent*, ne contenait aucun blâme et n'exigeait rien d'autre que des renseignements destinés à rassurer la commission. Les Soviétiques *ne l'entendirent* pas ainsi. Le chef de leur délégation, M. Valerian Zorine, a répliqué en *attaquant* violemment la personne de l'académicien russe, lequel, selon lui, « *jouit de toute sa liberté dans la grande ville de Gorki* », les mesures dont il a fait l'objet étant « *normales et minimales* ». Il a ajouté que la proposition occidentale n'était qu'un *épisode de la campagne de dénigrement* montée par des pays hostiles à l'Union soviétique. Après trois heures de débat, une proposition irakienne d'ajournement et de *renvoi de la question au point* 12 de l'ordre du jour a été adoptée par 15 voix contre 13 avec 12 abstentions. Les Occidentaux n'ont pas été mécontents des résultats, car la motion irakienne *précisait* que l'affaire Sakharov méritait « *un examen prioritaire* ». Précisons que le point 12 est intitulé : « Etude des situations qui révèlent des violations flagrantes et systématiques des droits de l'homme. »

Au cours de la nouvelle session, on étudiera l'adoption de textes relatifs à une convention contre la torture, à *l'élimination de toutes les* formes d'intolérance religieuse ainsi qu'aux droits des travailleurs migrants (en particulier la protection de leurs enfants, la lutte contre le trafic illicite de ces travailleurs et les expulsions arbitraires).

M. Waleed Sadi (Jordanie) a été élu président de la session. Dans son discours d'ouverture, quelque peu désabusé, M. Theo Van Boven, directeur de la division des droits de l'homme aux Nations unies, a formulé nombre d'interrogations. Il a notamment *rappelé* l'intervention à la récente Assemblée générale de l'ONU du nouveau président de l'Ouganda qui s'était plaint que pendant huit ans de « *dictature fasciste* » le *peuple ougandais ait « crié à l'aide dans le désert* ». M. Van Boven a alors interpellé en ces termes les membres de la commission : « *Allons-nous continuer à suivre nos procédures, en toute bonne conscience, alors qu'elles sont considérablement éloignées de ce qui se passe en réalité dans le monde ?* »

ISABELLE VICHNIAC.

D'après un rapport du département d'État

QUELQUES PROGRÈS AURAIENT ÉTÉ ENREGISTRÉS EN 1979

Washington (A.P.). — Le département d'Etat a publié le 5 février les conclusions de son enquête annuelle sur la situation des droits de l'homme dans le monde. Le Cambodge, le Vietnam et la Corée du Nord sont considéré comme les pays *les pays les plus répressifs*, tandis que la situation s'est améliorée en Afrique et en Amérique latine, selon les enquêteurs américains.

Le rapport déclare également que l'Union soviétique compte de deux mille à dix mille détenus *politiques*, et que le Kremlin « ne reconnaît aucun droit à toute opinion ou attitude qu'il décide de considérer *comme* une déviation ». Enfin, la torture en Union soviétique « est moins répandue » qu'auparavant.

Le rapport note également que « de grands progrès » ont été réalisés en 1979 en ce qui concerne la mise en place d'organisations internationales de défense des droits de l'homme. *Il cite à ce propos le projet de* plusieurs pays africains de créennograrz
créer un organisme panafricain permanent pour les droits de l'homme et l'entrée en vigueur de la nouvelle convention interaméricaine sur les droits de l'homme.

Parmi les pays non communistes, le rapport se montre particulièrement critique à l'égard de l'Afrique du Sud, où la majorité de couleur « souffre d'une discrimination omniprésente dans tous les aspects de sa vie... Ses droits fondamentaux sont violés systématiquement. »

Les années précédentes, les *enquêteurs envisageaient* uniquement les pays qui reçoivent une aide économique ou militaire *des Etats-Unis, mais* l'étude a été élargie cette année à tous les pays du monde.

L'opinion des enquêteurs sur la Chine est assez mitigée. Le rapport fait état d'une certaine les libéralisation, mais remarque que les réformes entreprises après la *mort du président Mao* n'ont pas encore mis un terme aux arrestations arbitraires et aux condamnations de dissidents.

ARGENTINE

Amnesty International diffuse un rapport sur les camps de concentration

Londres (*A.F.P.*). — Des centaines de personnes ont été torturées et tuées depuis 1976 dans des camps de concentration secrets en Argentine, ont révélé, lundi 4 février, deux rescapés argentins de ces camps dans un rapport publié à Londres par Amnesty International.

Les deux hommes, MM. Oscar *Gonzalez et Horacio de La Paz*, ont été détenus pendant quinze mois, après avoir été arrêtés en novembre 1977 à Buenos-Aires. Leur témoignage s'accompagne d'une liste de prisonniers portés disparus ou morts et, note Amnesty International, « *apporte de nouveaux éléments sur le sort possible de milliers de citoyens argentins portés « disparus » au cours des trois dernières années* ».

Les deux témoins font état de « *tortures* » et d' « *interrogatoires systématiques* » de la part de « *diverses branches des forces militaires et de la police argentines* ».

Ils fournissent des détails sur *la vie dans les camps de concentration*, avec leurs « *régulières puntions et corrections* », *suivies*, « *pour la plupart des prisonniers, d'un « transfert », un euphémisme pour la mort* ».

« *La plupart des victimes ont été enlevées à leur domicile ou à leur lieu de travail sans le moindre semblant de légalité de la sécurité* », ajoute le rapport d'Amnesty International. Les témoins estiment à environ « *huit cents le nombre de personnes qui part d'agents armés des forces de sont passées dans ces camps au cours de leurs quinze mois de captivité et donnent des détails sur plus de trois cents d'entre elles* ».

TCHÉCOSLOVAQUIE

La Charte 77 publie un bilan de ses activités et nomme de nouveaux porte-parole

La Charte 77, le mouvement tchécoslovaque des droits civiques, qui entre dans sa quatrième année, a publié un document dans lequel elle explique qu'elle est « *plus unie que jamais, avec une vision plus nette des résultats obtenus et de ses points faibles* ». Selon ce texte, diffusé par l'agence Palach Press, le nombre des porte-parole a été porté à quinze (dont quatre actuellement emprisonnés), tant pour renforcer l'unité et la démocratie qu'en raison *du nombre accru* de signataires de la Charte. Ce sont MM. Rudolf Battek, Jiri Bednar, Vaclav Benda (en prison), Jiri Dienstbier (en prison), Mme Zina Freundova, MM. Jiri Hajek, Vaclav Havel *(en prison), Ladislav Hejdanek*, Mme Marie Hromadkova, MM. Vendelin Komeda, Ladislav Lis, Milos Rejchrt, Jan Rumi, Jaroslav Sabata (en prison) et Mme Zdena Tominova. *Celle-ci* signera *avec Mme Hromadkova* et M. Battek tous les communiqués de la Charte.

Le texte constate que, en dépit des *efforts constants des autorités pour* détruire la Charte, « *un nombre croissant de gens comprend sa signification historique et sa mission essentielle.* » « *Nous continuons de croire*, ajoutent ses auteurs, *qu'en défendant directement les droits humains et civiques, la Charte 77 est en mesure d'élever une barrière contre la démoralisation croissante et de devenir pour notre peuple et notre nation la source d'un nouvel espoir (...). La Charte 77 a rempli sa mission pour l'essentiel malgré certains échecs (...).* »

« *Si des individus ou des groupes soutenant la Charte 77 associent leur activité civique à des objectifs politiques*, poursuit le texte, *ils le font en fonction de leur position idéologique personnelle, ils vont au-delà des buts et de la mission de la Charte. Dans de tels cas, celle-ci n'agit que comme un catalyseur, bien qu'elle considère qu'il est de son devoir de défendre également les citoyens qui cherchent des solutions politiques dans le cadre de la loi à la situation actuelle de la société tchécoslovaque.* »

« *La Charte 77*, affirme la déclaration, *s'appuie sur le système légal de la République socialiste tchécoslovaque. Elle n'a pas l'intention de changer le système social existant. Au contraire elle veut consolider l'Etat tchécoslovaque en insistant sur l'observation des lois assurées aux citoyens par la Constitution de la République. (...)* »

Des exigences ni excessives ni subversives

La défense des droits humains et civiques, objectif de la Charte 77, « *nous impose de défendre le droit fondamental des hommes à une vie libre et créatrice, reposant sur une éthique sans laquelle l'existence de l'être humain ayant une responsabilité sociale est impossible. (...) Cette exigence n'a rien d'excessif, encore moins de subversif. Cependant ces trois dernières années ont été marquées par un accroissement des efforts faits par des autorités bornées pour réprimer la Charte, la calomnier et la briser de l'intérieur.* » *Beaucoup de nos amis ont été injustement emprisonnés, directement ou indirectement chassés de leur pays, pour ne pas parler d'autres formes de persécution et de discrimination qui ne devraient pas être la norme dans un pays civilisé.* » « *L'attitude des autorités*, lit-on encore, a rendu *illusoires nos efforts pour mener un dialogue efficace avec les institutions d'Etat. Néanmoins nous insistons sur notre droit et notre devoir de défendre nos droits humains et civiques ainsi que ceux de tous les citoyens de notre République, parce que nous sommes convaincus qu'ils ont une signification humaine et morale qui transcende la politique.* »

PHILIPPINES

Un détenu politique dénonce des tortures

De notre envoyé spécial

Manille. — « *23 avril : pas de nourriture, coups de poing à l'abdomen, injection d'eau par le nez et par la bouche à l'aide d'un tuyau... 24 avril : pas de nourriture, injection d'eau, testicules martelées avec un maillet, corps ébouillanté à plusieurs reprises. 25 avril : ...* ». D'une écriture minuscule sur des petits morceaux de papier, M. Sixto Carlos Jr a noté, dans le noir de sa cellule, les tortures dont il a été victime durant les premiers jours qui suivirent *son* arrestation, le 23 avril. Ce texte, en tagalog (langue nationale philippine), qui, en traduction anglaise, représente dix grands feuillets dactylographiés, nous a été communiqué par des amis du prisonnier. Aaccompagné d'une lettre de sa mère demandant le transfert de Sixto Carlos, qui est au secret dans une cellule de 1 mètre sur 2. Une copie du manuscrit a été transmise, mardi 5 février, au cardinal Sin, évêque de Manille, pour qu'il intervienne auprès du président Marcos. Un appel a été lancé à Amnesty International.

A plusieurs reprises, les autorités et le président lui-même ont affirmé que la torture n'était pas pratiquée aux Philippines. C'est la première fois qu'un prisonnier réussit à faire connaître à l'extérieur, par un texte écrit de sa main, le traitement qui lui est infligé. Agé de 32 ans, Sixto Carlos, fil d'un colonel, ancien avocat général dans les années 50, est l'un des chefs du Front démocratique national qui regroupe, dans la clandestinité, des opposants au régime Marcos venus d'horizons divers (église, milieux progressistes, parti communiste). Diplômé de l'Université des Philippines, ancien chef du département de science politique du Collège de commerce de Manille, il fut l'une des premières personnes à figurer sur les listes d'arrestation lors de la proclamation de la loi martiale, en 1972. Il entra alors dans la clandestinité.

Le cas de Mme Herrera

Selon la police, il serait membre de la New People's Army (N.P.A.), qui mène des activités de guérilla et s'est notamment heurtée aux forces gouvernementales à Samar l'été dernier. Pendant quatre mois, les autorités ont nié avoir arrêté Sixto Carlos, affirmant qu'il devait être mort. Ce n'est que sur l'intervention de son père auprès du président que ce dernier confirma qu'il était détenu ; selon sa famille, le prisonnier a été menacé de se voir supprimer les visites de sa femme s'il conserve le sénateur Diokno, opposant à M. Marcos, comme avocat.

Le problème de la torture a été soulevé à plusieurs reprises, notamment par Amnesty International. Un cas célèbre est celui de Mme Herrera, militante ouvrière du *bidonville de Tondo*, à Manille, en 1977. Le 14 janvier, le vice-ministre de la défense, le colonel Barbero, déclarait qu'il n'y avait plus aucun cas de torture aux Philippines. Au cours de la campagne pour les élections du 3 janvier, le sénateur Salonga, célèbre figure de l'opposition, révélait cependant le cas d'un jeune paysan analphabète de la tribu des Kalingas luttant contre la construction de barrages sur la rivière Chico, arrêté au début de 1979, battu puis « traité » aux électrochocs dans l'hôpital psychiatrique de Mendaluyong, à Manille. Il n'a été libéré que sur l'intervention du sénateur auprès de M. Ponce Enrile, ministre de la défense. Un autre cas, toujours selon M. Salonga, est celui de l'avocat Ernesto Arellano, spécialiste des questions du travail, torturé à l'électricité. Il a été relâché en septembre.

PHILIPPE PONS.

VIETNAM

De nombreux intellectuels seraient détenus sans jugement depuis plusieurs années

Nous avons reçu de la délégation de l'Eglise bouddhiste unifiée du Vietnam (69, boulevard Desgranges, 92330 Sceaux) des informations sur la détention d'intellectuels et d'artistes sud-vietnamiens, ainsi qu'une liste de quarante-huit *noms, établie* par la Commission sur l'éducation religieuse de cette Eglise à Ho-Chi-Minh-Ville.

Selon ces informations, l'écrivain *Nguyen Manh Con, ancien* membre du comité de rédaction de la revue littéraire *Van*, arrêté en novembre 1975, est mort le 21 mai 1979 au camp de rééducation de Xuyen Moc, à cent cinquante kilomètres au nord-est de Ho-Chi-Minh-Ville, au terme d'une grève de la faim de vingt jours.

Cinq autres intellectuels sont gravement malades : M. Doan Quic Si, auteur de *la Forêt des joncs*, roman traitant de la résistance pendant la première guerre d'Indochine, arrêté en novembre 1975, et détenu à Pleiku, sur les Hauts-Plateaux, est atteint de pneumonie et du béri-béri ; M. Duyen Anh, auteur de livres pour la jeunesse, arrêté en 1975, détenu à Xuyen Moc, souffre de pneumonie et de dysenterie ; M. Ly Dai Nguyen, ancien journaliste au *Song Than*, incarcéré à Pleiku, souffre d'une dysenterie amibienne depuis juin ; M. Thanh Tan Tuyen, détenu dans la province de Ha Nam Ninh, aurait contracté la malaria et le béri-béri ; enfin M. Uyen Thao, ancien journaliste, est aussi dans un état préoccupant.

« En rééducation »

La plupart des personnes qui, selon ce document, sont « *en rééducation* », ont été arrêtées entre mai et novembre 1975, les autres en 1976, à l'exception de M. Nguyen Dinh Toan, interpellé en juin 1977 et n'ont depuis lors donné aucune nouvelle à leurs familles. Trois ont été libérées, MM. Duong Nghiem Man, The Uyen et Vu Hoang Chuong ; ce dernier est décédé au lendemain de sa libération, en août 1976. Ce texte rappelle enfin le cas de Mme Thuy An, écrivain originaire du Nord, détenue dans la province de Caobang, et qui en est à sa dix-neuvième année de prison.

Pour "sauver" la potasse, faut-il sacrifier le sel?

Ces dernières semaines ont vu, à l'échelle de l'Europe, se développer une polémique relative aux problèmes que posent la pollution du Rhin et, en particulier, le rejet des résidus salés provenant de la production de potasse.

Le 3 décembre 1976, les gouvernements des pays riverains signaient à Bonn une Convention internationale qui prévoyait l'injection partielle de ces résidus, sous forme de saumures, à une profondeur de 1 800 mètres dans le sous-sol alsacien.

Malgré l'avis des experts les plus autorisés, qui ont donné l'assurance que cette opération, très banale, était sans danger, et au mépris des engagements qui avaient été pris par la France, la plupart des élus d'Alsace se sont déclarés hostiles à la ratification de la Convention. Et ils s'efforcent d'imposer l'installation près de Mulhouse d'une usine capable de produire, à partir des résidus, l'énorme quantité d'un million de tonnes de sel par an.

Face à cette menace, les producteurs français de sel ont décidé de faire entendre leur voix et d'apporter à l'opinion publique des éléments d'appréciation.

Ils disent:

NON à une solution qui mettrait en péril l'activité salinière tout entière, provoquerait en Lorraine **la suppression de près de 1000 emplois** et condamnerait au chômage de nombreux saliniers dans les autres régions productrices.

NON au gaspillage que constitueraient la création et l'exploitation d'une unité industrielle inutile et **grosse consommatrice d'énergie.**

NON à une nouvelle surproduction d'un million de tonnes, alors que la production de sel est déjà excédentaire, que le marché est en régression et que rien ne permet d'espérer un renversement de la tendance. Les salines de Lorraine, qui seraient touchées de plein fouet, ne fonctionnent qu'aux trois-quarts de leurs possibilités.

NON à un simulacre de dépollution du Rhin. La capacité de la saline projetée ne serait pas à la mesure du problème posé puisque le Rhin charrie annuellement près de 18 millions de tonnes de chlorures.

OUI à une véritable dépollution du Rhin.

OUI à l'injection, solution retenue par la Convention internationale de Bonn.

OUI aux négociateurs français qui avaient obtenu la contribution financière de l'ensemble des pays riverains.

OUI à des solutions complémentaires mais réalistes, convenant à la fois aux producteurs de potasse et de sel.

OUI à l'utilisation, par les industries du bassin rhénan, de saumures tirées des résidus potassiques.

Ainsi les Français pourraient-ils tenir leurs engagements internationaux, les Alsaciens poursuivre leurs activités traditionnelles et les saliniers conserver leurs emplois.

Les producteurs français de sel.

LE DÉBAT AU SEIN DE LA GAUCHE

La réunion du conseil national du P.C.F. sur les intellectuels

La direction du parti communiste a refusé de publier les contributions au débat de M. Elleinstein et de Mme Parmelin

La tribune de discussion ouverte dans la presse communiste pour la préparation de la réunion du conseil national du P.C.F. consacrée aux intellectuels, les 9 et 10 février, s'achève le jeudi 7 février dans l'*Humanité* et dans le numéro de *France nouvelle* daté 9-15 février. La commission, composée de membres de la direction du parti et chargée de sélectionner les textes proposés pour cette tribune, indique qu'elle a reçu deux cent soixante contributions. Elle ajoute :

« *La quasi-totalité d'entre elles se sont proposées d'approfondir la réflexion du parti sur le problème mis à l'ordre du jour du prochain conseil national. Quatre-vingt-dix-sept ont été publiées intégralement ou en extraits. La commission, pour ses choix, s'est efforcée de prendre en compte toutes les idées avancées et de permettre à la tribune d'être le reflet de toutes les opinions émises.*

» *La commission a fait deux exceptions en décidant de ne pas publier les contributions d'Hélène Parmelin et de Jean Elleinstein. Hélène Parmelin a adressé un texte demandant un « congrès extraordinaire du parti communiste » pour « la mise à mort du stalinisme en France ». Jean Elleinstein, pour sa part, sans aucune référence au texte en discussion pour l'amender, le critiquer ou l'approuver, reprend la thèse qu'il a développée longuement dans les médias, d'un « éloignement du parti communiste français de l'eurocommunisme et d'un retour à l'archéo-communisme ». La commission n'a pas jugé bon et utile d'abandonner la discussion sérieuse et constructive à laquelle près de deux cent soixante camarades ont participé au bénéfice de publications remettant en cause toutes les orientations fondamentales du vingt-troisième congrès.* »

L'alliance est à construire

Dans la dernière contribution publiée par l'*Humanité*, M. Daniel Monteux, membre du comité central, écrit, au sujet de l'« alliance » entre les ouvriers et les intellectuels :

« *En raison de l'évolution même de la classe ouvrière et des intellectuels, et des obstacles à leur rapprochement, on ne saurait concevoir leur alliance comme abstraite, encore moins comme allant de soi. L'alliance est à construire. Car si la possibilité de convergences profondes et durables entre les aspirations populaires, l'intérêt national, la grande masse des intellectuels, existe, ces convergences ne sont ni spontanées ni sans obstacles. Des contradictions existent, d'autres surgiront. Il faut désormais les aborder de front, sans biaiser avec la réalité.* »

LE PARLEMENT CONVOQUÉ EN SESSION EXTRAORDINAIRE POUR LE 25 FÉVRIER

Le Parlement se réunira en session extraordinaire le lundi 25 février, à 15 heures. Le *Journal officiel* a publié, jeudi 7 février, le décret de convocation signé par le président de la République. Ce décret précise que l'ordre du jour de cette session comprendra l'examen, en première lecture, par le Sénat, du projet de loi d'orientation agricole adopté le 18 décembre par l'Assemblée nationale.

Ce projet qui définit les grandes lignes de la politique agricole pour les prochaines années prévoit une série de dispositions nécessaires à sa mise en œuvre dans les domaines économique, social, foncier et de l'aménagement du territoire.

M. Mitterrand dénonce la « dérive électoraliste » du P.C.F. et son « alignement » sur l'U.R.S.S.

M. François Mitterrand critique vivement l'attitude des dirigeants communistes. Dans un entretien que publie, jeudi 7 février, le quotidien « *Sud-Ouest* », le premier secrétaire du P.S. dénonce l'« alignement » du P.C.F. sur l'U.R.S.S. et une « dérive électoraliste » telle que, avant le scrutin présidentiel de 1981, « il n'y a pas grand-chose à attendre ».

Mercredi soir, le bureau exécutif du P.S. a adopté un texte qui dresse l'inventaire des « contrevérités » de M. Georges Marchais et qui sera diffusé prochainement auprès des responsables fédéraux.

Cet inventaire, l'intervention du premier secrétaire, l'article récent de M. Pierre Bérégovoy dans « l'Unité » : tout cela montre, s'il en était besoin, que l'accusation d'anticommunisme lancée par le P.C. n'est pas pour décourager les socialistes de rendre coup pour coup à leur partenaire d'hier. M. Mitterrand recommande d'ailleurs lui-même aux élus locaux de faire preuve d'« intransigeance » quand il le faut. Les dirigeants socialistes se défendent cependant de se laisser entraîner sur le terrain dangereux de la polémique. Mais le seuil est d'autant plus difficile à définir que la direction est divisée sur ce point. Les récentes déclarations de M. Georges Sarre critiquant celles de deux membres du secrétariat national, MM. Bérégovoy et Poperen, attestent qu'il y a débat entre le CERES et les amis de M. Mitterrand sur la meilleure façon d'adapter la riposte du P.S. à l'encontre du P.C. Mercredi, plusieurs membres du secrétariat national ont vivement critiqué, au cours de la réunion de cette instance dirigeante, la prise de position de M. Sarre.

Le CERES estime, en effet, que l'anticommunisme fait le jeu du P.C.F., tandis que les autres membres de la direction privilégient l'idée que, communistes et socialistes étant engagés dans une épreuve de force, il convient donc d'accroître, autant que faire se peut, le trouble que doit susciter chez les électeurs communistes l'attitude de la direction du P.C.

Mais les dirigeants du P.S. qui appartiennent aux courants de la majorité s'accordent pour considérer que le premier tour de scrutin de 1981 sera décisif pour départager communistes et socialistes. — J.-M. C.

Après avoir réaffirmé ses prises de position antérieures sur les questions internationales, M. Mitterrand évoque l'attitude du P.C. en ces termes :

« *Ce qu'a dit Georges Marchais à Moscou, puis à Paris, prouve que l'alignement des dirigeants est redevenu une seconde nature. Ils s'enferment de façon provocante dans un isolement dont l'union de la gauche les avait fait sortir. Ils cassent l'espérance populaire, sous le couvert d'un verbalisme révolutionnaire, dont le plus sûr effet sera de maintenir la droite au pouvoir.* »

Puis le premier secrétaire du P.S. estime que les partis eurocommunistes « *en reviennent au socialisme d'avant Lénine. Il est donc normal*, ajoute-t-il, *qu'il y ait des affinités entre nous (...) dès lors qu'ils laissent de côté la théorie et la pratique marxiste-léniniste (...) ; cette démarche se situe aux antipodes de la prétendue démarche révolutionnaire du P.C.F.* ».

M. Mitterrand souligne également que, en s'éloignant des thèmes soutenus par les communistes italiens et espagnols « *par rapport à l'Europe et par rapport à l'U.R.S.S.* », le P.C.F. a pris la « *responsabilité de l'échec de la gauche* ».

Le chef de file des socialistes ajoute : « *Isolés — parce qu'ils le veulent — en France, les dirigeants* (du P.C.F.) *se sont également isolés par rapport aux partis de l'eurocommunisme* ». M. Mitterrand évoque ensuite les perspectives électorales ; il précise : « *Je pense que l'immense majorité des électeurs communistes veut la victoire de la gauche contre la droite et votera pour le candidat socialiste. On doit simplement s'interroger sur les véritables intentions de la direction du P.C., qui, en concentrant ses attaques sur le P.S., cherche à créer un climat proprement insupportable.*

» *Je ne cherche pas du tout à débaucher les électeurs communistes. Je cherche simplement à leur faire comprendre que la direction de leur parti les trompe lorsqu'elle chercher à attribuer au parti socialiste la responsabilité de la rupture actuelle. Les électeurs communistes doivent garder confiance dans la volonté du parti socialiste de réaliser les grands objectifs du programme commun, le changement de politique et la transformation de notre société.* »

M. Mitterrand affirme également que « *l'une des raisons* » des difficultés que rencontre le P.S. avec le P.C. est « *l'implantation progressive* » des socialistes dans les entreprises. « *C'est parce que nous sommes le plus grand parti de gauche qu'il y a cette campagne contre nous*, ajoute-t-il, *car le P.C. nous aime faibles.* » Il précise : « *J'engage les socialistes à refuser la faiblesse, à dire oui quand il le faut et non quand il le faut. Qu'ils n'acceptent, par exemple, aucun manquement dans l'application des contrats municipaux comme au sein des conseils généraux et régionaux. J'approuverai quiconque sera ferme et même intransigeant dans le respect des engagements pris.* »

Evoquant enfin l'élection présidentielle de 1981, M. Mitterrand indique : « *La direction communiste et son secrétaire général sont tellement obsédés par l'élection présidentielle qu'il n'y a pas grand-chose à attendre d'ici là. Leur dérive électoraliste a pris le pas sur le service des travailleurs et sur la victoire de la gauche.* »

● M. Couve de Murville (R.P.R., président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, hôte de l'émission « *Face au public* » de France-Inter, mercredi 6 février a déclaré :

« *Je ne considère pas que les événements de Kaboul aient changé profondément le panorama politique franaçis. Le parti communiste a pris une position exactement inverse de celle du parti socialiste. Mais la brouille entre les deux partis était déjà un fait bien connu et elle s'approfondissait tous les jours. Par conséquent, il n'y a là rien d'extraordinaire.*

» *A partir du moment où les deux partis sont brouillés, toutes les raisons de chercher à faire un programme commun disparaissent et, par conséquent, toutes les raisons de chercher à masquer ou à atténuer les différences qui peuvent exister entre les uns et les autres.*

» *Moi, j'ai toujours souligné que le programme commun avait été conclu en juin 1972, un mois après les accords entre Nixon et Brejnev du mois de mai, et qu'il y avait manifestement un lien de cause à effet entre les deux choses, c'est-à-dire que le rapprochement américano-soviétique levait un obstacle de taille à l'accord entre le parti socialiste et le parti communiste.* »

M. MAUROY : le P.C. ne veut pas gouverner avec le P.S.

De son côté, M. Pierre Mauroy a estimé que le P.C.F. a pris « *l'immense responsabilité de ne pas vouloir gouverner avec les socialistes* ».

Interrogé, mercredi 6 février, sur Antenne 2, le maire de Lille a ajouté : « *Lorsque Georges Marchais parle de révolution, la seule façon d'être révolutionnaire en mars 1978, c'était de gagner les élections, la seule façon d'être aujourd'hui révolutionnaire, c'est de répondre aux aspirations des travailleurs et de l'ensemble de la population, c'est de faire en sorte que lors des élections présidentielles il puisse y avoir la victoire du candidat de la gauche. Voilà la façon d'être révolutionnaire. Le reste, ce sont les fausses révolutions, les révolutions manquées* ».

Enfin M. André Labarrère, député, maire de Pau, président du conseil régional d'Aquitaine, a affirmé, le même jour à Bordeaux, que la récente élection d'un élu communiste à la présidence du conseil régional de Picardie « *ne va pas servir l'institution régionale* ».

L'appel « Pour l'union dans les luttes »

UNE LETTRE DE MM. BOIS ET FARANDJIS

A la suite de l'article paru dans le Monde *du 7 février sur la pétition « Pour l'union dans les luttes », MM. Guy Bois et Stellio Farandjis, qui collectent les signatures pour cette pétition, nous écrivent :*

1) Le courant de signatures n'a cessé de progresser régulièrement pour dépasser aujourd'hui le rythme de mille signatures quotidiennes et atteindre un total de dix-sept mille.

2) Nous nous interrogeons, dites-vous, sur les suites à donner à cette initiative, dont l'effet politique serait « nul » jusqu'à présent. Certes, ni la radio ni la télévision n'ont jugé bon de donner la moindre information sur cet appel. Faut-il s'en étonner ? Nous y voyons simplement la preuve qu'il inquiète tous ceux qui se satisfont des divisions de la gauche. Il nous semble aussi qu'aucun observateur sérieux n'a mis en doute sa résonance profonde dans le pays. En vérité, le courant unitaire prend conscience, jour après jour, de sa force, et ce n'est pas à nos yeux un effet politique nul.

3) Il est exact que des comités d'union se sont constitués dans les villes que vous citez et... dans beaucoup d'autres localités, qu'il serait trop long d'énumérer. La capacité d'initiative dont fait preuve à l'heure actuelle la gauche profonde est même un fait sans précédent. Aussi les promoteurs de l'appel n'ont-ils aucune raison de « s'interroger sur les suites à lui donner ». D'autant qu'ils ne s'arrogent pas le droit de décider en lieu et place des signataires (les signatures ne leur appartenant pas). Au contraire, plus que jamais, ils envisagent avec confiance les développements de cette action.

LE R.P.R. CRÉE UNE ASSOCIATION D'ÉLUS LOCAUX

« *Faire des élus locaux une force de bataille électorale et politique sur le terrain* », tel est l'objectif défini mercredi 6 février par M. Jean-Pierre Cassabel, maire de Castelnaudary, délégué national du R.P.R. aux élus locaux, en annonçant la création d'une « Association R.P.R. des élus locaux » (AREL). Cette association sera ouverte, a-t-il précisé, non seulement aux élus membres du R.P.R. mais aussi à tous les sympathisants et à « tous ceux qui partagent les idées » du mouvement gaulliste. Un bulletin des élus locaux paraîtra désormais chaque trimestre.

M. Cassabel a annoncé la tenue au printemps prochain d'un congrès national des conseillers généraux R.P.R. Ce congrès se prononcera notamment sur une proposition de loi élaborée par une commission spéciale du mouvement créant un « statut de l'élu cantonal ». Le R.P.R. estime en effet que les conseillers généraux ne possèdent pas de statut suffisamment précis tant au point de vue juridique que financier et que les disparités sont trop grandes d'un département à l'autre. Le projet gouvernemental de réforme des collectivités locales, adopté par le Sénat et qui doit venir en discussion devant l'Assemblée nationale, contient peu de dispositions concernant les élus cantonaux.

Le R.P.R. revendique 650 conseillers généraux inscrits au mouvement et 1 000 sympathisants (sur 3 600 conseillers généraux) ainsi que 5 000 maires, inscrits ou sympathisants déclarés (sur 36 000).

M. CHARBONNEL : la participation est une nouvelle conception de la société.

M. Jean Charbonnel, délégué général du R.P.R. pour la participation, s'est adressé mardi 5 février aux cadres de l'Action ouvrière et professionnelle en leur disant notamment : « *La volonté de réaliser la participation, maintes fois affirmée par les pouvoirs publics depuis des années, doit enfin sortir du domaine des mots, sous peine de ne plus être prise au sérieux par personne. C'est bien pourquoi la discussion au Parlement des propositions de loi déposées par le R.P.R., seule approche authentique du problème, devrait intervenir immédiatement. La participation est, aux yeux des gaullistes, beaucoup plus qu'une technique d'intéressement ou une innovation sociale, parmi d'autres dans le cadre de l'entreprise. C'est d'une nouvelle conception de la société qu'il s'agit, permettant d'associer les hommes à leur destin, au lieu de les intégrer à des structures qui les écrasent. La participation devrait donc devenir un centre de ralliement pour tous ceux qui préfèrent la voie des réformes progressives à celles des fausses révolutions ou d'un conservatisme dépassé.* »

CRÉATION D'UN COMITÉ POUR LA NON RÉÉLECTION DE M. GISCARD D'ESTAING A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

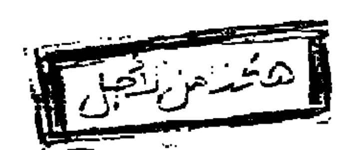
Plusieurs jeunes gaullistes, parmi lesquels, notamment, d'anciens membres de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.), ont pris l'initiative de créer un « comité national pour la non-réélection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République ». Cette association, dont la constitution a été déclarée le 11 décembre dernier à la préfecture de police de Paris et annoncée au *Journal officiel*, est présidée par M. Claude Courant (ex-U.J.P.), assisté de MM. Christian Azaïs (ex-U.J.P.) et Joël Girault (ancien membre du Mouvement des démocrates). Elle souhaite « *que l'opinion publique se prépare à en finir, le moment venu, avec le giscardisme, forme contemporaine de la droite conservatrice qui conduit toujours à l'égoïsme sacré des plus forts et à la faiblesse collective* ». Elle se propose de prendre contact avec les mouvements gaullistes et les socialistes pour empêcher la réélection de M. Giscard d'Estaing, dont elle estime la politique « *nuisible* ».

★ B.P. 45, 75622 Paris, Cedex 13.

● *M. Raymond Barre* est parti pour New-York jeudi 7 février. Au cours de ce voyage privé de deux jours, le premier ministre fera des conférences sur la politique économique et sociale du gouvernement français devant des représentants des activités économiques et financières des Etats-Unis.

L'intérim du premier ministre est exercé par M. Alain Peyrefitte.

● *M. Philippe Seguin*, député R.P.R. des Vosges, a estimé mercredi 6 février, à F.R. 3 Nancy, que « *M. Pierre Messmer ferait un excellent candidat à la candidature pour les présidentielles de 1981.* »



Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 6 février 1980 au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LE SOMMET FRANCO-ALLEMAND

Le président de la République a informé le conseil des résultats des trente-cinquièmes consultations franco-allemandes qui se sont tenues à Paris du 3 au 5 février. (Lire p. 4.)

Dans la situation internationale actuelle, ce sommet a revêtu une importance particulière à trois titres :

— Il a démontré la qualité et la substance des relations franco-allemandes, comme le prouve le fait qu'en marge des cinq entretiens en tête à tête qu'ont eus le président et le chancelier, onze membres de chaque gouvernement se sont rencontrés pour examiner les questions de leur compétence ;

— Il a exprimé l'identité de vues de la France et de la République fédérale d'Allemagne sur la situation internationale et la contribution qu'elles entendent apporter, avec leurs responsabilités propres de puissances européennes, à la sécurité, à la paix, et au maintien des acquis de la détente, comme en témoigne leur déclaration commune ;

— Il a ouvert, sur le plan bilatéral, des perspectives nouvelles à la coopération industrielle, scientifique, technique et culturelle entre les deux pays. La signature d'une convention prévoyant la construction en commun d'un char de combat destiné à équiper leurs forces armées, et la confirmation de construire en commun des satellites de télévision directe, vont conduire à des actions de coopération industrielle de grande ampleur.

Le président a souligné que la manifestation de solidarité que la France et la République fédérale d'Allemagne venaient de donner constituait un facteur positif pour l'Europe et pour la recherche de la paix.

(Lire page 6.)

● LA C.E.E.

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des débats du conseil des ministres des affaires étrangères de la Communauté. Il a relevé avec satisfaction l'accueil très favorable réservé par le conseil à la déclaration publiée à l'issue du sommet franco-allemand sur la situation internationale.

● LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN DANGER

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a présenté de nouvelles orientations pour la politique de protection de l'enfance en danger.

Appuyées sur les conclusions des études menées par l'administration de la santé, comme sur les recommandations présentées par la Fondation Anne-Aymone-Giscard-d'Estaing pour l'enfance dans son rapport sur l'enfance maltraitée, elles ont pour objet de donner une efficacité plus grande aux services de l'aide sociale à l'enfance.

Ces services, qui utilisent le concours de quelque cent vingt mille personnes, interviennent actuellement en faveur de cinq cent mille enfants dépourvus de famille ou, beaucoup plus fréquemment, dont la famille ne parvient pas à assurer convenablement l'éducation par ses propres moyens.

La réforme proposée vise deux objectifs principaux : mieux prévenir les sévices dont peuvent être victimes certains enfants et mieux aider les familles en difficulté en essayant, par priorité, et chaque fois que cela est possible, de maintenir l'enfant au sein de sa famille, qui doit exercer pleinement la responsabilité de son éducation.

Lorsque cela n'est pas possible, tout doit être mis en œuvre pour éviter un trop grand bouleversement des conditions de vie de l'enfant et limiter la durée de la séparation.

Des mesures interviendront afin d'accélérer les procédures de l'adoption pour donner une famille aux enfants qui en sont malheureusement dépourvus.

Le président de la République a demandé que le gouvernement étudie la possibilité de créer un Institut de l'enfant, dont la recommandation a été suggérée dans le rapport Gros-Jacob-Royer, et qui serait chargé d'étudier les problèmes du développement de l'enfant, de la croissance de ses aptitudes, de ses besoins affectifs et de l'acquisition de son langage.

(Lire page 14.)

● LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Le ministre des transports et le ministre de l'environnement et du cadre de vie ont présenté au conseil des ministres une communication sur les transports collectifs et l'habitat.

Ils ont souligné les progrès réalisés dans le transport collectif urbain depuis 1974 : le nombre de voyageurs s'est accru de 30 % en région parisienne et de 40 % en province, du fait de la réalisation de grands équipements de métro et de voirie, de l'amélioration des services et de l'institution de tarifs spéciaux, comme la carte orange en région parisienne, qui connaît un vif succès puisqu'elle a 1 400 000 utilisateurs. Ces résultats, dus aux initiatives des collectivités, ont été possibles grâce aux moyens financiers mis en place par l'Etat — 13 milliards de subventions et 5 milliards de prêts en cinq ans, — et grâce à la contribution des employeurs dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants — 15 milliards depuis 1974.

La responsabilité des transports collectifs urbains relève largement des collectivités locales. Le gouvernement continuera d'aider leurs efforts dans le cadre des contrats de développement des réseaux urbains et des plans de circulation privilégiant les autobus pour l'usage de la voirie. Un effort devra être fait en faveur de l'étalement du temps de travail qui assure une meilleure utilisation des équipements.

L'extension des réseaux de métro sera poursuivie dans les quatre villes qui en sont dotées. Pour le reste, l'autobus, et dans certains cas, pour les agglomérations de plus de trois cent mille habitants, des formes nouvelles de tramway qui sont les moyens de transport collectif les mieux adaptés aux besoins bénéficieront d'efforts de recherche pour offrir des véhicules plus accessibles, plus confortables et moins polluants.

Les documents d'urbanisme et la politique de la construction devront mieux tenir compte des impératifs du transport collectif.

● *LA POLITIQUE FONCIÈRE*

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté une communication sur la politique foncière.

Il a tout d'abord rappelé les objectifs de cette politique qui sont d'assurer un urbanisme de qualité utilisant au mieux les équipements existants, de développer la construction de logements et de sauvegarder les terres agricoles et les sites. Or, la hausse rapide du coût des terrains à la périphérie des agglomérations dans une trentaine de départements rend plus difficile la réalisation simultanée de ces objectifs.

Pour les atteindre, le gouvernement a adopté les trois orientations suivantes :

— Mieux organiser le développement des agglomérations, améliorer les documents d'urbanisme et la connaissance du marché foncier en vue d'offrir une quantité suffisante de terrains constructibles aux emplacements les mieux desservis ;

— Promouvoir, avec l'aide des communes, l'habitat groupé afin d'utiliser au mieux les terrains disponibles, et maintenir l'effort pour éviter la dispersion des constructions ;

— Développer l'offre foncière dans les zones constructibles.

La participation à la réalisation des équipements demandés aux constructeurs de logements groupés sera précisée, leurs démarches seront facilitées, la création de lotissements et de zones *d'aménagement concerté* sera encouragée et les associations foncières seront développées.

Le marché des terrains sera alimenté plus régulièrement, grâce à des organismes, aidés par l'Etat et et en liaison avec les collectivités locales. Il sera procédé à un recensement des terrains constructibles afin d'en affecter le maximum à la construction, en particulier en Ile-de-France où le rythme de développement des villes nouvelles sera accéléré. Celles-ci continueront à bénéficier d'aides particulières.

Une commission interministérielle foncière placée sous la présidence du ministre de l'environnement et du cadre de vie et regroupant les ministères intéressés assurera la mise en œuvre de ces mesures et fera des propositions nouvelles sur le fondement des orientations adoptées.

(Lire page 38.)

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

M. Dijoud lance un appel à « la convergence des efforts des élus et des responsables professionnels »

A l'occasion de l'ouverture des deux Journées nationales des DOM, organisées par l'Ecole supérieure de commerce de Rouen, M. Paul Dijoud a longuement exposé, mercredi 6 février, les objectifs de la politique économique que le gouvernement entend appliquer dans les départements lointains. Réaffirmant la nécessité de réduire la dépendance de l'outre-mer *à l'égard de la métropole, le secrétaire* d'Etat a lancé un appel « à la convergence des efforts des élus locaux et des responsables professionnels ».

Devant un auditoire de plus de trois cents chefs d'entreprises et de représentants d'organismes professionnels, auxquels s'étaient joints certains élus locaux, M. Dijoud a également répondu aux critiques dont la politique gouvernementale fait l'objet tant de la part du R.P.R. que de celle des formations de l'opposition. Le secrétaire d'Etat a réfuté les arguments de ses adversaires selon lesquels la France pourrait un jour abandonner ses départements d'outre-mer.

M. Dijoud a estimé que si, en toute hypothèse, un département d'outre-mer demandait un jour l'indépendance, la décision appartiendrait *en dernier ressort* « *au suffrage universel* de tous les Français » et impliquerait, conformément à la Constitution, l'organisation d'un référendum. Forçant son propos pour mieux convaincre de la fermeté gouvernementale, il a même ajouté qu'en cas de menace étrangère la France n'hésiterait pas, « pour défendre les Français des Antilles et de la Réunion », à utiliser tous ses moyens militaires, y compris « ses moyens atomiques ».

De notre envoyé spécial

Rouen. — M. Dijoud, qui sacrifie volontiers à la pédagogie quand il s'agit d'éclairer ses conceptions, a inauguré les Journées nationales des DOM en faisant un exposé d'économie politique dont il ressort que pour les départements d'outre-mer la voie de la départementalisation économique passe par un « *modèle* » théorique s'inspirant à la fois des systèmes protégés et protectionnistes et des systèmes libéraux traditionnels. Selon le schéma du secrétaire d'Etat, les importants transferts financiers consentis par la métropole pour soutenir l'économie des départements d'outre-mer parce qu'ils permettent d'y maintenir un pouvoir d'achat convenable, donc un bon niveau de consommation, lequel perpétue le courant d'importations indispensable pour pallier les carences de l'économie locale. Mais, pour que la départementalisation économique se poursuive, « *il faut désormais substituer peu à peu aux importations des productions locales* ». Ce « modèle » répond aussi, selon M. Dijoud, à l'impératif de la solidarité nationale et à un souci de justice sociale puisqu'il permet d'assurer aux DOM un niveau de vie supérieur à celui des territoires étrangers environnants.

Des points faibles

Politiquement cette argumentation présente un double objectif : d'une part, elle constitue une riposte au R.P.R., dont le chargé de mission pour les DOM, M. Didier Julia, député de Seine-et-Marne, affirmait récemment dans *la Lettre de la Nation* que le gouvernement ne gère pas correctement l'outre-mer ; d'autre part, elle réplique aux autonomistes et aux partisans de l'indépendance que l'écroulement du régime économique actuel engendrerait immédiatement les pires difficultés.

Economiquement, cette thèse comporte des points faibles. Il y a en effet quelque contradiction à prétendre aujourd'hui, comme l'affirme M. Dijoud, maintenir dans les DOM-TOM le pouvoir d'achat des consommateurs, favoriser les investissements créateurs d'emplois et, en attendant les effets de ceux-ci, continuer à privilégier les importations alors qu'il y a quelques semaines à peine il n'était question que de réduire les revenus privilégiés des fonctionnaires, qui sont les principaux consommateurs, de limiter les avantages fiscaux des sociétés et des particuliers et de combattre les monopoles commerciaux des importateurs.

Après avoir adouci son attitude à l'égard des fonctionnaires, il semble que, sous l'influence des membres de l'Association nationale de développement économique des Antilles et de la Guyane, que préside M. Michel Lesieur, M. Dijoud fasse également preuve de plus de souplesse à l'endroit des exportateurs-importateurs locaux. Ce changement de comportement est d'autant plus compréhensible que l'action des pouvoirs publics outre-mer ne saurait totalement aboutir sans l'appui des invetsissements privés. Ainsi, le secrétaire d'Etat a-t-il souhaité, à Rouen, « *que les importateurs deviennent des investisseurs locaux* ».

En outre, la mise en œuvre des orientations gouvernementales sera d'autant plus difficile que le secrétaire d'Etat propose en même temps « *d'égaliser progressivement les coûts de production entre les DOM-TOM et la métropole* », notamment en ce qui concerne le montant du SMIC.

A supposer que ces contradictions et ces obstacles puissent être surmontés, il reste enfin que le succès du « *modèle de développement économique départementaliste* » défini par M. Dijoud implique l'existence d'un consensus de toutes les parties concernées au niveau local. Or, sans parler des querelles politiques, il n'existe jusqu'à présent aucune concertation économique réelle entre les organismes professionnels et consulaires des différents départements, en particulier aux Antilles où la complémentarité entre la Martinique et la Guadeloupe se traduit, en fait, pas diverses rivalités. Dénonçant les querelles de clochers et « *l'antagonisme latent entre la Guadeloupe et la Martinique* », Mme Lucette Michaud-Chevry, conseiller général socialiste de Guadeloupe, a préconisé, mercredi après-midi 6 février, la mise en place d'une structure régionale de concertation qui permette d'harmoniser les différentes politiques économiques départementales. Elle a été très applaudie.

M. Dijoud, lui, mise sur le bon sens des élus et des professionnels locaux. Il n'a guère le choix.

ALAIN ROLLAT.

La mort de M. René Journiac

(Suite de la première page.)

Georges Pompidou, dont il est le conseiller technique de 1962 à 1966, apprécie ses qualités. Les deux hommes ont la même conception du rôle de la France en Afrique : quelles que soient les péripéties politiques dans les anciennes A.O.F. et A.E.F. éclatées en petits Etats sans grandes ressources, il faut recréer avec l'aide d'hommes sûrs un ensemble cohérent fondé sur la francophonie et une vision « réaliste » des facilités à accorder aux milieux du négoce et de la finance pour le faire sortir du sous-développement.

De 1967 à 1974, M. René Journiac est l'adjoint direct de M. Jacques Foccart au secrétariat général pour les affaires africaines et malgaches. En 1974, sensible aux doléances de nombreux diplomates qui dénoncent le rôle occulte de son conseiller dans les pays où ils sont en poste, M. Giscard d'Estaing supprime ce secrétariat. Mais, si l'organe a été sacrifié, le chef de l'Etat fait en sorte que la fonction continue à s'exercer. Avec le titre anodin de « conseiller technique à la présidence de la République », M. Journiac est investi des pouvoirs retirés à M. Foccart, jugé trop proche des gaullistes.

Dans des *locaux* dont *l'aspect* modeste ne correspond guère à l'importance réelle de l'occupant, René Journiac écoute les hommes de confiance qui viennent lui faire rapport sur la situation des pays agités, anime les délibérations des « experts » du continent africain et exerce son influence sur un président de la République à la fois fasciné et déconcerté par le continent noir. Ce n'est pas seulement un homme de cabinet. En 1975, il mène sur le terrain de délicates négociations pour la libération de Mme Claustre, prise en otage par Hissène Habré, l'ancien rebelle qui, par un singulier retournement de l'histoire, demande aujourd'hui à la France de maintenir ses soldats au Tchad pour mettre un terme à la guerre civile.

Autre mission délicate : c'est René Journiac qui, en juin 1979, au cours d'une entrevue secrète au Gabon, demande à Bokassa Ier, discrédité par les massacres de Bangui, d'abdiquer en échange d'une paisible et confortable retraite en France. *Le « manque de coopération »* de l'empereur, qui l'injurie et, dit-on, va même jusqu'à le frapper de sa canne, l'oblige à monter, non sans difficultés, le scénario qui aboutira à l'installation du président Dako à Bangui.

La pantalonade provoquée par l'arrivée imprévue de l'avion impérial en France, puis, quelques mois plus tard, les fuites qui furent à l'origine de l'affaire des diamants, ont sans doute été jugées par René Journiac, artisan d'une déposition bien conçue et bien menée, comme une des conséquences malheureuses de l'amateurisme de certains diplomates et militaires engagés dans des actions pour lesquelles ils n'étaient pas préparés.

Les fâcheuses compromissions avec Bokassa et quelques autres despotes ne doivent pas faire oublier que l'homme sut mener une coopération mieux inspirée avec d'autres responsables africains. La question qu'on se pose toujours au sujet de personnages tels que René Journiac est celle-ci : doit-on se salir les mains, fût-ce dans un parfait désintéressement personnel et pour le seul service de l'Etat ? La réponse n'est pas aisée. Les circonstances de sa mort donnent en tout cas une dimension tragique à l'énigme que fut René Journiac.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

La controverse sur le « truquage » des sondages d'opinion

A la suite de la déclaration de M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, selon lequel « *certains sondages sont truqués* » (*le Monde* du 2 et du 6 février), trois associations professionnelles nous ont adressé un communiqué commun dans lequel elles indiquent :

« *Les organisations professionnelles, concernées à des titres divers par la réalisation des enquêtes par sondage, rappellent qu'elles se sont donné des règles déontologiques de valeur internationale. Le non-respect de ces règles a amené ces organisations à sanctionner, l'an dernier, sous les formes appropriées, le comportement de M. Lech et de l'IFOP.*

» *Elles tiennent à rappeler que les déclarations de M. Lech ne peuvent exprimer que ses conceptions personnelles et ne reflètent en rien le souci de rigueur dans le rassemblement et l'interprétation des faits qui anime les vrais professionnels.* »

Ce texte est signé de MM. François Boyer, président de l'Association nationale pour le développement des techniques de marketing ; Jean Bigant, délégué national pour la France d'Esomar, association européenne pour les études d'opinion et de marketing, et Michel Brule, président de la chambre syndicale des bureaux d'études, section informations et stratégies.

Les trois signataires ont reçu de M. Norman Webb, secrétaire général de Gallup International, la déclaration suivante :

« *L'IFOP n'est plus membre de Gallup International depuis un an.*

» *La raison initiale de son exclusion a été le changement intervenu dans la direction. Cette décision a également été confirmée pour des raisons déontologiques.*

» *Pour devenir et rester membre de notre groupe d'instituts, on ne peut ni « truquer » ni « trafiquer » des résultats de sondages et nous regrettons beaucoup qu'un homme placé à la tête de l'IFOP, institut naguère puissant et respecté, puisse répandre l'idée qu'en France et peut-être à l'étranger il existe des instituts qui trichent.*

» *Ses propos n'ont rien à voir avec la vérité et lui-même n'a aucun rapport ni avec notre groupe ni avec la profession à laquelle nous sommes très fiers d'appartenir.* »

M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, a déclaré jeudi 7 février :

« *Les sondages seraient-ils devenus l'un des tabous de la société libérale avancée et serait-il interdit d'en débattre au grand jour devant l'opinion publique ?*

» *J'ai demandé, le 18 janvier, aux présidents-directeurs généraux des trois chaînes de télévision l'organisation d'un débat sur la nature des sondages et sur les abus auxquels ils donnent lieu. J'ai reçu, en tout et pour tout, une réponse d'attente de M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1. Cette prudence ou ce silence sont pour le moins étranges. Je réitère donc ma demande. Je le fais d'autant plus que depuis quelques jours nous assistons à une controverse entre les instituts de sondages et à une mise en cause réciproque.* »

Le Monde

société

JUSTICE

Les poursuites du maire de Metz contre le P.S.

Les juges diront le 20 février si le répondeur téléphonique est un moyen de propagande électorale

De notre correspondant

Metz. — Au moment d'un scrutin, un répondeur *téléphonique doit-il* être considéré comme un élément de propagande ou comme un moyen de communication privé ? C'est à cette question que répondait, le 20 février, le tribunal correctionnel de Metz devant lequel comparaissait, mercredi 6 février, M. Serge *Barcellini*, *secrétaire* fédéral du P.S. de la Moselle. Ce dernier avait été inculpé d'infraction au code *électoral* sur plainte de M. Jean-Marie Rausch (U.D.F.), sénateur et maire de Metz.

Le parti socialiste voulait profiter de cette audience pour élargir le débat. C'est la raison pour laquelle M. François Mitterrand s'était rendu à Metz. A *l'origine de ce conflit* : la campagne électorale des législatives de mars 1978. Une campagne qui, à Metz, opposait le docteur Jean Kiffer (C.N.I.), député sortant, à M. Jean Laurain *(P.S.)*, *qui* l'emporta. Mais deux jours plus tard, une plainte était déposée contre le P.S. par M. Rausch en tant qu'électeur. A l'appui de cette plainte, il produisait une bande magnétique enregistrée sous contrôle d'huissier prouvant que le dimanche 12 mars, jour du scrutin, à 2 heures du matin, le répondeur automatique « Allô P.S. » continuait à diffuser de la propagande électorale (*le Monde* du 10 octobre 1979).

Le plaignant *estimait que* cela était contraire à l'article L. 49 du code électoral qui interdit « *la distribution de tracts, circulaires ou autres documents* » à partir de 0 heure le jour du scrutin. Dans un premier temps, le juge d'instruction rendit un non-lieu, estimant que le délit n'était pas constitué. Il y eut alors appel de M. Rausch, et en février 1979 la chambre d'accusation désignait un autre juge qui inculpa M. Barcellini de « *propagande illégale* ».

Au cours de l'audience, à laquelle assistaient plus de deux cents militants du parti socialiste, la partie civile a tenté de démontrer qu'un message poli*tique enregistré et diffusé* le jour même de l'élection par un répondeur téléphonique pouvait être assimilé à « *une distribution de documents : choses qui enseignent ou qui renseignent* ». Il s'agissait donc de savoir, comme l'avait demandé mardi au cours d'une conférence de presse M. Rausch, si l'on peut, en utilisant un répondeur téléphonique, « *diffuser des informations vraies ou fausses auxquelles l'adversaire ne peut pas répondre le jour même (...). Je ne cherche pas à faire condamner quelqu'un. Je veux savoir si les agissements du P.S sont légaux ou non* ».

Selon l'avocat du P.S., Mᵉ Michel Vauzelle, l'enregistrement d'un répondeur téléphonique ne peut être assimilé à un moyen de propagande ou de distribution, dans la mesure où, estime-t-il, la propagande consiste à aller vers les gens. « *Appeler un répondeur est un acte privé* », devait-il affirmer, estimant qu'il importe peu, alors, qu'au bout du fil il y ait un enregistrement ou un interlocuteur.

Pour le P.S., il s'agissait de démontrer que le but de ce procès était de limiter la liberté d'expression. M. François Mitterrand devait reprendre ce thème au cours d'une conférence de presse. En effet, cité comme témoin en faveur de l'inculpé, en même temps que M. Laurent Fabius et *M. Jean-Pierre Weben, ancien* secrétaire administratif, M. Mitterrand ne put prendre la parole devant le tribunal n'étant arrivé à Metz qu'au moment où le procès s'achevait.

« *Le P.S.*, a-t-il déclaré, *saisit l'occasion de l'attaque pour témoigner de la liberté de l'information et pour recevoir les réponses aux questions posées sur ces libertés (...). Nous constatons que nous sommes la cible permanente de tous, et notamment, de la majorité* ». Le premier secrétaire du parti socialiste a ajouté, à propos des communistes : « *Nous aurions aimé de leur part plus de solidarité* », avant de conclure : « *On saura, à l'occasion de ce procès, si la magistrature a l'intention de faire bloc avec les agents du pouvoir* ».

Peu avant midi, le P.S. avait procédé (nos dernières éditions du 7 février) à une émission de radio-pirate (*Radio-Riposte*), depuis le campus de l'université de Metz. L'émission a été brouillée

JEAN-CHARLES BOURDIER.

AUX ASSISES DE PARIS

Une tentative d'assassinat à l'église

Misérable et d'un autre âge, la vie *de Sauveur Spadafora l'est jusqu'à* la caricature. Né il y a cinquante-six ans en Tunisie, ce Français d'origine italienne est le fils d'un petit agriculteur. Dès son enfance, il travaille à la ferme, avec ses parents, et va trop rarement à l'école pour apprendre à lire et à écrire.

En 1948, il épouse Pauline Urso, qui n'a que dix-sept ans. Ils auront onze enfants. Deux ans après l'indépendance de la Tunisie, en 1958, la famille — il n'y a alors que cinq enfants — s'installe en France, d'abord dans le Sud-Ouest, puis à Paris à partir de 1966. Sauveur exerce divers métiers, d'ouvrier agri*cole à jardinier ou agent hospitalier*. Son épouse prend une loge de gardienne d'immeuble, beaucoup trop exiguë pour leur nombreuse famille. Lui boit plus que de raison et, à peine rentré chez lui après sa journée de travail, se couche, épuisé.

C'est cet homme usé, au visage marqué par les excès d'alcool, qui a comparu mardi 5 et mercredi 6 février. Sauveur Spadafora était accusé d'avoir tenté d'assassiner son épouse en la poignardant, le 29 avril 1978, dans l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de la Chapelle, à Paris (dix-huitième), où se mariait leur fils Antoine.

Appuyé sur le rebord du box, il a raconté, dans son langage confus et hésitant, sa version de l'histoire. Jusqu'en 1972, il a été très heureux avec sa femme. Puis *elle* a eu des amants, elle a commencé de quitter le domicile conjugal épisodiquement avant de déménager, en 1976, avec *ceux de leurs enfants qui restaient* à leur charge. Lui s'est senti aban*donné, rejeté, inutile. Il pleurait* beaucoup, chacun le dit. Lorsque son fils Antoine l'a convié à son mariage, s'il a pris, avant de se rendre à l'église, un couteau à cran d'arrêt, c'est par crainte de l'amant de sa femme, « *qui était toujours menaçant* ».

Certainement, Sauveur Spadafora croit à son récit. Il ne peut pas imaginer qu'un jour Pauline en ait eu assez de l'appartement toujours trop petit, des onze enfants pour lesquels on n'avait jamais assez d'argent, d'un mari qui ne rentrait à la maison que pour boire, dormir, crier ou frapper. Les amants qu'il *lui prête, réels ou supposés, étaient* une atteinte à son honneur. Son seul désir de vivre sans lui, entourée et soutenue par ses enfants, était une insulte.

Alors, ce 29 avril-là, dans l'église où Antoine, en se mariant, devenait vraiment un homme, Sauveur, qui n'était plus qu'un mari bafoué, s'est précipité vers Pauline en sortant son couteau. « *J'ai eu un voile blanc devant les yeux*, a-t-il dit, *je ne savais plus ce que je faisais, j'ai donné deux coups de couteau.* » Grièvement blessée, Pauline a cependant pu être sauvée. Partie civile à ce procès, cette femme, à l'apparence *soignée, s'est exprimée* sans agressivité à l'égard de son mari qui, précise-t-elle, l'avait plusieurs fois menacée de mort. Les enfants, venus témoigner, ont été, eux aussi, calmes, chacun sentant combien il était inutile de s'acharner contre cet homme et son sordide destin.

JOSYANE SAVIGNEAU.

A Évry

UN JUGE DE L'APPLICATION DES PEINES ÉCARTÉ DE SES FONCTIONS

Mme Michèle Langlade, juge de l'application des peines (JAP) au tribunal d'Evry, vient de se voir retirer ses fonctions. Nommée dans l'Essonne le 1ᵉʳ février 1978, pour son premier poste de magistrat, elle avait immédiatement été chargée de l'application des peines. Mais, au contraire de ses deux collègues titulaires nommés par décret, elle ne bénéficiait que d'une délégation de l'assemblée générale du tribunal, renouvelée tous les quatre mois. Situation fragile et singulière, puisque, à Evry, ce ne sont pas trois mais sept ou huit JAP qui seraient nécessaires. Ils ont notamment dans leur secteur la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, qui compte quatre mille six cents détenus alors qu'elle est prévue pour un maximum de trois mille deux cents, et un centre de semi-liberté à Corbeil, dont dépendent mille trois cents personnes.

Le 25 janvier, lors de la dernière assemblée générale, le président du tribunal a proposé que la délégation de Mme Langlade soit limitée à un mi-temps et au *milieu ouvert*. L'assemblée a refusé. Dans un communiqué, les magistrats rapellent qu'ils considèrent « *comme inadmissible que soient prévues ou envisagées des restrictions à ses attributions, qui, comme il le lui a été indiqué, ne sont que les conséquences de l'opposition de l'administration pénitentiaire et de la chancellerie* ».

A l'en croire, Mme Langlade n'a jamais été épargnée par les interventions et les pressions, venant *surtout* de la chancellerie. Il s'agissait, tantôt de retenir le dossier d'un détenu susceptible de bénéficier d'une mesure de bienveillance, tantôt, comme cela s'est passé avec les condamnés de la manifestation du 23 mars 1979 à Paris, de réduire des détentions mal admises par l'opinion publique.

Mme Langlade, qui est membre du Syndicat de la magistrature, n'a jamais voulu prendre en considération ces recommandations « *inadmissibles* », qu'elle qualifie de « *tripatouillages contraires aux textes et jamais motivées par des raisons de réinsertion sociale* ». « *J'ai tenté, en revanche*, ajoute-t-elle, *de libéraliser le système dans le strict respect des lois ; par exemple, pour les permissions de sortir nous avons obtenu le taux d'échec le plus bas de France.* »

« *Un nouveau juge de l'application des peines titulaire est arrivé récemment à Evry*, explique M. Robert Diet, président du tribunal de grande instance. *Or, comme il me manque actuellement trois juges au service civil, j'y ai mis Mme Langlade, qui est juge du siège et n'a jamais été officiellement JAP. Pour le reste*, conclut-il, *je me garde de tout commentaire.* »

STÉPHANE BUGAT.

M. Barrot précise les orientations de la politique de protection des enfants en danger

M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a précisé mercredi 6 février, au cours d'une conférence de presse, les nouvelles orientations de la politique de protection de l'enfance en danger décidées lors du conseil des *ministres* (nos dernières éditions du 7 février).

Il s'agit, a indiqué le ministre, d'une part, de porter une plus grande attention à la personnalité et à l'identité de l'enfant en s'informant le plus souvent possible de son avis, en favorisant dans la mesure du possible son maintien au sein de sa famille et en essayant de prévenir les sévices dont il peut être victime par un accroissement des visites de dépistage à domicile. D'autre part, il faut rénover l'administration actuelle dans ses structures et des moyens d'action pour que les pouvoirs de décision soient plus proches de la famille. Pour cela, M. Barrot a annoncé la création d'une mission d'assistance technique. Les Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DASS) auront une autonomie financière plus grande afin de faciliter l'utilisation des crédits dont elles disposent en fonction des nécessités.

Ces mesures, a précisé le ministre, n'entraîneront pas d'augmentation du budget actuel qui s'élève à 10 milliards de francs. Avec ce montant, a-t-il poursuivi, « *nous pouvons faire mieux* », comme l'a montré le récent rapport de rationalisation des choix budgétaires.

Actuellement, l'aide sociale à l'enfance concerne 535 000 moins de vingt et un ans, soit 3,5 % de la population totale de ces jeunes. En 1977, 210 000 familles recevaient une aide financière, 110 000 enfants bénéficiaient d'un *soutien* éducatif et 170 000 faisaient l'objet d'un placement, 93 000 étaient confiés à des familles d'accueil et 77 000 étaient placés dans des établissements de *natures variées*.

Enfin, le ministre a précisé les missions de l'Institut de l'enfant dont la création, suggérée par le rapport des professeurs Gros, *Jacob et Royer a été envisagée* par le président de la République. Outre l'étude des problèmes du développement de l'enfant, de la croissance de ses aptitudes, de ses besoins *affectifs* et *de l'acquisition* de son langage, cet institut devrait permettre une meilleure coordination des différentes équipes qui travaillent sur les problèmes de l'enfance et de l'adolescence, notamment la toxicomanie, les conséquences d'un divorce des parents, la fatigue scolaire, ou l'opportunité de l'abaissement de l'âge d'entrée à la maternelle.

L'âge moyen du divorce : trente-trois à trente-six ans.

En 1979, l'âge moyen du divorce chez les hommes était de trente-six ans, alors qu'ils se marient en moyenne à 24,7 années, et celui des femmes de trente-trois ans et demi, alors qu'elles se marient à 22,6 années.

La Lettre de la chancellerie, qui publie ces chiffres, ajoute que parmi les hommes qui ont divorcé l'année dernière, un quart l'ont fait entre vingt-cinq et vingt-*neuf ans, 21 % entre trente et* trente-quatre ans et 13,2 % entre trente-cinq et trente-neuf ans. Mariées plus jeunes, les femmes divorcent plus précocement : *27 %* des divorcées ont entre vingt-cinq et vingt-neuf ans, 17,8 % entre trente et trente-quatre ans, 17,4 % entre vingt et vingt-quatre ans, et 11,6 % entre trente-cinq et trente-neuf ans.

On compte 39,2 % d'ouvriers parmi les hommes divorcés et 1,2 % d'agriculteurs ; 16 % d'employés, 13,7 % de cadres moyens et 9,62 % de cadres supérieurs ou de membres des professions libérales. La catégorie professionnelle la plus représentée chez les *femmes divorcées* est *celle des* personnes non actives (37,6 %). Viennent ensuite les employées (26,4 %), les ouvrières (11,3 %) et les femmes appartenant à la catégorie des personnels de service (10,2 %).

Un cafetier condamné pour n'avoir pas refusé de servir un client

De notre correspondant

Rennes. — Le gérant d'un bar, M. Alain Guitton, trente-neuf ans, a été condamné, mercredi 6 février, par le tribunal correctionnel de Rennes, à six mois d'emprisonnement avec sursis pour avoir involontairement causé la mort d'un consommateur en continuant à lui servir à boire, alors qu'il était manifestement ivre.

M. Daniel Travers, vingt et un ans, était en arrêt de travail après un accident de la route. Il avait perçu, le 16 février 1979, environ 1 000 francs à titre d'indemnités journalières. Après avoir avalé quinze Calvados dans différents débits de boisson, il prenait un déjeuner arrosé d'un apéritif, d'une bouteille de vin et d'un *digestif*, avant de se rendre au bar de M. Guitton. Après avoir bu deux whiskies, le jeune homme était pris de nausées. Le gérant lui conseillait alors de s'arrêter, puis, devant l'insistance menaçante du client, continuait à lui servir du whisky. A 19 heures, M. Travers s'écroulait devant le comptoir après avoir avalé environ un litre de whisky. Dans la nuit, il mourait à son domicile.

Pour le tribunal, il est *indiscutable* que la cause du décès du jeune homme résulte d'une consommation excessive de boisson alcoolisée et que c'est le whisky *qui a entraîné le dépassement* de la dose que pouvait supporter l'organisme de la victime. Le tribunal a estimé à un quart la responsabilité civile de M. Guitton. — C. T.

FAITS ET JUGEMENTS

L'enquête sur l'enlèvement de M. Guy Pitoun ne progresse pas.

Une semaine après le rapt de M. Guy Pitoun, quarante-deux ans, l'industriel antibois enlevé mercredi dernier près de son domicile à Valbonne (Alpes-*Maritimes*) (*le Monde* des 2, 3-4 et 6 février), c'est toujours le silence. Les ravisseurs ne se sont pas officiellement manifestés et l'enquête marque le pas.

Des coups de téléphone ont bien été adressés à différents magasins Global, mais rien de sérieux, selon les déclarations de M. Adolphe Gougenheim, le beau-père de *M. Guy Pitoun* « *Il n'a jamais été question de rançon et aucun des correspondants n'a dit détenir mon gendre : des communications anonymes et sans intérêt* » De plus, ajoute M. Gougenheim, aucun d'eux n'avait cet accent, italien ou espagnol, qui avait frappé Mme Pitoun lorsqu'elle fut avisée par téléphone, mercredi soir, quelques *minutes* après les faits, de l'enlèvement de son mari.

Une chose est certaine, en tout cas, la famille est décidée à payer la rançon qui lui sera demandée.

L'un des frères du disparu, M. René Pitoun, a affirmé : « *Nous paierons. Les autres rapts qui ont été commis le montrent, c'est la seule solution.* » Il est du reste confirmé que M. Gougenheim a réuni une somme d'argent importante, dont le *montant toutefois* n'a pas été précisé.

Une autre chose non plus ne paraît pas faire de doute une semaine après l'enlèvement de Valbonne : les proches de M. Pitoun entendent bien tenir les enquêteurs à l'écart de toute éventuelle tractation avec les ravisseurs et agir en dehors de la police. — *(Corresp.)*

Les avatars d' « Hara-Kiri ».

Après s'être fait sermonner le 1ᵉʳ février par Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris (*le Monde* daté 3-4 février), à propos du numéro de février de *Hara-Kiri*, montrant — par un montage photographique, — Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing nue sur les genoux d'un émir, M. Georges Bernier, directeur du mensuel, est venu le 5 février devant M. Pierre Drai, premier vice-président, qui lui a demandé de tenir effectivement son engagement de modifier ladite couverture.

Le Matin avait publié, le jour même, la reproduction d'une maquette présentée comme étant celle de la nouvelle couverture : la même que la première avec des suppressions (notamment le visage de Mme Giscard d'Estaing) et des adjonctions (notamment un bandeau portant l'inscription : « *spécial censuré après saisie* »).

« *C'est là une façon de se soustraire à l'exécution d'une décision de justice*, affirmait au nom de l'épouse du chef de l'Etat, le bâtonnier Jean Couturon. *Toute la France à présent connaît l'affaire. Montrer ainsi la silhouette de ma cliente assise sur les genoux d'un émir, c'est encore se moquer d'elle...* »

« *Cette maquette*, a rétorqué M. Bernier, *n'est qu'un projet parmi d'autres.* » Et de montrer des variantes. L'accord, en définitive, a pu être réalisé. Ce n'était plus Mme Giscard d'Estaing qui apparaissait nue... mais la couverture elle-même, simplement barrée d'un bandeau portant la mention « *censuré après saisie* ».

M. Drai a chargé Mᵉ Donsimoni, huissier, de surveiller les opérations. Cet officier ministériel avait déjà fait pratiquer la saisie des exemplaires revêtus de la première couverture par la police et la gendarmerie à travers toute la France.

On en était là quand survint, dans la soirée, un nouveau coup de théâtre. La femme du prési*dent de la République* n'appréciait pas cette idée de « censure » et le bâtonnier Couturon dut faire revenir M. Drai en son cabinet où vinrent le rejoindre Mᵉ Barbillon et M. Bernier.

Après d'ultimes discussions, l'accord définitif constaté par le magistrat s'est réalisé sur la formule : « *Blanchi après ordonnance de saisie.* »

L'anesthésiste de « La Pergola » est maintenue en détention.

Inculpée et écrouée depuis le 23 novembre 1979 dans l'affaire d'avortements illégaux de la clinique parisienne La Pergola (*le Monde* du 2 novembre et daté 25-26 novembre 1979), le docteur Aziza Benkirane, anesthésiste, restera détenue à la prison de Fleury-Mérogis, bien qu'elle ait fait l'objet d'une ordonnance de mise en liberté, signée, à la fin du mois de décembre, par M. Guy Joly, juge d'instruction à Paris. La chambre d'accusation de la cour de Paris, saisie d'un appel du parquet, a, en effet, infirmé, le 4 février, la décision du magistrat instructeur.

Toutefois, cette même juridiction a confirmé l'ordonnance de mise en liberté du docteur Guy Freudenberg, médecin généraliste, auquel il est reproché d'avoir adressé un nombre important de ses clientes à la clinique, et qui avait été écroué, lui aussi, le 23 novembre.

Fraudes au casino d'Annecy : nouvelles inculpations.

● *Les fraudes au casino d'Annecy*. — Huit personnes au total, six croupiers et deux caissiers, ont *été inculpés de « vol, recel et complicité »*, par M. Francis Oget, juge d'instruction au tribunal d'Annecy après la découverte de malversations à la roulette du casino d'Annecy (*le Monde* du 1ᵉʳ et du 2 février). Les nouveaux inculpés sont M. Philippe Caisson, vingt-sept ans, caissier, et trois croupiers, MM. Jean-Claude Soto, quarante ans, Robert Corazini, cinquante-trois ans et Jean-Baptiste Collégia, quarante-trois ans. Parmi les inculpés, seuls MM. Roger Buell et Robert Corazini ont été laissés en liberté. Les autres ont été incarcérés à Bonneville (Haute-Savoie). Un autre caissier sera présenté, ce jeudi 7 février, au magistrat instructeur. Il est vraisemblable que la roulette du casino sera prochainement fermée.

M. Oget est, d'autre part, chargé d'instruire le cambriolage qui s'est produit dans la nuit du 27 au 28 janvier au casino, au cours duquel 300 000 francs ont été dérobés. Deux personnes dont les *identités n'ont pas été communiquées*, ont été inculpées et incarcérées.

● *Nomination d'un conseiller d'Etat.* — Le conseil des ministres du mercredi 6 février a nommé, sur proposition du garde des sceaux, M. André Heurté, président du tribunal administratif de Marseille, conseiller d'Etat en service ordinaire en remplacement de M. Raymond Pestourie.

● *Un proxénète âgé de trente-six ans*, père de neuf enfants, M. Ali Affa, a été condamné par le tribunal correctionnel de Grenoble à deux ans de prison, dont six mois avec sursis, pour proxénétisme. Sa « protégée » avait porté plainte, en août 1979, au commissariat de police de Grenoble, déclarant qu'elle se prostituait sous la contrainte. Ali Affa nia les faits *de proxénétisme*, mais admit qu'il avait frappé sa compagne. Toutefois, l'enquête a révélé qu'il vivait nettement au-dessus de ses moyens et qu'il profitait largement de l'argent gagné par la prostituée. — *(Corresp.)*

● *Pourvoi en cassation d'un médecin lyonnais.* — *Condamné* pour violation du secret médical le 22 janvier par la cour d'appel de Lyon à 500 F d'amende et 500 F de dommages-intérêts (*le Monde* du 25 janvier), le *docteur* Hubert Barral, médecin à Lyon, a annoncé son intention de se pourvoir en cassation. Selon son avocat, « *ce pourvoi devrait être une occasion de faire évoluer la notion de secret médical* ». Il a été reproché au docteur Barral d'avoir manqué à son devoir de silence

● *Cannes : des associations contre le Palais.* — Plusieurs asso*ciations de défense de l'environ*nement ont demandé l'arrêt des travaux du nouveau Palais des congrès de Cannes, le 5 février, devant le tribunal administratif de Nice. Le jugement sera rendu sous quinzaine. Ce nouveau Palais, dont la construction est commencée depuis plusieurs mois à l'emplacement de l'ancien casino, au bout de la Croisette, doit compléter, à partir de 1981, les installations de l'actuel Palais des festivals.

CORRESPONDANCE

Le différend entre MM. Mattauer et Tazieff

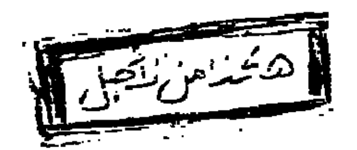
Nous avons reçu de M. Haroun Tazieff, directeur de recherche au C.N.R.S., la lettre suivante :

Le Monde du 1ᵉʳ février 1980 comporte un article intitulé « Le différend entre MM. Tazieff et Mattauer » La manière dont *le Monde* rapporte la décision qui vient d'être prononcée, décision qui me donne entière satisfaction, est inexacte et tendancieuse. En effet, la cour d'appel de Montpellier a jugé :

« *Dit que Mattauer a diffamé Haroun Tazieff. Dit que Mattauer a, avec une légèreté blâmable et avec l'intention de lui nuire, en outrepassant les limites normales et raisonnables du droit de critique, dénigré gravement Haroun Tazieff, qu'il lui a ainsi causé un préjudice. En conséquence, le condamne à 1 franc de dommages-intérêts et ordonne la publication du dispositif, aux frais de Mattauer, et le condamne à payer 5 000 francs sur la base de l'article 700 du N.C.P.C.* » (1).

Ce jugement ne réduit donc pas de 5 000 francs à 1 franc ce à quoi la cour d'appel a condamné M. Mattauer, ainsi que tendrait à le faire croire l'articulet paru dans *le Monde*. Ce jugement est même plus grave que celui prononcé le 29 mars 1978 par le tribunal de grande instance de Montpellier, lequel prescrivait l'insertion, aux frais de M. Mattauer, de l'arrêt dans trois publications à mon choix, alors que la cour d'appel m'en accorde quatre.

(1) Le nouveau code de procédure pénale. — (N. D. L. R.)



Les routes nouvelles de la drogue

III. - Les gendarmes et les fourmis

par CHRISTIAN COLOMBANI

Les produits se sont diversifiés : on les trouve aussi souvent « en vente libre » que sur le marché illicite. Néanmoins, le trafic des stupéfiants se développe à cause du nombre de plus en plus important de jeunes qui, sans être pour autant des toxicomanes, essaient les drogues qu'on leur propose (« le Monde » des 6 et 7 février).

« Ça passe ou ça casse. » Deux valises de carton bourrées de haschisch, le ressortissant togolais s'est fait arrêter à la douane. Des champs de cannabis fleurissent *en Afrique noire, le* pavot cultivé en Turquie est transformé en héroïne n° 4 dans les laboratoires installés au fin fond de l'Anatolie. La cocaïne de Colombie entre en métropole après avoir fait escale aux Antilles. Amsterdam, qui était naguère la plaque tournante du *brown-sugar* en provenance d'Asie du Sud-Est, est désormais supplantée par l'Allemagne fédérale d'où l'héroïne « beige » ou « grise » en provenance du Proche et du Moyen-Orient est revendue dans toute l'Europe. La Bulgarie, sur la route d'Istanbul, la Yougoslavie, le Lichtenstein même, sont devenus des relais du trafic.

La drogue pénètre par toutes les frontières dans les valises à double fond, les faux talons, les fausses boites de conserves, les tubes de dentifrice évidés. Au mois de novembre 1979, des paysannes turques se faisant passer pour des femmes enceintes ont été arrêtées à la frontière grecque. Des Italiennes essayaient un mois plus tard de franchir la frontière belge avec 150 grammes d'héroïne dans des préservatifs. Des policiers américains viennent d'obtenir une commission rogatoire pour « perquisitionner » l'estomac d'un homme suspecté d'avoir avalé un sachet de « thaïlandaise ». Les saisies, qui ne représentent qu'un dixième environ des quantités de drogue mises sur le marché, ont été considérables en 1979.

Depuis le mois d'octobre seulement, on peut compter 2 tonnes de chanvre à Rotterdam, 300 kilos de cocaïne au Pérou, 1 tonne à Bogota, 107 kilos de haschisch à Madrid, 464 kilos dans un car de touristes à la frontière grecque, 1,5 tonne dans une grotte d'Ibiza (Baléares). A Sofia, 9,84 kilos d'héroïne et 7 kilos à Rome. Les *douanes italiennes, en 1979*, ont saisi 4 365 kilos de dérivés de cannabis, 8 kilos d'héroïne, 14 kilos de cocaïne. En 1978, on avait saisi en Europe 41 tonnes de dérivés de cannabis. Pour le seul département de la Moselle qui fait frontière avec le Luxembourg et l'Allemagne, les douanes françaises ont eu à traiter, pour les dix premiers mois de 1979, cinquante-huit affaires de drogue. La police nationale, qui avait procédé en 1978 à près de huit mille interpellations, a dépassé ce chiffre en 1979.

Un kilo de chanvre pour une tonne de mil

Les participants à la réunion du Comité intergouvernemental *pour le contrôle* des stupéfiants qui a eu lieu en décembre 1979 à Honolulu ont marqué leur inquiétude devant *« l'augmentation alarmante des quantités de drogue découvertes dans le monde entier et l'accroissement des saisies d'héroïne en provenance du Moyen-Orient »*. Le groupe Pompidou, en novembre à Stockholm, établissait ce même constat (1). *« Il est vrai, reconnaît M. André* Solères, chef de la brigade des stupéfiants de la préfecture de police de Paris, *que les jeunes actuellement interpellés sur la voie publique sont souvent en possession d'héroïne. »* C'est fréquemment de l'héroïne thaïlandaise introduite en France par des petits passeurs qui ont fait le voyage de Bangkok et qui, depuis *deux ans, concurrencent les* Chinois d'Amsterdam. Ces « fourmis » sont à présent doublées par des trafiquants du Proche et du Moyen-Orient qui ont mis sur pied des filières mieux structurées. Des truands internationaux qui s'intéressent à nouveau au trafic illicite des stupéfiants sont sur le point de réactiver certains réseaux.

Malgré les *efforts financiers* des Etats-Unis, il y a cinq ans, pour l'arrachage des plants, la culture du pavot n'a jamais cessé en Turquie où rien ne pousse qui procure de meilleurs revenus.

A la faveur des troubles politiques de ces dernières années, les champs ont pris de l'extension. En Iran, les laboratoires sont en plein essor. Les religieux ont demandé que l'opium soit déclaré « haram », c'est-à-dire frappé d'interdit mais le pays aura tout de même produit, en 1979, 600 tonnes de pavot. Au Liban, dans la vallée de la Bekaa, du chanvre légal pousse de part et d'autre de la route qui mène à Baalbek. En 1979, le Liban a exporté 700 tonnes de chanvre pour une valeur de 450 millions de livres libanaises (l'exportation des pommes ne rapporte que 80 millions de livres). On a découvert cette année, au Pakistan — le plus gros producteur d'opium du *monde, — des laboratoires dans* la région de Paki. Les peines sévères — le fouet notamment — ne suffisent pas à dissuader les trafiquants qui transforment l'opium pakistanais et même une partie de la récolte afghane (environ 300 tonnes par an). En Afrique noire, les cultivateurs commencent à arracher le mil pour planter du chanvre. Au Mali, où l'on procède *actuellement à une* dizaine de saisies par semaine, 1 kilo de cannabis rapporte autant que 1 tonne de mil (55 000 francs).

Des tonnes de morphine-base attendent actuellement les acheteurs éventuels à la frontière turque. Là-bas, des chimistes ont pu se former pour la fabrication de l'héroïne « beige » ou « grise » en vente dans toute l'Europe. Le nombre des trafiquants turcs arrêtés au cours de l'année 1979 dans les pays de la C.E.E. tendrait à démontrer que le milieu, principal client à l'époque de la « *French connection* », n'avait pas encore repris le marché en main. Mais, depuis peu, les experts s'interrogent. « *Les conditions sont réunies pour une réactivation de la filière française,* pense M. Le Mouel, *il y a plus d'argent à gagner, les truands et les chimistes ne sont pas tous morts, certains ont fini de purger leur peine, il n'y a plus qu'à recueillir les fonds nécessaires pour l'achat de la morphine-base qui ne manque pas.* » L'arrestation le 22 décembre 1979, au péage autoroutier de Lançon-Provence, de plusieurs malfaiteurs livrant à un truand marseillais 6 kilos de morphine en provenance de Turquie, est le premier signe évident d'une « reprise ».

Les petits passeurs, intoxiqués ou non, n'en continuent pas moins pour leur propre compte : une activité d'appoint, une contrebande comme une autre. En août les deux Italiennes arrêtées à Thionville trafiquaient pour acquérir un magasin. A la même époque une famille de transporteurs routiers de Valence « passait » 2 tonnes de haschisch et 18 kilos d'héroïne pour ne pas rentrer « à vide » d'Iran. « *Autrefois, le trafic était organisé,* remarquait au moment de l'affaire M. Robert Mesini, chef du S.R.P.J. de Lyon, *on démantelait un réseau « par la tête », les trafiquants figuraient au fichier du grand banditisme. A présent, il faut partir du petit « dealer » et on arrive rarement à remonter la filière.* »

Dures et douces

De nouvelles pratiques sont apparues récemment. Des laboratoires clandestins d'amphétamines ont été détruits en 1979 par la police suédoise. L'année précédente on avait découvert dans la région de Périgueux une petite fabrique de L.S.D. On fait volontiers pousser du cannabis sur les balcons ou dans les potagers. La culture est diversifiée, les réseaux se croisent. « *Les trafiquants de la cocaïne n'ont rien à voir avec ceux de l'héroïne,* explique M. John Morris, chef de la sous-division des stupéfiants à Interpol, *ils sont implantés en Amérique du Sud, les passeurs appartiennent à la pègre de ces pays et trouvent dans les capitales européennes des compatriotes prêts à les accueillir. Ils ne s'adressent d'ailleurs pas à la même clientèle.* »

Le milieu ne s'était jamais intéressé au trafic du haschisch, mais les tonnages saisis supposent des investissements importants, des centrales d'achat, une solide organisation. Néanmoins, les besoins de la clientèle ne sont pas toujours satisfaits par les revendeurs qui offrent rarement une gamme étendue de produits. Les lieux de vente sont d'ailleurs différents : on trouve du haschisch à Belleville, de l'héroïne au quartier Latin, de la cocaïne dans les bars sud-américains de la capitale. « Dealer » dans la rue est moins fréquent ; les « épiciers » reçoivent plus volontiers dans leurs appartements.

Le marché, aux contours imprécis, n'est pas facile à suivre. Certains phénomènes ne s'expliquent guère. Pourquoi l'augmentation des quantités d'héroïne n'entraîne-t-elle pas automatiquement une baisse des prix ? Pourquoi un bon approvisionnement ne diminue-t-il pas le nombre des cambriolages de pharmacies ? Face à ces difficultés, la répression du trafic s'organise selon des conceptions souvent contradictoires. Si la police judiciaire à Paris n'inquiète plus les simples usagers de haschisch, les gendarmes, de leur côté, appliquent une autre méthode. On ne compte plus, cette année, leurs coups de filet, les interpellations de jeunes consommateurs ou de petits « dealers ». « *La drogue, il y en a partout, il suffit de la chercher* », expliquait le major de la brigade de La Flèche après une enquête sur une affaire de haschisch. Ces interventions de la gendarmerie n'ont pu déplaire à M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, pour qui « *il n'y a pas lieu de distinguer entre les drogues douces et les drogues dures* ». M. Charles Vaille, conseiller technique auprès de M. Barrot chargé *des problèmes de toxicomanie,* ne pense pas autrement : « *Je suis de ceux qui sont persuadés que c'est par le biais du haschisch qu'on est poussé à aller plus loin.* »

Ce phénomène n'est pas reconnu par des chercheurs de renommée mondiale comme M. Salomon Snyders, l'inventeur des récepteurs spécifiques de la morphine, l'auteur du « livre de la marijuana ». *Le docteur* Claude Olievenstein et la majorité des spécialistes français qui sont sur le terrain au contact des toxicomanes n'y croient pas davantage. Pour d'autres l'escalade est indéniable et les consommateurs de haschisch ne doivent pas échapper aux poursuites. Le docteur Léon Hovnanian pense que l'action de la justice « *est paralysée par la circulaire du garde des sceaux du 17 mai 1978, qui conseille de n'adresser qu'une mise en garde à l'usager et d'assimiler à l'usage personnel la détention d'une faible quantité de cannabis* ».

« *Si l'escalade était une réalité,* explique le docteur Olievenstein, *comme il y avait, il y a dix ans, en Amérique huit cent mille héroïnomanes et quarante millions de fumeurs, il devrait y avoir aujourd'hui quarante millions d'héroïnomanes. Ce n'est pas le cas.* » « *L'amalgame drogue douce drogue dure ne correspond pas à la réalité,* assure de son côté le docteur Francis Curtet, directeur médical de l'association Le trait d'union, *il ne peut être qu'antipréventif par la dramatisation qu'il provoque et antithérapeutique en otant toute crédibilité à ceux qui défendent ce point de vue.* »

Les enquêtes menées tambour battant par la gendarmerie contre les fumeurs d'herbe conviennent-elles vraiment à une époque où n'importe quelle substance peut servir de drogue ? Le trafic n'est peut-être plus instable que parce que la clientèle est plus incertaine. Les consommateurs passent plus souvent d'un produit à l'autre sans trop souffrir d'un manque, sans un relent de paradis perdu. Les « bons » accrochés d'autrefois offraient aux malfaiteurs des garanties pour l'écoulement de leur stock : ils ont laissé la place à des intoxiqués plus légers et plus capricieux. La pénurie qui jetait dans la délinquance les toxicomanes n'est plus si cruellement ressentie : les *médicaments, les produits d'entretien,* régulent les flux saisonniers.

En définitive, les trafiquants disputent aux industries pharmaceutiques leur clientèle de déprimés. Les toxicomanes, qui ont pu passer pour des individus subversifs mettant en péril l'ordre social, ne seraient-ils donc plus que des paumés qui s'aident à vivre avec la drogue qu'ils ont sous la main ? Même en prison, même à l'hôpital, ou dans les centres de postcure. « *Lorsqu'elle était à la Boère, Chantal n'a jamais cessé d'en prendre, elle avait les yeux qui lui sortaient de la tête, elle était raide* », raconte un ancien pensionnaire du Patriarche. La répression des usagers a-t-elle un sens si, comme le pense M. Le Mouel, chef de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants : « *Il faut d'abord supprimer la demande.* »

FIN

(1) Le groupe Pompidou a été créé en 1971 sur l'initiative du président de la République française pour promouvoir des échanges entre les gouvernements et envisager des actions de luttes contre la toxicomanie entre les pays membres de la Communauté européenne. La dernière réunion du groupe a eu lieu à Stockholm les 12 et 13 novembre 1979.

La législation française

La loi du 31 décembre 1970 réprime le trafic des stupéfiants, interdit toute propagande en faveur de leur usage et organise la *désintoxication* des usagers de substances vénéneuses illicites.

1) LA REPRESSION DU TRAFIC : la loi punit d'un emprisonnement de deux à dix ans et d'une amende de 5 000 à 50 000 F le délit de trafic de stupéfiants. Toutefois, la peine est de dix à vingt ans si celui-ci consiste en un acte d'importation, de production, de fabrication ou d'exportation.

2) LA REPRESSION DE L'USAGE ET LE TRAITEMENT DES DELINQUANTS : l'usage illicite est également puni par un emprisonnement d'un an au maximum et par une amende de 500 à 5 000 F. Cependant, la loi a prévu que l'usager peut bénéficier de soins gratuits, tout en étant exonéré (s'il s'agit d'une première infraction) de poursuites pénales. Le procureur de la République peut, s'il s'agit d'une première infraction, ne pas engager de poursuites contre l'usager, lorsque celui-ci accepte de se soumettre à une cure ou de se placer sous surveillance médicale — c'est alors l'autorité qui prend en charge le délinquant. Enfin, le juge d'instruction ou le juge des enfants et la juridiction de jugement peuvent astreindre l'usager à subir un traitement de désintoxication.

Une circulaire du garde des sceaux, du 17 mai 1978, encourage une meilleure information des magistrats et souhaite la spécialisation de certains d'entre eux sur *les problèmes de la drogue* (« le Monde » du 20 mai 1978). Elle demande, d'autre part, de distinguer entre l'usage du haschisch et celui des autres drogues et conseille de n'adresser qu'une mise en garde aux simples usagers occasionnels de haschisch. Toutefois, les récentes statistiques du ministère de l'intérieur prouvent que *les habitudes* de la police et des tribunaux n'y ont guère changé depuis la parution de la circulaire : les services de police et de gendarmerie ont arrêté, en 1979, 7 993 usagers simples de stupéfiants.

C. C.

Chasse aux sorcières?

Le Dr Claude Olievenstein vient de publier le rapport annuel du Centre Marmottan (1), qui, tout en donnant des indications sur la marche de l'institution, fait à chaque début d'année le point sur le phénomène de la drogue. « *Le mérite de Marmottan est d'être le clignotant qui indique une situation* », peut-on lire dans le rapport pour 1979. L'an dernier, le centre a reçu 1 685 nouveaux toxicomanes et procédé à 12 196 consultations.

Les principes de l'institution restent les mêmes : accueil libéral, volontaire et anonyme. « *Que l'on n'attende pas de nous de sacrifier à un ordre nouveau ou à des méthodes comportementalistes qui semblent avoir une certaine faveur aujourd'hui* », écrit le directeur du centre, qui estime, d'autre part, que les méthodes en vigueur à Marmottan obtiennent les résultats en chiffres réels concernant les toxicomanies lourdes « *parmi les meilleurs mondiaux* ». L'établissement de postcure La Gentillade, situé dans le Lot, et qui dépend du Centre Marmottan, aurait atteint, entre 1974 et 1978, un pourcentage de succès de 40 à 45 %.

Pour le Dr Olievenstein, « *la flambée de la toxicomanie est générale et multiforme* ». Tout en reconnaissant les efforts de Mme Monique Pelletier, ministre délégué auprès du premier ministre, et de M. Jacques Barrot, ministre de la santé, il déplore l'attitude trop fréquente de l'administration « *qui n'évoque qu'une alternative : normaliser ou punir* ». Le directeur de Marmottan s'alarme particulièrement du « *renouveau de l'hystérie, de la chasse aux sorcières, en ce qui concerne le haschisch* ». Cette attitude ne permet pas, selon lui, d'aborder scientifiquement et sereinement les problèmes posés par la toxicomanie.

Le Dr Olievenstein conclut *en rappelant*, comme il a l'habitude de le faire (*le Monde* du 2 février 1979), l'aspect social de la toxicomanie. « *S'il existe des toxicomanes malades, faut-il que cette maladie soit bien particulièrement liée à un fait social pour qu'elle ait augmenté de 500 % en dix ans... Si la drogue vient jusqu'à Liverdun* (2), *c'est peut-être parce que, même dans cette petite ville paisible, l'avenir est bouché.* »

(1) Centre Marmottan, 19, rue d'Armaillé, 75017 Paris.

(2) En octobre 1979 (*le Monde* du 17 octobre 1979), huit adolescents de Liverdun (Meurthe-et-Moselle) ont été inculpés de trafic et usage de stupéfiants. Il s'agissait *en réalité* de chanvre cultivé dans la région et dénué de principe actif.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	390 F	350 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

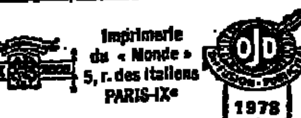
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.

ÉDUCATION

NÉGOCIATIONS, NOTES INTERNES ET MENACES D'ACTION

Le Syndicat des instituteurs veut obtenir une revalorisation des salaires dès 1981

Où en est la revalorisation du traitement des instituteurs ? Après l'annonce au printemps dernier par le premier ministre, puis par le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac (« le Monde » du 27 avril 1979), de la nouvelle formation des maîtres du premier degré dispersée dorénavant en trois ans après le baccalauréat au lieu de deux et sanctionnée par un diplôme d'études universitaires générales (DEUG), il restait à tirer la conséquence de cette amélioration en relevant les salaires.

Un groupe de travail constitué de représentants du ministère de l'éducation, de la direction du budget, de la direction de la fonction publique et du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collèges (SNI-P.E.G.C.) s'est attelé aussitôt à la tâche. La dernière réunion, mardi 5 février, en présence de M. Christian Beullac, a permis de constater que, si les négociations avancent, l'accord n'est pas à portée de la main. L'objectif du SNI n'en reste pas moins d'obtenir des mesures de revalorisation dès 1981.

Le SNI-P.E.G.C. se doutait bien, *le 26 avril 1979, qu'il avait* gagné une bataille, mais pas la guerre. Une formation rénovée pour cinq mille nouveaux instituteurs recrutés chaque année (trois cent dix-sept mille sont en exercice) embellirait l'image de marque du maître de l'an 2000. *Mais pour un syndicat, le présent* ne compte pas moins que l'avenir. Pour regagner une considération perdue, pour attirer un plus grand nombre d'hommes, le métier d'instituteur doit être mieux payé. Actuellement, le traitement s'étale de 2 813,96 francs mensuels net, *pour un célibataire*, auxquels il faut ajouter entre 140,69 francs et 246,20 francs d'indemnité de résidence, en début de carrière, à 5 431,78 francs plus 248,36 à 434,64 francs à l'arrivée à la retraite. Que la sécurité de l'emploi ou les congés ne suffisent pas à compenser la modicité de la rémunération, la féminisation élevée de la profession (près de 75 %) le confirme.

Le moment propice à un relèvement du traitement de trois cent cinquante mille fonctionnaires (actifs ou à la retraite) est toujours mal choisi ; le gouvernement peut dire qu'il l'est encore plus par les temps d'austérité qui courent. Comme, de surcroît, une refonte de la sacro-sainte grille de la fonction publique mise en place en 1948 est à l'étude — *depuis sa création à vrai dire*, mais surtout depuis 1978, — voilà deux raisons pour le gouvernement de ne pas hâter l'amélioration du sort des seuls instituteurs.

D'autant que les autres fonctionnaires, à l'intérieur de l'éducation nationale, mais aussi aux finances, aux P.T.T., à la santé, à la défense, à la police, ne s'estiment guère mieux lotis que les instituteurs. A tel point que les fédérations de fonctionnaires, C.G.T. et F.O. en particulier, observent d'un œil soupçonneux les négociations conduites par le SNI et réclament que la sollicitude attendue du gouvernement à l'égard d'un canton de la fonction publique s'élargisse à tout le monde.

La revalorisation de la rémunération des instituteurs ne va *donc* pas sans difficultés. Dans une interview à l'Agence centrale de presse, M. Guy Georges, secrétaire général du SNI-P.E.G.C., avait déclaré, le 3 décembre, que *« les grandes masses de la revalorisation indiciaire »* devraient être arrêtées *« pour le 31 mars prochain » (le Monde* du 5 décembre 1979). Il est plus que probable, aujourd'hui, que cette échéance ne sera pas respectée.

Les dirigeants du S.N.I. se sont *fait l'écho de ces difficultés, dans* une note interne diffusée fin 1979 et où est évoquée *« l'hostilité des fédérations »* (de fonctionnaires). On y lit qu'une circulaire interne à la Fédération générale des fonctionnaire (F.G.F.F.O.) d'octobre 1979, *« montre que toutes les sections catégorielles des fonctionnaires F.O. sont organisése pour contrecarrer nos revendications spécifiques »*. L'organe hebdomadaire du SNI, *l'Ecole libératrice*, dans son numéro du 14 décembre, était plus explicite encore, citant un extrait de cette circulaire dans laquelle la F.G.F.-F.O. invitait chacune de ses organisations à demander *« l'ouverture de discussions immédiates sur l'examen de la situation indiciaire des diverses catégories de personnels »*. Ce texte concluait — le passage n'est pas rapporté par *l'Ecol. libératrice* — que si les ministères intéressés refusaien ces négociations, les organisations (F.O.) seraient engagées dans *« un processus d'actions pouvant aller jusqu'à la grève »*.

La même note interne du S.N.I. décrivait l'autre pierre d'achoppement posée, celle-ci, par le gouvernement. Comme *l'École libératrice* du 16 novembre 1979 l'avait expliqué, *« les deux thèses qui s'affrontent »* se résument ainsi : *les pouvoirs publics souhaitent* réserver aux instituteurs *« nouvellement formés »* le bénéfice de la revalorisation ; pour le syndicat, *« toute la profession »* doit profiter de la revalorisation. *« Y a-t-il une ou des solutions de conciliation entre ces deux approches diamétraleemnt opposées ? »* s'interrogeait la direction du S.N.I.

Il apparaît aujourd'hui que certains points sont acceptés par les *deux parties — le ministre de* l'éducation e le S.N.I. — sous réserve de leur aval par le gouvernement, d'une part, et par le conseil national du S.N.I., d'autre part, qui se réunirait en séance extraordinaire au printemps prochain. L'indice de fin de carrière des instituteurs serait celui des actuels « insitituteurs spécialisés » soit 489, au lieu de 445 aujourd'hui. La différence entre les deux niveaux correspond à 500 F *de rémunération par mois* environ. L'indice 504, celui des professeurs d'enseignement général des ecollèges (P.E.G.C.) est donc abandonné en tant qu'indice de fin de carrière des instituteurs, et, du coup, le passage pour ceux-ci au cadre « A » de la fonction publique. *En contrepartie*, les instituteurs conserveraient les avantages qu'ils détiennent dans le cadre « B » : le droit au logement de fonction, et la possibilité de partir en retraite à cinquante-cinq ans.

Il serait exclu que la revalorisation n'atteigne que les nouveaux instituteurs, comme certains propos de M. Beullac l'avaient, un temps, laissé croire *(le Monde* du 10 novembre 1979). Cependant, le ministère ne veut pas non plus d'un relèvement « automatique » étendu à tout le corps. Pour ouvrir le droit au reclassement indiciaire, il exigerait un certain volume — non encore défini — de *formaton continuée. Le SNI es*père obtenir des mesures dérogatoires, à titre transitoire, pour certains instituteurs : les plus âgés, et à plus forte raison ceux qui approchent de l'âge de la retraite. Il se déclare, en outre, opposé à toute modalité de formation continuée que sanctionnerait un « examen-barrage », un « contrôle des aptitudes ». En fait, il souhaite une nouvelle définition de la carrière qui reposerait moins sur la notation et les promotions « au choix », ainsi qu'il en va présentement, et plus sur la formation continuée.

La partie n'est pas jouée. Le gouvernement tentera d'endiguer le flot que libérerait une brèche creusée par le corps le plus nombreux de la fonction publique.

Quant au SNI-P.E.G.C. — qui a déjà prévu une manifestation nationale le 19 mars, pour la défense de l'école publique, — réussira-t-il à faire adopter des mesures dès le budget de 1981, dont la préparation commence avant l'été ? Convaincra-t-il la foule de ses adhérents qu'il n'était pas possible d'obtenir plus, et l'essaim des militants de sa minorité exi*geante, les communistes en par*ticulier, qu'il n'est pas allé trop loin dans les concessions ?

CHARLES VIAL.

La protestation contre la « circulaire Bonnet » sur les étrangers

LES EXAMENS DE DROIT SONT SUSPENDUS A L'UNIVERSITÉ DE NANTES

De notre correspondant

Nantes. — Tous les examens ont été suspendus, mardi 5 et mercredi 6 février, à l'unité d'enseignement et de recherche *(U.E.R.)* de sciences juridiques de l'université de Nantes, par décision du doyen, en raison d'un mouvement de grève d'étudiants, qui s'accompagnait d'un boycottage des examens partiels.

Depuis une semaine, les grévistes protestent contre d'éventuelles mesures qui pourraient restreindre les possibilités de séjour des étudiants étrangers. Près d'un millier d'étudiants des U.E.R. de lettres, sciences économiques, droit et sciences se retrouvent chaque jour en assemblée générale. Une manifestation rassemblant environ deux mille étudiants a eu lieu, mardi 5 février, à la préfecture de la Loire-Atlantique pour réclamer l'abrogation de « la circulaire Bonnet », dont elle a dénoncé *« le caractère discriminatoire coercitif et fasciste »*.

Cette revendication est soutenue par les enseignants qui continuent toutefois d'assurer leurs cours. Le préfet et le président de l'université affirment qu'actuellement *aucune mesure n'est en cours* d'exécution à Nantes contre les étudiants étrangers.

J.-C. M.

Le transfert de l'université de Vincennes

« JE CROIS ENCORE AUX MIRACLES » déclare M. Pierre Merlin

« Je crois encore aux miracles » a déclaré, mercredi 6 février, au cours d'une conférence de presse, M. Pierre Merlin, président de l'université de Paris-VIII (Vincennes). M. Merlin espère *toujours que le ministre des universités* reviendra sur sa décision de transférer cet établissement à Saint-Denis. Ce *« déménagement »* de l'université, prévu pour la prochaine rentrée universitaire, *(le Monde* du 28 octobre 1979) est toujours refusé par une *grande partie du personnel* et des étudiants (ils sont près de trente-deux mille inscrits cette année) de cet établissement.

Au nom du conseil de l'université, M. Merlin a expliqué que ce transfert est *« inacceptable en raison de l'exiguïté du terrain et des bâtiments, de l'aberration du site et de l'absence des équipements techniques et sociaux dont dispose Vincennes »*. Selon le président, il est difficile d' *« améliorer »* Saint-Denis puisqu'il n'y a jamais eu, lors de la construction de cet équipement, consultation des intéressés.

Pour lui, des négociations doivent s'engager avec le ministre des universités afin que soient maintenues toutes les habilitations nationales aux diplômes existants, pour garantir l'accès à l'université de Vincennes des étudiants bacheliers, non bacheliers, salariés, étrangers, et pour créer des emplois ou intégrer des personnels *« hors statut »*. *« Seul un changement radical dans l'attitude du ministre sur ces points pourrait apporter la preuve que le projet de transfert à Saint-Denis ne s'insère pas dans une mise au pas de l'université de Paris-VIII »*, a conclu M. Merlin.

En Bretagne

GRÈVES ET MANIFESTATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Les maîtres demandent l'application rapide de la loi Guermeur

(De notre correspondant.)

Rennes. — Six cents manifestants à Saint-Brieuc, huit cents à Rennes et Quimper, deux cents à Vannes, une grève suivie à 100 % dans le primaire et à plus de 90 % dans le secondaire : la journée régionale d'action organisée mardi 5 février en Bretagne par l'intersyndicale — Syndicat national de l'enseignement chrétien (S.N.E.C., C.F.T.C.), Fédération de l'enseignement privé (F.E.P., C.F.D.T.), Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (F. N. S. P. E. L. C.) — des maîtres du secteur privé a été très suivie dans le Finistère et dans le Morbihan. Les parents d'élèves avaient officiellement pris position en faveur de la grève des enseignants, et ils ont même assuré l'accueil des élèves dans plusieurs établissements. Cette grève régionale, qui sera suivie *en mars d'une action na*tionale, voulait attirer l'attention du gouvernement sur la non-application de la loi Guermeur, notamment pour ce qui est des promotions et des retraites. *« On nous a promis la parité avec les enseignants du public, mais pour les promotions on ne tient pas compte d'un passif qui s'étale sur vingt années. »*

Même revendication pour les retraites : *« Nous ne bénéficions pas des bonifications accordées dans le secteur public. Nous n'avons pas droit à la révision, et les années de service militaire et d'école normale ou d'activité professionnelle ne sont pas prises en compte. »* — C. T.

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le risque d'anomalies chez un enfant est multiplié par deux lorsque la mère est alcoolique

Le professeur Tuchmann-Duplessis a fait, mardi 5 février, à *l'Académie nationale de médecine*, une communication sur les conséquences de l'alcoolisme chez la femme enceinte. Selon lui, *« le risque d'anomalies associées pour les enfants nés de mères alcooliques est deux fois plus élevé que pour les enfants de femmes ne buvant pas »*. Ce risque — considérable — a été longtemps sous-estimé, a précisé le professeur Tuchmann-Duplessis. La fréquence des avortements, la prématurité et les troubles psychiques et somatiques des enfants nés de parents alcooliques ont été longtemps attribués au déséquilibre nutritionnel de la mère et non à l'alcoolisme.

La première description détaillée des stigmates des enfants issus de mères éthyliques ne date que de 1968. Elle porte le nom de *« syndrome d'alcoolisme fœtal »*. Le visage de ces enfants est particulier : le front bas, bombé, les *arcades sourcilières aplaties*, la base du nez effondrée, le nez court en trompette, la lèvre supérieure rétractée et les oreilles mal plantées, décollées. Il existe, en outre, chez ces enfants des anomalies psychomotrices, un retard de croissance et une fréquence *excessive des malformations* associées affectant divers organes : le cœur, les membres, les yeux. Ce risque de malformation augmente avec la sévérité et la chronicité de l'imprégnation alcoolique de la mère.

Selon plusieurs auteurs, 43 % des enfants des mères alcooliques ont un syndrome d'alcoolisme fœtal, et ce dernier occupe le troisième rang dans la classification, par ordre de fréquence, de toutes les anomalies congénitales associées à une déficience mentale, après le mongolisme et le myeloméningocèle. *« L'alcoolisme maternel*, a indiqué le professeur Tuchmann-Duplessis, *constitue probablement une des principales causes de débilité infantile. Il est aussi responsable de 2 à 3 pour mille des malformations congénitales. »*

Ces données ont été confirmées par plusieurs expériences. En 1977, un syndrome de malformation a pu être provoqué en soumettant des souris, un mois avant l'accouplement et pendant toute la gestation, à une diète contenant une forte concentration d'alcool. Les souriceaux présentaient tous des malformations cardiaques et oculaires.

Reprenant les propos du docteur Xavier Leclainche : *« Le succès de la lutte contre l'alcoolisme dépend essentiellement de la compréhension et de la conscience des médecins »*, le professeur Tuchmann-Duplessis a indiqué, dans sa conclusion, que le programme de surveillance et d'orientation pour les femmes *alcooliques, institué en mai 1974* à l'hôpital communal de Boston, a été un succès. Les enfants des femmes qui acceptèrent de réduire ou de supprimer l'alcool pendant les derniers *mois de la grossesse* étaient plus rarement malformés que ceux des mères qui continuèrent à boire.

Le professeur Tuchmann-Duplessis a *proposé la création de* centres d'orientation et de surveillance médicale dans les consultations prénatales et dans les services d'obstétrique afin d'inciter les femmes alcooliques à réduire leur boisson. D'autre part, il a jugé indispensable que ces mesures *soient complétées* par un programme de recherches expérimentales visant à mieux connaître les mécanismes d'action de l'alcool pendant la grossesse.

RELIGION

● *Le théologien suisse Hans Küng a annulé la conférence de fin de semestre* qu'il devait prononcer à la faculté catholique de l'université de Tübingen, le mercredi 6 février, après que sept des dix titulaires de chaire de cette faculté eurent voté contre son maintien comme professeur de théologie catholique. — *(A.P.)*

FAITS DIVERS

La mort d'un notaire en Meurthe-et-Moselle

Sept mille dossiers pour un assassinat

De notre envoyé spécial

Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle). — C'est dans *l'un des sept* mille dossiers de l'étude, qu'ils examinent *un par un, que les enquêteurs* du service régional de la police *judiciaire de Nancy* trouveront probablement le nom de l'assassin de M[e] Jean Flauder et ses mobiles. Car, pour les policiers, il ne fait plus guère de doute que l'homme qui a attiré le notaire de Cons-la-Grandville dans un guet-apens pour l'assassiner *de sang-froid, a voulu, en lui interdi*sant à jamais de parler ou d'agir, différer une lourde échéance.

« *Un homme affable, serviable, rangé.* » C'est de la sorte que ses concitoyens dépeignent cet homme de cinquante-deux ans, un notable sans histoires. Né dans une *famille* modeste de Longuyon, à quelques *kilomètres d'ici, Jean Flauder*, fils d'un employé de la S.N.C.F., fait ses études de droit à Nancy avant d'entrer en qualité de clerc chez un notaire de Longwy, puis dans une étude de Saint-Nicolas-de-Port. Marié en 1950, il achète cinq ans plus tard à *M[e] Panihu, notaire à Cons-la-*Grandville, un village de sept cent cinquante habitants situé entre Longwy et Longuyon, une étude dont les affaires sont tombées en sommeil. Mais, en quelques années, Jean Flauder va en faire l'une des plus florissantes de la région.

Entré en 1957 au conseil municipal, *le notaire est premier* adjoint en 1963, puis maire en 1971. En 1977, il renonce toutefois à ses fonctions, trop absorbantes, mais tient à rester au conseil. Homme actif et dévoué, il préside aussi aux destinées du club sportif Saint-Hubert, est vice-président de *l'Amicale des vieux tra*vailleurs, s'occupe de la clique muni*cipale et siège au conseil paroissial.* La réussite n'a pas « tourné la tête » à cet « homme tranquille », père de trois enfants. La maison qu'il fait bâtir en 1962, et dont une aile abrite l'étude où il emploie huit personnes, est une grande villa fonctionnelle mais modeste.

Une affaire immobilière

A peu près convaincus du fait que ce n'est pas dans la vie privée du notaire qu'il fallait rechercher le mobile du crime, les enquêteurs devaient voir leur attention retenue, *dès le début des investigations*, par deux pistes. La première concernait un boucher de la région, connu pour son caractère violent, et qui devait à Jean Flauder de fortes sommes, empruntées à la suite de plusieurs faillites. Il est aujourd'hui définitivement hors de cause.

La deuxième affaire, dont l'entourage du notaire n'a pas caché qu'elle causait de très graves soucis à celui-ci, *semblait plus sérieuse encore.* D'autant que Jean Flauder aurait dû *se rendre* à Nancy le mercredi 6 février — surlendemain du crime — pour s'en *expliquer* avec les policiers de la brigade financière du S.R.P.J., en qualité de témoin. Il s'agit d'une affaire immobilière, l'opposant aux vingt-quatre propriétaires d'un lotissement de résidences secondaires, bâties sur le territoire *de la commune* d'Anould, dans les Vosges, par la société immobilière « les Myrtilles », dont le gérant, M. Salvator Balestrucci, est maire de Tellancourt, une commune proche de Cons-la-Grandville.

Selon les propriétaires de ce lotissement, les actes de vente — dont le premier a été signé en 1974 par *M[e] Flauder, et les vingt-trois sui*vants par l'un de ses confrères de Fraize (Vosges), M[e] Abel Vincent — ne seraient pas conformes. Ils affirment avoir été trompés sur la superficie des parcelles que M. Balestrucci avait achetées à la commune d'Anould avant de les leur revendre. La chambre des notaires des Vosges aurait d'ailleurs émis des réserves quant aux actes de vente.

Toutefois, il semblerait que les policiers ne considèrent plus ce dossier aujourd'hui comme pouvant détenir la clé de l'affaire. Il leur faudra donc poursuivre le dépouillement méthodique des milliers de documents contenus dans les classeurs de l'étude de Cons-la-Grandville pour trouver la vérité.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

UN AUTO-STOPPEUR IRASCIBLE

Montpellier. — Des passants ont vu, mercredi 6 février, en début de soirée, un homme s'écrouler sur un trottoir du centre de *Montpellier (Hérault)*. Atteint d'une balle dans la poitrine, M. Philippe Guinet, âgé de cinquante-cinq ans, enseignant à l'université des sciences *et techniques, venait d'être* victime d'un auto-stoppeur irascible. Alors qu'il s'apprêtait à monter dans sa voiture, l'enseignant avait vu un homme s'approcher et lui demander de le conduire à Lodève, ville distante de 60 kilomètres. Refus de M. Guinet. Discussion. L'inconnu, peut-être ivre ou ne disposant pas de toutes ses facultés mentales, avait sorti un pistolet de calibre 7,65 de sa poche et, par trois fois, avait tiré. Devant dix témoins.

Les jours de l'enseignant ne sont pas en danger. L'auto-stoppeur s'est enfui à pied et n'a pas été rejoint. — (Corresp.)

CATASTROPHES

LES CONSÉQUENCES DU CYCLONE TROPICAL HYACINTHE

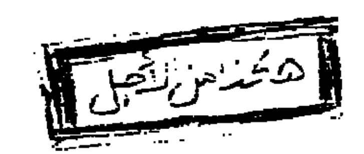
Plusieurs milliers d'habitants de la Réunion vivent sur des plateaux minés par les eaux

De notre envoyé spécial

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Les glissements de terrain et les coulées de boue causés à la Réunion par les fortes pluies de janvier sont sans doute l'élément le *plus grave à retenir* après les passages de Hyacinthe. Telle est la conclusion de M. Laurent Stieltjes, directeur du service géologique régional de l'île, rattaché au Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.). En effet, les habitants du cirque *montagneux de Salazie (sept mille* personnes) notamment vivent sur des « panneaux » de terre instables provenant des flancs de l'ancien volcan du Piton des neiges qui se sont effondrés en raison de l'activité volcanique. Ces « panneaux » — sortes de petits *plateaux nommés « îlets »* — sont fortement fragmentés. L'érosion, qualifiée par M. Stieltjes de *« colossale »*, attaque les îlets à la base sous forme de rivière et de l'intérieur par infiltration des pluies.

*Gorgé d'eau, le cirque de Sa*lazie présente de ce fait des zones à risque élevé. Environ quinze cents personnes résident dans des habitations mal situées. Le service géologique régional a conçu un plan d'aménagement qui prévoit la suppression de cent cinquante cases et, parallèlement, la transformation d'un certain nombre d'équipements collectifs « sûrs » en centres d'hébergement en cas de nouvelles pluies importantes. — L. G.

● *Afrique du Sud : trente et un morts dans le naufrage d'un bateau de pêche.* — Trente et un marins seraient morts noyés dans *la nuit de mercredi à jeudi* lors du naufrage de leur bateau de pêche au large de Saldanha Bay, sur la côte Atlantique, au nord du Cap, en Afrique du Sud. Selon la radio nationale, deux des membres de l'équipage ont réussi à regagner la côte à la nage, et ont donné l'alerte. Les équipes de secours envoyées sur le lieu du naufrage n'avaient trouvé aucun survivant le jeudi 7 février. — *(A.F.P.)*



Le Monde DES LIVRES

Il y a les femmes...

● *La mélancolie souriante de J.-B. Pontalis.*

CERTAINS livres ont le charme trouble de ces albums de photos jaunies par le temps où sont consignées nos amours passées. A partir d'un certain âge, il nous arrive de les contempler longuement comme si elles détenaient encore une vérité sur nous-même que nous refuserions de voir. La vieillesse approche, et avec elle la mort. Toutes illusions abandonnées, nous allons sereinement à notre ultime rendez-vous. Et, pourtant, nos souvenirs sont maintenant tellement entrecroisés les uns sur les autres qu'il suffit parfois d'une image, d'un visage de jeune fille par exemple, pour que le passé s'engouffre dans le présent. Alors, nous écrivons : « *Il y a les femmes...* »

C'est ainsi que débute le récit *de J.-B. Pontalis ; j'en ai lu les* premières pages, avec la vigilance inquiète qu'on éprouve face à un aveugle qui tente solitairement de traverser la rue. Car il n'est pas évident qu'un psychanaliste, si talentueux soit-il — et incontestablement J.-B. Pontalis l'est, comme en témoignent ses deux livres : *Après Freud* et *Entre le rêve et la douleur*, ainsi que le remarquable travail qu'il mène au sein de la *Nouvelle Revue de psychanalyse*, — puisse sans embûches, franchir le pas qui sépare la théorie de la fiction. Mais, très vite, nous nous rendons compte que la partie est gagnée : non seulement parce que le texte a ce ton inimitable de vérité qui crée avec le lecteur une complicité affectueuse, mais aussi parce que son écriture ferme, classique, élégante et concise excelle à ressusciter les états d'âme du narrateur au temps où, dans une lointaine colonie, il parachevait son éducation sentimentale.

On n'aura guère de peine, sous les traits du jeune enseignant exilé à Mymia, à reconnaître le jeune homme triste, désaffecté, *que fut vraisemblablement* Pontalis, partageant sa vie entre les femmes, « *avec qui l'on est bien* », et avec celles qui « *emportent hors de soi et qui, longtemps après qu'elles ont disparu, viennent vous visiter la nuit, menacer l'abri de votre sommeil, tout comme autrefois elles venaient, dans un même mouvement, successivement creuser et remplir la faille qu'elles provoquaient en vous-même, minant sans répit la bonne image que, pour vivre, nous reconstituons chaque matin* ».



Dessin de JULEM

Alix est de ces femmes dont on sait que si elles apaiseront nos sens elles feront également souffrir notre cœur. Nous enrageons de les aimer, et pourtant nous savons que nous ne pouvons pas nous passer d'elles. Le narrateur, fasciné par Alix, tente, pour conjurer sa passion, de l'imaginer « *petite fille à la fois timide et aguichante, adolescente meurtrie par la séparation de ses parents, dissimulant son visage sous une frange trop longue, puis maladroite dans ses premières tentatives amoureuses* ».

Qu'on ne lui reproche pas ces clichés ! D'abord parce qu'ils sont parfois de quelque secours. Et ensuite parce que toute vie n'est qu'une série de clichés et de lieux communs, le dernier étant le cimetière. Comme l'observe si justement Pontalis : « *Dans le domaine qu'on tient pour si subtil, si indéchiffrable, des sentiments — et qui l'est, — ce sont néanmoins les mécanismes les plus grossiers qui opèrent.* »

Un jour, Alix s'en ira avec son mari. Alors le narrateur ne rêvera plus que d'une chose : être un vieillard, assis sur sa chaise, regardant sans voir tout ce qui passe devant lui et sentant juste, très légèrement, un peu de soleil qui lui chauffe le corps.

Quelques décennies ont passé. Il est maintenant ce vieillard. Sa femme, peintre, passe des heures au bord de la mer devant son chevalet. Lui se demande : que vais-je faire de mon été ? Quelques souvenirs lui reviennent à l'esprit ; alors il écrit : « *Il y a les femmes* », et son récit commence. A peine l'a-t-il achevé, qu'il est pris du désir de célébrer l'événement : « *Le vent soufflait fort. Je nageai longtemps, avec vigueur. Je crois bien qu'ils furent plusieurs à me ramener sur la rive.* »

Lorsqu'on referme le livre de J.-B. Pontalis, on se prend à regretter qu'il soit si bref, à peine esquissé, et que déjà l'ultime rendez-vous soit fixé. Mais ainsi va la vie, dont ne subsistent que quelques photos jaunies par le temps, quelques souvenirs si évanescents, si ténus, si indistincts parfois, qu'on en vient à se demander : n'était-ce vraiment que cela ma vie ? Et à répondre avec une mélancolie souriante : oui. Et parfois même, comble et bonheur de la dérision, à s'en réjouir.

ROLAND JACCARD.

★ LOIN, de J.-B. Pontalis. Editions Gallimard, 160 pages. Environ 28 francs.

Un « destin enviable »

● *Evguénia Guinzbourg va au bout du vertige avec « le Ciel de la Kolyma ».*

ELLE avait toujours cru avoir été victime d'une erreur, d'un malentendu... Communiste « dans la ligne », femme d'un membre important du comité exécutif central des soviets de Tatarie, Evguénia Guinzbourg avait été saisie, en février 1937, par le vertige : arrêtée pour n'avoir pas dénoncé un collègue « trotskyste » de l'université de Kazan, expulsée du parti, accusée d'avoir appartenu à on ne sait quelle « *organisation terroriste clandestine* », condamnée à dix ans de réclusion en cellule d'isolement, peine commuée deux ans plus tard en travaux forcés dans les camps de la Kolyma, libérée en 1947, frappée en 1949 de relégation à perpétuité comme « *ennemie du peuple* », elle avait eu la chance de survivre.

Le premier tome du *Vertige* (*le Chemin escarpé*, en russe) — publié en 1967 au Seuil — vient d'être réédité, en même temps que paraît le second tome, *le Ciel de la Kolyma* ; elle y racontait l'arrestation, la stupeur d'une communiste sincère tombée brusquement dans un monde d'absurdité et de folie et qu'obsède le besoin de comprendre par quelle aberration elle a été condamnée par les siens.

Ce document exceptionnel eut, à l'époque, un retentissement considérable, car celle qui décrivait l'horreur concentrationnaire ne le faisait pas d'un point de vue « dissident » — le mot, d'ailleurs, n'existait pas encore dans le sens qu'on lui prête aujourd'hui ! — mais d'un point de vue communiste. Dans sa préface à ces « Chroniques des temps du culte de la personnalité », elle notait alors : « *Dans notre parti, dans notre pays, règne de nouveau la grande vérité léniniste.*

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 19.)

Gardner, le caméléon

● *Des récits de l'écrivain américain : une inspiration renouvelée.*

JOHN GARDNER, l'homme aux mille pattes, le paon aux mille plumes : il griffe, il tempête, il ironise, mordille, sautille, insatiable caméléon dont l'épiderme se colore aux rythmes de l'histoire et du monde.

Arrière toute : le voici rôdant dans la Sparte du sixième siècle avant J.-C., c'est *le Naufrage d'Agathon* (1) ; plus près de nous, il revisite à sa manière la grande épopée anglo-saxonne du Beowulf avec son *Grendel*, l'histoire d'un monstre qui observe les balbutiements d'une société humaine.

Et puis, machine avant toute, l'écrivain fonce sur les routes de l'Amérique contemporaine, avec en poche ses éternels tours de prestidigitation. Merlin au pays des mécaniques, il émerveille ; tamanoir de l'écriture, il éventre la fourmilière des songes, interroge, explore les limites du temps, de l'espace. Ainsi avons-nous pu lire *le Mont Nickel* (2) et surtout *l'Homme-Soleil* (3), gigantesque fresque aux accents métaphysiques.

Gardner est l'homme de la diversité, du renouvellement perpétuel. Romancier, nouvelliste, poète, traducteur, biographe, conteur : les cordes ne manquent pas à l'arc de cet universitaire, à la mode américaine bien sûr, donc efficace et surtout curieux, curieux.

L'Indienne du roi, qui vient de paraître ici, dans une excellente traduction de Jane Fillion, illustre parfaitement cette mosaïque de l'inspiration et du style de l'écrivain. Trois « livres » composent cet ouvrage, trois veines où l'auteur s'en donne à cœur joie.

Les nouvelles, d'abord. Sur les cinq de cet ensemble, *Tracas pastoraux* se détache du lot. Nous sont contées les aventures du pasteur Gene, en butte aux menées d'une brebis égarée qui s'amuse à lancer des bombes un peu partout. En bon révérend, il essaie de comprendre et d'intégrer le jeune révolté à une communauté tout aussi « perdue *et désemparée* ». *Le pasteur*, coincé entre le désir du bon vouloir et du bien faire, se retrouve seul, emprisonné, face à des volontés qui se nient. Des emprisonnés, nous en retrouvons encore derrière les murs d'une institution pénitentiaire, c'est *le Gouverneur*, derrière ceux d'un couvent où le frère Ivo tente d'échapper au démon, le frère Nicholas.

La spirale oppressante

L'atmosphère est étouffante, oppressante. Les personnages sont tous pris au piège, écrasés par des valeurs antagonistes dont l'opposition ne permet pas obligatoirement la résolution : la spirale s'érige alors en figure majeure d'un univers « *sans lumière qui n'est plus que la coque vide de ce qu'il fut* ». A qui la faute ? A l'institution aveugle, stupide, cloisonnée? Au système? Même s'il accuse, Gardner ne répond pas vraiment ; ce qui l'intéresse, ce sont les relations de l'homme avec son environnement « mystique », impalpable domaine où l'irrationnel offre sinon des solutions, du moins des échappatoires.

Avec le deuxième livre, *les Contes de la reine Louisia*, nous sautons vraiment du coq à l'âne. Dans un pays imaginaire tout droit sorti d'un dessin animé de Walt Disney (un bon souvenir d'enfance de Gardner, avec Melville), nous découvrons une famille royale très étonnante. La reine Louisia se change à volonté en crapaud, le roi Gregor, fou parmi les fous, se demande comment éliminer le sien. Un groupe de paysans tente de se révolter mais il sera vaincu. Commentaire du chef battu : « *Des fous, des fous, voilà ce qu'ils sont* » ; et la reine Louisia de lui répondre : « *Voilà ce qui arrive quand on vous met des idées folles dans la tête* ».

Dans cette série de contes, tout est humour, facétie, et Gardner n'hésite pas à forcer la dose, ridiculisant les tenants du pouvoir et leurs sujets. Ce rire est bien sûr seulement prétexte : en toile de fond se profile toujours l'image d'un monde qui se mord la queue.

Le troisième livre, poutre maîtresse de l'ouvrage, est celui qui donne son titre à l'ensemble : *l'Indienne du roi*. Un vieux loup de mer, Jonathan Upchurch, raconte à une connaissance et à un ange (!) de passage son équipée à bord du *Jerusalem*, navire-fantôme un jour, frêle aéronef un autre, voguant au gré des vagues de l'infini. Au commencement, il ignore le but poursuivi *par le capitaine, évidemment* « fou » (comme aux échecs. *L'Indienne du roi* est le nom d'une ouverture réputée de ce jeu) ; autour de lui, l'équipage entretient le mystère qui chuchote, dissimule, complote. Jonathan finit par rencontrer Augusta, la fille du capitaine — et Gardner a ces mots splendides pour l'évoquer : « *Elle était tout à la fois un lieu, un climat, une tendance* », — personnage-clef dont il tombera amoureux.

Nous les fils de l'écheveau, Jonathan remonte un à un les mécanismes de l'intrigue pour comprendre le fin mot de l'histoire quelque part au large des *Iles disparues* (on pense à celles, *Enchantées*, de Melville).

Ici encore, John Gardner fascine. Sa vision du monde, un œil sur le grand univers, un autre sur « cette noix de coco » qu'est notre planète, il nous suggère l'image de l'homme perdu dans l'immensité, « pantin planétaire » à la John Cowper Powys, petite luciole du théâtre de l'indicible. Tout cela dans un délire de phrases, pierres de touche d'un édifice baroque, un déluge d'images et de sensations enivrantes comme l'air du large, celui du ciel et de la mer.

BERNARD GÉNIÈS.

★ L'INDIENNE DU ROI, de John Gardner, traduit de l'anglais par Jane Fillion. Denoël, 368 pages. Environ 69 F.

(1) Les romans cités ont paru aux éditions Denoël.
(2) Cf. *le Monde* du 30 avril 1976.
(3) Cf. *le Monde* du 31 janvier 1975.

« Compagnie », de Samuel Beckett
« Geneviève », de Jean Renoir

T'EN SOUVIENT-IL ?

VOICI *deux plaquettes de moins de cent pages chacune.* Cette discrétion, à elle seule, les distingue des pavés dont le marketing nous croit, ou nous veut, friands. Concision de post-scriptum : deux septuagénaires, à l'approche de se taire, veulent sauver au moins « cela ». Comme ce sont des hommes considérables, parmi les très grands créateurs de ce siècle, ils savent ce qui est important. Ils laissent aux amateurs la pauvre vanité de raconter sur le tard leurs rencontres, toutes pareilles, avec quelques grands. Comment mieux prendre congé de la planète, sinon avec l'enfant que l'on fut, un soir d'été, sous un arbre ?

VOUS avez remarqué ? Souvent, notre mémoire nous dit tu. A moins que ce ne soit nous qui disions tu à nos souvenirs. Tu sors de la boucherie en serrant la main de ta mère, etc. En tout cas, nous ne sommes plus seuls dès que passé et présent se croisent en nous. Tous les vieillards savent cela, et s'en servent contre la solitude. Etendez-vous sur le dos, dans le noir ; c'est bien le diable si la voix ne se met pas à marmonner. T'en souvient-il ? On dit encore que le passé s'égrène. Engourdissement des chapelets !

Sur le dos, dans le noir, le narrateur de *Compagnie* entend la voix dire : tu sors de la boucherie. Tu demandes *à ta mère si par hasard le ciel ne serait pas plus éloigné* de nous qu'il ne paraît. Elle te répond de façon blessante, en lâchant ta main. Pourquoi ça ? Une autre fois, tu es juché dans un gros sapin, et tu vois sans être vu, oh ! rien, des dames qui goûtent, mais c'est bon d'être juché. Le dimanche, ton père rit en lisant *Punch ;* ou bien il fait halte au bord d'un chemin, démuni comme un épouvantail.

Il y a plus triste : un jour de bon cœur, tu installes un hérisson dans un clapier vide, avec de quoi manger, et tu retrouves une bouillie, une infection, tout le mal du monde,

par Bertrand Poirot-Delpech

c'était bien la peine ! Heureusement, il y a cet autre instant, sous un tremble, l'ombre des feuilles qui bouge sur un certain visage...

DEJA, dans *la Dernière Bande*, le nommé Krapp achoppait sur le souvenir d'un visage dans une barque *remuée. Chez Beckett, le bonheur détonne toujours.* C'est la poisse qui va de soi.

Quelle bonne volonté, pourtant ! Elle frappe, dans tous ses romans, et ici encore. Job aimait son fumier, pas la créature beckettienne. Elle recherche la position de moindre douleur, c'est différent. Elle le fait avec acharnement et méthode. Elle aligne des chiffres avec zèle, craint de s'être *trompée, traque l'étourderie. Et pas geignarde, avec ça !* Perfectionniste, voilà ce qu'elle est. Elle note ses essais et erreurs en laborantin d'elle-même : « aucun mieux à signaler par ce biais ». Elle manie ce qu'on pourrait appeler l'infinitif de résolution : « réserver cela pour plus tard », etc.

D'habitude, il s'agit de souffrir le moins possible. Ici, le narrateur s'affaire à ce que la voix du souvenir lui tienne *le mieux possible* « compagnie », *d'où le titre du texte.* Comment faire qu'elle ne reflue pas, cette voix, aux limites de l'inaudible ? Ou alors, comment en prendre son parti ? Finir par espérer qu'elle meure, serait-ce cela, la solution ?

Vieille lutte perdue d'avance et masochiste, mais qu'y pouvons-nous si Dieu (Dieu ?) met du sadisme dans tout ce qu'il touche ? Vieille attente du silence final, singé par exorcisme sans illusion. Apprendre à se fausser compagnie, puisqu'il faudra bien. Sagesse calamiteuse et brave, presque amusée, fataliste, à l'irlandaise...

Un homme est étendu sur le dos, dans le noir, et la voix lui dit : vite motus. Tout le tragique de la condition humaine concentré dans les grognements télégraphiques d'un grabataire organisant ses oreillers ! Du grand Beckett, quoi !

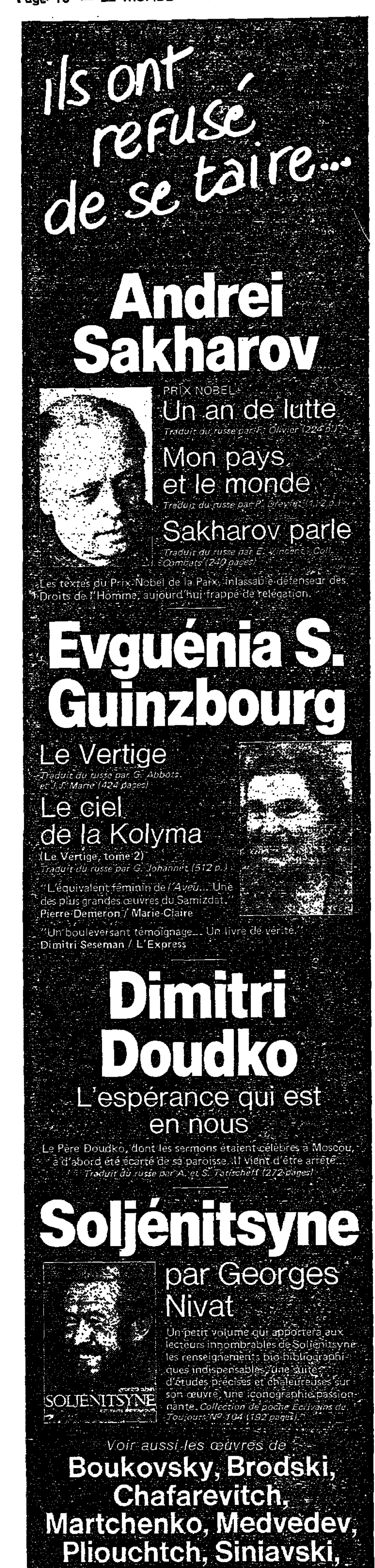
LA joie de vivre dont rayonne le cinéaste Jean Renoir recèle des pensées à peine moins noires.

Il va mourir quelques jours seulement après avoir tracé les dernières lignes de cette *Geneviève*. Une attaque l'a cloué à une chaise roulante, sous le soleil de Californie. Il ferme les yeux, et la voix *off* de la mémoire qui lui tient, *à lui aussi, compagnie, le ramène au temps où son père,* l'illustre Auguste, peignait sous les oliviers de Cagnes.

Très exactement, nous sommes l'été 1913. L'auteur, qui a dix-huit ans, vient d'être recalé au bac. On l'envoie préparer la session d'octobre dans une pension au-dessus de Cannes. Il ne pense qu'aux filles et aux autos. Une divorcée en robe de Poiret, dans une Delaunay-Belleville à radiateur *rond ; que rêver de mieux !*

Malgré la guerre qu'on sent venir, tout favorise son insouciance. Le béton n'a encore conquis que la Croisette. La route de Vallauris sent la campagne. Le monde de Pagnol est intact. Le jour, un agrégé comme on ne les fait plus inculque à ses quatre pensionnaires sa morale du latin-pilier de toute civilisation. Le soir, on écoute les premiers disques de Caruso dans l'herbe bouillante, en regardant le soleil couler derrière l'Esterel violet...

(Lire la suite page 19.)



la vie littéraire

Un appel à l'aide pour un poète de Moscou

Les amis de Guénnadi Aïgui, un poète soviétique d'origine tchouvache, qui ne peut se faire éditer en U.R.S.S., lancent un appel à l'aide. L'œuvre de Aïgui a eu un certain retentissement à l'étranger : de nombreux poèmes ont été traduits en plusieurs langues, notamment en français (traductions de Léon Robel chez Seghers et les Editeurs français réunis). Il a obtenu le prix Paul-Desfeuilles en 1972.

Cependant, si quelques poèmes ont été publiés en russe dans une édition universitaire restreinte en Allemagne (W. Kazack, Arbeiten und Texte zur Slavistik, München, 1975), son œuvre originale n'a toujours pas eu la publication qu'elle mérite. Il serait possible de publier deux volumes de poèmes d'Aïgui (Poésie de 1954 à 1979). Pour cela, il faudrait rassembler la somme de 30 000 francs.

Les amis d'Aïgui, dont Pierre Emmanuel, demandent à tous ceux *« qui ont à cœur d'empêcher une grande œuvre de demeurer dans l'oubli »* d'envoyer leur contribution, aussi modeste soit-elle, à Mme Véronique Losaky, 3, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris. Compte bancaire Bred. 611-01-7003.

« Le commerce des idées »

Jacques Borel, connu par son œuvre de romancier depuis que *l'Adoration* (prix Goncourt 1965) lui a apporté le renom, est aussi un fervent de poètes, notamment de Verlaine et de James Joyce dont il a traduit l'œuvre poétique. Mais c'est son activité éditoriale qui reste la plus ignorée : sous sa responsabilité ont pourtant été publiées les éditions modernes de Verlaine, celle du Club du meilleur livre et celle de la Pléiade. Cette fois, il va diriger pour Balland, selon une formule qui a fait la bonne fortune de « L'instant romanesque » chez cet éditeur, une nouvelle collection d'essais relativement courts, intitulée « Le commerce des idées ».

Cette collection proposera des *« textes qui, animés par le seul esprit de liberté, soient aussi chacun la méditation personnelle d'un écrivain »* dans des domaines aussi variés que la sociologie, l'anthropologie, la psychanalyse, la critique et l'histoire.

Michel Butor, avec une méditation sur la mort *(Vanités)*, et Jean Duvignaud, avec une réflexion sur la part de ludique irréductible chez l'homme à toutes les sociétés *le Jeu du Jeu)*, paraîtront prochainement. Suivront des textes de Georges Balandier, de Paul Virilio, d'André Green, de Gilbert Lascault et de Pierre Pachet, etc., qui passeront aussi au crible des idées une époque propice aux remises en cause. — B. A.

Des écrivains à l'Acropole

A l'enseigne de l'Acropole, Hortense Chabrier anime désormais un département éditorial chez Pierre Belfond. Jusqu'alors, elle dirigeait une collection romanesque, « Participe présent », et une collection de témoignages, « Un homme et son métier », chez Robert Laffont.

Pierre Belfond fournit en quelque sorte la « logistique » à l'Acropole, dont la direction et les choix littéraires seront assurés en toute indépendance par Hortense Chabrier. Celle-ci veut limiter sa production à seize livres par an au plus pour pouvoir consacrer une grande partie de son attention à ses auteurs.

Fin février, paraîtra son premier ouvrage : les Mémoires de Marcel Moré, mécanicien des « as » de l'Aéropostale et figure méconnue de la grande aventure de l'aviation *(J'ai vécu l'épopée de l'Aéropostale)*. Suivra en avril, *les Bons sentiments*, un ouvrage de l'Américaine Marilyn French dont le *Toilettes pour femmes reçut un accueil enthousiaste en* France (*le Monde* du 21 juillet 1978). Dans ce livre, elle analyse l'éternel malentendu du couple.

A la rentrée, Hortense Chabrier prévoit un roman d'Erica Young, *la Vraie Histoire de Fanny-Hill*, qui raconte les aventures d'un Tom Jones en jupons qui aurait vécu au dix-huitième siècle. Elle prévoit un roman, *le Franc-Tireur*, d'un réfugié politique en France, Serge Yourienen, un auteur de trente ans qui a déjà été publié en Union soviétique. Elle publiera aussi le second roman, *la Pharaonne*, d'un auteur français, Mahlia Kent, et un document romancé sur *les Océanotes*, de Pierre Paolini. — B. A.

Jean Thiry historien de Napoléon

La mort de Jean Thiry attristera tous ceux que passionne l'histoire napoléonienne (*le Monde* du 30 janvier). Rarement historien aura autant écrit sur Napoléon : la fresque qu'il a consacrée au Consulat et à l'Empire, entre 1939 et 1975, ne comprend pas moins de vingt-huit tomes. Thiers n'en a écrit que vingt et un, dans le même format, Louis Madelin dix-huit et Frédéric Masson treize sur *Napoléon et sa famille*. Thiry était le dernier survivant de cette époque heureuse qui va de Thureau-Dangin et Vaulabelle à Albert Sorel et Gabriel Hanotaux, où l'on pouvait proposer à un éditeur une histoire de la monarchie constitutionnelle en vingt-cinq volumes, sans le voir froncer le sourcil !

Ajoutons à cette fresque, sous laquelle ploient les rayonnages de nos bibliothèques, une dizaine de volumes allant du *Sénat de Napoléon* (1931) à *Cambacérès* (1934), sans oublier ses collaborations à l'admirable *Napoléon et l'Empire*, de Jean Mistler (1968) et, tout récemment, à un *Marengo* italien (1979).

Certes, les spécialistes ont souvent fait la fine bouche. Jean Thiry avait le défaut de n'être pas universitaire, bien que docteur ès lettres. Aucune thèse n'animait son œuvre et sa conception de l'histoire-bataille était si traditionnelle, si indifférente à la mode qu'elle ferait apparaître Louis Madelin et Octave Aubry comme les pères de la « nouvelle histoire » (qui finira d'ailleurs par les revendiquer).

Devenu baron d'Empire par adoption, l'homme était resté simple et bienveillant. Que l'on me permette une anecdote personnelle. Comme je venais de présenter à l'Académie des sciences morales et politiques les lettres de Cambacérès à Napoléon, que l'on venait de retrouver, il me dit, en me donnant une affectueuse bourrade : *« Bravo ! Votre communication périme mon* Cambacérès. » On trouve rarement une telle élégance chez les soupirants de Clio. — J. T.

vient de paraître

Romans

MICHEL BATAILLE : *les Sacrilèges.* — L'accession à l'âge d'homme d'un enfant des îles qui découvre le Paris d'avant guerre et ses drames politiques. (Julliard, 286 p.)

ROBERT SABATIER : *les Fillettes chantantes.* — Olivier, le petit garçon des *Allumettes suédoises*, devenu apprenti imprimeur, aborde l'adolescence comme une fête. (Albin Michel, 314 p.)

JEAN-LOUIS CURTIS : *la Moitié du chemin.* — Les héros de *l'Horizon dérobé* entrent dans les années 70 et poursuivent leur éducation sentimentale et morale. Par l'auteur des *Forêts de la nuit*, prix Goncourt. (Flammarion, 383 p.)

MARCEL BRION : *le Journal du visiteur.* — Une histoire d'amour impossible, entre le réel et l'imaginaire, contée par l'auteur de *l'Art romantique.* (Albin Michel, 250 p.)

ALAIN BOSQUET : *Jean-Louis Trabart, médecin.* — Le drame et la révolte intérieurs d'un généraliste du 16e arrondissement de Paris, « bien sous tous rapports ». Par l'auteur d'*Une mère russe.* (Grasset, 280 p.)

Texte

DENIS ROCHE : *Dépôts de savoir et de technique.* — Selon l'auteur, « toute écriture, tout texte, est le récit d'un événement qui n'est rien d'autre que le « dépôt », auquel il se livre chemin faisant, d'une certaine somme de savoir et d'une certaine somme de technique ». (Seuil, « Littérature », 232 p.)

Mémoires

JEAN BERNARD : *Mon beau navire.* — De la Résistance à la médecine, les souvenirs et les réflexions scientifiques et philosophiques d'un grand professeur. (Bucher-Chastel, 248 p.)

GALTIER-BOISSIERE : *la Fleur au fusil.* — Suivie de *Loin de la rifflette*, la réédition de souvenirs sur la guerre 1914-1918 d'un caporal qui devint un percutant polémiste. (Mercure de France, 342 p.)

Portrait

ANDRE LE REVEREND : *Un Lyautey inconnu.* — A partir d'un journal et d'une correspondance inédits, un Lyautey intime et attachant prend le pas sur l'officier légendaire. (Perrin, 565 p.)

Essais

SEYYED HOSSEIN NASR : *Essais sur le soufisme.* — Par un universitaire de Téhéran, l'histoire du soufisme et de ses rapports avec les autres religions et son rôle dans le monde moderne. Traduits par Jean Hebert. (Albin Michel, 246 p.)

MARCIENNE ROCARD : *les Fils du soleil.* — La minorité mexicaine à travers la littérature des Etats-Unis. Préface de Jacques Soustelle. (Maisonneuve et Larose, 496 p.)

ALAIN BESANÇON : *Présent soviétique et passé russe.* — Un examen profond du système soviétique où il n'y a pas plus de « socialisme » que de « société industrielle », par le spécialiste de la culture russe. (Livre de poche/Pluriel, 401 p.)

JACQUES THIBAU : *la France colonisée.* — Le destin de la France est-il de devenir une Amérique du pauvre ? Des réponses apportées à cette question par l'auteur du *Monde : histoire d'un journal, un journal dans l'histoire.* (Flammarion, 330 p.)

Documents

FEREYDOUN HOVEYDA : *la Chute du shah.* — Par le frère de l'ancien premier ministre d'Iran exécuté par les tribunaux islamiques, le tableau implacable d'un pays dirigé par un souverain mégalomane. (Bucher / Chastel, 242 p.)

SALEH KHAZNAR : *Quand le shah n'est pas là...* — Un réquisitoire contre la « mollarchie » vengeresse dirigée par l'ayatollah Khomeiny, dressé par un journaliste iranien. (Fédérop, 165 p.)

Société

GERARD NOIRIEL : *Vivre et lutter à Longwy.* — Avec la collaboration de Benaceur Azzaoui, une explication, des témoignages et une réflexion sur le mouvement des sidérurgistes de Longwy. (Maspero, 262 p.)

LOUIS-GABRIEL : *Femmes en solde.* — Une « revue de détail » fougueuse des femmes involontairement seules et qui sera contestée. (Ed. Baudouin, 10, rue de Nesle, 75006 Paris, 221 p.)

JANINE GARRISSON-ESTEBE : *l'Homme protestant.* — Histoire, valeurs, attitudes d'une minorité française. (Hachette, 250 p.)

Histoire

ISABEL BOUSSARD : *Vichy et la corporation paysanne.* — Une profession contre l'Etat. (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 410 p.)

ANTHONY SUMMERS et TOM MANGOLD : *le Dossier Romanov.* — Enquête sur un massacre au-dessus de tout soupçon. La famille impériale russe fut-elle réellement liquidée le 16 juillet 1918. (Albin Michel, 390 p.)

Autobiographie

I. POUGATCH : *A l'écoute de son peuple.* — Le troisième volet de l'autobiographie de l'écrivain et psychologue Isaac Pougatch, dont l'œuvre et la personnalité évoquent ses grands maîtres : Henri Pestalozzi et Janusz Korczak. (Ed. La Baconnière et Albin Michel, 334 p.)

Philosophie

F.W.J. SCHELLING : *Œuvres métaphysiques.* — Une nouvelle traduction française de six textes fondamentaux du grand philosophe allemand considéré à tort comme « romantique », voire « irrationaliste ». Trad. de l'allemand par J.-F. Courtine et E. Martineau (Ed. Gallimard, 414 p.)

Psychanalyse

Crise, rupture et dépassement. — Une analyse des processus intrasubjectifs, interpersonnels et groupaux mis en jeu par l'expérience d'une rupture dans la continuité de soi (Ed. Dunod, 290 p.)

MARIA C. GEAR et ERNESTO C. LIENDO : *Action psychanalytique.* — Comment être fidèle à Freud lorsqu'on passe du divan viennois au dispensaire américain ? Trad. revue par M. Jammet. (Ed. de Minuit, 334 p.)

en poche

L'anti-roman

« *L'ECRIVAIN écrit pour être aimé. Il est lu sans pouvoir l'être.* » Ces lignes, extraites des *Lettres choisies* de *Poil de Carotte*, conviennent parfaitement à *l'Ecornifleur*, paru en 1890 et que Folio vient de rééditer avec une préface de Jean-Michel Gardair.

L'Ecornifleur, c'est le pique-assiette, le parasite, le coucou qui fait son nid dans le nid des autres. Ici un poète qui a réussi à s'installer chez les Vernet, un respectable couple bourgeois. Ils vont à la mer. Il courtise la femme. Il flatte le mari. Il séduit la jeune nièce. Poussé au sombre, ce pourrait être *Tartuffe* ou *Théorème* de Pasolini. Mais, avec Jules Renard, tout est écrit *au point d'ironie. L'adultère ne sera pas consommé, par manque* d'audace ou d'expérience. Le viol ne sera qu'un demi-viol. M. Henri n'est qu'un greluchon délicat et *l'Ecornifleur* pourrait se sous-titrer : *ou le Séducteur maladroit.*

M. Henri sait très bien ce qu'il faudrait faire, et comment le faire. Mais il ne le fait pas. Il rêve.

Reste la manière cursive, retenue, presque squelettique dont Jules Renard conduit son histoire qui fait écrire à Jean-Michel Gardair que *l'Ecornifleur* tourne à l'anti-roman. (La formule nouvelle du roman, c'est de ne pas faire de roman, écrivait l'auteur dans son journal, en 1892.)

Des portraits au burin et à l'acide, une description à la fois tendre et dérisoire des milieux petits-bourgeois de la fin de l'autre siècle, une vivacité qui n'est jamais sécheresse, mais efficacité, un art de l'image juste et déroutante qui vaut toutes les descriptions.

Jules Renard : une leçon d'économie en ces temps de disette, d'irrespect, en ces temps de conformisme.

PAUL MORELLE.

★ **L'ECORNIFLEUR, de Jules Renard, préface de Jean-Michel Gardair, Folio, 250 pages. Environ 9,75 F.**

● PARMI LES REEDITIONS : *le Prince* de Machiavel (traduction, chronologie, introduction, bibliographie, notes et index par Yves Lévy. Garnier Flammarion) ; *la Renaissance*, scènes historiques de Gobineau (chronologie, introduction, bibliographie, notes, variantes et dossier de l'œuvre par Jean Gaulmier, Garnier-Flammarion) : *Autobiographie d'Alice Toklas* par Gertrude Stein (« L'imagerie », Gallimard).

en bref

● **LA PROCHAINE AGORA DES POETES a lieu mardi prochain 12 février, à 18 heures, 35, avenue Franklin-Roosevelt, permettant aux poètes de dire leurs œuvres, les meilleures étant publiées par le Centre national d'action culturelle. Les poètes de province peuvent envoyer des copies dactylographiées de leurs œuvres, qui ne seront pas retournées, à M. Serge Brindeau, 20 bis, allée de Chelles, 93340 Le Raincy.**

● **« LA PSYCHIATRIE AUJOURD'HUI » et, en particulier, le point de vue du malade, font l'objet d'un débat, ce jeudi 7 février, à 18 h. 30, à la salle d'actualité du Centre Pompidou. Participeront à cette réunion autour de différents ouvrages : R. Bierens de Haan, P. Finaly, B. de Fréminville, J. Soriano, M. Vallone, B. Yelnick et R. Jaccard.**

● **LE PRIX DE L'ESSAI « ALFRED DE VIGNY » a été attribué à Anne Srabian de Fabry pour l'ouvrage intitulé « Vigny : le rayon intérieur ou la permanence de Stillo » (La Pensée universelle).**

● **TISURAF, revue publiée par le Groupe d'études berbères de l'université Paris-VIII, publie un numéro spécial consacré aux « Femmes berbères ». Abonnement pour quatre numéros : 30 F (G.E.B.B. université Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12). Vente au numéro : Librairie l'Harmattan, 18, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris.**

● **AUX EDITIONS FATA MORGANA, de Montpellier, viennent d'être publiés les « Idées et Germes de nouvelles de Nathaniel Hawthorne » (79 pages), traduits, préfacés par Valery Larbaud, et annotés par J.-Ph. Segonds. Ecrite en 1928, jamais éditée en volume, la longue note de Larbaud, qui sert de préface à ces fragments (édition bilingue), révèle certaines correspondances entre l'auteur de « la Lettre écarlate » et celui d'« Enfantines ».**

biographie

Le bref triomphe de la Malibran

● *« Une créature incomparable », disait Lamartine.*

S'IL fallait lui chercher des correspondances dans notre siècle, ce n'est pas la Callas qu'on invoquerait, mais le souvenir de Gérard Philipe. Comme lui morte jeune, drainant les cœurs, comme lui, sans l'avoir voulu et comme lui incarnant un moment de la sensibilité française, en plein mouvement romantique.

Née rue de Condé, le 24 mars 1808, Maria Malibran nous arrive pourtant d'Espagne, d'une famille où la musique est reine. Joachina Siches, sa mère, est cancatrice ; *son frère*, Manuel Patricio, sera chanteur, professeur au Conservatoire et il inventera le laryngoscope, un instrument toujours utilisé pour examiner les cordes vocales. Pauline, sa sœur, cancatrice et *compositeur*, *épousera* Viardot, l'ami de Tourgueniev et de tant d'autres écrivains d'une époque riche de talents. Mais c'est le père, le plus étonnant de la tribu, un Sévillan, *qui va créer, à Rome, le Barbier de Séville* écrit spécialement pour sa voix. Acteur, metteur en scène, il introduira les grands opéras italiens et Mozart aux Etats-Unis, qui ne connaissent alors que l'opérette anglaise ; maître de chant incomparable, il sera, avec sa fille Maria, quasi féroce : on entend, derrière la porte, les cris de l'enfant corrigée quand quelque chose ne va pas.

Le dressage est d'une efficacité remarquable. Certes, Maria a une voix superbe, un registre si étendu qu'elle peut tenir le rôle de soprano dramatique de *la Norma* et être la Rosine du *Barbier* (mezzo-soprano) avec la même aisance ; elle aussi est musicienne jusqu'au bout des ongles, capable, selon le goût d'alors pour les « fioritures » et autres ornements que les interprètes brodent sur leurs partitions, d'improviser jusqu'à vingt variantes et plus. Elle triomphe, sur scène, à dix-huit ans, avec pour rivales Henriette Sontag et la Pasta qui l'admire fort, au moment précis où l'*opera seria*, mythologique et *conventionnel*, cède *le* pas à l'*opera buffa*, terrain propice à l'étalage de la virtuosité.

Avec sa sensibilité très vive mais aussi très maîtrisée, des dons de comédienne tout à fait *exceptionnels, Maria devient vite* la coqueluche non seulement de Paris, mais de l'Europe. La vie qu'elle mène, toujours en voyage ou en représentation, donne à rêver sur la résistance physique *de cette femme d'aspect fragile*, ravissante, « *une créature incomparable* » dit Lamartine.

Tout cela balayé en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire : un accident de cheval, en *Angleterre*, une *probable fracture* du crâne avec hémorragie lente. La Malibran souffre, mais elle chante, sur toutes les scènes où on l'attend et la fête, entre deux maux de tête, syncopes, *vomissements, elle chante jusqu'à* ce dernier soir de décembre 1836, à Manchester, où elle cède aux multiples rappels d'un public inconscient du drame qui se joue, avant de se retirer, enfin, pour mourir.

Elle avait vingt-huit ans.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **MARIA MALIBRAN, de Carmen de Reparaz. Librairie académique Perrin, 278 pages. Environ 57 F.**

T'en souvient-il ?

(Suite de la page 17.)

C'EST pourtant cet été-là que Jean Renoir a la révélation *du mal, en la personne de Geneviève. Le cinéaste* vieillissant avait oublié, du moins l'assure-t-il, cette petite infirme qui fut son premier amour. Il lui a fallu, pour s'en souvenir, que la maladie le cloue à son tour dans une chaise roulante.

Car tel est le sort de Geneviève. Elle est née paralysée, sans doute à cause d'une rubéole contractée par sa mère avant sa naissance. Mais la maladie organique s'est aggravée de troubles acquis, d'origine affective. Sa mère l'a reniée et s'est tuée à force d'alcool, pour oublier. Le père, lui, s'est consolé dans les affaires immobilières et les aventures faciles. L'enfant souffre de ce rejet, comme de l'excès de *tendresse qui suivra. Dès qu'elle se sent jugée par le monde* des « normaux », elle entre dans de violentes crises nerveuses.

Comme souvent, sa « différence » l'a éveillée précocement. Elle lit beaucoup. Certaines de ses observations sont d'un petit prodige. Le jeune Renoir est fasciné. Il communie avec elle dans le culte de Stendhal. Il en oublie le charme vert *de la fille du boucher, d'ailleurs éprise d'un autre.* Qu'importe le corset de fer qui enserre atrocement le corps mutilé de Geneviève, et son visage déformé par l'hémiplégie ! Ce qu'il croyait une curiosité bizarre devient de l'amour, il en est sûr, comme on est certain de ces choses à dix-huit ans !

HELAS — ou tant mieux, car que fussent devenus ces sentiments forcément platoniques, et marqués par la générosité de l'adolescence ? — une espèce de fatalité à l'antique veut que l'infirme se méprenne sur le baiser donné par le narrateur à une pulpeuse Denise, sous le gui, une nuit de réveillon, et préfère la mort volontaire au moindre *malentendu*.

Près de soixante-dix ans plus tard, à la veille de perdre la vie dans la même posture, Renoir comprend mieux ce que c'est que de n'avoir pas sa place dans le monde et de dépendre. Mais il n'a pas de peine à garder la spontanéité qui dut être la sienne en 1913. Il est de ces êtres, on le sait par ses films, *pour qui la beauté n'est qu'une convention* et qui n'ont jamais quitté l'enfance, en amitié comme en amour.

On le reconnaît, au physique : nez de bébé sur lequel il tire, dit-il, pour se vieillir, lèvres trop charnues, air poupin. On retrouve, mieux encore, au moral, le futur auteur de *la Règle du jeu* : naturellement ami des humbles, observateur narquois des riches ; candide, indécrottablement.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **COMPAGNIE, de Samuel Beckett, traduit de l'anglais par l'auteur, Editions de Minuit, 92 pages, 25 F.**
★ **GENEVIEVE de Jean Renoir, Flammarion, 98 pages, 20 F.**

récit

Un « destin enviable »

(Suite de la page 17.)

» *Dès maintenant, nous pouvons raconter ce qui a été et ne sera jamais plus...* » Elle avait beaucoup espéré que le livre serait publié en U.R.S.S. et souffrit d'être condamnée au « samizdat » et à l'édition à l'étranger. Mais elle n'avait jamais perdu la foi de sa jeunesse comme le prouve le second tome du *Vertige*, écrit celui-ci sans espoir de publication dans son pays, donc sans autocensure.

Le premier tome s'arrêtait au printemps de 1940, lorsque, épuisée par le travail et le froid de la Kolyma — *Notre Kolyma dorée*, titre d'un livre pour enfants d'aujourd'hui ! — elle avait eu la chance de devenir infirmière « *à bon niveau d'instruction* ». Dans le second tome, nous la retrouvons au « combinat des enfants » qui recueille les petits du Goulag conçus au hasard d'une étreinte et qu'on a enlevés à leurs mères bagnardes, détenus miniatures classés en trois catégories : « nourrissons », « sevrés », « débrouillés »...

Les cercles de l'enfer

Ce « havre de quiétude » n'est qu'une halte entre deux cercles de l'enfer, mais l'auteur souffre autant du travail inhumain que de l'obligation de vivre parmi les condamnées de droit commun, les truandes, qu'elle oppose aux « femmes bien », celles qui ont des « articles de condamnation acceptables » comme espionnes, saboteuses, terroristes... Car, pour elle, toute foi exige des martyrs, et le camp, à sa façon, peut aider à façonner de meilleurs communistes : « *Quelle vie pleine de sens et d'humanité nous pourrions mener maintenant*, écrit-elle, *si seulement on nous laissait sortir d'ici. Nous renoncerions à tout privilège non mérité... Nous mettrions nos actes en accord avec nos idées.* » (Page 86.)

Le lecteur est lui aussi saisi de vertige devant une fidélité à soi-même qui n'exclut pas le masochisme et qui se confond avec une aspiration à la sainteté : « *Quand on vit pendant des années dans un monde de tragédie*, dit-elle encore, *on finit par s'accommoder d'une souffrance si constante (...). On se console en pensant que la souffrance met à nu l'essence des choses, qu'elle est le prix dont on achète une vision de l'existence plus profonde et plus proche de la vérité.* » Et elle conclut : « *En un sens, j'ai eu, au camp, un destin enviable.* » (Page 97.)

Mais quelle cause mérite de tels supplices ? Une religion n'est-elle grande que par ses martyrs ?... Par ceux qui, relégués à perpétuité à Magadan, ont le droit de vote et se prononcent pour un « renforcement de la vigilance bolchevique » ? N'est-ce pas grotesque ? Et lorsque, Staline mort, les camps se vident, Evguénia Guinzbourg, réhabilitée « *faute de corps du délit* » (?), sent bien qu'il n'y a pas de fin au vertige : elle DOIT réintégrer le parti, sinon elle sera considérée comme un « *membre exclu pour activités contre-révolutionnaires trotskystes* »...

Acte de foi, hymne à la vie, le livre frissonne souvent de toute la tendresse, l'intelligence, la passion qui ont sans cesse habité cette femme extraordinaire : elle vit pour son second mari rencontré au camp et qui ne survivra pas longtemps à la liberté, elle vit pour sa culture, pour les poètes qu'elle se récite — Blok, Pouchkine, Pasternak, — elle vit surtout pour son fils survivant. Vassia, qui l'a rejointe en 1949, à Magadan, après treize ans d'absence, et qui poursuit ses études secondaires dans la *capitale de la Kolyma* où sa mère est arrêtée de nouveau.

La terrible année 1949 ! Vassia, aujourd'hui le romancier Vassili Axionov, n'a rien publié là-dessus. Lui qui, à seize ans, attendait le retour d'une mère pour lui dire : « *Ne pleure pas devant eux.* » « *Bonne nuit ma petite maman* »...

« *Je veux espérer que si ni moi ni mon fils ne vivrons assez vieux, mon petit-fils au moins verra le texte intégral publié dans notre pays* », écrivait Evguénia Guinzbourg comme conclusion à l'œuvre de sa vie avant de mourir en mai 1977. Mais, sanctionné pour son rôle dans l'almanach *Metropol*, Axionov a démissionné en décembre de l'Union des écrivains et va sans doute partir. Loin du ciel de la Kolyma.

NICOLE ZAND.

★ ***LE VERTIGE***, **d'Evguénia Guinzbourg, tome I, traduit du russe par Bernard Abbots avec le concours de J.-J. Marie, 424 pages ; et tome II : LE CIEL DE LA KOLYMA traduit par Geneviève Johannet, 514 pages, avec un appareil de notes remarquable. *Le Seuil*, environ 59 francs chacun.**

poésie

Cris et tiraillements

ON est là, on occupe un « espace d'être », qui ne serait que le lieu géométrique de forces divergentes, de tiraillements. Centre incertain de ce qui distend, disperse, sépare : un être sans nom, un corps, « lieu des éparts », traverse douloureuse entre un dedans et un dehors également menaçants.

D'où ces fragments d'un texte en tronçons, ces segments qui dessinent une topographie illusoire, numérotent les figures d'une géométrie meurtrière. *Faute de pouvoir appréhender* une réalité qui se défile comme un vieux tricot, des bilans, des inventaires minuscules témoignent d'humbles avatars, de « faits d'existence » *dérisoires, larvaires, presque nuls.*

A explorer un dedans où il y a du sordide, du spongieux, ou un dehors hérissé de lames, de tessons, de cisailles, on risque quotidiennement la même *débâcle. Dehors, on prend* la vie « à la mitraille » ; dedans, sous la peau, la souffrance s'engouffre par tous les interstices, on se rencogne, « on se terre, mais expulsé », en attendant *pourtant d'exulter.*

Parfois l'empoignade dérive dans des zones plus nocturnes, dans les serres du rêve qu'habitent les Liversés « mi-chevaux, mi-phalènes », ou la Béllicerne, *bête fabuleuse* qui a la démarche du cheval d'échec. Ces « amulettes mentales » glissent un peu de férocité joyeuse dans ce premier recueil de poèmes où se fait entendre une *voix neuve et forte.*

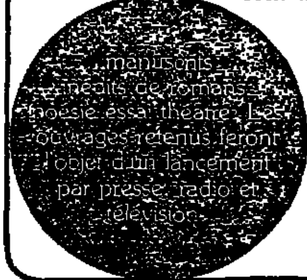
A LA LISIERE

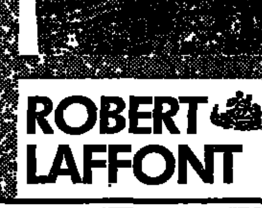
Le jour fait tache comme la
[pluie sur un carton mouillé
on se laisse en chemin par
inadvertance et c'est entre deux
[un à-plat où
l'on se pose, au ras du bord,
[jambes pendantes

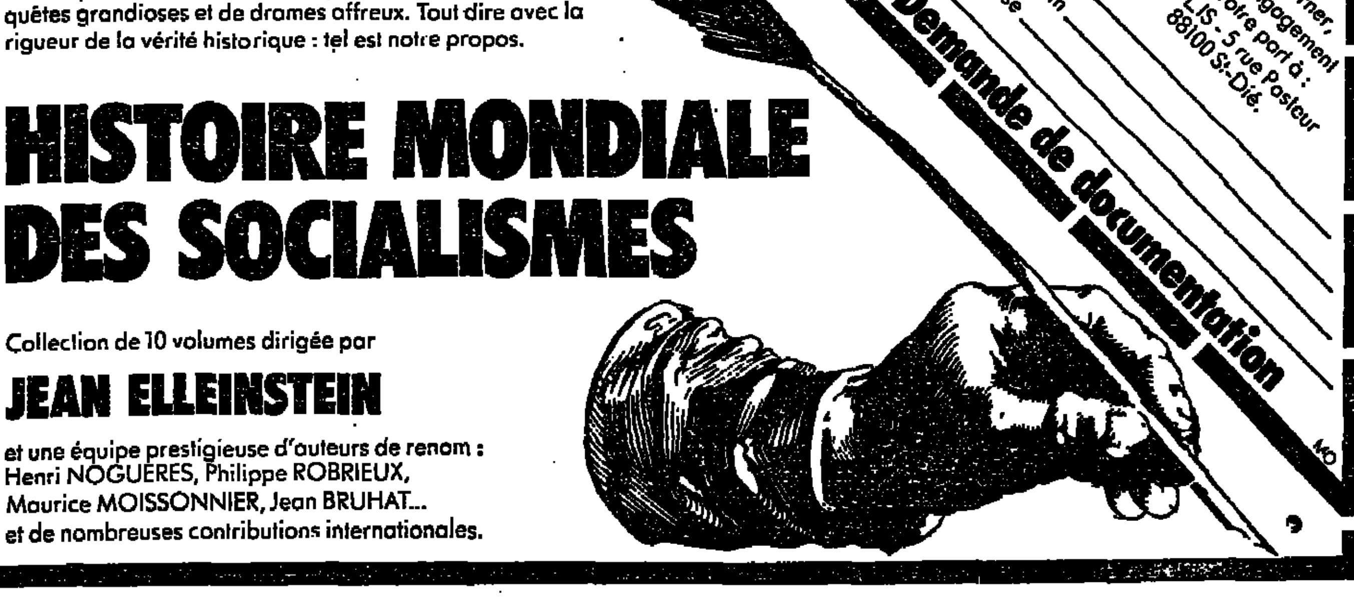
on se tait
on se tasse
on tire son fil de lassitude
on s'écoule goutte à goutte
voyage
voyage interne
on est de terre fine dans
[l'interstice du temps.

MONIQUE PETILLON.

★ **LIEU DES EPARTS, de Claude Ber. Gallimard, 142 pages. Environ 36 F.**







Senghor par lui-même

● *A travers ses entretiens avec l'écrivain tunisien Mohammed Aziza.*

LES occasions n'ont pas manqué en France, ces dernières années, pour *connaître* l'exceptionnelle personnalité du président Leopold Sedar Senghor : toute son œuvre de poésie et de prose publiée chez un grand éditeur parisien (Le Seuil), son élection à l'Académie des sciences morales et politiques en 1969 comme membre associé étranger, l'exposition que la Bibliothèque nationale a consacrée au poète, il y a à peine plus d'un an... En voici une nouvelle, et qui compte par son ampleur et sa qualité. C'est, sous la forme d'un dialogue avec un écrivain tunisien, Mohammed Aziza, une biographie, un portrait de Senghor par lui-même.

L'interlocuteur est ici d'importance. D'une part, Senghor n'a *cessé, depuis qu'il préside aux* destinées du Sénégal, d'affirmer les liens *qui lient l'Afrique* arabo-berbère et l'Afrique noire. Et, *parmi les pays du Maghreb*, la Tunisie occupe à ses yeux une place *privilégiée* : elle a, avec son leader Bourguiba, valeur de *modèle*. D'autre part, pour présenter, et au besoin discuter, le rôle éminent joué par ce Sénégalais de formation française dans l'avènement de son pays et du continent africain, mieux valait un regard extérieur, qui ne soit pas celui d'un sujet, et encore moins celui des anciens maitres. De surcroît, Mohammed Aziza, parfaitement bilingue, est un exégète averti de la culture, de la pensée arabe, comme en témoigne son livre *l'Image et l'Islam* (Albin Michel, 1978), et on attend de lui, prochainement, le premier recueil de contes qu'il vient d'écrire en français, après plusieurs autres, et des poèmes, en arabe.

C'est donc entre deux *Africains* qui se cherchent et se trouvent, malgré l'écart des générations, entre deux écrivains *francopohnes*, que le *dialogue* s'engage en souplesse, voire à bâtons *rompus*, *mêlant* à la courbe d'une carrière politique *l'aventure d'une pensée*. Les redites, inévitables dans un aussi *libre entretien*, ont l'avantage de marquer les temps forts, les *constantes*, les *obsessions* d'un homme. Et l'on sait qu'avec le concept de négritude, l'apologie du « métissage » prôné comme solution entre un enracinement dans les profondeurs de la race et l'ouverture aux apports des autres civilisations, la volonté de réaliser un « socialisme démocratique », à vocation spécifiquement négro-africaine, le président Senghor ne manque pas d'obsessions...

Il nous a demandé de venir à *Dakar pour la sortie de son* livre. Une audience de près de *deux heures dans la résidence* sans ostentation qui jouxte l'al*tier palais du gouvernement*, d'où la vue plonge sur l'Océan *calme* et la *corniche étincelante* de soleil. Nul apparat, nul déco*rum, la plus parfaite simplicité* chez ce chef d'Etat qui se féli*cite d'avoir* en face de lui *trois* journalistes femmes pour saluer l'événement de son livre. Et il évoque les vierges noires de nos *civilisations méditerranéennes* et bretonnes...



L'ascèse

L'homme, de taille plus moyenne qu'on ne l'attend, est d'une étonnante jeunesse : soixante-treize ans, vingt ans de règne, et cette double activité d'homme d'Etat et de poète, qu'il est seul à illustrer, maintenant que Mao Tse-toung et Ho Chi-Minh sont morts. Inutile de l'interroger sur la conciliation de ces deux pôles extrêmes. Le livre répond pour lui. Voici l'emploi du temps que Senghor donne de ses journées. « *Pour mener cette double vie, il faut avoir une santé de fer... Tous les matins je me lève à 5 h. 30 (j'ai conservé des habitudes paysannes). Je me couche entre 22 heures et 22 h. 30. Au saut du lit je fais trente minutes de culture physique. En week-end, sauf du 1er décembre au 15 avril, je nage entre un kilomètre et un kilomètre et demi. A cela j'ajoute un régime frugal. Depuis dix ans environ, je ne fume plus, je ne prends pas d'alcool, pas même du vin, sauf un petit apéritif les samedis et le dimanche ainsi qu'aux repas officiels...* » Cette ascèse lui réussit comme l'économie qu'il fait de sa personne durant les vacances et les week-ends, qui sont sacrés pour lui. Il nous quittera pour rejoindre sa femme et sa maison de campagne. En raison de cette sortie, la circulation sera bloquée sur la place de l'Indépendance, ce qui provoquera des embouteillages monstres. Peut-être est-ce le premier accroc constaté à sa « démocratie »...

L'histoire et la légende

L'homme qui parle devant nous comme celui qui répond aux questions de Mohammed Aziza — et qui est peut-être un peu trop le même — tient à s'expliquer, à se défendre. Il ne manque pas d'accusateurs de gauche, de droite. *La sérénité* souriante est sa parade. N'a-t-il *pas été élu*, réélu, à chaque consultation ?... Les ombres qui se lèvent *sont de ce fait faciles* à dissiper ; elles naissent, à l'entendre, du *conflit inévitable des* générations, de la « politique politicienne », ou de ces « *marxistes* léninistes » qui, en appliquant *trop à la lettre* un *catéchisme* inadapté, n'ont fait qu'aggraver la *situation économique de* l'Afrique. Lui, Senghor, n'a pas *hésité à rendre à l'entreprise* privée ce qui ne marchait pas dans l'entreprise publique. *Quitte* à la reprendre plus tard, une *fois ses cadres formés*.

Car le problème de la formation est capital chez lui. Dans *son livre, dans sa conversation*, reviennent sans cesse ces 30 % *du budget national consacrés* à la culture, à l'éducation. Important pourcentage qui, de son propre aveu, n'assure cependant l'alphabétisation qu'à 40 % de la population.

Comment savoir, en si peu de temps, si le tableau que ce *chef* d'Etat brosse de son peuple est *fidèle* ? Ici, *sur les résultats qu'il* a obtenus, sur sa méthode, les échos divergent. Non sur *le* respect voué à sa personne. Son histoire personnelle ne *tient-elle* pas de la légende ? Un enfant africain, jusqu'à l'âge de raison, baigne dans les traditions paysannes et *animistes de sa tribu* Serère. Il leur est enlevé par un père, riche propriétaire et commerçant, qui veut l'ascension de son *fils*. Au temps de la *colonisation*, cette ascension passe par les *missionnaires catholiques*. Senghor sort de leurs mains pour entrer *dans la khâgne de Louis*-le-Grand, et se retrouver sur les mêmes bancs que Georges Pompidou. Il rate Normale supérieure, ce qu'on *oublie généralement*, mais il passe l'agrégation de grammaire, *en rêvant* d'une chaire au Collège de France. *Il est nourri* de grec, de latin, de syntaxe et de poésie *françaises*. Il pourrait ne *servir* qu'une culture étrangère qu'il a *parfaitement assimilée*, *s'attacher* à Baudelaire, auquel il pense *le temps d'un diplôme d'études* supérieures. Et soudain s'opère le *prodigieux retour aux sources*, la révélation que le monde noir possède une culture, un mode d'être, des valeurs aussi précieuses que le monde blanc. « *Le meilleur moyen de prouver la grandeur de ma propre civilisation était de voler leurs armes aux colonisateurs.* »

Le métissage linguistique

Cette confiance en soi-même rendue à une race, à un peuple, victime de tant de vicissitudes et qui est passée par une indépendance acquise « sans que soit versée une goutte de sang », est la grande fierté du président Senghor. Il ne cesse encore maintenant de travailler dans ce sens : un professeur sénégalais soutient-il une thèse en Sorbonne sur la « Pensée africaine », il en écrira la préface.

C'est qu'il tient à prouver qu'il *n'existe* pas *seulement* un art, une poésie, une « sensibilité » *noirs, mais une philosophie. Et* maintenant qu'en Occident les *philosophes s'expriment aussi par* des images elle va trouver sa place... La peinture, la sculpture sénégalaises contemporaines *s'apprêtent*, en cinq expositions, à conquérir les Etats-Unis. Les progrès de la littérature, le président Senghor les voit plus lents. Il s'en explique : s'exprimant en français, les écrivains sénégalais ont à se rendre maîtres d'une langue acquise. Ils la façonnent à leur manière, y mêlant des mots et des tournures idiomatiques. Aussi pur que soit le français qu'il parle, il voit un enrichissement dans ce métissage d'un autre type.

L'entretien s'achève. En sortant de la résidence, l'île de Gorée, *souriante*, et *sinistre* par sa mémoire, accueille nos pas et nos *méditations*. *Préservé*, le passé revit là dans ses heures les *plus sombres* : la *maison* des esclaves, ses chaînes et ses « dazibaos » qui *dénoncent* l'abomination de la traite...

L'homme que nous venons de voir est un de ceux qui ont le plus profondément inversé la contrainte de l'histoire.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA POESIE DE L'ACTION**, par Léopold Sedar Senghor. Stock, « Les Grands Leaders », 360 pages. Environ 61 F.

Regards sur

Deux confrontations

TEMOIN d'une tragédie vécue, l'auteur africain suit volontiers l'itinéraire *en deux temps* de l'enfance coloniale et de la maturité post-*coloniale*. *Deux confrontations* qui nourrissent une jeune littérature *francophone noire*. Pour un premier roman, Yavoucko, *jeune Centrafricain*, se penche naturellement sur la genèse du *divorce actuel*, la *pénétration* d'une société noire sur le fleuve Congo *par* des Blancs, sabre et goupillon. Dans l'histoire de cette *mise* au pas manquée (le prêtre européen en fera les frais), il y a une certaine densité et, surtout, l'interprétation, par les Noirs, de ce qu'ils perçoivent de la présence blanche en fonction de leur culture et de leurs normes. Il ne s'agit pas d'un malentendu en noir et blanc mais de la conscience, chez le dominé, de la volonté qu'on lui impose. On veut le briser. Il le sait. Yavoucko le romance bien. Le malentendu n'est qu'hypocrisie dans cet engrenage de haine et de violence. Tout se terminera comme tout a commencé : en trichant.

A Denis Oussou-Essui, auteur plus affirmé, il revenait de peindre, sans la citer, la société ivoirienne parvenue, produite par vingt ans d'indépendance. Il le fait en racontant la non-réinsertion d'un ingénieur des travaux publics, Aguié, qui regagne le pays après de longues années en France. C'est la surprise — le choc — du contact avec un pays qui a *changé* : normes des nouveaux riches et fétichisme plus traditionnel. Bien enlevé, sans férocité mais lucide, c'est le tableau des déceptions et des espoirs, des petitesses et des gentillesses. Ousseu-Essui laisse percer sa crainte devant les germes de la cruauté et, face à cette société qui prépare si mal son avenir, la lettre finale, adressée à un président qui ressemble fort au patriarche de la Côte-d'Ivoire, fait penser à l'appel d'un homme de cœur, un homme qui « *a besoin d'avoir la sensation de tenir le gouvernail de sa destinée* ». Les gestes de la vie présente — pressions de la grande ville, mise à l'écart de la société villageoise, opportunismes urbains, mondes et demi-mondes du fric et de la vanité — disent l'authenticité de cette fresque bien ébauchée.

J.-C. P.

★ **CREPUSCULE ET DEFI**, de Cyriaque R. Yavoucko. L'Harmattan, 160 pages. Environ 30 F.

★ **LES SAISONS SECHES**, de Denis Oussou-Essui. L'Harmattan, 183 pages. Environ 36 F.

Trois véhéments réquisitoires contre les dictatures

● *Pamphlet, fable et satire.*

S'ENGAGEANT sur une voie ouverte il y a maintenant près de dix ans par le Camerounais Daniel Ewande, avec *Vive le président* paru aux éditions Albin Michel, pamphlétaires, romanciers, dramaturges s'intéressent en nombre croissant à l'odieux microcosme des dictatures négro-africaines. Après *les Crapauds-brousses* du Guinéen Tierno Monedembo et le *Black Blood* d'un jeune juriste français qui signe sous le pseudonyme anglo-saxon de *Francis* More, viennent tour à tour de paraître *les Princes africains* du Camerounais Seydou Lamine et deux *ouvrages* d'un *style* tout à fait différent, dont les auteurs sont *tous* les deux *originaires* de la République populaire du Congo, *la Vie et demie* de Sony Labou Tansi et *le Destin glorieux du maréchal Nnikon Nniku prince qu'on sort* de Tchicaya U Tam'si.

Vigoureux pamphlétaire, Seydou Lamine ne fait guère de détail. Pour lui, tous ou à peu près tous les chefs d'Etats africains doivent plaider coupables. « *Tous ressemblent comme des frères à Idi Amin Dada, Francisco Macias Nguema et autres Bokassa, mais nous ne nous en apercevrons véritablement que lorsqu'ils tomberont les uns après les autres* », dit-il en nous présentant *les Princes africains*. Au demeurant, il cherche moins à être lu par les puissants du moment que par ceux qui ne sont pas au pouvoir, « *pour qu'ils s'en emparent après avoir pris conscience de leur situation tragique* ».

Très sceptique à l'égard de ses compatriotes (« *les Africains ne lisent pas* »), Seydou Lamine constate avec amertume que, « *en Afrique, 2 % des gens vivent dans de bonnes conditions et exploitent le reste de leurs concitoyens* », et il décoche ses flèches sur les membres de l'*establishment* africain. Il n'épargne pas davantage les organisations inter-africaines, au premier rang l'O.U.A., dont, dit-il, « *le bilan est nul* ».

Arabes et Européens *cependant* sont soumis aux mêmes critiques corrosives. Seydou Lamine malmène les coopérants et assistants techniques, auxquels il consacrera son prochain livre, dont le titre *Laissez-nous crever* est dépourvu d'équivoque. Bien qu'il *s'agisse d'un premier ouvrage*, *les Princes africains* devraient, par la vigueur du ton, faire très vite sortir Seydou Lamine de l'anonymat sous lequel il se cache momentanément.

Professeur d'anglais détaché au ministère de la culture, Sony Labou Tansi a été très influencé dans son premier roman, *la Vie et demie*, par Henri Lopès, ancien premier ministre du Congo, poète et romancier, dont la renommée a franchi les limites de son pays. Il revendique aussi une parenté avec la littérature ibéro-américaine, celle du Cubain Alejo Carpentier et du Colombien Gabriel Garcia Marquez. Comme ces deux auteurs, il retrace les réalités politiques en les amplifiant par l'onirisme. Il triomphe « *de l'aveuglement des masses et de celui des élites totalement démissionnaires* » par une description caricaturale des inégalités, des répressions qu'elles entraînent, des injustices dont elles s'accompagnent.

Un hymne à la liberté

Ecrite sous la forme d'une fable tragique, *la Vie et demie* part d'une situation vécue en 1977. Après l'assassinat du président Marien Ngouabi à Brazzaville, le cardinal Biayenda fut torturé à mort et plusieurs personnalités politiques exécutées après des jugements expéditifs. Montrant la barbarie dont témoigne l'homme à l'égard de son semblable, l'auteur se défend pourtant d'avoir voulu faire œuvre pessimiste. Pour expliquer l'ambiguïté de son titre, il nous a dit en effet : « *Pour moi, chaque chose constitue une chose et demie... une chose plus quelque chose d'autre... ce qui est évident dès le premier regard et ce que l'on ne parvient pas à appréhender immédiatement... Dans le cas de ce livre, ce qui est évident, ce sont les têtes qui tombent, le sang versé... Ce qui n'est pas visible, c'est peut-être l'espoir...* »

Considéré comme le meilleur poète francophone d'Afrique centrale, le Congolais Tchicaya U Tam'si, fonctionnaire international, témoigne d'un humour particulièrement féroce dans *le Destin glorieux du maréchal Nnikon Nniku prince qu'on sort*. Cette « comédie-farce-sinistre en trois plans » va très au-delà de la satire. C'est un hymne à la liberté que Felix Tchicaya a dédié à dessein à son père. En *effet*, *décédé en 1961*, ancien député au Palais-Bourbon, de 1946 à 1956, ce dernier fut le doyen et le plus combatif des militants nationalistes *du Congo*, dont il domina la vie politique jusqu'en 1958 en s'y *faisant le* champion de la démocratie parlementaire.

PHILIPPE DECRAENE.

★ **LES PRINCES AFRICAINS**, par Seydau Lamine, éditions Libus-Halbrin, 256 pages. Environ 49 F.

★ **LA VIE ET DEMIE**, par Sony *Labou Tansi*, *Le Seuil*, 192 pages. Environ 43 F.

★ ***LE DESTIN GLORIEUX DU MARECHAL NNIKON NNIKU, PRINCE QU'ON SORT***, par Tchicaya Utam'si, Présence africaine, 112 p. Environ 24 F.

les lettres africaines

Des « caciques » de la négritude aux écrivains populaires

● ***Des années 50 à nos jours.***

EN publiant à l'âge de soixante-treize ans un nouveau recueil poétique, *les Elégies majeures*, le président Léopold Senghor entend démontrer qu'il n'a pas renoncé à réhabiliter les civilisations noires. De nombreuses œuvres littéraires parues pour l'essentiel au cours des dix années précédant l'accès des pays africains à l'indépendance, en 1960, ont justifié cette entreprise dont il est un des pionniers.

Cette production est encore largement méconnue, tandis que lève déjà une jeune littérature qui doit prendre en compte toute une série de bouleversements économiques, politiques, idéologiques, et dans des conditions sensiblement différentes de ce qu'elles pouvaient être à l'époque où triomphait l'idée de négritude.

La littérature africaine des années 50 avait reçu dans l'ensemble un accueil favorable de la critique occidentale : sans doute, en dépit de sa véhémence, ne marquait-elle pas de véritable rupture avec une longue tradition métropolitaine de littérature coloniale représentée par des témoins aussi différents que Robert Delafosse, Paul Morand, André Gide ou Michel Leiris. Fonctionnant souvent à la manière d'un reportage ethnographique, le roman ou le poème africains d'expression française entendaient en effet apporter la preuve de la richesse et de la diversité des civilisations noires, méprisées ou carrément niées par certains, et ils ne dédaignaient pas d'opposer à un Occident triomphaliste abhorré l'image idéale et bucolique des modes de vie traditionnels africains. « *Remontant au passé le plus éloigné*, remarque le Haïtien Léon Laleau, qui, avec le docteur Jean Price-Mars, fut l'un des grands précurseurs de la négritude, *nous rejoignîmes nos origines, nous affectâmes, gobinisme à rebours, une certaine fierté de nous dire nègres...* (1). »

La renaissance

Procédant d'une saine révolte contre la politique d'assimilation culturelle pratiquée par la France, la protestation anticolonialiste s'est donc trouvée d'emblée associée à une idéologie largement réactionnaire et raciale, dans la mesure où elle prônait une sorte de retour systématique aux sources, et se faisait fort d'exprimer une réalité nègre qui, débordant le continent africain, s'étendrait à toute la diaspora noire d'Amérique et des Antilles. Analysant avec beaucoup de lucidité le mouvement de renaissance culturelle conduit par la *Revue du monde noir*, puis ensuite par le groupe de L'étudiant noir, rassemblé autour de Senghor, Césaire et Damas, Frantz Fanon dénonçait, dès 1958, le risque de généralisation abusive d'une entreprise aussi totalitaire. « *L'intellectuel colonisé qui est parti très loin du côté de la culture occidentale*, constate-t-il dans les Damnés de la terre *et qui se met en tête de proclamer l'existence d'une culture ne le fait jamais au nom de l'Angola ou du Dahomey. La culture qui est affirmée est la culture nègre...* »

Les désillusions

A peine les anciens territoires d'outre-mer émancipés de la métropole, cette vision unanimiste de la culture nègre allait voler en éclats, tandis qu'à la passion de la négritude succédait l'ère des désillusions. Les années 60 donnent naissance à une littérature qui prend ses distances vis-à-vis des idées et des positions défendues par Senghor et ses amis — cela est particulièrement visible dans le discours théorique des intellectuels, Martien Towa, Stanislas Adotevi, Joseph Ki-Zerbo, Paulin Houtondji... — et dans laquelle le conflit des cultures et la quête de l'identité perdue (2) cèdent peu à peu la place à la satire sociale.

Tandis que la poésie hésite encore entre l'engagement (dans l'œuvre du Camerounais Paul Dakeyo, par exemple) et le repli sur des débats plus intérieurs (en particulier chez le Congolais Tchicaya), roman et théâtre restent très tributaires d'un paysage social dans lequel les séquelles de la décolonisation créent un ensemble de situations marquées par la violence, la corruption et l'exacerbation des tensions entre une caste de parvenus insolents et la masse, parfois réduite à la plus abjecte misère. Des œuvres comme *les Soleils des indépendances*, d'Ahmadou Kourouma, *le Cercle des Tropiques*, d'Alioum Fantouré, *Tribaliques*, d'Henri Lopes, *Vive le président*, de Daniel Ewandé, *Xala*, de Sembene Ousmane... et, plus près de nous, *le Bel Immonde*, de Mudimbe, ou *Perpetue*, de Mongo Beti sont autant de regards incisifs portés sur un univers de cauchemar, qui donne au lecteur le sentiment d'être en présence de sociétés complètement décentrées.

Ce thème brûlant du désenchantement semble parfois éclipsé par l'évocation de l'univers traditionnel qui fascine encore bon nombre d'écrivains contemporains. S'agit-il d'une manœuvre pour éviter la censure ou cette orientation répond-elle à des préoccupations réelles ? Sans écarter la première hypothèse, nous pensons que la persistance (attestée par de nombreux observateurs) de croyances archaïques et de conduites magiques explique, en grande partie, l'intérêt des écrivains — et des lecteurs. Cette tradition souvent manipulée et détournée de ses fins par le pouvoir politique reste une des composantes fondamentales du milieu africain. C'est ainsi que le Malien Seydou Badian, qui, avec *Sous l'orage*, abordait déjà le conflit entre tradition et modernisme, s'attache dans deux romans, *le Sang des masques* et *Noces sacrées*, à revaloriser des comportements et des modes de pensées hérités du passé. Dans un récit aussi iconoclaste que *les Soleils des indépendances*, Kourouma accorde une large place à tous les tenants des pouvoirs occultes, sorciers, marabouts et féticheurs, dont l'influence sur la société contemporaine, même urbanisée, paraît considérable et qui, en dernière analyse, constituent peut-être le ressort principal de l'action. Cette fascination à l'égard de l'univers traditionnel n'est pas l'apanage des écrivains chevronnés. Dans un ouvrage récent, *Jusqu'au seuil de l'irréel*, dû à la plume d'un auteur ivoirien de moins de trente ans, Amadou Koné, le lecteur est invité à renouer avec une image de l' « Afrique mystérieuse » que l'on croyait désormais caduque.

Universalisme et enracinement

Toutefois, les vrais problèmes se situent à un autre niveau. A l'heure actuelle un double projet anime intellectuels et écrivains africains : d'une part le besoin de renouveler une thématique quelque peu éculée, d'autre part le souci de mettre en œuvre un langage poétique, romanesque ou dramaturgique approprié à leur public. L'écrivain africain doit répondre à un double désir : universalisme et enracinement dans un terroir aux contours bien délimités. Sans qu'on puisse encore vraiment parler de littératures nationales, certaines œuvres produites ces dernières années, comme par exemple *Kondo le requin*, du Béninois Jean Pliya, toute l'œuvre du Togolais Félix Couchoro, plusieurs nouvelles de Francis Bebey ou de René Philombé (significativement sous-titrées « Quelques scènes de la vie camerounaise »), sont indissociables des sociétés où elles ont vu le jour et des types de discours idéologiques qui y sont proférés. Comme le note fort justement le romancier congolais E.B. Dongala (3) : « *S'il est légitime de parler d'une « littérature africaine », il est de plus en plus évident que les pays autrefois uniformisés par la colonisation se sont de plus en plus différenciés avec les années qui passent, et chacune de leurs sociétés engendre des préoccupations ou du moins des priorités divergentes suivant le type de régime politique qu'elles subissent...* »

Une autre interrogation porte sur les aspects formels de la littérature africaine : doit-elle continuer à s'écrire en français ? doit-elle s'inspirer des traditions orales encore vivaces ?... *Cette interrogation* débouche naturellement sur le problème des rapports de l'écrivain avec son public. Un certain nombre d'écrivains africains francophones éprouvent un malaise à utiliser la langue de l'ancien colonisateur, sans pour autant être en mesure de maîtriser leur propre langue maternelle. Ce dilemme a conduit quelques-uns d'entre eux à d'intéressantes recherches. Ainsi Kourouma n'a-t-il pas hésité à opérer une greffe de sa langue natale, le *malinké*, sur le français, tandis que dans sa pièce intitulée *l'Œil*, l'Ivoirien Zadi Zaourou plaçait dans la bouche de certains personnages le « français de Moussa », sorte de *pidgin communément parlé dans* les quartiers populaires d'Abidjan. Pour sa part, le Zaïrois G.Ngal a prêté au héros de son curieux récit, *Giambatista Viko ou le viol du discours africain*, le projet — jugé sacrilège par un aréopage de vieillards — d'écrire un roman qui conjuguerait les prestiges du discours oral avec l'efficacité de la technique narrative occidentale.

A l'inverse des « caciques » de la négritude qui aspiraient, en priorité, à être reconnus par l'intelligentsia occidentale, nombre de jeunes auteurs, sans pour autant renoncer à conquérir une audience internationale, cherchent aujourd'hui les moyens de renouer avec leur public réel un dialogue trop longtemps interrompu. Entreprise difficile, et qui se heurte encore, pour l'heure, à de très nombreux obstacles d'ordre à la fois technique, linguistique et idéologique.

Le marché du livre

Si la multiplication, au cours de ces dernières années, de maisons d'édition autochtones (C.L.E.N.E.A., etc.) a permis à certains auteurs d'être publiés sur place, les conditions du marché sont telles que le livre demeure encore pour la plupart des Africains un objet de luxe inabordable. A cela plusieurs raisons : l'inexpérience des éditeurs, la médiocrité d'une diffusion qui reste encore tributaire de réseaux de distribution étrangers, et surtout l'absence criante d'une politique de la lecture publique, seule susceptible de familiariser l'opinion avec la chose littéraire. Or, compte tenu des progrès accomplis par la scolarisation au cours des vingt dernières années, on peut estimer que l'Afrique francophone recèle actuellement entre vingt-cinq et vingt-huit millions d'hommes et de femmes (4) non seulement capables, mais avides de lire, à condition qu'on leur en donne les moyens.

La création d'une véritable littérature populaire suppose également résolu le problème linguistique, soit que les écrivains optent pour les langues nationales, soit qu'ils se décident à utiliser le français sans complexe (à l'instar des poètes et romanciers maghrébins d'expression française), quitte à créer une langue parallèle qui permettrait enfin de donner quelque crédibilité au concept flou de francophonie. Le dynamisme actuel de la littérature anglophone nigériane ou kényane repose pour une bonne part sur cette effervescence linguistique. Celle-ci a donné naissance non seulement aux remarquables romans d'Amos Tutuola, de Chinua Achebe ou de Ngugi Wa Thiong'o, mais aussi à la très pittoresque et très florissante « littérature du marché d'Onitsha », composée de fascicules vendus à bas prix et comparables, à bien des égards, aux « folhetos » du Nordeste brésilien. Or la matière de cette littérature populaire, mélange de picaresque, d'épopée et de moralisme, existe également dans les pays de l'Afrique francophone, en particulier au Togo ou, comme l'a bien montré Alain Ricard (5) le « concerto » ou la « cantate » manifestent une joyeuse vitalité, qui contraste singulièrement avec la rhétorique et le didactisme ampoulé du théâtre écrit en français.

Cette libération du verbe éclatera un jour où seront réunies les conditions d'une véritable liberté de la parole, situation, hélas ! bien utopique... Il ne faut donc pas s'étonner si, d'une part, de nombreux écrivains africains sont contraints à l'exil ou au silence, et si, d'autre part, ceux qui choisissent de s'exprimer paraissent parfois se complaire dans l'exploitation de thèmes aussi redondants et désamorcés que le problème de la dot ou du mariage forcé...

Un mot de l'accueil réservé encore aujourd'hui à la littérature africaine par le public occidental. Qu'elles soient, comme c'est ici le cas, d'expression française, ou bien anglophone ou losophone, ces littératures n'ont pas encore été vraiment reconnues par l'opinion. Sans doute font-elles ici et là l'objet d'enseignements universitaires appréciés, mais cette timide percée ne suffit pas à leur assurer l'audience à laquelle elles auraient droit. Si une critique africaine tend actuellement à se constituer, comme en témoigne le colloque réuni à Yaoundé en 1973 (6), par contre, pour la plupart des critiques occidentaux, l'Afrique demeure un lointain Kamtchatka littéraire. Cette méconnaissance éclate dans les articles des plus récentes et des plus sérieuses encyclopédies. Leurs auteurs se bornent le plus souvent à situer ces littératures dans un grand ensemble linguistique — quand ils ne les omettent pas purement et simplement — et ils donnent en définitive l'impression que les Etats africains issus de la décolonisation n'ont pas encore accédé au statut de puissances littéraires (7).

JACQUES CHEVRIER.

(1) *Ainsi parla le neveu*, témoignage sur la vie et l'œuvre du docteur Jean Price-Mars, Port-au-Prince, 1956.

(2) Remarquablement analysés dans le très beau roman de Cheikh Hamidou Kane, *l'Aventure ambiguë*.

(3) *Peuples noirs, Peuples africains*, n° 9, mai-juin 1979.

(4) Chiffre proposé par J.-P. Makouta-Mboukou ; *Culture française*, n° 4, hiver 1974.

(5) *Revue d'histoire du théâtre*, janvier-mars 1975.

(6) *Le critique africain et son peuple comme producteur de civilisation* ; Paris, Présence africaine, 1977.

(7) Lire à ce sujet l'article de J.-M. Grassin, « Les littératures africaines modernes devant la documentation encyclopédique internationale », *l'Afrique littéraire et artistique*, n° 50, quatrième trimestre 1979.

notes de lectures

La révolution du Mozambique

La traduction en français de *The Struggle for Mozambique*, publié voilà une dizaine d'années par le fondateur du Frelimo (Front de libération du Mozambique), qui a été assassiné en 1969. Cet ouvrage, le classique de la révolution frélimiste, offre un éclairage unique sur la genèse de la guerre de libération la mieux organisée du continent noir (avec celle de Guinée-Bissau). La traduction française est agrémentée de plusieurs documents postérieurs à *Mondlane*.

★ **MOZAMBIQUE, DE LA COLONISATION PORTUGAISE A LA LIBERATION NATIONALE, d'Eduardo Mondlane, L'Harmattan, 253 pages. 52 F environ.**

Jeunes ruraux du Mali

Les comptes rendus de six stages organisés pour des jeunes ruraux maliens rapportent le *réveil* d'une conscience autochtone. Guy Belloncle, éducateur et animateur, a eu l'intelligence de cet itinéraire qui brise les clichés sur le « sous-développement » puisque science et culture africaines ainsi réanimées recréent la faculté d'assimilation. *Le continent* noir n'est pas mort. Si sa culture est en veilleuse, elle ne l'est plus forcément pour longtemps.

★ ***JEUNES RURAUX DU SAHEL*, présenté par Guy Belloncle, L'Harmattan, 235 pages.**

Sport et politique

L'histoire de la naissance du sport en Afrique par le « patron » de cette aventure à laquelle se mêle étroitement la politique. Le combat de J.-C. Ganga, Congolais qui exerce depuis de nombreuses années les fonctions de secrétaire général du Conseil supérieur du sport africain, ne pouvait, en effet, faire abstraction de l'apartheid sud-africain et des complicités dont ce dernier a bénéficié — et bénéficie encore — sur la scène sportive internationale.

J. C.

★ ***COMBATS POUR UN SPORT AFRICAIN*, de Jean-Claude Ganga, L'Harmattan, 267 pages. 56 F environ.**

Un critique marxiste

Mathématicien réputé, enseignant à l'université de Brazzaville, le Guinéen Sekou Traoré est aussi un dialecticien. Placée sous l'invocation de Karl Marx, cette étude consacrée à l'évolution politique de l'Afrique analyse notamment les causes de l'échec de la révolution africaine. Traité dans une optique partisane, ce petit ouvrage présente pourtant, entre autres intérêts, celui de ressusciter l'époque militante durant laquelle, il y a plus de vingt ans, la combative Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (F.E.A.N.F.) était à la pointe de la lutte nationaliste. Sans complaisance pour personne, Sekou Traoré est particulièrement impitoyable à l'égard des intellectuels.

Ph. D.

★ ***AFRIQUE SOCIALISTE*, par Sekou Traoré, Ed. Antrophos, 136 p.**

« Hommes et destins »

Ce monumental dictionnaire biographique réalisé à l'initiative de l'historien Robert Cornevin compte plus de deux mille pages et couvre la totalité de l'ancien empire colonial français. Gouverneurs, évêques, préfets ou vicaires apostoliques, missionnaires, parlementaires, artistes, hommes de lettres qui se sont intéressés à l'outre-mer ou y ont servi sont longuement présentés, l'Afrique occupant une place de choix dans cet ensemble.

Ont collaboré à la rédaction de ces centaines de notices biographiques une cinquantaine de membres de l'Académie des sciences d'outre-mer et un nombre sensiblement égal de personnalités extérieures à l'Académie.

Véritable encyclopédie, *Hommes et Destins* est un instrument de référence pour tous ceux qu'intéressent l'histoire de l'outre-mer.

Ph. D.

★ **HOMMES ET DESTINS, publications de l'Académie des sciences d'outre-mer, 15, rue La Pérouse, 75016 Paris, trois tomes, dont l'un en deux volumes.**

histoire

Une nouvelle image du XVIIIe siècle

● *La crise, la linguistique et le libéralisme : trois thèmes bicentenaires.*

LE dix-huitième siècle serait-il le précurseur direct de notre modernité ? Trois livres viennent d'ouvrir le débat en montrant comment des thèmes et des doctrines que l'on aurait pu croire récents ont été, en fait, forgés par la pensée prérévolutionnaire.

L'idée de crise, d'abord : il faut remonter jusqu'à Bayle pour en retrouver l'origine, selon Reinhart Koselleck. Cet universitaire allemand est l'un des meilleurs spécialistes des Lumières ; c'est donc avec grand intérêt que le public français découvrira *le Règne de la critique*, même si l'édition originale date de 1959 et ne constitue qu'une adaptation de la thèse de l'auteur, écrite en 1953. Sans doute peut-on regretter que la traduction ne comporte ni un index ni même une table des matières — ce qui en rend le maniement fort malaisé. Toutefois le livre de Koselleck s'impose à nous à un double titre.

D'une part, l'analyse des idées *y est constamment mise en rapport* avec l'histoire des conditions sociales qui ont permis leur développement. Nous voyons ainsi comment la division de l'homme en « citoyen » et en « sujet » — le premier entièrement soumis à l'Etat, le second conservant une liberté intérieure, en partie illusoire — ouvre une *crise* dans la vision bourgeoise du monde, c'est-à-dire un conflit entre morale et politique. Théorisé par Locke et Bayle, ce conflit donne naissance à une vaste *critique* de l'Etat absolutiste au nom de la raison individuelle, *fondement* de toute morale. Et cette critique va, à son tour, déboucher sur une *crise :* celle de l'Etat lui-même, dont l'absolutisme sera sérieusement mis à l'épreuve lors de la Révolution de 89. Naturellement, on aura beau jeu *de faire remarquer* que l'Etat a survécu à la Révolution : mais c'est, dit Koselleck, parce que la crise ouverte par la philosophie des Lumières, empêtrée dans son utopisme, s'était engagée, dès l'origine, sur *des chemins sans issue.*

L'autre intérêt du livre réside dans le fait que Koselleck met sur le même plan écrivains célèbres et polygraphes anonymes, montrant par là que les Lumières ne constituèrent pas l'apanage d'une élite, mais un véritable mouvement collectif auquel participèrent, de près ou de loin, tous les intellectuels du temps, et notamment les francs-maçons.

C'est un parti pris analogue qui a présidé au travail de Sylvain Auroux. En cherchant à inventorier les idées sur le langage contenues, à l'état dispersé, dans différents articles de l'Encyclopédie, il a été amené à relire tout ce qui s'est écrit sur ce sujet entre 1700 et 1770. Le résultat est étonnant : des disciples de Port-Royal jusqu'à Rousseau en passant par Warburton et Condillac, une véritable théorie systématique se reconstitue sous nos yeux. On peut même dire que le dix-huitième siècle avait, d'une certaine façon, inventé une *science du langage* — que Auroux baptise *sémiotique*, en reprenant ici un terme forgé par Locke et popularisé par l'abbé Pluche, l'auteur de ce *Système de la nature*, qui fut l'un des « best-sellers » de l'époque.

Bien sûr, cette science des signes n'était ni complète ni exempte de préjugés. La plupart des philosophes n'ont-ils pas cru, jusqu'à Saussure, que la pensée préexistait aux mots qui permettaient de l'exprimer ? Nous vivons aujourd'hui sur l'hypothèse contraire, et peut-être aurions-nous, pour cette raison, tendance à rejeter les spéculations des encyclopédistes dans la préhistoire de la linguistique. C'est contre cette tendance que s'élève, heureusement, le livre de Sylvain Auroux. En exposant la *sémiotique de Diderot* et de ses collaborateurs, il nous en montre aussi la force et l'originalité.

C'est la pensée économique de Hume qui a suscité l'intérêt de Didier Deleule, maître-assistant de philosophie à l'université de Franche-Comté. Hume était-il *un mercantiliste attardé ou un* pionnier du libéralisme, un diplodocus ou un mutant ? Deleule répond en montrant que si l'économie n'est pas encore, chez Hume, une science indépendante, elle apparaît comme une partie essentielle de sa philosophie : c'est une anthropologie appliquée au monde du travail et de la production. Une métaphore, en effet, la parcourt de bout en bout : *celle du* « corps social », qui doit être conçu sur le modèle du « corps individuel », l'économie politique étant au premier ce que l' « économie animale » — autrement dit la physiologie — est au second. *Prenant cette métaphore comme* fil conducteur, Didier Deleule montre donc fort clairement comment le discours économique de Hume résulte d'une fusion entre le modèle newtonien (encore mécaniste) et les principes de la *physiologie naissante* (d'inspiration, elle, plutôt vitaliste).

Il n'y a plus lieu de s'étonner, dès lors, que le libéralisme soit une doctrine souvent contradictoire : ses incohérences remontent à ses origines mêmes. Mais c'est aussi l'un des titres de gloire de Hume d'avoir tenté de les surmonter.

Quant à notre image du dix-huitième siècle, elle sort considérablement rajeunie, tant de ce livre que des deux précédents. Oui, il faut bien reconnaître que le Siècle des *Lumières* est à bien des égards le précurseur direct du nôtre !

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ LE REGNE DE LA CRITIQUE, de Reinhart Koselleck, Editions de Minuit, coll. « Arguments », 184 p. Environ 40 F.

★ LA SEMIOTIQUE DES ENCYCLOPEDISTES, de Sylvain Auroux, Payot, 336 p. Environ 90 F.

★ HUME ET LA NAISSANCE DU LIBERALISME ECONOMIQUE, de Didier Deleule, Aubier, coll. « Analyse et Raisons », 420 p. Environ 75 F.

L'aide-lecture.

Enfin.

"Tusitala ou la vie aventureuse de R.L. Stevenson" *de Rodolphe Jacquette.*

Des faubourgs d'Edimbourg jusqu'au pied du Mont Vaea dans l'archipel des Samoa où il *est mort un soir de décembre 1894,* le destin de Robert Louis Stevenson peut s'enfermer dans une phrase, une phrase de lui : "La vie est une suite d'adieux". Tusitala ("celui-qui-raconte-des-histoires") a écrit quelques livres : "L'île au trésor", "Docteur Jekyll et Mister Hyde". Ils ont traversé le monde.



Malade, tourmenté, Docteur Jekyll sans Mister Hyde, toujours en errance, Stevenson a traversé le monde comme ses livres. Itiné*raire passionnant où se mêlent l'exotisme,* l'insolite, le romantisme et l'humour. Pourtant, il n'avait pas eu de biographe depuis cinquante ans. Et voilà qu'enfin un jeune journaliste-écrivain, Rodolphe Jacquette, le rencontre. Il l'aime, nous fait partager cet amour et nous entraîne passionnément sur les traces de cette vie aventureuse. Comme une "flèche noire" dirait Stevenson.

Collection "Étonnants voyageurs"

Révoltant.

"Le viol des viols" *de Pierre Leuliette.*

L'émotion intense qui a saisi Pierre Leuliette *à la découverte de cette terrible réalité* – l'excision et l'infibulation de millions de femmes *en Afrique et au Moyen-Orient –, il nous la* transmet. Et c'est bien plus parlant encore que tous les chiffres qu'il donne et qui, pourtant, sont accablants.

Le silence n'est plus possible. L'indignation devant cette inadmissible souffrance doit faire place à la lutte. Il faut se battre pour que cesse ce viol absolu, cette castration horrible de fillettes torturées dans leur chair au nom d'idéologies ou de principes injustifiables.

Rien n'arrête Pierre Leuliette et il a raison, ni le silence gêné des institutions internationale, ni le malaise d'une certaine gauche prête à comprendre au nom d'un prétendu respect des autres. Révoltons-nous pour ces femmes bafouées, haineuses de l'amour, diminuées de ne plus pouvoir se reconnaître dans leur corps définitivement mutilé ! "Le viol des *viols" n'apaise même pas son auteur parce* que des fillettes, des enfants, continuent à *souffrir dans le silence complice du monde.*

Éditions Robert Laffont

Enfants.

"Découvrir les animaux fabuleux."
Contes et récits présentés par Michel Cosem.

Reine des poissons, mouton noir et bavard, berger contre dragon, chatte-garoue, serpent polyglotte, merle brillant comme le soleil et géant, oiseau vérité : rien que de très habituel, n'est-ce pas?

Eh oui, la magie des contes joue toujours! Michel Cosem les a ici habilement rassemblés autour du thème des animaux réels ou *fabuleux. Ils sont de tout temps et de toutes* régions. Ils sont tirés du folklore ou signés *Claude Seignolle, Colette, Marcel Aymé ou* Gérard de Nerval. Ils sont d'écriture, de pensées, de styles différents et pourtant il y a en eux ce souffle fabuleux du récit dont on ne sait s'il est magique ou simplement mythologique. A lire et à faire lire à tous les enfants.

Collection "Anthologie-jeunesse"

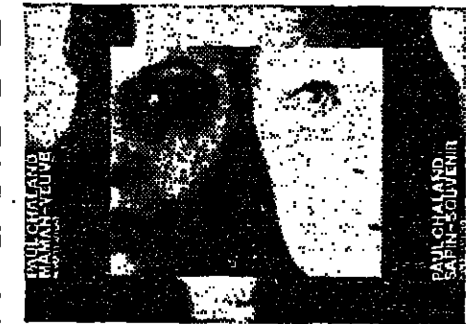
Défi.

"Maman-veuve" (roman) et "Sapin-souvenir" (nouvelles) *de Paul Chaland.*

L'un : du fanatisme à la lâcheté ! L'autre : *de l'avarice à la prodigalité mesquine!* Sont-ce des parents de romanciers ou des héros de romans? L'un meurt (lui). L'autre commence à vivre à quatre-vingts ans, sous la houlette libératrice du fils qui, à son tour, y trouve la liberté. Et c'est pas triste. A moins que... A moins que l'autre (elle), la mère partie là-bas aux Bahamas, se mette à rencontrer quelque chose qu'elle a enfin choisi et qui s'appelle la mort...

"J'en étais là. A me poser des questions *sur le bonheur et sur l'amour. Non pas de* vraies questions d'ailleurs, mais des réponses déguisées. Voilà le ton de ces nouvelles : entre le faux sérieux et l'ironique vrai, entre le raccourci péremptoire et la méfiance de l'essentiel."

Éditions Robert Laffont



Poète et philosophe.

"L'homme qui alla dans la lune avec sa bicyclette à dix vitesses" *de Bernard Fischman. Traduit de l'américain par Marie-Lise Hieaux.*

Les esthètes (ou les humanistes) disent que les années 80 sont celles où l'on pourra (enfin) être soi-même? Trop de modes, donc plus de modes, trop de courants, donc plus de courants, plus de règles, plus de codes : il est temps de chercher en soi. C'est ce que fait notre héros affublé d'un vélo à dix vitesses, après un petit tour dans la lune, là-haut. Mais est-ce bien la lune ? Ce petit conte philosophique tonique, entre New York et la Mer de la Sérénité, invente à toute vitesse l'humour poétique. Et on ne peut rêver plus contemporain que ce cyclone de mots et d'images dont l'œil est en nous.



Biographie scandaleuse.

"Pasolini : chronique judiciaire, persécution, exécution."
Collectif dirigé par Laura Betti.

Le scandale, dit Moravia dans la préface de ce livre, ce n'est pas d'être communiste ou d'être homosexuel, le scandale c'est d'être les *deux à la fois et de le dire. D'inclassable,* on devient irrécupérable, parfaitement scandaleux pour tous. Ce scandale d'être, cette permanente subversion de la vie et de la pensée chez Pasolini, ce livre nous en donne toute la mesure.

Nous y lisons le mal d'une société. L'Italie bourgeoise est-elle plus cynique que les autres nations – ou moins naïve –? Après l'avoir fait assassiner, elle a tenté de salir la mémoire de Pasolini et d'obscurcir l'héritage qu'il nous a laissé. C'est ce que nous dit ce livre qui rassemble témoignages, comptes rendus judi*ciaires et textes personnels. En tout cas,* la lucidité de Pasolini laisse pantois et peut-être aussi *ses passions intérieures et secrètes dont* nous sentons les extraordinaires richesses.

Ces livres sont en vente chez votre libraire.

Cette page vous est offerte par Seghers

J.M.H.

essais

Maître Eckhart un mystique pour notre temps

JEANNE ANCELET-HUSTACHE, l'un des maîtres des études germaniques en France, qui a consacré une grande partie de son œuvre à nous permettre d'aborder dans notre langue les mystiques allemands du Moyen Age, vient d'achever de traduire les sermons de Maître Eckhart. Il les prêchait devant des religieuses, et nous en avons perdu les manuscrits. Nous ne les connaissons que grâce à des sténographies dont la fidélité est assurée par la constance du vocabulaire et surtout de la pensée. C'est une tâche qui, au départ, pouvait sembler presque impossible de les tourner en français sans les trahir. Il y fallait, je ne dirai pas seulement la tranquille audace de la savante traductrice, mais surtout sa profonde compréhension intérieure de la pensée même de Maître Eckhart.

Ce pieux dominicain naît en Thuringe en 1260. Thomas d'Aquin et Bonaventure sont *encore vivants. Eckhart est venu* plusieurs fois à Paris, à la Sorbonne, et il y a même enseigné. En Allemagne, il a été élevé aux *plus grandes charges de son* ordre, puis il est mort en Avignon en 1328, quelques propositions extraites de son œuvre ayant été condamnées comme hérétiques ou téméraires, bien qu'il ait toujours protesté de sa volonté d'être orthodoxe. Il disait : *« Je puis me tromper, je ne puis pas être hérétique, car l'erreur est affaire d'intelligence, l'hérésie dépend de la volonté. »* Cette simple réflexion en dit très long sur l'esprit de Maître Eckhart.

Nous avons désormais en main l'une des plus hautes expressions de la mystique non seulement de tous les temps, mais *j'oserai dire de toutes les religions*, car, en un certain sens, la mystique est une, quelle que soit la dogmatique lui servant d'armature. Par sa nature même, elle est au-delà de la lettre. Certes, elle prend appui sur elle. Chaque sermon d'Eckhart s'attache à commenter une phrase de l'Evangile. Aussitôt, elle est non pas dépassée, mais creusée, et chaque fois sous la surface du texte nous atteignons la même profondeur insondable, qui est unique comme Dieu même.

Une parole d'abîme

Avec une force, une véhémence et une douceur aussi qui lui appartiennent en propre, Eckhart veut nous sevrer de toute consolation sensible. Il n'y a rien à demander à Dieu et rien à en attendre, sinon qu'il soit et que je disparaisse. Nous sommes ici aux antipodes du « Dieu sensible au cœur », du Dieu qui, soit-disant, nous parlerait par toutes les bouches de la création. Ce à quoi s'acharne Eckhart, c'est à nous perdre dans cet abîme. Je ne *puis poser Dieu sans me poser* moi-même. Voilà pourquoi, au terme de cette quête mystique (sermon 52), il faudrait que Dieu *nous libérât de Dieu même.*

C'est en cela qu'Eckhart me paraît excellement un mystique pour notre temps, ce temps où *la science refuse partout la finalité ;* où elle efface jusqu'aux moindres traces d'un visage qui nous ferait signe à travers les apparences. Nous sommes une multitude, esprits faibles et âmes faibles (l'un ne va pas sans l'autre), qui voudrions tellement ne pas tout perdre de cette imagerie merveilleuse qu'avait ordonnée autour d'elle l'humanité, enfant. Les poètes y demeurent en général passionnément attachés, et c'est bien en cela que la mystique et la poésie ne se rencontrent pas, contrairement à ce que croit parfois le vulgaire. La poésie est le long cri modulé de l'homme égaré et qui s'enchante de son cri même.

Mais ici nous sommes dans le silence le plus sévère et le plus total, dans un néant qui est *la plénitude, sur une route* qui ne comporte d'autre signe que l'absence de tout signe.

Il me semble que c'est ainsi *que l'homme d'aujourd'hui, délivré* de tous les mirages, peut s'avancer dans l'inconnu, et voilà pourquoi quelques-uns de nos contemporains *les plus* éminents, croyants ou non suivant les catégories ordinaires, ont trouvé en Maître Eckhart une parole de vérité *qui* est aussi une parole d'abîme.

JACQUES MADAULE.

★ **SERMONS, de Maître Eckhart. Introduction et traduction de Jeanne Ancelet-Hustache, trois volumes. Editions du Seuil. *Troisième et dernier, 224 pages.* Environ 60 F.**

Baltasar Gracian un séduisant jésuite

L'HOMME vient au monde « sans aucune espèce de connaissance », dit Baltasar Gracian. *« La nature semble l'introduire dans un jardin de délices, mais ce n'est qu'un bagne de douleurs et de larmes... Je suis persuadé que, sans cette fraude universelle, personne ne voudrait entrer dans un monde si trompeur, et que bien peu accepteraient la vie si on les avait prévenus auparavant de ce qu'elle était. »* Cité par Benito Pelegrin, dans la *préface* qu'il a *donnée* à sa traduction récente de *l'Homme de cour* (1), ce passage montre avec éloquence le pessimisme de Gracian. *Toutefois*, loin de céder à la morne résignation que sa conception du monde pouvait inspirer, ce jésuite *espagnol, contemporain* de La Rochefoucauld, nous enseigne une morale ambitieuse, fondée sur l'orgueil et sur la volonté. Il *s'est employé à définir* les principes de conduite qu'il fallait appliquer, pour se rendre supérieur à *ses* déceptions, et *pour éviter* de faiblir même dans la pire adversité.

Notre siècle a négligé trop longtemps ce penseur, dont la manière élégante et souveraine avait séduit Stendhal, Schopenhauer et Nietzsche. Heureusement, il a retrouvé davantage de lecteurs ces dernières années, grâce à la réédition de *l'Homme de cour* et du *Héros* (2). C'est maintenant *l'Homme universel* qu'on tire de l'oubli. L'auteur y continue son portrait de l'homme de qualité. Le personnage qui nous est dépeint domine toutes ses actions. Sa vertu majeure est de savoir se gouverner dans la vie de société : de s'y comporter toujours avec un grand discernement. La fermeté de son caractère donne le sentiment qu'il a « reçu de la nature une sorte de droit d'aînesse à l'égard du reste des hommes ».

L'ennemi principal

Le plus souvent, les gens versent « dans deux extrémités dont l'une est la timidité, et *l'autre est la présomption* ». Certains se défient tellement d'eux-mêmes qu'ils « tremblent d'entreprendre quoi que ce soit de leur propre mouvement », tandis que les personnes de l'espèce contraire « ignorent, à les entendre, ce que c'est qu'échouer, et à les voir, ce que c'est qu'être mécontent de *soi* ». Ni craintif ni avantageux, l'homme parvenu à la souveraineté ne redoute pas plus son insuffisance qu'il ne présente le spectacle de sa suffisance. Il fait preuve, en toute circonstance, d'une « hardiesse honnête ».

L'ennemi principal de Gracian, c'est la médiocrité. Il entend procurer à *chacun les moyens* de vaincre sa propre mesquinerie, et de se respecter dans toutes les mésaventures de *l'existence comme dans* le malheur de mourir.

FRANÇOIS BOTT.

★ **L'HOMME UNIVERSEL, de Baltasar Gracian, Ed. Plasma, coll. « Les feuilles vives », 232 p. Environ 54 F.**

(1) ***Manuel de poche d'hier pour hommes politiques d'aujourd'hui*, traduction, introduction et notes de Benito Pelegrin, 224 p., Editions libres Hallier, 1978.**

(2) **Champ libre.**

sciences humaines

Maigrir ou grossir pour mourir

« Il était une fois un homme qui, n'ayant plus faim, plus jamais faim, tant il avait dévoré d'héritages, englouti d'aliments, appauvri son prochain, trouva sa table vide, son lit désert, sa femme grosse et la terre mauvaise dans le champ de son cœur.

» N'ayant pas de tombeau et se voulant en vie, n'ayant rien à donner et encore moins à recevoir, les objets le fuyant, les bêtes lui mentant, il vola la famine et s'en fit une assiette qui devint son miroir et sa propre déroute. »

Ainsi, René Char, dans *le Masque funèbre*, décrit-il l'anorexique, celui qui refuse de manger, et qui jusqu'à la mort parfois, s'obstine dans son rejet.

Pouvoir de la poésie : dans ces quelques lignes, en un raccourci fulgurant, tout est dit ou presque sur cette étrange maladie, ces étranges malades (le plus souvent des femmes) qui depuis 1689, date de leur première description dans la littérature, intriguent et angoissent.

Le désarroi du corps médical, de l'entourage proche de l'anorexique, et même de la société tout entière est d'autant plus sensible aujourd'hui que les symptômes de l'atteinte ne font que *croître et se multiplier*. Aux Etats-Unis, l'anorexie constitue un véritable problème dans les lycées et les universités. On pourrait presque parler de contagion, mais il n'y a pas d'agent propagateur.

La France n'est pas épargnée. Et la preuve (indirecte) en est sans doute fournie par la fréquence des ouvrages consacrés à ce thème. En 1972, *la Faim et le Corps* (par E. et J. Kestemberg et S. Decobert, PUF). En 1977, *l'Assiette et le Miroir*, par le docteur Bernard Brusset (Privat), qui, dans son titre, rendait hommage au poème de René Char, cité plus haut. Ces derniers mois, sortent en cascade trois publications importantes consacrées à ce thème et à ses variations : une étude d'Hilde Bruch, spécialiste américaine de l'anorexie, une thèse signée de Laurence Igouin qui s'est attachée à décrire la boulimie (conduite de gavage souvent associée d'ailleurs à un refus général de tout repas « normal ») et enfin un numéro spécial de la revue *Communications*, consacrée à « la nourriture ».

EN fait, le lecteur soucieux de mieux comprendre l'origine et la signification de conduites alimentaires aberrantes, telles que l'anorexie et la boulimie, se montrerait avisé en commençant ses recherches par la consultation des articles très divers rassemblés dans *Communications*.

Outre le plaisir qu'il aura d'y retrouver certaines signatures bien connues (celle d'Emmanuel Le Roy Ladurie, par exemple), il en retirera une foule de renseignements et d'éléments de réflexion qui l'aideront sans doute à mieux entrevoir la complexité extrême d'un acte aussi naturel, apparemment, que l'ingestion d'aliments. On mange pour vivre, bien sûr, mais vivre au diapason de notre culture, de notre personnalité, pour résoudre nos problèmes, détendre notre angoisse, nous affirmer, nous enfoncer et pour mille autres raisons, selon mille modalités différentes.

« *L'homme est un omnivore*, écrit Claude Fischler, sociologue responsable de la présentation d'ensemble du numéro, *qui se nourrit de viande, de végétaux et d'imaginaire : l'alimentation ramène à la biologie, mais de toute évidence, elle ne s'y ramène pas ; le symbolique et l'onirique, les signes, les mythes, les fantasmes, nourrissent, eux aussi, et ils concourent à régler notre nourriture.* »

Une question très intéressante, soulevée par Claude Fischler, concerne le rapport entre la crise *de société que nous vivons* et la crise de l'alimentation. Le monde moderne a, en effet, brusquement mis en déroute nos vieux mécanismes d'adaptation. La rationalisation de l'agriculture, l'uniformisation des ressources, l'importation de fruits et légumes en provenance de pays lointains, tout cela a affecté d'un signe contraire ce qui était « bon » dans nos réponses biologiques. Le positif s'est transformé en négatif.

Un exemple parmi tant d'autres : il est probable que l'homme est génétiquement mieux préparé à affronter l'insécurité alimentaire que l'abondance uniforme. Il fait plus aisément face à des fluctuations constantes des ressources qu'à une pléthore sans « à-coups ». Tous les processus (par exemple la tendance à stocker l'énergie en graisse) qui tendaient à le privilégier au temps du néolithique deviennent alors des handicaps. Il y a quelques milliers d'années, celui qui *gardait les graisses et s'enflait* périodiquement de quelques kilos supplémentaires présentait des atouts certains dans la « lutte pour la vie », maintenant c'est le maigre, véritable gaspilleur d'énergie, qui se trouve favorisé.

L'alimentation vagabonde

Mais il y a plus : on peut essayer de fournir une hypothèse explicative de l'anorexie en tenant compte de ce tableau de rapides mutations alimentaires. On sait, en effet, que les grands banquets ont disparu de notre civilisation, et que même les repas banals sont remplacés, surtout aux Etats-Unis, par un comportement alimentaire « vagabond ». Nous nous nourrissons aujourd'hui souvent de manière solitaire, à intervalles irréguliers selon les caprices de notre appétit, piochant dans un réfrigérateur ou dans une boîte à gâteaux, au hasard de notre errance. Or ce comportement individualiste, qui a « valeur de survie » dans les conditions de pénurie alimentaire, peut être justement rapproché de celui des anorexiques qui évitent systématiquement l'ingestion de nourriture en présence de la famille, et mangent en cachette, jusqu'au jour, parfois, où ils n'absorbent plus rien. L'« alimentation vagabonde », jadis gage d'adaptation, est, aujourd'hui, à la source de perturbations profondes. La civilisation de pléthore est aussi, en un sens, une civilisation d'anorexiques.

Le drame individuel

Explications socio-historiques donc, qui rendent compte de certains aspects du monde de l'anorexique. Mais si, sur le plan du « drame individuel », on veut en savoir plus sur cette véritable énigme que constitue le refus obstiné de nourriture, de la part d'un véritable « cadavre vivant » qui s'enferme dans une « cage dorée », si l'on veut connaître les biographies hallucinantes de ces « jeunes filles bien sous tout rapport », ces adolescentes « au-dessus de tout soupçon » qui meurent de faim auprès de tables abondamment garnies, il faut lire l'essai d'Hilde Bruch.

Concis, alerte, simple, émaillé de cas concrets, ce texte se trouve ainsi — qualité rare — accessible à un très large public, même s'il peut parfois susciter un certain sentiment d'incrédulité... chez ceux-là seulement qui n'ont jamais rencontré d'anorexiques. Les autres reconnaîtront l'authenticité de la déclaration d'une des malades qui affirme : « *Quand cela devient un plaisir de continuer (à avoir faim) alors il se passe quelque chose d'autre. On se sent ivre, exactement de la même manière qu'avec de l'alcool.* » Beaucoup d'anorexiques regrettent, quand leur état s'améliore, note encore Hilde Bruch, « *que les fleurs ne paraissent plus tout à fait aussi éclatantes, ou que la forme des feuilles et des nuages ne soit pas tout à fait aussi excitante* ».

Dès le début de la vie

Comme beaucoup d'auteurs modernes, Hilde Bruch insiste sur les aspects psychologiques de l'anorexie : « *Cette maladie n'est pas une affaire de poids et d'appétit ; le problème essentiel est lié à des doutes intérieurs et à un manque de confiance en soi.* » Mais une de ses hypothèses les plus nouvelles et les plus intéressantes concerne la période précoce du développement. Pour Hilde Bruch, en effet, l'histoire de l'anorexique apparaît énigmatique dès les premières semaines de la vie : faute d'un échange « plein » entre la mère et le nourrisson, les premières perceptions internes de faim et de satiété ne s'élaborent pas chez le nouveau-né, ou bien se fondent sur des indices incorrects, déviés de leur sens.

Nous retrouvons ici un des thèmes particulièrement bien étudiés par Matty Chiva dans le numéro de *Communications* déjà cité. De même que l'image de l'alimentation, le sens du temps se trouve altéré chez les anorexiques : d'où l'alternance de périodes de diète totale et d'orgie indescriptible (la boulimie) : « *Le temps*, déclare Myra (une des patientes d'Hilde Bruch qui oscille entre des poids de 36 kilos et 72 kilos), *c'est quelque chose qu'il faut traverser immédiatement. C'est une épaisse forêt. Il me faut la traverser. Lorsqu'il y a des espaces libres dans la forêt, je ne sais pas comment la traverser, et j'ai peur, terriblement peur* ».

Poésie involontaire du discours boulimique, proche de celle de René Char, décrivant l'anorexique. C'est un peu de cette poésie qui passe dans l'essai de Laurence Igouin, à travers les récits des malades qu'elle suit, et dans certaines de ses descriptions. Malheureusement l'analyse qu'elle en fait — sous l'étroite direction du professeur Pierre Fédida, comme celui-ci tient, non sans une certaine cuistrerie, à nous en avertir — n'est pas toujours à la hauteur du matériel pourtant passionnant qu'elle a recueilli.

Ah ! manger pour vivre, pour mieux vivre et non plus pour se détruire ! Celui qui, après cette plongée entre famines et orgies, en éprouvera le salutaire besoin pourra consulter le raisonnable *Dictionnaire des aliments et de la nutrition*. De quoi se refaire une santé mentale et corporelle.

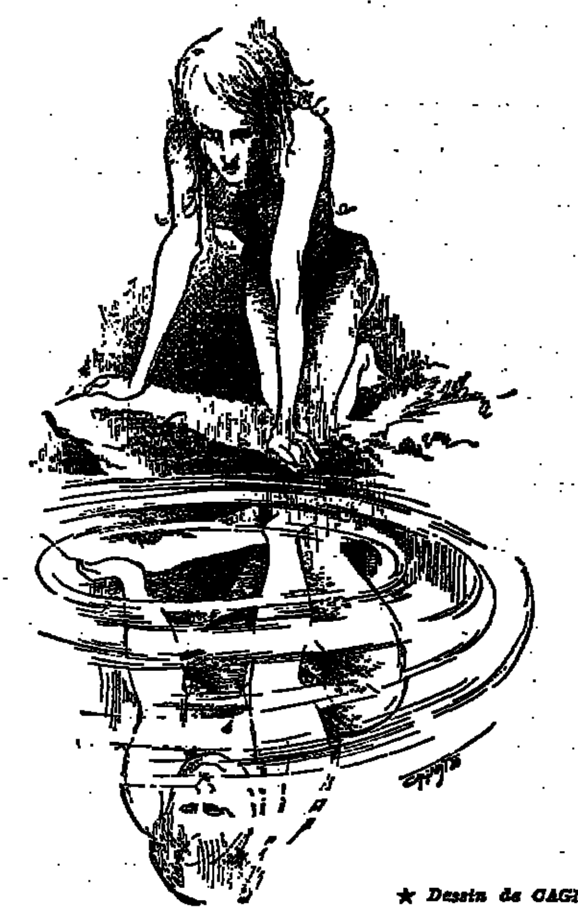
EVELINE LAURENT.

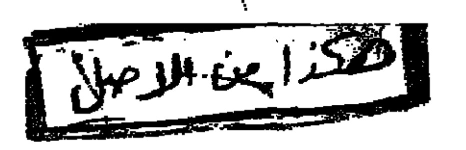
★ COMMUNICATIONS N° 31, « La nourriture », Le Seuil, 223 p. Environ 43 F.

★ L'ENIGME DE L'ANOREXIE, par Hilde Bruch, coll. « Perspectives critiques », traduit de l'américain par Anne Rivière. PUF, 184 p. Environ 48 F.

★ LA BOULIMIE ET SON INFORTUNE, par Laurence Igouin. Coll. « Voix nouvelles en psychanalyse », PUF, 152 p. Environ 48 F.

★ DICTIONNAIRE DES ALIMENTS ET DE LA NUTRITION, par le docteur Camille Craplet et Josette Craplet-Meunier, éditions Le Hameau, 488 p. Environ 100 F.


★ Dessin de CAGNAT.



Le débat sur le boycottage divise les pays de la Communauté européenne

La réunion à Bruxelles, mardi 5 février, des ministres des affaires étrangères des neuf pays de la Communauté européenne a confirmé les divergences d'opinion au sujet de la participation ou du boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Dans l'espoir de parvenir à une attitude commune, plusieurs gouvernements n'ont pas vraiment pris position. C'est le cas en Belgique, en Irlande, en Italie et au Luxembourg.

Cette attitude commune reste toutefois très problématique puisque les gouvernements danois et français sont plutôt favorables à la participation — sauf s'ils devaient être les seuls Occidentaux — tandis que les gouvernements britannique, néerlandais et, à un degré moindre, allemand, se sont rangés derrière la proposition américaine de boycottage. Comme le déclarait le ministre des affaires étrangères anglais, lord Carrington, au terme de la réunion de Bruxelles, le seul accord général a porté « sur le fait que c'est à l'Union soviétique de recréer les circonstances qui permettraient que tous nos pays aillent aux Jeux ». *Les ministres examineront à nouveau le dossier le 19 février à Rome.*

Avec le concours de nos correspondants, nous faisons le point sur les prises de position des gouvernements, des principaux partis politiques, des comités olympiques nationaux et sur les sondages d'opinion sur la question du boycottage ou de la participatio aux Jeux dans les neuf pays de la Communauté.

● FRANCE : La parole aux sportifs

Au terme du conseil des ministres, le 23 janvier, le gouvernement français précisait qu'il « *n'avait pas l'intention d'intervenir dans les décisions du comité national olympique et sportif français* ». Il estimait, en effet, que « *la remise en cause des Jeux ne constitue pas le moyen approprié* » pour « *restaurer une situation conforme aux droits du peuple afghan* ». Cette prise de position a été complétée une semaine plus tard par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Jean-Pierre Soisson : « *C'est aux athlètes de choisir eux-mêmes en fonction de leur conscience, c'est au Comité international olympique de dire si les Jeux de Moscou sont d'authentiques Jeux. Si ce n'était pas le cas, si ce n'était qu'un rassemblement des pays communistes, la France n'aurait rien à y faire.* »

Des quatre grands partis politiques, seul le parti communiste fait bloc pour soutenir la participation française aux Jeux. Le bureau exécutif du parti socialiste avait refusé le 30 janvier de « *s'engager dans une campagne de boycottage* » pour éviter « *l'engrenage du retour à la guerre froide* ». Depuis, M. Michel Rocard a réclamé l'ouverture d'un débat au sein du parti pour le choix de « *pressions fortes* » à l'encontre de l'U.R.S.S. Les partis de la majorité sont divisés en leur sein sur l'attitude à suivre. Ainsi, à l'U.D.F., Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée parlementaire européenne, est-elle pour le boycottage, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, est contre, et M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., souhaite que les dirigeants sportifs français « *qui ont inventé les Jeux olympiques il y a près d'un siècle* » se réunissent « *pour rédiger une nouvelle charte du sport mondial* ». De même, au sein du R.P.R., M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, estime *qu'il faut tout faire pour sauver* les Jeux de Moscou alors que M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat aux sports, est pour le boycottage.

A l'unanimité, le C.N.O.S.F., avait décidé, le 22 janvier, de répondre favorablement à l'invitation du comité organisateur des Jeux en affirmant solennellement sa volonté de protéger l'indépendance du mouvement sportif à l'égard du pouvoir politique. Depuis, le président du C.N.O.S.F., *M. Claude Collard, s'est prononcé* pour la liberté de choix des sportifs.

Ces derniers ont publié, le 31 janvier, une pétition pour soutenir le C.N.O.S.F. dans sa décision de refuser le boycottage. Plusieurs dizaines de signatures de sportifs de haut niveau ont déjà été recueillies. Trois sondages d'opinion ont permis de déterminer que les Français seraient hostiles au boycottage des Jeux dans une fourchette variant *entre 65 % et 72 %.*

G. A.



● LUXEMBOURG : les sportifs d'abord

(De notre correspondant.)

Luxembourg. — Le gouvernement de M. Werner a fait savoir qu'il laisserait le comité olympique et sportif luxembourgeois (C.O.S.L.) juge de sa décision. Pour le président du conseil, sport et politique sont deux choses différentes, mais, « dans l'actuel climat de violation flagrante des règles internationales et *des droits élémentaires de* l'homme, l'on ne saurait faire abstraction de la politique ». Le gouvernement regrette l'absence de position commune de la Communauté européenne.

Les principaux partis affirment que la décision appartient au seul comité olympique. Le P.C. se déclare sans ambiguïté pour une participation aux Jeux. Le parti socialiste s'est exprimé en faveur du maintien des Jeux, mais attend l'évolution de la situation avant de se prononcer définitivement. Les deux partis de la coalition gouvernementale, chrétiens-sociaux et démocrates, se sont ralliés à la déclaration gouvernementale.

Le C.O.S.L. a, jusqu'à présent, une attitude assez vague. Il estime que le boycottage ne saurait résoudre les problèmes politiques. Son choix sera fonction de l'avis des différents sportifs susceptibles d'aller aux Jeux.

Les sportifs se prononcent en majorité pour la participation.

D. F.

● ITALIE : attendre

(De notre correspondant.)

Rome. — Fidèle à ses habitudes, l'Italie a adopté une position prudente. Le président du conseil, M. Cossiga, avait fait des déclara*tions* assez vagues le 25 janvier à l'issue d'une visite à Washington. *Mais*, après avoir rencontré Mme Thatcher quelques jours plus tard, il s'est montré un peu plus sensible aux thèses des partisans du boycottage. « Il dépend de l'Union soviétique, a dit le chef du gouvernement, que *les Jeux* olympiques soient l'occasion d'une fête de paix et de confiance entre les peuples... Je ne voudrais pas qu'ils aient lieu dans l'esprit de Berlin en 1936. »

M. Cossiga n'ignore pas que le comité olympique italien est favorable au maintien des Jeux. Son principal souci est de gagner du temps en espérant que la Communauté européenne réussisse à adopter une attitude commune.

Parmi les grandes formations, seul le P.C.I. a pris clairement position. *Un boycottage des Jeux* « serait plus grave que toute autre sanction », a écrit « l'Unita » du 2 février « Loin d'atteindre seulement l'objectif choisi (le groupe dirigeant soviétique), il se retournerait contre tous les autres pays du monde. »

Ayant condamné l'intervention soviétique en *Afghanistan*, les *com*munistes se sentent plus libres — ou un peu contraints — de prendre vigoureusement la défense des Jeux.

R. S.

● PAYS-BAS : boycotter

(De notre correspondant.)

La Haye. — Faisant sienne la prise de position du gouvernement Van Agt, formulée le 26 janvier, la grande majorité de la deuxième chambre du Parlement s'est montrée, le 30 janvier, favorable à un boycottage. Les partis qui soutiennent la coalition gouvernementale, démocrates-chrétiens et libéraux, sont plus convaincus de la nécessité d'un boycottage que les libéraux progressistes et les socialistes. Ceux-*ci ne sont pas encore décidés* : ils ne savent pas s'ils doivent donner priorité à la politique de détente qui exclut la recommandation d'un boycottage.

Si l'Union soviétique fait un geste favorisant la détente, les Néerlandais, eux aussi, changeront d'attitude. Le Parlement débattra de la question à nouveau à la fin de ce mois.

« Faute de bons arguments pour le justifier », le comité olympique néerlandais s'est opposé au boycottage. Selon son président, M. Indenburg, *le seul critère est la possibilité* de pratiquer le sport, possibilité qui n'est pas mise en cause à Moscou.

Le Comité olympique se sent appuyé par la presque totalité des organisations de sports olympiques hostiles à un boycottage et par l'opinion publique qui, selon un sondage, s'oppose en majorité au boycottage par Le comité olympique se sent appuyé 62 % contre 37 %.

● GRANDE-BRETAGNE : transférer

(De notre correspondant.)

Londres. — Dès le début de la crise afghane, Mme Thatcher a recommandé le boycottage, sans en préciser les modalités : annulation ou transfert. Finalement, fin janvier, elle précisait sa position dans une lettre au comité olympique britannique où elle suggérait que les J.O. soient transférés dans un autre site.

L'attitude officielle du gouvernement — celle d'un déplacement des Jeux .. a le soutien du parti conservateur à l'exception de quelques personnalités comme le marquis d'Exeter, ancien champion olympique du 400 mètres haies. Les travaillistes, *divisés, se sont abstenus* de prendre officiellement position, tout comme les syndicats. Néanmoins, au cours d'un débat des Communes, M. Callaghan, chef de l'opposition travailliste, s'est déclaré en faveur des Jeux à Moscou à condition que les athlètes britanniques ne participent à aucune cérémonie officielle.

Sir Denis Fellows, président du comité olympique britannique, a fait savoir, lundi 4 février, que son organisation considérait comme impossible le transfert des Jeux en dehors de l'Union soviétique, et il s'est abrité derrière le C.I.O. pour souligner qu'il n'y avait pas de raison de rompre l'engagement de se réunir à Moscou.

Les athlètes sont, d'après les sondages, favorables en leur majorité à la participation. Certains annonçaient leur attention d'aller à Moscou en demandant, si nécessaire, une accréditation individuelle. Toujours d'après les sondages, l'opinion serait favorables aux Jeux de Moscou dans une proportion de 60 %.

H. P.

● RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE : Être solidaire

De notre correspondant

Bonn. — Même si aucune décision officielle n'est encore intervenue, peu de gens doutent de l'attitude du *gouvernement : si les Etats-Unis* maintiennent le boycottage des J.O. les sportifs ouest-allemands ne se rendront pas non plus dans la capitale soviétique. Si M. Schmidt a gardé le silence, son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, n'a *pas craint de faire savoir que la* R.F.A. doit rester solidaire des Etats-Unis.

Dans le camp social-démocrate, nombre de voix s'élèvent pour défendre la participation aux Jeux. L'argument avancé dans la plupart des cas est que la politique ne devrait pas troubler la coopération internationale dans le domaine sportif. En fait, il s'agit pour beaucoup de sociaux-démocrates de préserver, presque à tout prix, la politique de détente qu'ils ont pratiquée depuis dix ans. Enfin, quelques considérations d'ordre électoral ne peuvent être exclues : une bonne partie du public attend le grand spectacle des Jeux. Aussi faut-il reconnaître aux responsables *de l'opposition chrétienne-démocrate* un certain courage. Certes, ils ne se dressent pas non plus de façon directe contre les désirs du public en proclamant que les athlètes allemands ne devraient en aucun cas se rendre à Moscou. Leur attitude n'en apparaît pas moins de façon très claire lorsqu'ils disent que la solidarité avec les Américains serait essentielle. Quant aux libéraux, la prise de position très nette du président de leur parti, M. Genscher, ne leur permet plus guère de se réfugier dans l'équivoque.

Le comité olympique de la R.F.A. soutient qu'il appartient à lui seul de prendre une décision. Son président, *M. Daume, déploie* une intense activité pour suggérer qu'il ne cédera pas aux instances gouvernementales. En réalité, peu de gens considèrent que, dans le cas d'une confrontation décisive, M. Daume et ses collègues ne soient *pas contraints de s'incliner.*

J. W.

● BELGIQUE : pour une position commune

Le gouvernement a examiné la situation en conseil de cabinet et a décidé de réduire ses relations avec l'Union soviétique dans une série de domaines, mais ne s'est pas prononcé sur la participation belge aux Jeux. Il a exprimé le souhait de voir les Neuf adopter une ligne commune.

Parmi les partis, un seul s'est prononcé contre la participation : le parti libéral de M. Gol.

Les dirigeants du comité olympique, M. Mollet et le prince Alexandre de Mérode, ont déclaré fermement qu'ils « ne toléreront pas » d'immixtion de la politique dans le sport. Le prince a déclaré : « On ne peut pas sacrifier les Jeux sur l'autel de la guerre subversive et psychologique. Ce serait odieux. » Les dirigeants sportifs belges ont sévèrement condamné le président Carter qu'ils accusent de vouloir utiliser l' « arme sportive ».

P. d. V.

● IRLANDE : participer

(De notre correspondant.)

Dublin. — Le gouvernement de Dublin (centriste) n'a pas publié de position officielle. Cependant, d'après les déclarations *de certains* ministres, et notamment celles du ministre des affaires étrangères, M. Lenihan, et du secrétaire d'Etat aux sports, M. Tunney, le gouvernement de M. Haughey s'oppose à l'idée du boycottage.

MM. Lenihan et Tunney se rallient à la thèse selon laquelle les jeux dépendent du Comité international olympique et non pas des gouvernements. Ils ne devraient donc pas être exploités à des fins politiques. Le fait que lors Killanin, le président irlandais du C.I.O., très respecté dans le pays, ait à plusieurs reprises soutenu cette thèse a sans doute influencé le gouvernement de Dublin.

M. Lenihan n'a pas caché son désir que la Communauté européenne adopte une politique commune dans cette affaire.

Dans l'opposition, le parti travailliste s'est également prononcé contre le boycottage. Il estime que la position du gouvernement dans cette affaire est « correcte » et doit être maintenue face à toutes pressions de la Communauté européenne ou d'ailleurs.

Compte tenu de l'influence de lord Killanin, le Comité olympique irlandais est bien sûr hostile au boycottage.

● DANEMARK : consulter

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement (minoritaire social-démocrate) a résumé ainsi sa position :

— Il poursuit activement ses consultations, notamment avec ses partenaires de la C.E.E. et les pays scandinaves ;

— Il estime que sport et politique ne doivent pas être mêlés ;

— Si le Danemark était complètement isolé par rapport aux autres pays occidentaux, le gouvernement consulterait à nouveau les associations sportives ;

— S'il se trouvait en possession de nouveaux éléments ou si la situation évoluait brusquement, il appellerait de nouveau *les associations sportives* en consultation.

Aucun parti, en dehors du parti communiste orthodoxe, n'a pris une position officielle. La plupart des formations représentées à l'Assemblée ont cependant, dans l'ensemble, réaffirmé qu'elles tenaient à séparer politique et sport. Parmi les personnalités qui ont recommandé le boycottage, il faut citer le président du groupe parlementaire conservateur, M. Schlüter.

Bien qu'il n'y ait pas eu de sondages d'opinion, il semble que la majorité de la population soit contre un boycottage.

Le président du comité olympique danois, M. Kurt Moeller, a déclaré qu'il n'était pas question de boycotter les Jeux. Cette opinion n'est pas suivie par toutes les fédérations sportives. *Le président de la fédé*ration de natation a déclaré qu'il était pour le boycottage et que ses nageurs n'iraient pas à Moscou.

C. O.

A Lake-Placid

L'ACCRÉDITATION DE LA DÉLÉGATION DE TAIWAN EST REFUSÉE

La délégation de Taiwan, composée de sept sportifs, d'un attaché et d'un porte-parole, a été refoulée, mercredi 6 février, à l'entrée du village olympique de Lake-Placid, parce qu'elle n'était pas en conformité avec les nouvelles règles olympiques concernant son appellation, son hymne et son drapeau. Les documents en sa possession portaient en effet la mention « Comité olympique de la République de Chine » et non pas « Comité olympique chinois de Taipeh » comme convenu avec le C.I.O. lors de la réadmission de la République populaire de Chine, le 26 novembre 1979.

Le tribunal civil de Lausanne avait, le 15 janvier dernier, refusé de suspendre, à la demande de Taiwan, la décision du C.I.O. concernant la dénomination, l'hymne et le drapeau. Ce même tribunal avait, le 4 février, rejeté l'appel de Taiwan.

BASKET-BALL. — *En quart de finale de la coupe Ronchetti féminine, l'A.S. Montferrand a battu Zagreb par 82 à 67. Par contre, les joueuses du Stade français se sont inclinées à Budapest par 62 à 58.*

HANDBALL. — *Pour leur troisième rencontre en championnat du monde C disputé aux îles Féroé, les Français ont dominé les Britanniques par 48 à 8. Ils comptent désormais deux victoires pour une défaite.*

CARNET

Naissances

— Christian et Annick MARCHANDISE ont la joie de faire part de la naissance de
Pénélope, Laurence, Madeleine,
25 ter, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly.

Décès

GEORGES SALVY

Nous apprenons la mort de
Georges SALVY,
ancien officier
des affaires indigènes au Maroc,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance.

Ses obsèques auront lieu le 9 février, à 10 h. 30, à la basilique d'Antibes.

[Né le 5 décembre 1911, ancien officier méhariste et officier des affaires indigènes au Maroc (1932-1948), Georges Salvy fut secrétaire général du Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes (1948-1952), puis, de 1953 à 1955, conseiller technique de M. Pierre July, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, puis ministre des affaires marocaines et tunisiennes. Pendant cette période, Georges Salvy a mis ses connaissances d'expert des questions marocaines au service d'une politique libérale qui devait aboutir à l'indépendance de l'ancien protectorat.

Conseiller technique au Bureau industriel africain (1955-1959), qui joua un rôle important dans la mise en valeur des ressources minières de l'Ouest-africain, il appartint de 1971 à 1972 au cabinet du premier ministre marocain. Georges Salvy est l'auteur de « l'Economie pastorale saharienne » (1953).]

— Barbara et Claude YELNICK ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fils
Jean-Benoit,
survenue aux Etats-Unis, à l'âge de vingt-neuf ans.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue de la Martinière,
92370 Chaville.

— Mlle Simone Bouglé,
Mme André Basset,
Mme Louis Barrabe,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mlle Jeanne BOUGLÉ,
survenue le 5 février à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Saint-Brieuc, le vendredi 8 février, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du rappel à Dieu de
M. Pierre CASSOUMOUNAT,
le 4 février 1980, dont les obsèques auront lieu le 8 février, à 13 h. 45, à Saint-Pierre de Charenton (Val-de-Marne).
L'inhumation, précédée d'une messe, aura lieu à Ault (Somme), le 9 février, à 15 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

— Dieu a rappelé à Lui, le mardi 5 février 1980,
Paul NWYIA s. j.,
directeur d'études
à l'Ecole pratique des hautes études.
Ses frères de la communauté jésuite du Centre de Sèvres en font part et invitent à s'associer à leurs prières.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e). Pour la date et l'heure, téléphoner au 544-58-91, à partir du vendredi 8 février.

— M. et Mme François Pacquement,
M. Michel Juillard,
M. et Mme François Goguel,
M. et Mme Alain Pacquement et leur fille,
M. et Mme Eric Pacquement et leurs filles,
Mlle Diane Pacquement,
M. Charles Pacquement,
M. et Mme Gilbert Juillard et leurs enfants,
M. Francis Juillard,
Le pasteur et Mme Jacques Juillard,
Le docteur et Mme Alain Juillard et leur fils,
M. et Mme Denis Goguel et leurs enfants,
Mlle Catherine Goguel,
M. et Mme Sylvestre Baumgartner et leurs enfants,
M. et Mme Fabrice Goguel et leurs enfants,
Le docteur Nicolas Goguel,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Jacques PACQUEMENT,
née Marie Ponnier,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu à Paris, le 4 février 1980, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
Ses obsèques ont été célébrées au temple de l'Oratoire du Louvre, dans l'intimité familiale.

— Nadia Sani,
Michèle Berlin,
Jean-Louis Sani et sa femme,
Catherine Sani et Philippe Gemonet,
Laurence, Julie, Dimitri, Virgile et Lucie,
font part du décès de
Adrien SANI-MARCHAL,
survenu le 5 février 1980.
Ses obsèques auront lieu vendredi 8 février, à 9 heures, en la chapelle Notre-Dame-de-la-Route, 39, rue Henri-Poincaré, 92600 Asnières.
5, rue Robert-Lavergne,
92600 Asnières.

— Ses proches ont la tristesse d'annoncer le décès subit de
Gérard TERRINE,
ingénieur de recherches à l'INRIA.
Les obsèques auront lieu au cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun, à Ivry, le vendredi 8 février 1980, à 14 heures.

Remerciements

— L'ambassade de la République arabe syrienne en France « remercie vivement tous ses frères arabes et tous ses amis qui ont manifesté, par de multiples moyens, leur solidarité avec elle après le lâche attentat du 29 janvier 1980, qui a coûté la vie à un de ses membres. Dans l'impossibilité de répondre à chacun, elle prie de trouver, à travers ces lignes, l'expression de sa profonde gratitude ».

Messes anniversaires

— A la mémoire de
E. BEAU DE LOMÉNIE,
messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, vendredi 8 février, à 18 h. 30.

Avis de messe

— L'association des Anciens de la 2e division blindée, les membres de sa famille, prient d'assister à la messe qui sera célébrée le 21 février 1980, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire du
Général Paul de LANGLADE.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-III, samedi 22 mars, à 14 heures, salle Greard, M. Jean Raynaud : « Utopies et réalités : spécificité du récit de science-fiction américain de 1958 à nos

SCIENCES

A l'Académie

ÉLECTION DE TROIS CORRESPONDANTS

L'Académie des sciences a élu, lundi 4 février, trois nouveaux correspondants dans les collèges physiologie, biologie animale et biologie végétale. Il s'agit de Mme Nicole Le Douarin et de MM. Pierre Buser et Alexis Moyse.

Mme Le Douarin, quarante-neuf ans, docteur ès sciences, dirige le laboratoire d'embryologie du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et du Collège de France de Nogent-sur-Marne. On lui doit de nombreux travaux sur l'origine et la causalité du développement du foie et sur les noyaux des cellules de caille et de poule. L'Académie des sciences lui a décerné, en 1965, le prix Cognacq-Jay.

M. Buser, cinquante-neuf ans, agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences, est, depuis 1959, professeur de neurophysiologie à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). L'essentiel de ses recherches a porté sur la neurophysiologie micro-opératoire. L'Académie des sciences lui a décerné le prix Pourat en 1958 et le prix Conte en 1975.

M. Moyse, soixante-huit ans, agrégé de sciences naturelles et docteur ès sciences, est depuis 1961 professeur de physiologie végétale à la faculté des sciences d'Orsay. Il avait auparavant dirigé le laboratoire de photosynthèse du Centre national de la recherche scientifique.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

« French confection » sur FR 3

Sans doute vous est-il arrivé, de retour à Orly ou à Roissy, de vous trouver dans une queue, interminablement coincé, bloqué au niveau du contrôle des passeports par un étranger, modestement vêtu, un Turc, un Yougoslave, complètement perdu, incapable de répondre aux questions et de produire les papiers demandés. Pas besoin de visa pour un séjour de trois mois. Dix mètres plus loin, piaffant d'impatience, vous maudissez votre malchance d'avoir encore une fois devant soi un de ces malheureux, débordé, affolé par les tracasseries de l'administration.

Vous n'y êtes pas du tout. Ce « touriste » arrive ici, nu et cru, sans permis, sans carte de séjour, avec, pour tous papiers, un coin d'enveloppe où figure une adresse ou un numéro de téléphone, celui d'un atelier clandestin à la Dickens, où les fabricants de prêt-à-porter exploitent d'une façon éhontée, dans des conditions inimaginables, vingt mille à trente mille ouvriers.

Vous les verrez au cours du « Nouveau Vendredi » vivre à sept ou huit dans une pièce aux murs crevassés, suintants, lépreux, cuisiner dans le lavabo, coucher par terre ou sur leur planche à repasser. « On travaille ici, on dormir ici », dira l'un d'eux, dans un français hésitant et résigné.

Ce joli blouson patchwork vendu entre 200 et 450 francs dans les boutiques, savez-vous combien on leur donne pour le fabriquer — ils en font trois ou quatre en douze heures, durée normale de leur journée de travail ? On leur donne 10 francs. Et le chef d'atelier qui a fourni le tissu, les fermetures éclair et les boutons pressions, etc., touchera, lui, 34 francs pour le même vêtement.

Ces hommes, ces femmes aussi, la plupart font venir leur famille, n'ont droit à rien, pas de carte de séjour ou de travail, donc pas de sécurité sociale. Ils ne peuvent ni se faire soigner ni envoyer leurs enfants au lycée. Ils osent à peine mettre le nez dehors de peur d'une vérification de papiers.

Comment, dira-t-on, Michel Honorin a-t-il pu lever cet énorme lièvre tapi au plus profond du taillis de la confection ? Un coup de chance, ou plutôt deux. D'abord la rencontre d'un ancien facturier condamné à six mois de prison, dont trois fermes, et à une forte amende. Il en est sorti, décidé à régler ses comptes et à manger le morceau. Ensuite l'attitude courageuse d'un étudiant turc qui a réussi à persuader ses frères de misère de se laisser filmer. Il fallait, leur affirmait-il, alerter l'opinion publique, arrêter cet odieux trafic, cette fabuleuse évasion fiscale qui rapporte, à en croire les brigades de la répression financière, quelque 8 milliards de francs rien que pour la seule T.V.A.

C'est vertigineux, c'est scandaleux, c'est là, à notre porte et on ne le sait pas. Voilà le plus bel échantillon de ce qu'on appelle le reportage d'investigation, utile, salubre, à ne rater sous aucun prétexte. C'est de la dynamite, ce document.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « V 3. Le Nouveau Vendredi », vendredi 8 février, FR 3, 20 h. 30.

Jeudi 7 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Chiffres en main, c'est prouvé : le fisc pousse au divorce.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération trafics.
« W... comme Watteau » (numéro 4) : réalisation Christian-Jaque : avec F. Dougnac, G. Croce, O. Freitag, F. Maistre, G. Marchand.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon. *Chasse à la drogue* : le piège de Roissy ; *Le pape se fâche* : l'affaire Küng et le schisme hollandais ; *Lake-Placid* : des athlètes américains malheureux.
22 h 30 Journal.
22 h 40 Cinéma : « l'Ange et le Démon ».
Film anglais de R. Donner (1969), avec C. Bronson, S. George, T. Howard, H. Blackman, M. Craig, O. Bean.
Un écrivain américain quadragénaire, résidant en Angleterre, devient l'amant d'une adolescente qu'il doit épouser. Il la ramène à New-York, où leurs caractères se révèlent incompatibles
Comédie de mœurs qui se voulut très moderne (libération sexuelle, variations sur le thème de la femme-enfant) et qui est très artificielle par ses clichés, ses effets.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Emission réservée aux partis politiques.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Pour qui sonne le glas ».
Film américain de S. Wood (1943), avec G. Cooper, I. Bergman, A. Tamiroff, A. de Cordova, V. Sokoloff, K. Paxinou.
En Espagne, pendant la guerre civile, un Américain, qui se bat du côté des républicains, est chargé de faire sauter un pont tenu par les fascistes. Il s'éprend d'une jeune fille, recueillie par son groupe de partisans.
Fidélité au roman d'Hemingway. Soigneusement mis en scène, le film connut un succès retentissant pour l'interprétation de Gary Cooper et Ingrid Bergman.
22 h 40 Courte échelle pour grand écran.
Emission de Lionel Chouchan.
Le Soleil en face, de Pierre Kast.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Cinéma et cinémathèque française, avec Jacques Fiaud.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Philippe le Bel.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « la Viaccia ».
Film italien de M. Bolognini (1960), avec J.-P. Belmondo, C. Cardinale, P. Germi, R. Valli, G. Pallotta, G. Sammarca. (N. rediffusion.)
En 1885, un jeune paysan de Toscane, envoyé à Florence par son père pour veiller, chez son oncle, aux intérêts de celui-ci, s'éprend d'une prostituée, pensionnaire d'une maison close. Illustration superbe et raffinée d'un roman de Mario Pratesi. La peinture sociale reste superficielle, mais la reconstitution d'époque, les images et les acteurs ont de quoi séduire.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'urologie.
20 h., Théâtre ouvert : « Flaminal Valaire », de M. Regnault, avec C. Combe, M. Greco, C. Guedj, J. Kraemer, etc.
21 h. 55, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Peinture fraîche.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h. 30, Concert (en direct de la Maison de la Radio) : récital Katia et Marielle Labèque, piano, « Sonate en ré majeur pour deux pianos » (Mozart), « Variations sur un thème de Haydn » (Brahms).
20 h., Les chants de la Terre.
20 h. 30., Cycle Rameau : récital Scott Ross, clavecin, « Suite en sol » (Rameau), « Extraits de la Cinquième Suite » (Forqueray), « Premier Concert », extraits (Rameau), « la Dauphine » (Rameau).
22 h. 30, Ouvert la nuit : musique de chambre, la musique se livre : Thomas Mann ; 23 h., Inédits et références : les archives de la musique de chambre, « Trio opus 11 » (Beethoven), « Quintette pour piano et cordes » (Schumann), « Trio opus 9 no 1 » (Beethoven), « Quatuor en la » (Kreisler) ; 1 h., Jazz forum : Colin maillard, de J. Holot.

Vendredi 8 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale.
Hier et aujourd'hui.
17 h 30 Qui dira vingt ?
Emission du C.N.D.P.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Haute voltige (un sauvetage pas comme les autres).
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Si vous prêtez votre voiture : attention.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Route des Indes ».
De J. Deval, d'après H. Harwood et M. Bernstein, avec B. Allain, A. Sinigalia, A. Feydeau, R. Baillet.
Des histoires de famille : comment reçoit-on un fils qui sort de prison ?
22 h 30 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Le temps d'aimer.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Mères abusives.
15 h Sports : Tennis.
En direct de Montpellier, la coupe Davis France - U.R.S.S.
17 h 50 Récré A 2.
Boule et Bill ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Tarendol ».
D'après B. Clavel. Réal. L. Grospierre.
21 h 35 Apostrophes.
Demain le chantage atomique.
Avec MM. P. Gisors (les Otages du président), B. Goldschmidt (le Complexe atomique), D. Lapierre et L. Collins (le Cinquième Cavalier), et Mme C. Montellier (Shelter).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « la Fièvre dans le sang ».
Film américain d'E. Kazan (1961). Avec N. Wood, W. Beatty, P. Hingle, A. Christie, B. Loden, Z. Lampert, P. Stewart (v.o. sous-titrée, Rediffusion).
En 1928, dans une petite ville du Kansas, une jeune fille de milieu modeste et le fils d'un pétrolier sont empêchés de s'aimer et de se marier par leurs familles. Leur vie en est gâchée.
Ravages du puritanisme américain dans une société que va perturber la crise économique. Qualités formelles, atmosphère trouble et conflits psychologiques à base de frustration sexuelle.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

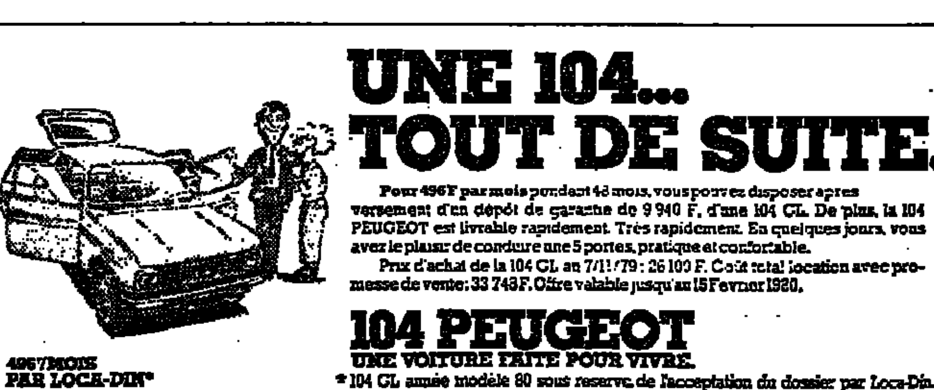
18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais : le Talisman ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
Livres et manuscrits, avec Georges Le Rider.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Un roi de fer.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - le nouveau vendredi.
French confection.
21 h 30 Changement de décors : Garde du cœur.
Série de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud.
Les personnages de Ruy Blas *transportés à Lyon, pour une fiction style Série noire.*
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Au cœur des Alpes (montagne et civilisation) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques : le chauffage rural médiéval (deuxième partie).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : A propos de Scott Fitzgerald, avec A. Le Vot.
11 h. 2, Les musiciens français : Michel Philippot.
12 h. 5, Agora : Fortunes privées et patrimoine artistique national, avec M. Aycardi.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : Ergican Saydam, piano (Schumann et Usmambas).
14 h., Sons : Eaux (péniche).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Couronne et la Lyre sous bénéfice d'inventaire », de M. Yourcenar.
14 h. 47, Un homme, une ville : Albert Ier de Monaco (le prince navigateur).
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique :
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La paléogéographie et la paléontologie.
20 h., « Le Très Singulier Valloton », par G. Rouvre. Réal. A. Dave.
21 h. 30, Black and blue : Au-delà des prix.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Autour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Purcell et les débuts de l'Opéra anglais, John Blow, Haendel et le triomphe de Rinaldo.
12 h., Musique de table : Musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre : les Tziganes ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Mélodies anglo-saxonnes : œuvres de Dowland, Bland, Kolb, Cage et Smith ; 15 h. 15, Les claviers diversifiés de la famille Bach : « Quatorze canons pour deux clavecins » (J.-S. Bach), « Variations Golberg BWV 988 » (J.-S. Bach) ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : « Concerto pour hautbois » (Clostre), « Faust Symphonie » (Liszt), dir. L. Bernstein.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemand) : « Symphonie no 1 en ré majeur, classique » (Prokofiev), « Concerto pour flûte et orchestre en sol majeur K. 313 » (Mozart), « Symphonie no 102 en si bémol majeur » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec Andras Adorjan, flûte.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait en petites touches, Beethoven, « Huitième Sonate, Pathétique », « Cinquième Sonate opus 10 no 1 » ; 23 h., Vieilles cires : cycle W. H. Scherchen, « Water Music » (Haendel) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : le cinéma fantastique.



M. MAIRE DEMANDE QUE LES SYNDICATS PUISSENT S'EXPLIQUER SUR LES TROIS CHAINES

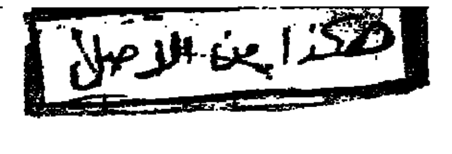
● M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a adressé le 5 février aux présidents des trois sociétés nationales de télévision une lettre par laquelle il leur demande d'accorder aux organisations syndicales le droit de s'exprimer à l'antenne autrement qu'à travers les « *canaux restreints* » des « Tribunes libres » de FR 3.

Estimant que les élections prud'homales du 12 décembre ont confirmé « *la représentativité du syndicalisme français* », M. Maire ajoute : « *Dès lors, la question se trouve posée d'une possibilité d'expression correspondant à cette représentativité. Non seulement celle-ci devrait se traduire — outre l'information diffusée dans vos journaux — par l'octroi d'un certain temps d'antenne, mais encore par des moyens mis à la disposition des organisations, de façon qu'elles puissent présenter des émissions vivantes, susceptibles d'aider les travailleurs et les citoyens à mieux appréhender les réalités auxquelles ils sont confrontés. Cette demande nous sembe d'autant plus fondée que les organisations politiques représentées à l'Assemblée nationale ont la possibilité — quelles que soient les insuffisances inhérentes à ce type d'émissions — d'utiliser, dans le cadre du temps d'antenne qui leur est imparti, des moyens sans commune mesure avec ceux qui sont très modestement alloués aux organisations s'exprimant périodiquement sur FR 3.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 7 FEVRIER

— *M. Guy Hermier*, membre du bureau politique du P.C., est l'invité de l'émission « le Téléphone sonne », sur France-Inter, 19 h. 30.



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Kundera à Grenoble.

Le Théâtre de la Potence, 19, rue Servan, à Grenoble, présente, jusqu'au 22 février, dans une mise en scène d'Yvon Chaix, Edouard et Dieu, *adapté d'une nouvelle de Milan Kundera, extraite de* Risibles Amours. *Ce recueil, dont Jacques Lassalle avait tiré un spectacle présenté au Petit T.E.P. en 1977, raconte avec un humour ambigu les dérisions et les illusions de l'amour, les histoires d'un monde* « où il n'est pas permis de plaisanter, où le jeu lui-même peut devenir un besoin plein de risques ».

Carnaval-express.

André Benedetto et la Nouvelle Compagnie - Théâtre des Carmes tournent dans la région provençale, pendant le mois de février, avec leur spectacle Carnaval - Express *(un Trans Europe Express qui remonterait le temps), créé à Avignon, et qui y reviendra le 11 février, avant de repartir sur les routes.*

Rencontres lorraines.

La Maison pour tous Marc-Sangnier de Montigny-lès-Metz organise, du 13 au 17 février, des rencontres théâtrales réunissant plusieurs troupes locales. Cette manifestation devrait préfigurer des rencontres plus vastes qui rassembleraient les compagnies lorraines et pourraient avoir lieu sur le territoire messin cette année même.

★ Renseignement : Centre culturel Marc-Sangnier, 3, allée Marguerite à Montigny-lès-Metz, tél. : 763-22-03.

L'« attroupement » aux Halles

(Suite de la première page.)

Huit comédiens interprètent tous les personnages. Vêtus de tuniques, portant des masques simples, presque abstraits, ils sont alternativement les Maures et les chrétiens dans la langue originale. Le français de ce siècle lointain, en un récit épique comme une musique barbare traversée de mots reconnaissables, voyage en dents de scie vers des racines enfouies. Habillés en clochard-clowns, en fils de Charlot, ils disent en contrepoint, dans leur langage de comédiens d'aujourd'hui, la dérisoire épopée des malfrats filoutés par saint Nicolas.

Ils improvisent chaque soir, sur un canevas très précisément articulé, rythmé par des interventions musicale. L'improvisation, base de leur travail, est plus qu'une technique : une éthique du théâtre. *Sous l'impulsion de Denis Guenoun,* la compagnie suit un chemin singulier, orignal. Elle plonge jusqu'aux origines du genre épique. Elle cherche le souffle, cette force primitive qui fait débouler sur le public des avalanches de passions, de sentiments complexes enchevêtrés. Comme une grosse corde fabriquée de mille filins étroitement entrelacés.

Denis Guenoun n'oublie pas sa culture universitaire, mais s'y adosse et la fait oublier. Il débarrasse les héros de leurs atours majestueux, les mène vers une sorte de noblesse paysanne. Il recrée la densité de ces tragédies terriennes, qui peuvent être celles des Atrides ou de la famille Dominici. Il fabrique des *tableaux* qui rappellent à la fois les enluminures précieuses et les chromos naïfs. Mais la charge de la représentation revient en priorité aux comédiens : Michèle Goddet, Yves Lauras, Patrick le Mauff, Elisabeth Macocco, Gerdi Nehlig, Yves Plunian, Philippe Vincenot. Ils sont la richesse du spectacle par leur manière de porter en avant *toutes les couleurs,* tous les mouvements des flammes qui brûlent leurs personnages, toute la chair des écritures. Par leur manière de se mettre en jeu.

COLETTE GODARD.

★ Chapiteau des Halles, 20 h. 30.

MUSIQUE

Vincennes à la Porte de la Suisse

L'avant-garde musicale à New-York, ignorée des salles de concert traditionnelles, a trouvé depuis longtemps son bonheur dans les lofts, ces anciens entrepôts dans le bas de Manhattan transformés en studios immenses ou en salles de réunion. Quelques chaises — on s'asseoit où l'on peut et souvent par terre, — une ambiance détendue et le sentiment d'être un peu en marge. Le concert des étudiants de l'université de Vincennes à la Porte de la Suisse, c'était un peu cela : décontraction de rigueur et « gauloise » obligatoire, on se serait cru à mille lieues du palais Garnier alors qu'on en est à deux pas. A vrai dire, un conformisme en vaut un autre, et l'accueil houleux réservé à un solo de basson agressif, peut-être avec des doubles sons et des distorsions, mais qui ne manquait pas de caractère, faisait tomber les illusions du début ; on aurait dû écrire à l'entrée : « Ne pas déranger ». Une pièce pour deux saxophones alto d'un modernisme plus classique, mais nullement complaisant, a été mieux reçue, même si un réel effort de concentration paraissait au-dessus des forces d'une partie de l'auditoire.

Cela tenait peut-être au caractère volontairement informel du concert : les œuvres n'étaient pas annoncées, l'auteur ne venait pas saluer (n'importe, il y avait certainement beaucoup de connaissances dans la salle), chacun était libre d'apporter sa bande ou son instrument, et, pour une audition de travaux d'étudiants qui ne prétendent pas à la maîtrise, c'est certainement une excellente formule. Encore faut-il que le rituel abandonné ne se venge pas.

Un feuillet ronéotypé glissé à terre permettait d'attribuer la première œuvre électroacoustique à Gérard Assayag, son nom d'Ilote faisant allusio au texte récité à une ou plusieurs voix entre de larges accords synthétiques et qui joue avec les mots, les assemble ou les brise sans se préoccuper d'autre chose que de l'effet phonétique. Trigrammes, huit poèmes pour (n+1) sens, *pour bande, étaient signés Michel Bauer, mais* Vol (de femme) X, *texte et voix : Linda Bsiri, musique Claudy Malherbe, associant une chanteuse en direct et des voix enregistrées, possédait ce qu'il faut bien appeler, à défaut d'autre mot, un climat poétique fait de petits cris, de syllabes effleurées, de notes claires et fragiles. Ce fut la pièce la mieux écoutée de la soirée, et les applaudissements semblaient moins distraits.*

Ainsi, avec ces trois journées (concerts, colloques et expositions sonores) en coproduction avec le GERM, la preuve est faite que l'on fait de la musique à l'université de Vincennes : improvisation, théâtre instrumental, musique électroacoustique, informatique, spectacles mixtes. La semence est en trains de germer et, dans quelques mois, ceux qui n'y croyaient pas seront peut-être étonnés du résultat, mais, bien sûr, il ne faut pas être pressé, l'âge ingrat doit avoir aussi sa nécessité.

GÉRARD CONDÉ.

Le bicentenaire de la Scala

M. Carlo-Maria Badini, surintendant de la Scala de Milan, et Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, ont inauguré, lundi 4 février, l'exposition « Deux Cents Ans à la Scala » que l'on pourra voir jusqu'au 31 mars dans le grand foyer du Palais Garnier. Il n'était pas imaginable de faire voyager les deux mille soixante-quatre pièces, réparties dans vingt-cinq salles d'un immense palais, qui constituaient il y a deux ans la passionnante et délicieuse exposition milanaise où l'on se promenait dans les rues d'une ville gaie et bruyante en écoutant les musiques de ces époques enfuies et toujours vivantes (le Monde *du 11 avril 1978).*

Ici, le spectacle est plus austère; point de musique, point de statues, de bibelots, d'autographes, de costumes, de maquettes, mais cinq cent cinquante photos de documents disposées sur des panneaux didactiques, fort intéressants, mais sur lesquels l'œil glisse et a bien de la peine à s'accrocher. A part quelques affiches de Puccini, le noir est l'ordonnateur unique d'une histoire pourtant éclatante de vie, de couleurs et de tumulte. Dommage !

Les amateurs d'histoire musicale y découvriront cependant maints témoignages vivants, aidés par un excellent catalogue, édité par la Scala, décrivant chaque numéro, avec cent quarante reproductions, en noir bien entendu.

J. L.

DANSE

Un mois à La Rochelle

Chaque année le Théâtre du Silence, avec l'aide de la Maison de la culture et la complicité de Colette Milner, professeur de danse au Conservatoire, organise à La Rochelle un mois de la danse. Au cours du mois de janvier, il a invité deux chorégraphes américains, Meg Harper, disciple de Merce Cunningham, et Andy de Groat, chorégraphe de *Einstein on the Beach,* avant de présenter, le 31, un spectacle de quatre ballets.

Meg Harper a dirigé un stage destiné à la formation des danseurs professionnels. Andy de Groat a fait travailler la troupe en vue du prochain Festival de La Rochelle. Les deux chorégraphes ont également présenté chacun une *performance* à l'Oratoire (entrée libre) à l'occasion de spectacles-débats très animés (16 et 17 janvier), permettant au public de se familiariser avec les recherches de la *post - modern - dance* américaine. De son côté Alain Ponnelle, *maître de ballet de la compagnie,* a donné au Conservatoire une série d'« ateliers » très suivis.

En fait, le Théâtre du Silence ne peut répondre à la demande de tous les établissements scolaires ou associatifs. Il lui faudrait des relais à l'échelon des quartiers. La Maison de la culture, pour sa part, offre son infrastructure, ses locaux et assume *certaines dépenses au coup par* coup.

Des perspectives s'ouvrent avec la coopération du Festival de La Rochelle, dont le nouveau directeur, Alain Durel, entend mettre l'accent sur l'activité menée dans la région. Il envisage pour cet été la venue d'Andy de Groat et de Sheryl Sutton. Ce sera tout pour la danse, car la ville de La Rochelle a diminué de 30 % sa subvention au Festival. Bernard Monnier, directeur de la Maison de la culture, précise : « *Cette volonté que nous avons de travailler tous ensemble, cette recherche de coordination entre nous, ne doit en aucun cas être un palliatif au manque d'argent.* »

L'argent, le Théâtre du Silence n'en a pas beaucoup, même s'il *peut passer pour un privilégié* par rapport à bien d'autres compagnies. Donc pas de décors pour les ballets présentés au cours de cette dernière soirée de janvier. Un public chaleureux, un programme bien tempéré : *Danse continue,* de Jacques Garnier, suite d'entrées à la fois fluide et d'un dessin rigoureux, et *Aunis,* trois garçons en liberté, tantôt fougueux comme des chevaux sauvages tantôt divaguant sur la musique mélancolique de Maurice Pacher. *L'Oiseau de feu,* de Béjart, c'est la prime, un ballet que le public rochelais ne se lasse pas de revoir, mais qui prend avec l'âge un curieux caractère lifarien.

Voici ensuite Brigitte Lefèvre à l'écoute de Schumann. Il y a, dans sa chorégraphie de *l'Amour et la Vie d'une femme,* un magnifique contrepoint entre les gestes esquissés, éperdus de tendresse, et la danse brillante, épanouie de Michael Denard, image stéréotypée du bel indifférent. A l'exception de quelques moments où Brigitte Lefèvre illustre le le texte des lieder au lieu de suggérer *(« contre mon cœur, contre ma poitrine »)* et la chute de la fin (l'amant en pyjama et charentaises, qui est peut-être un réflexe pour se reprendre après s'être tant livrée, on est totalement ému, subjugué.

MARCELLE MICHEL.

ROCK

Ellen Foley au Palace

Sans émotions

Ces derniers temps, les femmes aiment le rock, et du coup le rock le leur rend bien. Ellen Foley, une Américaine au charme délicat avec de grands yeux gris, une chevelure blonde et une silhouette fragile, semble être la nouvelle coqueluche du moment. Un premier disque produit avec trop d'emphase par Ian Hunter et Mick Ronson — deux figures légendaires du rock qui ont été à l'origine de *Mott the Hoople* et qui ont côtoyé David Bowie, — et la dame a déjà une histoire.

Femme de théâtre, Ellen Foley a participé à des revues de Broadway, fait partie de la troupe du National Lampoon, joué dans *Hair,* le film de Milos Forman, pour découvrir le rock de façon professionnelle avec Meat Loaf, qui appréhende cette musique *sous une forme théâtrale et grandiloquente.* Ellen Foley faisait des déclarations séduisantes ; affirmant une personnalité frondeuse, elle voulait prendre sa carrière en main, allier sa connaissance de la gestuelle à sa fonction de chanteuse. Elle promettait un jeu de scène original et parfaitement mis en place.

Au lieu de cela, on a vu une chanteuse un peu fade, trop maniérée pour coller à l'univers du rock, jamais persuasive. Perdue au milieu d'une formation importante de musiciens qui jouaient, en véritables professionnels, mais sans aucun souci de contact, une musique carrée et dépourvue d'émotions, Ellen Foley donnait véritablement l'impression d'être une de ces artistes préfabriquées qu'on a posées là pour en *exploiter les talents. Paradoxalement,* c'est exactement ce qu'elle refuse d'être : une poupée manipulée. Bien sûr, Ellen Foley possède une voix pure et aiguë qui a une certaine ampleur, mais c'est justement cette pureté, tellement neutre, qui la coupe de l'univers du rock.

Alors, on peut déjà présager de son avenir : un engouement soudain, et puis un cheminement qui la conduira vers une musique de grande consommation à l'américaine. De la variété qui se donne bonne conscience en utilisant l'électricité violente du rock.

ALAIN WAIS.

NOTES

Cinéma

« Le Quintette de Sven Klang » de Stellan Olsson

Sven Klang est le manager d'un quintette où il tient lui-même la contrebasse. En amateur, le mercredi et le samedi, le groupe anime les bals, et, parfois, on le fait venir pour un mariage. Ils voudraient bien ne jouer que du jazz, mais c'est de la « soupe » qu'on leur demande, de la musique à danser, pas à écouter.

Le contrebassiste, le pianiste, le batteur et la chanteuse font bon ménage, chacun à la place décidée par Sven Klang. Mais arrive le cinquième musicien, engagé pour justifier l'appellation du groupe. Il n'est pas comme les autres, il est libre, il est seul, il joue tellement bien du saxo qu'il en est presque damné. La médiocrité de Sven Klang en sera du même coup révélée.

Il n'y a aucun débraillé sentimental ou psychologique dans ce film de Stellan Olsson. C'est une chronique des années 50 en Suède (vue rétrospectivement), en noir et blanc, et sans les détails pittoresques qu'aurait eus, par exemple, un film américain sur le même thème. Le réalisateur s'est plus attaché à décrire le groupe qu'à construire des individualités, même si chaque personnage est nettement dessiné. Avec un certain plaisir, un peu gâché par le manque de densité, on se laisse aller à la mélopée du saxo et à ces images grises, souvent intelligentes, d'une jeunesse ni très belle ni très douée, mais pleine du charme des illusions.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Studio des Ursulines.

Théâtre

« Tricoter à Pontoise » de Mathieu Falla

Un homme, en perruque, un peu ridicule, papote, radote et tricote, ça rime. Un autre homme, plus jeune, l'a plaqué pour vivre avec une femme. On apprendra qu'il s'appelle Sébastien. Peut-être n'existe-t-il pas.

L'auteur, qui s'interroge, dans son propre texte, sur son degré de génie, d'esprit, ou d'intelligence, raconte l'histoire d'un spermatozoïde qui a vécu le grand amour à Venise, a échoué à Pontoise et maintenant se sert de ses aiguilles à tricoter pour crever les yeux, ou d'autres organes. Texto.

L'acteur principal, Georges Jeannon, joue le grand jeu : comme un monstre sacré, avec des intonations à la Edwige Feuillère. Un garçon tout habillé de noir, et muet, Nicolas Matteo, le sert et s'exaspère. Dans un système scénique qui ne manque pas d'élégance, miroir et bois brut, la mise en scène, de Dominique Poulange, est impliquée et joue le jeu : du narcissisme, du reflet, du théâtre dans le théâtre, des rapports de forces qui s'inversent, et des ruptures, de l'accalmie après la tempête, de la dégradation, de la folie. — H.G.

★ Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30.

« Un dimanche indécis dans la vie d'Anna » de Jacques Lassalle

La soirée et la journée entière que Jacques Lassalle inflige au public, ce long week-end ennuyeux avec Anna, jeune femme divorcée aux prises avec un ex-mari qui voudrait récupérer la garde de leur fille, se termine par un aphorisme du genre : « Je te laisse à la méfiance du monde et à ta cruelle solitude », mélodramatiquement écrit au marqueur noir par Marc, son amant, journaliste en mal de littérature et qui a du mal à vivre.

Entre-temps, son père et une amie du même âge, sa voisine du dessus, seront allés et venus sur la scène, un appartement dont il faut savoir qu'il comporte trois pièces : style « précaire » de gauche, acier dépoli, lampes à la mode, chaîne hifi et jolis coussins, genre dépouillé où *on s'asseoit par terre* (décor rose pâle signé Yannis Kokos). La copine est aussi « paumée » que l'héroïne, chante dans un cabaret, assez mal à en juger par les échantillons qu'elle offre de son art ; elle est également seule pour élever son fils. Le père, provincial pataud et peu intéressant, n'a d'autre raison objective d'être là que le hasard. Il est un inconnu pour Anna (ô psychanalyse). Ces cinq personnages sans véracité échangent des banalités prétendument lucides ; ils sont, au sens propre du mot, en quête d'auteur.

Jacques Lassalle — metteur en scène dont on a souvent loué le talent — n'est certainement pas un écrivain de théâtre. Et il faut être désolé pour Françoise Lebrun, Dominique Labourier, Jean-Claude Dreyfus, Maurice Garrel et Jean-François Stevenin : ces comédiens se sont engagés à défendre longuement un texte faible. Jacques Lassalle, dans son « topo » de présentation dit aimer Ozu, le cinéaste, Boubat, le photographe, Chardin, le peintre. Il se réfère à Jean Rhys et à Doris Lessing, femmes de plume. Il admire visiblement Woody Allen, le réalisateur d'« Annie Hall ». Mais la vérité du quotidien n'est pas facile *à atteindre. Lassalle* devrait se souvenir de Tchékov et choisir d'autres textes que les siens. Il n'est pas Peter Handke. Il ennuie avec son réalisme prosaïque.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Salle Gémier, 20 h. 30.

« Un balcon sur les Andes » d'Eduardo Manet

Le Nouveau Théâtre de Nice et le Théâtre national de l'Odéon présentent en coréalisation les aventures très incroyables de Blaise, Tarassin, Jacques La Tripe, Antonio et les autres, dans une mise en scène de Jean-Louis Thamin. Voilà une fois de plus beaucoup d'honneur pour Eduardo Manet, l'auteur des « Nonnes », voilà une fois de plus une réflexion politico-philosophique sur les vicissitudes de l'artiste et les jeux du pouvoir.

L'action — rebondissante à l'envie — commence à Paris, en juin 1948, après l'échec de la révolution, et se poursuit au Pérou, en Bolivie, au Paraguay et au Brésil non sans un détour préliminaire par le château d'If, où les deux comédiens populaires Blaise et Tarassin (joués, assez mal, par Pierre Forest et Vladimir Yordanoff) ont été emprisonnés en raison de leur mauvais esprit critique. Jacques La Tripe — Jean-Jacques Moreau, plutôt meilleur interprète — les tirera de là et travaillera désormais avec eux. Après la traversée, un quatrième larron, un autochtone latino-américain, se joint à la bande.

Le feuilleton ira son train, de décor en décor. Thamin n'a pas lésiné : on rêve au Châtelet. Ça change sans cesse de lieu et, les séquences de l'épopée à travers les dictatures corrompues étant brèves, *on a un peu le tournis de voir descendre* et remonter les salons solennels ou des arbres et des lianes en carton qui figurent la forêt où se cachent les bons héros.

Le propos est simple, sinon simpliste. Tout y passe et, bien sûr, la question de l'argent. Il sera aussi fait allusion au rôle des Etats-Unis. On ne sait à quoi rime cette illustration aux couleurs garanties grand teint. Peut-être l'objet était-il d'employer vingt-huit acteurs, plus une chèvre. — M. L. B.

★ Odéon, 20 h. 30.

Variétés

Susana Rinaldi à l'Olympia

De retour à Paris, Susana Rinaldi se fait accompagner par Leopoldo Federico, l'un des maîtres argentins du bandonéon, l'un de ceux qui, sans ostentation ni fioritures, font chanter l'instrument, lui donnent toutes les intonations de la voix humaine.

En première partie du nouveau spectacle, avec seulement sur scène *Leopoldo Federico, souverain et efficace,* et un pianiste à la hauteur des subtilités du bandonéoniste, Rinaldo réinvente ainsi quelques-uns des plus beaux airs traditionnels du tango, ceux qui sont signés par des poètes et des musiciens de génie, Homero Manzi, Anibal Troilo et Enrique Discepolo, ceux qui nous renvoient les lumières et les odeurs de Buenos-Aires, les rêves et les espoirs étouffés, la violence, la nostalgie ou le chant de désespoir d'un homme qui rencontre la vie. Il y a pendant près d'une heure à l'Olympia un dialogue à trois voix lyrique et poignant, d'une très grande force émotionnelle.

Jamais Susana Rinaldi n'a paru *aussi sobre et dépouillée, aussi* pathétique et grandiose. Elle a abandonné l'aspect mélodramatique outrancier qui caractérisait ses dernières prestations. Elle est toute de passion et de violence contenues. Elle prend en charge le tempérament du porteño, l'habitant de Buenos-Aires. Elle a l'authenticité, le charisme des grands tanguistes.

La deuxième partie du concert *renoue avec une formation plus classique* : bandonéon — toujours bien sûr Federico, — piano, basse, violoncelle, guitare et percussions. Rinaldi chante des milongas et des tangos dont le cœur bat au rythme de notre temps. Et avec des mots en français elle suit les impulsions et les tensions d'un tango de Piazzola et Ferrer.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Olympia, 21 h.

Pauline Julien au Petit Forum

La salle du Petit Forum des Halles, chaude, moderne, confortable, *équipée d'une solide technique,* s'affirme comme un lieu de musique et de chansons où le public prend l'habitude de venir. En ce mois de février, elle accueille Pauline Julien, revenue du Québec apaisée, avec une sorte de vivacité enjouée dans un tour de chant porté joliment par la sincérité du cœur.

Accompagnée par deux pianos et une basse, la voix fougueuse ou pleine de soleil, Pauline Julien présente un spectacle soigné, bien rythmé, sans grande surprise sans doute, mais agréable, attachant. Elle chante l'amour heureux le temps d'un éclair, l'âme en tendresse et les rendez-vous manqués, les incertitudes de la vie et les années qui filent, des chansons sur les femmes et d'autres à vocation comique, et aussi, bien sûr, le vent du nord qui vient entre les pierres et les forêts d'un *pays large.*

C. F.

★ Petit Forum des Halles, 20 h. 30.

■ Radio-France et l'Opéra de Paris ont racheté la majorité des parts de la société d'exploitation du Théâtre des Champs-Elysées, que M. Fernand Lumbroso, organisateur de tournées *et producteur de spectacles,* avait achetées en mars 1979 à M. Enrich Straram, quelques semaines après que M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, eut annoncé la décision de l'Etat de s'en rendre acquéreur (« le Monde » du 21 mars 1979).

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Gros-Diamant (272-20-06), 20 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 et 22 h. : Errance, avec Lisette Malidor.
Théâtre des Amandiers, Nanterre (721-22-25), 20 h. 30 : Seule contre tous.
Théâtre Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : Hélène.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. 30 : Musique de chambre.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Dom Juan.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Pezza contre Tchorba.
Centre Pompidou, Théâtre (278-79-95), 19 h. 30 : Mime Pradel. — Débats (277-12-33), 18 h. 30 : La psychiatrie aujourd'hui ; salle J.-Renoir, 20 h. : La politique culturelle du New Deal.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : J.-P. Rampal et le Trio Pasquier ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes-Parisiens (296-60-34), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto. — Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Hamlet Machine.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Mascafemme.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 45 : l'Oiseau-Tonnerre.
Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : le Manuscrit.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Journal d'un fou.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Qui n'a pas son minotaure ?
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin, défenseur du beau sexe.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Senorita (en espagnol).
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : la Belle Sarrasine.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Printer and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle.
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Tome.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : Ph. Garnier ; 22 h. 30 : P. Litoust. — II, 21 h. : Eve Grilliquez.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 20 : Y. Dautin ; 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.
La Vieille-Grille (707-60-93), 23 h. : J. Serizier, R. Godard, P. Barrault.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Solo Françoise Achard.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Boris Santeff ; 20 h. 30 : Pauline Julien.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Leny Escudero.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Susana Rinaldi.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Stanislas.

La danse

Palais des sports (828-40-10), 20 h. 30 : Ensemble national folklorique polonais Mazowsze.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballets de Josy Krasovsky.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : E. Steen-Nöhleberg (Grieg, Liszt, Beethoven).
Lucernaire, 21 h. : A. James Ball (Gershwin, Prigmore, Copland...).

Jeudi 7 février

Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : R. Alessandrini, M. Sartova, C. Debrus, Trio de France (Rimski-Korsakov).
Cité internationale, 21 h. : E. Naounoff, O. Gulon, J. Keller (Debussy, Verlaine, Poulenc...).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Cambreling, sol. R. Orozco (Schmitt, Prokofiev, Mendelssohn).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Ensemble instrumental université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach).
Basilique Notre-Dame-des-Victoires, 20 h. 30 : G. Morançon (Alain, Messiaen, Satie...).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Polysensor Group System.
Chapelle du lycée J.-Decour, 20 h. 30 : E. Donaldson (Brahms, Haydn, Mozart...).

Jazz, pop', folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doritz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Vidal, F. Sylvestre, P. Lemoine ; 22 h. 45 : Azuquita y su Melao.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Alain Jean Marie Quartet.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Digital rock.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : Lou Benett et Al Levitt.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Frank Wright Quartet.
Slow-Club (488-84-30), 21 h. 30 : Claude Luter.

Dans la région parisienne

Bagnolet, Cinoche, 20 h. 30 : la Pièce perdue.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 19 h. 30 : Tête d'or.
Le Vésinet, CAL (976-32-75), 21 h. : le Cavalier seul.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Quelle belle vie, quelle belle mort.

cinémas

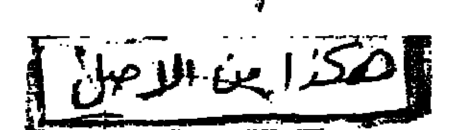
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : le Barbier de Séville, de M. Costa ; 18 h., Le théâtre de boulevard : Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara ; 20 h. : l'Automne de la famille Kohayagawa, d'Y. Ozu ; 22 h., Les images de la folie : Fous à délier, de S. Agosti.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Membre du gouvernement, d'A. Zarkhi ; 19 h. : le Chemin de la vie, de N. Ekk) ; 17 h. et 21 h., Cinéma italien (17 h. : Drôles de bobines, de Steno ; 21 h. : la Novice, d'A. Lattuada).

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (562-18-45).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
CABO BLANCO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Point-Show, 8e (562-87-29).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COMME UNE FEMME (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme (742-97-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), H. sp. Forum des Halles, 1er (297-43-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (561-10-60), Madeleine, 8e (742-03-13), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Eldorado, 10e (208-18-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount Opéra (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).



SPECTACLES

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FILMS NOUVEAUX

AMERICAN GRAFFITI, la Suite, film américain de B.W.L. Norton. V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER, film français de Philippe de Broca. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18); Rex, 2e (236-83-93); U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID, film américain de Richard Lester. V.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-63-23). — V.f. : Balzac, 8e (561-10-60); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

COCKTAIL MOLOTOV, film français de Diane Kurys. Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON, film japonais de Nagisa Oshima. V.o. : Olympic, 14e (542-67-42).

LE PUTSCH DES MERCENAIRES, film américain de James Fargo. V.o : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

ROCKY II, la Revanche, film américain de Sylvester Stallone. V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90) — V. f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ, film français de P. Clair : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan 20e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MAMITO (Fr.) Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaité, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MASSACRE DES MORTS VIVANTS (It.-angl., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).
METEOR (A., v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES PHALLOCRATES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGEA SUNSPLASH (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-it., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LE RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) ; Murat, 16e (651-99-75).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANIMAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e à partir de 16 heures (337-90-90).
TESS (F.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassien, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15) v.f. : Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90).
TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TOUS VEDETTES (F.) : Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TRES INSUFFISANT (F.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaité, 14e (320-99-34).
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassien, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (F.) : Paramont - Marivaux, 2e (296-80-40), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).
A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf sam., dim.).
LES AVENTURES DES PIEDS NICKELÉS (Fr.), Lucernaire, 6e (544-57-34), 14 h., 16 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 45.
DESSINS ANIMÉS AMÉRICAINS (v.o.), jusqu'au 8, American Center, 14e (354-99-92).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h., 12 h.
GENÈSE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
IPHIGÉNIE (Grec, v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), jeudi, 21 h.
JULIA (A., v.f.), Les Tourelles, 20e (636-51-98), mer., 21 h.
LES LARMES TATOUÉES (A., v.o., Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30 et 19 h. 30.
PANIQUE A NEDDLE PARK (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., di.).
RÈGLEMENTS DE COMPTES (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.
SYMPTOMS (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 24 h.
UN TRAMWAY NOMMÉ DESIR (A., v.o.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VIVRE SA VIE (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
ZOO ZÉRO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), Mer., Ven., Dim., L.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H. Sp., Jeu., Sam., Mar.
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.
BEN HUR (A., v.o. et v.f.) : Espace Gaité, 14e (320-99-34).
CALIFORNIA SPLIT (A.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), Ven., Sam., Dim., Lun.
LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; André Bazin, 13e (337-74-39).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Magic Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'INTENDANT SANCHO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., (v.f.) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
MAHLER (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A.,v.o.) : George-V, 8e (562-41-46. — V.f., Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34) : Mer. ven., dim., lun.
PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinoparama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71). — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les festivals

DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, v. o., Olympic, 14e 542-67-42) : Effie.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., New-York, 9e (770-63-40) : le Rideau déchiré.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 : India Song ; 18 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30 : Aurélia Steiner ; 14 h. 30 : le Navire Night ; 18 h. : la Femme du Gange; 21 h. : Détruire, dit-elle.
LAUREL ET HARDY, Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Fra Diavolo ; 15 h. : Tête de pioche ; Livreurs, sachez livrer ; 16 h. 30 : Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; 18 h. 30 : la Bohémienne ; La flotte est dans le lac ; 20 h. : les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux Vagabonds ; 22 h. : En croisière ; les Joies du mariage.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) v.o. : Rataplan.
CYCLE ANDY WARHOL ET P. MORISSEY, Denfert, 14e (354-00-11), v. o. : Chair pour Frankenstein.
ALBERT LAMORISSE, Palace, Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : le Ballon rouge ; Crin Blanc.
GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85), v.o. : Mer., sam., dim., 17 h. ; jeu., mar., 19 h. : Jour de fête ; sam., dim., 18 h. 30 : Mon oncle ; vend., lun., 19 h. : les Sentiers de la gloire ; tous les jours, 20 h. 30 (sf dim.) : l'Année dernière à Marienbad ; dim., 20 h. 30 : les Feux de la rampe ; mer., ven., dim., 22 h. 20 : le Testament d'Orphée ; jeu., sam., lun., 22 h. 20, Jeremiah Johnson ; jeu., ven., lun., mar., 14 h., 15 h. 30, 17 h. 15 : le Jardin des supplices ; mer., 18 h. 30, mar., 22 h. 20 : Silent Running.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : le Passé et le Présent.
ERIC ROHMER, 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : le Genou de Claire.
MARYLIN MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) 19 h. : Marylin ; 20 h. 30 : le Milliardaire ; 22 h. : le Prince et la Danseuse.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.). The Big Fix : t. l. j., 20 h. (sf L., Mar.) : If : t. l. j., 22 h. (L., Mar.) + V., 14 et 22 h. ; Psychose : L., Mar., 22 h. 30 ; Macbeth : L., Mar., 20 h. 15 ; Norma Rae : J., 14 h. : Casanova : V., 16 h.
SAINT-LAMBERT, 15e (532 1-68) (v.o.). Le Décaméron : Mer., V., 24 h., S., 19 h., L., 18 h. ; Le Sh riff est en prison : J., S., 21 h., D., 19 h., Mar., 18 h. . Les 1001 nuits : Mer., 18 h., D., L., 21 h.
JACQUES TATI, Ranelagh, 16e (288-64-44), mer., sam., dim. : les Vacances de M Hulot ; mer., sam., dim., mar. : Play Time.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), I : 13 h. 25 : Bilitis ; 15 h 15 + sam. 0 h. 20 : le Dernier tango à Paris ; 17 h. 25 : Dersou Ouzala ; 20 h. 05 : Music Lovers ; 22 h 15 + vend. 0 h. 20 : Orange Mécanique. — II : 14 h. : A bout de souffle ; 16 h. + vend. 0 h 25 : Easy Rider ; 18 h. : Une femme disparait ; 20 h. + sam. 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 10 : Love.
N. OSHIMA, Olympic (v.o.), 14e (542-67-42) : l'Empire des sens.
STANLEY KUBRICK, Action Christine (v.o.), 6e (325-85-78) : le Baiser du tueur.
JEAN-PIERRE MOCKY, Calypso, 17e (380-30-11) : 14 h. 15 : l'Albatros ; 16 h. : les Snobs ; 18 h. : l'Ibis rouge ; 20 h. : le Piège à cons ; 22 h. : Solo ; V.S. 24 h. : la Cité de l'indicible peur.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) : I : 10 h. 30 : Easy Rider ; 12 h. 30 : Yellowsubmarine ; 14 h. 30 : le Kid ; 16 h. 20 : le Lauréat ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. 10 : Midnight Express ; V.S 24 h. 15 : Flesh Gordon. — II : 11 h. : Iphigénie ; 13 h. 15 : Electre ; 15 h. 15 : Une étoile est née ; 17 h. 45 : Nos plus belles années ; 20 h. Jérémiah Johnson ; 22 h. : Délivrance ; V.S. 24 h. : The Song Remains the Same.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA BROCANTE

Trésors des gravats

Il est, dans le vaste univers de la brocante, un champ de prospection encore mal défrichée : tout ce qui peut resurgir de vieilles maisons en démolition : grilles, portes, balustrades, balcons, dallages, parquets, boiseries, tuiles, etc.

Alors que les meubles donnés pour anciens sont souvent douteux, l'authenticité des matériaux de récupération est difficilement discutable. Les démolisseurs abandonnaient jusqu'alors les plus belles pièces échappées à la casse à quelques brocanteurs de province, mais il fallait faire des centaines de kilomètres pour découvrir le dallage, la boiserie, la poutre, la margelle de puits aux mesures voulues pour trouver sa place dans la maison de campagne.

Après quelques années de glane derrière les bulldozers, un jeune brocanteur dynamique et téméraire, Hubert Vaudron, a eu l'idée d'ouvrir, à Paris, un entrepôt spécialisé, où, sur trois étages, 3 000 mètres carrés au total, sont présentés, les derniers débris de vieilles demeures.

La Brocante du bâtiment (128, quai de Jemmapes, 75010 Paris, tél. : 203-47-51) a adopté pour slogan : « L'authentique moins cher que la copie ! », *alors qu'on ne peut en dire autant des antiquités classiques ni même des meubles régionaux, dont les prix ont doublé en quelques années.*

Tout est ici mesuré, pesé, étiqueté, avec un prix bien apparent, ce qui est rare chez l'antiquaire ou le brocanteur. Les cheminées en bois ou en marbre blanc valent de 2 500 F à 4 000 F, les belles cheminées en pierre avec hotte et corniche moulurée, du Val de Loire ou de la Saintonge, vont de 5 000 F à 10 000 F, et davantage pour de véritables monuments de la Renaissance. Auges, potagers, cuviers s'échelonnent de 600 F à 2 000 F. Il faut compter 3 000 F à 5 000 F pour une belle margelle de puits ou une grande balustrade de pierre. Les dallages sont proposés sur la base de 300 F le mètre carré, deux fois le prix des tomettes de terre cuite hexagonales, qui sont elles-mêmes moins chères que les carrelages neufs (il est vrai que la pose de carreaux anciens est plus délicate et plus coûteuse). Seules les tuiles anciennes, difficiles à récupérer, sont légèrement plus chères que les tuiles mécaniques, mais quelle belle patine !

En attendant l'ouverture d'un rayon de « lavabos rétros », on regrettera que parmi tous ces rescapés des bulldozers, le choix des portes en bois soit assez restreint. Mais Hubert Vaudron ne prétend à aucun monopole et renvoie éventuellement vers d'autres spécialistes.

De Paris et de province

Pour ce qui est des portes anciennes, c'est à « la Martinière » à Auvers-Saint-Georges (par Etréchy, Essonne) que l'on découvrira le plus vaste choix : de la belle porte normande en sapin (à partir de 2 000 F), à la porte gothique à pli de serviette (6 000 à 7 000 F) en passant par les portes espagnoles à caissons. Ces portes anciennes sont remises sur demande aux mesures voulues. On trouvera également à « la Martinière » toute la serrurerie ancienne : verrous, loquets, clenches et pentures, de 200 à 600 F (tél. : 080-34-45).

Dans le Marais, Michel Provost a sélectionné avec goût éléments de décoration et boiseries, portes et escaliers (83, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris, tél. : 277-43-92).

Andrée Macé offre un choix de cheminées et vieilles pierres de qualité, près de la place des Ternes (266, Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 227-43-03).

Claude Deligny, à Saint-Denis (22, boulevard Jules-Guesde, 93200 Saint-Denis, tél. : 820-99-97), vend et pose cheminées et dallages.

Deux adresses sont à retenir dans l'Oise : Jean Joly, à Lamorlaye, présente cheminées, dallages et parquets judicieusement choisis à des prix intéressants (1, rue Michel-Biéré, 60260, tél. : 421-56-79), de même que Jean Sauque à Chantilly (12 bis, rue du Connétable, tél. : 457-05-99).

Auteur, avec Michel Lacroix, d'un ouvrage monumental sur les Cheminées des pays de Loire du Moyen Age au dix-huitième siècle, *Loïc Clément d'Armont est à la fois marchand et expert incontesté des vieilles pierres de cette région (« Lutaine », Cour-Cheverny, tél. : (54) 79-97-25).*

En Bourgogne, près de Mâcon, Jean Lapierre, à Sennecé, rivalise avec Georges Renoud-Grappin, le pionnier du genre, qui présente au château de la Tour, à Sancé, un stock fabuleux de plus de mille cheminées en tous genres (avec une annexe dans le Var à Seillons-Source-d'Argens).

Citons encore Toujouze à Vaux-sur-Mer, en Charente-Maritime, et Rozand à Triors, dans la Drôme, à l'enseigne de « la Devinière ».

Tous ces poids lourds de la brocante méritent la visite des amateurs de vieilles pierres qui sauront peut-être leur donner un second souffle dans un nouveau foyer.

JEAN BEDEL.

FOIRES ET SALONS

Bordeaux (Le Lac, Parc des expositions), 390 antiquaires, experts : 9-17 février ; Cannes (Palais du Festival), Salon des antiquaires : 14-24 février ; Avignon, deuxième Salon des antiquaires : 16-24 février ; Paris-Bastille, Salon de la Curiosité : 22 février-2 mars ; Paris-Porte de Champerret, toute la brocante : 22 février-2 mars ; Vélizy II (78), antiquités, brocante : 28 février-8 mars ; Toulouse, brocante de printemps : 5-9 mars.

Au Louvre des Antiquaires (Palais-Royal) : « Derrière le décor », exposition de souvenirs, maquettes, costumes, livres, tableaux, à l'occasion du tricentenaire de la Comédie-Française.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DE LA CHANDELEUR
TIRAGE DU 6 FEVRIER 1980

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
1	881	F. 500
2	42	150
	742	650
	812	500
	2 712	1 000
	5 902	1 000
3	5 853	1 000
	5 963	1 000
	8 363	1 000
	8 983	10 000
4	4	70
	04	220
	284	570
	2 954	1 070
	292 664	500 070
5	35	150
	1 105	1 000
	2 585	5 000

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
5	4 585	F. 10 000
6	néant	néant
7	7	70
	2 337	1 070
	8 307	1 070
	9 397	5 070
8	9 558	1 000
	9 708	5 000
9	59	150
	7 109	5 000
	87 819	100 000
0	050	500
	190	500
	1 270	5 000
	8 900	5 000
	67 230	50 000
	334 190	3 000 500

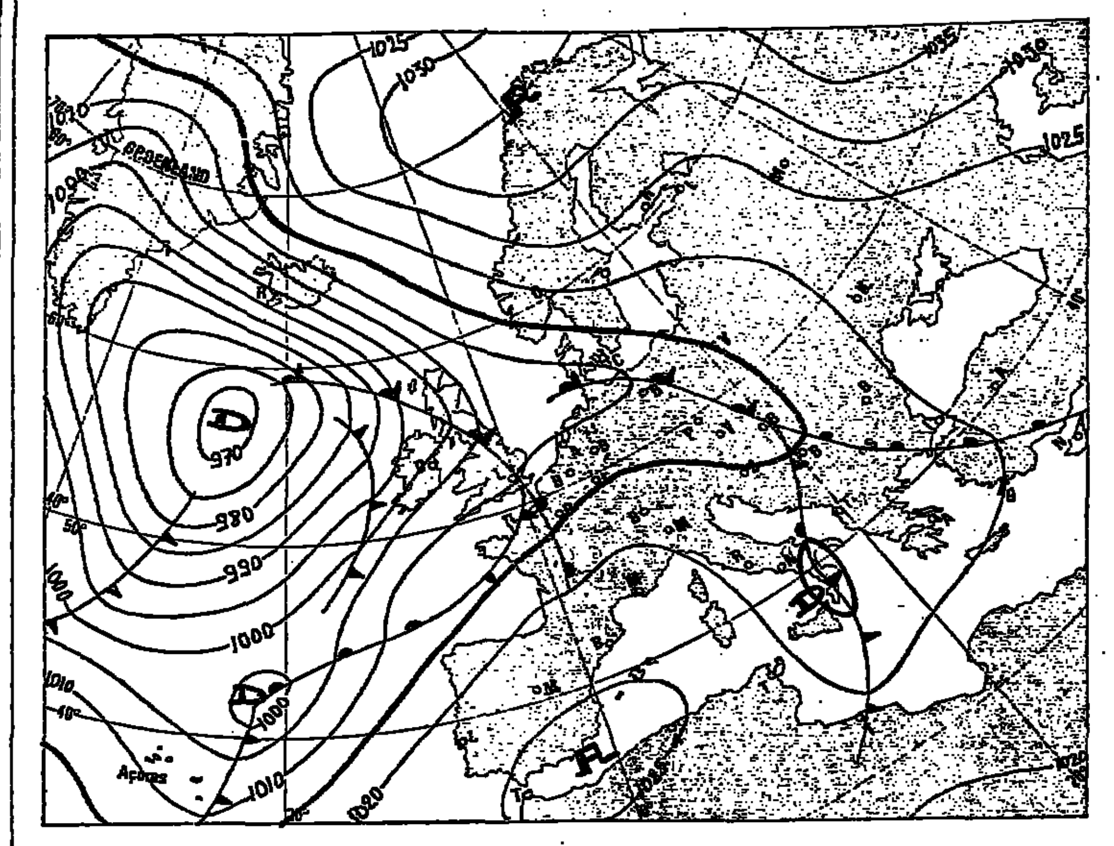
PROCHAINS TIRAGES LE 13 FEVRIER 1980
LES ORANGERS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à PARIS - Maison de la Radio -

LOTO tirage n° 6 : 2 9 19 25 38 48 — numéro complémentaire 28

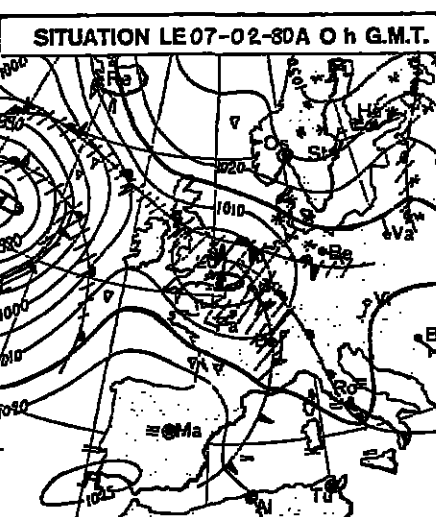
PROCHAIN TIRAGE LE 13 FEVRIER 1980 VALIDATION JUSQU'AU 12 FEVRIER APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 8 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 07-02-80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8-2-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 février à 0 heure et le vendredi 8 février à 24 heures.

Une profonde dépression évoluera lentement sur l'Atlantique au large de l'Irlande, tandis qu'une crête anticyclonique atteindra temporairement la France.

Vendredi 8 février, le temps sera doux sur l'ensemble du pays et les pluies deviendront moins fréquentes et moins fortes. Dans la moitié sud, les périodes ensoleillées seront souvent belles, après la disparition de quelques brouillards ou nuages bas matinaux sur l'Aquitaine, ainsi que dans les vallées du Massif Central et des Alpes. Dans la moitié nord, des nuages encore abondants donneront de faibles pluies passagères qui tendront à se localiser près de la Manche et dans le Nord, au cours de l'après-midi, tandis que des éclaircies apparaîtront dans l'intérieur. Les vents, faibles ou modérés, viendront généralement du secteur sud-ouest : ils se renforceront le soir sur le golfe de Gascogne. Les températures seront en hausse.

Jeudi 7 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 008,2 millibars, soit 756,2 millimètres de mercure.

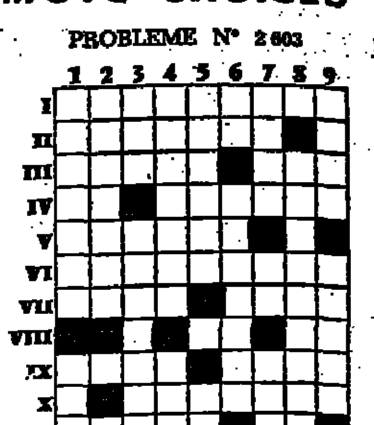
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 février ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 16 et 7 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 18 et 8 ; Dijon, 11 et 8 ; Grenoble, 14 et 6 ; Lille, 9 et 8 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille, 16 et 7 ; Nancy, 10 et 5 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 14 et 6 ; Paris-Le Bourget, 10 et 7 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 10 et 6 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 17 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 17 et 9 ; Berlin, —1 et —1 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 9 et 8 ; Le Caire, 15 et 11 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, —2 et —3 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 15 et 9 ; Londres, 8 et 6 ; Madrid, 12 et 6 ; Moscou, —7 et —10 ; Nairobi, 26 et 9 ; New-York, 0 et —1 ; Palma-de-Majorque, 12 et 5 ; Rome, 17 et 11 ; Stockholm, —7 et —10 ; Téhéran, 6 et 2.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 603



HORIZONTALEMENT

I. Peut brûler quand il n'y a plus de jus. — II. Qualifie une très bonne mine. — III. Connaît la loi ; Souvent mis dans un cornet. — IV. Ne devient jamais rapide ; Qui a donc pris trop de livres. — V. Soignée comme une bouche. — VI. Comme le ton de celui qui se plaint. — VII. Peut être invoqué par celui qui soupire ; Défendit Paris contre les Normands. — VIII. Note ; Ne reste pas neuf longtemps. — IX. Est un peu marteau ; Adverbe qui vaut mieux qu'un autre. — X. Une station chez des voisins. — XI. *Lieu de retraite pour Achille* ; Contribuent à faire une belle main.

VERTICALEMENT

1. Peut s'exprimer par des traits ; N'est généralement pas loin quand on voit une descente. — 2. S'exprimer d'une façon très chouette. — 3. Salut d'autrefois ; Peut nous secouer quand elle est forte. — 4. Invoquée par le Grec qui ne pardonnait pas ; Un point. — 5. Pièces souvent très sombres ; Pronom. — 6. Conjonction ; Permet de contrôler tout ce qui est rond. — 7. S'éprit d'un drôle d'oiseau ; Vaut de l'or ; Livre où l'on trouve beaucoup de traits. — 8. Sortes de pavillons. — 9. Langue ; Un grand col.

Solution du problème n° 2 602

Horizontalement

I. Bâtiments. — II. Obituaire. — III. Urne ; Uni. — IV. Sut ; Ope. — V. Ipéca ; Vin. — VI. Etriquées. — VII. Ré ; Tus ; Re. — VIII. Prés ; Si. — IX. Rioter. — X. Liens ; Ain. — XI. Ut ; Pile.

Verticalement

1. Bousiers (cf. « fumées ») ; Lu. — 2. Abrupte ; Rit. — 3. Tinter ; Pie. — 4. Ite ; Citrons. — 5. Mu ; Paquets. — 6. Eau ; Ussé. — 7. Ninove ; Rai. — 8. Tripiers ; Il. — 9. Se ; Enseigne.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 février 1980 :

DES DÉCRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er janvier 1980 ;

● Portant attribution d'une indemnité spéciale en faveur des fonctionnaires et agents en fonctions dans les conseils de prud'hommes et arrêté du 31 janvier 1980 fixant le taux de cette indemnité ;

● Modifiant l'article 8 du décret du 16 mai 1968 relatif aux mesures de surveillance et d'alerte destinées à faciliter la protection des populations en aval de certains aménagements hydrauliques ;

● Portant modification du décret du 31 août 1965 relatif à l'organisation des services régionaux des postes et télécommunications de la région de Paris ;

● Portant nomination dans les cadres des officiers de réserve.

UN ARRETE

● Relatif aux attributions, au fonctionnement et au mode d'élection du comité consultatif des personnels du C.N.R.S.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 FEVRIER

« L'église russe », 15 h., 12, rue Daru, Mme Hulot.

« Tapisseries des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« Théâtre de l'Athénée », 15 h., square de l'Opéra - Louis - Jouvet, Mme Pennec.

« L'Espagne de Charles Quint et de Philippe II », 15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut.

« Tapisseries du Musée des arts décoratifs », 15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Zujovic.

« Le mobilier dix-huitième siècle », 14 h. 30, 63, rue de Monceau (Arcus).

« Histoire et technique de la gravure dans l'atelier d'un taille-doucier », 15 h., 187, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Entre Beaubourg et le Forum », 15 h., 135, rue Saint-Martin (Mme Hager).

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Jean Phaure : « Astronomie et tradition ; l'humanité et la précession des équinoxes » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Itinéraire spirituel de l'âme » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

VIVRE À PARIS

Enfants en vacances

A l'intention des petits Parisiens désœuvrés durant les prochaines vacances scolaires de février, nous proposons, sans prétendre être exhaustifs, quelques idées de spectacles ou de sorties du 9 au 17 février, dans la capitale ou la banlieue proche.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), tous les jours à 15 h. 30 ; les sam. 9, dim. 10, sam. 16 et dim. 17, à 14 h. : Cirque Gruss à l'ancienne.

CENTRE POMPIDOU (277-11-12), mercredi 13, à 14 h. 30 : les Etoiles de midi.

MARIONNETTES

MARIONNETTES DU LUXEMBOURG (326-46-47), du samedi 9 au dimanche 17 inclus, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Dernières aventures de Pinocchio.

THEATRE D'ANIMATION PARIS-VINCENNES (365-44-41), tous les jours à 14 h. 30 : Lettres de mon moulin.

CIRQUE

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), samedi 9 à 15 h. et 21 h. ; dimanche 10, à 14 h. et 17 h. ; mercredi 13, à 15 h. ; samedi 16, à 15 h. et 21 h. et le dimanche 17, à 14 h. et 17 h.

THÉATRE

CAFE D'EDGAR (322-11-02), tous les jours à 15 h., sauf le mercredi 13, à 14 h. et 16 h. : Il me reste un pays à trouver.

FONTAINE (281-48-40), le jeudi 14, à 14 h. 30 : le Roman de Renart.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN, le mardi 12, à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.

PALAIS DES GLACES (535-57-64), le 12, 13, 14 et 15 à 14 h. 30 : le Clown Toto et compagnie.

PLAISANCE (320-00-06), du 9 au 16 inclus, à 14 h. 45 : Il était une fois la lune.

THEATRE-EN-ROND (387-88-14), le 10, 13 et 17, à 14 h. 30 : les Douze *mois*.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25), le 13, 14 et 15, à 15 h. : Chevalier de l'eau.

THEATRE DU PETIT-MONDE (700-23-77), le 10, 13 et 17, à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin.

THEATRE DES QUATRE-CENTS-COUPS (329-39-69). Pissenlit cherche un ami, le 11, 12, 13, 14, 15 à 14 h. 15 et le 9 et 16 à 15 h. ; Robespierre le petit lapin magique, le 11, 12, 13, 14, 15 à 15 h. 30 et le 9 et 16 à 16 h. 30.

THEATRE PRESENT (203-02-55), du lundi 11 au vendredi 15 inclus, à 14 h. 30 : le Pays des 36 000 volontés.

THEATRE ASTRAL (588-84-13), tous les jours du 9 au 17 inclus, à 14 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste.

THEATRE DE LA GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), le 9 et le 16, à 15 h. 30 ; le 12, 14, 15 et 17, à 15 h. 30 : le Chat débotté.

THEATRE DE LA TANIERE (749-03-13), le 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 17 : les Pesants *soucis* d'Augustin Léger.

CENTRE DE LOISIRS DE MONTREUIL (858-91-49), le 9, 12, 13, 14, 15 et 16, à 15 h. et 20 h. 30 : Clown « dernière séance ».

CENTRE PAUL-BAILLART DE MASSY (920-57-04), les 12, 13, 14 et 15, à 14 h. 30 : le Singe Séraphin.

EXPOSITION, ANIMATION

JARDIN D'ACCLIMATATION, *Musée en herbe (747-47-66), les 9, 10,* 13, 16 et 17, de 14 h. à 18 h. : Tissage et vêtements dans l'Antiquité.

MUSEE GREVIN (770-85-05), 10, bd Montmartre, 9e. Ouvert tous les jours de 13 h. à 20 h. (Fermeture des caisses à 19 h.).

MUSÉES

MUSEE DU JOUET, 2, Enclos de l'Abbaye, 78300 Poissy, *tél. :* 965-56-40, ouvert tous les jours de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h., sauf les lundi et mardi.

MUSEE DE L'AIR (227-07-35). Collections nationales d'aéronautique, dans les halls d'exposition du Bourget, Aéroport du Bourget et l'aéronautique des origines à 1918, dans le hall d'exposition de Meudon, 8, rue des Vertugadins, 92190 Meudon. Ces expositions sont ouvertes de 10 h. à 17 h., tous les jours sauf le mardi.

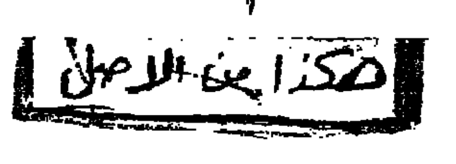
MUSEE DE LA MARINE (553-31-70), Palais de Chaillot, place du Trocadéro, 16e : ouvert tous les jours de 10 h. à 18 h., sauf le mardi.

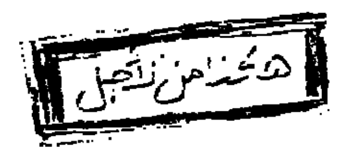
MUSEE DE L'ARMEE (555-92-30), Hôtel National des Invalides : ouvert tous les jours de 10 h. à 17 h., sauf le mardi.

MUSEE DES PLANS-RELIEFS (705-11-07), Hôtel National des Invalides : ouvert tous les jours de 14 h. à 18 h., sauf le mardi.

MUSEE FRANÇAIS DE LA PHOTOGRAPHIE (941-10-60) : ouvert tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Les adolescents peuvent d'autre part s'adresser au Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.), 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15 - tél. : 566-40-20.





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35.00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35.28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8.23
IMMOBILIER	23,00	27.05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

PETITE EQUIPE D'INGENIEURS CONSULTANTS REALISATEURS EN SYSTEMES D'INFORMATION
région Est de Paris
offre une situation active et passionnante à quelques

INGÉNIEURS + I.A.E.
débutants

Le métier proposé demande une grande puissance de travail, le sens de l'initiative et de la responsabilité, le goût des contacts humains, un esprit rigoureux et organisé. Il peut *procurer beaucoup* de satisfactions. L'indispensable expérience Informatique sera acquise en début de carrière.
Envoyer curric. vitae et photo sous le n° 7.474 à :
« Le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Banlieue Sud-Ouest PARIS, recherche

ASSISTANTE SOCIALE

Ayant l'expérience du milieu industriel et, si possible, d'établissements groupant plus de 1.000 personnes, en majorité cadres et techniciens supérieurs.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo sous le n° 44.908 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Impte entrepr. ELECTRICITE rech. JNE INGENIEUR Promo 78 ou 79 format. ESE-SUDRIA ou équival. CENAF 297-49-95.

Ecole secondaire privé recherche
SURVEILLANT
externat
très rapidement disponible. Se présenter jeudi 7 février entre 18 heures et 19 heures, 70, rue Chardon-Lagache, 75016 PARIS.

BASIC
recrute pour
BANLIEUE NORD
AT 3 B
ETUDES LOGIQUES
Se prés. 74-76, rue M.-Ange 743-14-40
ou 94, rue Saint-Lazare 281-43-66

DIRECT. ADMINISTRATIF
d'une P.M.E. de distribution (contr. et analyse de gestion, service person. achats stocks, exp. informatique), formation générale sup. niv. DECS 5 ans exp. min. en entreprise. C.V. détaillé + photo et prétentions. OPIC, 106, bd Malesherbes, 75017 PARIS.

Impte Sté région PARIS (proche banlieue Sud)
recherche
DESSINATEUR-PROJETEUR I
en instrumentation nucléaire,
en vue d'établissement schémas et installation.
Adresser C.V., prétentions sous réf. 3408, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

CONSERVERIE
BANLIEUE SUD DE PARIS
100 personnes + saisonniers
recherche

RESPONSABLE
service entretien
et matériel de production

- Ingénieur Arts et Metiers ou autodidacte.
- Sérieuse expérience et connaissances techniques.
- Recherchons homme de terrain pour structurer notre usine.
- *35 ans minimum.*

Adresser C.V., références, prétentions et photo d'identité à :
PELLORCE et JULLIEN
Route de la Bonde - 91300 MASSY

bleu

Expert Comptable
120 000 F

Société d'expertise comptable, dont le siège est à Paris, recherche **son assistant principal.**
En liaison directe avec le Président, il aura pour mission :
- de coordonner et d'animer un réseau de bureaux répartis sur le territoire national.
- de mener, ponctuellement, des actions nécessitant un contact direct avec la clientèle,
- de recueillir sur le terrain les suggestions pouvant influer sur la politique générale du groupe.

Si vous êtes jeune, finaliste expert justifiant d'une expérience en Cabinet, nous vous offrons la possibilité d'exercer vos qualités d'organisation au sein d'une société qui saura vous apprécier à votre juste valeur.
Claude LE MENN vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 001116 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF-CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
PARIS
recherche

LE RESPONSABLE
DU BUREAU D'ÉTUDES
de son département
Installations Génie Chimique
(40 personnes)

Le Candidat devra :
— être INGENIEUR DIPLOME d'*une grande école*
— avoir au minimum 5 ANNEES D'EXPERIENCE comme responsable (ou adjoint) d'un bureau d'études dans une SOCIETE D'ENGINEERING
— lire, parler, écrire l'ANGLAIS
— avoir, de préférence, des notions en ALLEMAND.

Ecr. avec C.V., photo et prétentions sous n° 44.901 CONTESSE Publicité,
20, avenue de l'Opéra. 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
recherche
POUR SON SERVICE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

UN CHEF DE PROJET

Le poste basé dans la proche banlieue parisienne requiert une parfaite maitrise des techniques de gestion de bases de données et du moniteur de télétraitement CICS/VS. Un bon niveau dans le domaine de la gestion des entreprises est indispensable ainsi que la pratique courante de l'anglais.

Une expérience de 5 ans minimum sur des projets importants est requise.

Les possibilités de carrière sont nombreuses au sein du groupe.

Ecrire à No 44.698 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

emplois régionaux

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Expérimenté
- Diplômé d'une grande école
- Connaissant l'automatisme et l'électrotechnique
- Ayant si possible une expérience de l'industrie de l'armement (ou similaire).

est recherché pour un important service d'études électroniques pour la région Rhône-Alpes (groupe industriel français important).

Répondre avec photo, curriculum vitae détaillé, ss la référ. n° 056/80 à : ARP COMMUNICATION, 79, rue de Sèze, 69006 LYON.

SOCIETE
MATERIEL SCIENTIFIQUE
INSTRUMENTS et
EQUIPEM. DE LABORATOIRE
recherche
INGÉNIEUR OU TECHNICIEN
pour service
TECHNICO-COMMERCIAL

— *formation mécanique* ou électro-mécanique ;
— anglais courant indispensable ;
— fréquents déplacements France et étranger ;
— lieu de travail : région Grenoble.

Ecrire avec C.V. détaillé : HAVAS 1376, B.P. 297, 38044 GRENOBLE.

SOCIETE COTE-D'AZUR
4 INGENIEURS ELECTRONICIENS
pour études et maintenance
3 AT3 *ELECTRO-*NICIENS
2 AT3 ELECTRO-MECANICIENS
Ecrire C.V. :
SOPRAS 100, boul. Voltaire, PARIS 11e

URGENT
Pour engineering pétrolière OFFSHORE recherchons
INGÉNIEURS
connaissant l'action de la houle et les calculs modernes + informatique.
Bilingue anglais.
INGÉNIEURS
spécialistes béton précontraint avec expérience.
Bilingue anglais.
INTERTECH, 123, r. St-Lazare, Paris-8e, 4e ét. 293-46-02.

JEUNES DYNAMIQUES
BAC, BTS, DUT industrie métallurgie, mécanique.
ANGLAIS EXIGE. Expérience *service achat pour emploi*
ACHETEUR
(Banlieue SUD)
S'adresser ou écrire avec C.V., SEPE, 8, bd Ornano, 93200 St-Denis - Tél. : 243-66-70




INTERNATIONAL HARVESTER
FRANCE

FILIALE DU LEADER MONDIAL EN EQUIPEMENTS AGRICOLES, TRAVAUX PUBLICS, CAMIONS ET TURBINES A GAZ
recherche pour son **Centre de Traitement Européen**
un

INGENIEUR SYSTEMES

Ayant de solides connaissances pratiques dans le domaine du télétraitement (CICS).

L'expérience de VTAM-ACF-NCP serait appréciée.

Ce poste peut évoluer vers la responsabilité du groupe systèmes.

Adresser C.V. + prétentions à IHF Direction des Ressources Humaines - 1, avenue Mac Cormick 91130 RIS ORANGIS.

FISCALISTE (28 ans min.)
recherché par impte organisat. profess. Diplômé enseign. sup., *de préf. ancien élève école des* impôts. Adr. C.V. man. et prét. n° T 18062 *M*, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Important organisme parapublic Paris
recherche
JEUNE INGÉNIEUR
pour actions de formation sur les conditions physiques de travail (bruit, chaleur, éclairage, etc.). Forte motivation pour formation des adultes. Expér. industrielle souhaitable.
Env. C.V. détaillé avec photo et prétentions sous référ. 2151, à SWEERTS - B.P. 269 75424 PARIS CEDEX 09

Recherche
ANALYSTE PROGRAMMEUR
confirmé
Bonne connaissance COBOL ANS et *Télétraitement.*
Connaissance matériel CII HONEYWELL BULL appréciée (62/60). Téléphoner pour R.-V. au 739-90-29 (dem. M. PICHOT)

COURTIER pour prospection publicité commerciale avec commission 40 % recherché. S'adres. A.T. 95, rue Charles-Laffitte, Neuilly. Tél. 722-24-23

OMEIFRA SERVICES Urgent
5 JEUNES INGÉNIEURS
3 à 5 ans expér., parlant angl.
Expérience indispensable en technologie, commercial, dans le domaine de l'exportation pour matériels chromatographie en phase gazeuse. Tél. pour RV au 788-11-77

secrétaires

RECHERCHONS
SECRÉTAIRE
trilingue ALLEMAND/ANGLAIS
SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIVE CONFIRMEE.
Se prés. 251, rue de Crimée, PARIS-19e
ou tél. 202-20-01 - 607-37-86

Sté d'EXPERTISES COMPTABLES, Paris-12e
recherche
SECRÉTAIRE
Ce poste à prédominance juridique conviendrait à rédactrice juridique connaissant parfaitement le droit des Sociétés et désireuse d'étendre son activité au secrétariat et à l'administration du cabinet.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à AMP sous réf. 8698/F. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE, sérieuses références *effectue rapidement* travaux peinture, décoration, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. 368-47-84 et 893-30-02.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes.

Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue

FRANCE-CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

LA BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT,
l'institution de crédit à long terme de la Communauté Economique Européenne recherche pour Luxembourg ou Rome :

des RAPPORTEURS

pour la Direction des Financements dans la Communauté qui participeront à la préparation et à l'instruction *d'opérations de prêt pour* les projets dans la Communauté.
Les candidats, âgés de 28 à 35 ans, ayant une formation de niveau universitaire ou équivalent, doivent avoir acquis une expérience approfondie dans le domaine du crédit à moyen et long terme dans une banque ou institution financière et posséder une expérience pratique de l'analyse financière.

des SECRETAIRES

ayant une bonne formation générale et une bonne connaissance de l'anglais et du français. La connaissance de l'italien serait appréciée.

Rémunération intéressante en fonction des qualifications et de l'expérience.
Les intéressés possédant la nationalité d'un des pays membres du Marché Commun ou la nationalité grecque sont priés d'écrire, en joignant à leur lettre un curriculum vitae complet et précis et une photographie, à la :
BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT
Service du Personnel
Boite Postale 2005
LUXEMBOURG
Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

The Mekong Secretariat
requires

two specialists
with duty station Bangkok, Thailand

1) an irrigation planning engineer
2) an irrigation agronomist

A high university degree and ten years of experience required and excellent knowledge of either English or French with a working knowledge of the other language.

For further details and application form please contact :
Chief, Administrative Section
Mekong Secretariat
c/o United Nations Building
Bangkok 2 - Thailand.

HOLLANDE
INGÉNIEURS
aéronautique
INTERTECH 293-46-02.

BELGIQUE
INGÉNIEURS
structure-aéronautique
INTERTECH 293-46-02.

ÉTRANGER
INGÉNIEURS
tuyauterie
INTERTECH 293-46-02.

Emplois Outre-Mer, Etranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

THOMSON-CSF

SERVICE BREVETS
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

ayant de bonnes *connaissances* en Anglais et en Allemand, pour postes suivants :

1) INGENIEURS BREVETS de haut niveau, ayant au moins 8 ans de pratique.

2) INGENIEUR BREVETS, ayant 4 à 8 ans de pratique, apte à l'analyse, *la synthèse et la rédaction.* Des *connaissances* dans le domaine des semi-conducteurs seraient appréciées.

3) JEUNE INGENIEUR, intéressé par une carrière Brevets au sein d'une équipe dynamique.
Goût des contacts et aptitude à la rédaction.

Env. C.V., Service du Personnel, THOMSON-C.S.F., 173, boulevard Haussmann, 75360, Paris Cedex 08.

ORGANISME D'ETUDE APPARTENANT A UNE IMPORTANTE PROFESSION
recherche
JEUNE COLLABORATEUR
pour recherches et animations de groupe d'étude dans le domaine des relations de travail.
Ecr. avec C.V. et prét. à N° 86.271 *M*, *BLEU*, 17, *rue* Lebel. 94300 Vincennes.

SOCIETE RECHERCHE
6 INGENIEURS électronique débutants
ELECTRONICIENS
débutants acceptés.
DEUX INGÉNIEURS
INFORMATICIENS
3 à 5 ans d'expérience.
Ecrire avec C.V.
SOPRAS, 100, bd Voltaire, PARIS-11e

INTERMAN CONSEIL
recherche
pour importante société
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

LE POSTE DEMANDE :
— Expérience automatismes industriels.
— Sens responsabilité et rapidité décision.

IL OFFRE :
— Perspectives de carrière intéressante.
— Rémunération en rapport.

Ecrire référ. ELEC. 92110, INTERMAN, 48, rue du Fg-Saint-Denis, 75010 PARIS.

demandes d'emploi

CADRE SUPÉRIEUR 49 ans, licence Droit CAPA, IAE, ICG
— Homme de caractère, dynamique, esprit de *synthèse, décisionnaire.*
— Expérience solide et variée en milieux : industriel, commercial, prestation de services ; relations humaines, formation et information, négociations avec partenaires sociaux, organisation administration générale, juridique et assurances, secrétariat du conseil et A.G., gestion du patrimoine immobilier, entretien et travaux neufs.

Job recherché :
— SECRETARIAT GENERAL,
— DIRECTION DU PERSONNEL,
— DIRECTION ADMINISTRATIVE,
— CHARGE DE MISSION,

ou tout autre poste de responsabilité nécessitant initiative et exigeant fort engagement personnel. Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.
Ouvert aux déplacements même fréquents.
Actuellement 220 000/an + voiture de fonction.
Disponible à partir du 1er mars 1980.

Pour premier contact n° 43.699 Contesse Publicité, 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01 qui transmet.

UNIVERSITAIRE BILINGUE. Jeune universitaire BRITANNIQUE av. format., 2e cycle, en MARKETING, expérimenté en *recherches pratiques* et analyse quantitative, expert en traduction de documents commerciaux, rech. plac. en stage ds une entreprise franç. pend. 1980-1981. Durée du stage : 1 à 9 mois. Rémunération autour du SMIC. S'adresser à Mme Doris LOFT, Department of Marketing, Gillow House, University of Lancaster, Bailrigg, LANCASTER, ANGLETERRE (1944 524) 65201, p. 4799.

J.F. 31 a., ét. second., b. présentation, posséd. auto, cherche emploi hôtesse, relat. av. client. Ecr. n° 6177, « *le Monde* » Pub., *5, r. Italiens, 75427* Paris C. 09

Mme, 29 ans, études supérieures, étudie ttes proposit. de collaboration avec créateur d'entrepr., SECTEUR TERTIAIRE
Tél. le soir : 975-58-72.

TRADUCTRICE-CORRECTRICE d'origine autrichienne, licenciée ès lettres françaises, cherche emploi à *mi-temps.* Expérience profession. : traductions littéraires, d'articles de journaux, travaux de lecture et de correction dans maisons d'édition. Accept. un trav. de correctrice, lectr. ou trad. (all.-fr.). *Ecr.* : Mme Winkler-Chauveau, 8, av. V.-Hugo, 94400 Vitry-sur-Seine.

Italien, 25 a., parfait bilingue français, b. prat. de l'angl. Etudiant en dern. année d'Economie. Etudie toutes propositions sérieuses - Téléph. : 257-25-55.

Arch. 26 ans, licence d'Urban. Expér. Agence. Etudierait ttes propositions. Ecrire n° *7982/66* Havas, 66004 Perpignan, *BP 442*

Etudiant 23 ans, 3e ann. sc. éco. anglais, espagnol, dactylo, ch. emploi temps partiel PARIS. Tél. : 068-55-95.

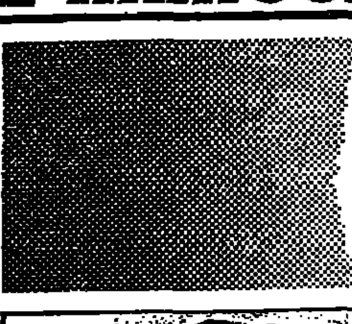
	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

L'immobilier

SPECIAL IMMOBILIER MONTAGNE





Olympe le champion du monde des Saint-Bernard est à La Rosière et vous attend.

STATION A SAISIR :

"LA ROSIÈRE 1850"
Une station village toute nouvelle près du col du Petit-Saint-Bernard.
Future station internationale en liaison avec l'Italie en 1981.

"LES BALCONS DE TARENTAISE"
Une résidence avec des prix de lancement.

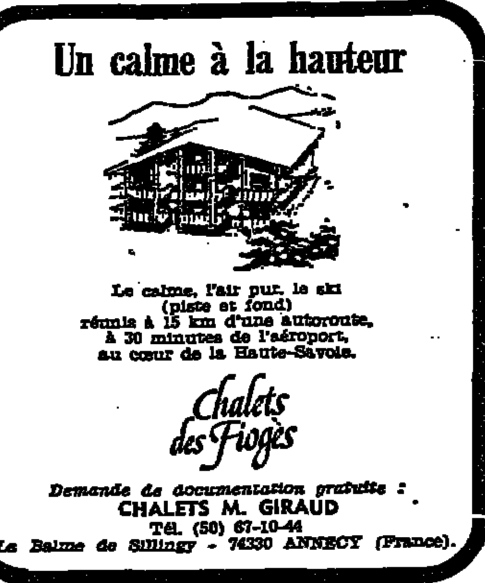
6 900 F/M²

Prix moyen pondéré, valable jusqu'au 29 février 1980.
Grands studios, 2 pièces et 3 pièces.
Une résidence de grand confort avec des plans astucieux, des matériaux traditionnels et de qualité, des cuisines équipées.

Appartement-modèle (79) 07.23.79 ou
FOUILLOUD BUYAT immobilier
74, cours Lafayette 69003 Lyon - Tél. :(7) 860.26.51

Renseignez-vous vite :
Nom
Adresse
Désire recevoir une documentation sur le programme Les Balcons de Tarentaise.

STRATÈGE



Un calme à la hauteur

Le calme, l'air pur, le ski (piste et fond) réunis à 15 km d'une autoroute, à 30 minutes de l'aéroport, au cœur de la Haute-Savoie.

Chalets des Fioges

Demande de documentation gratuite :
CHALETS M. GIRAUD
Tél. (50) 67-10-44
La Balme de Sillingy - 74330 ANNECY (France).

STATION DES 4 SAISONS AU CŒUR DU VERCORS

Les Glovettes vous présentent leurs confortables studios de 25 m² à partir de 160 000 F avec cuisine entièrement équipée — salle de bains — larges baies panoramiques plein sud.
Venez visiter, vous profiterez de votre séjour d'été pour découvrir les vallons environnants avec leur flore, leurs rivières à truites, les chaînes de montagnes entourant les Glovettes.

Vous pourrez passer vos loisirs, tennis, équitation, vélo... En hiver, ski de fond, de descente tout schuss sur les Glovettes.
Frédérika sera heureuse de vous y accueillir. Appelez-la au 95.10.75 ou 95.11.47. Les Glovettes en Vercors. Gestion assurée.

les glovettes en vercors

Bon pour recevoir une documentation gratuite :
☐ formule location ☐ achat appartement ou studio
Nom
Adresse
Tél.
A retourner à :
SCI Les Glovettes, 38250 Villard-de-Lans / Tél. (76) 95.10.75 - 95.11.47

Au cœur de
l'Auvergne
à **SUPER LIORAN** (Cantal)
Trains directs pour la station.
Hiver et été
Dans un site privilégié, nombreuses remontées mécaniques. Patinoire.
La 2ᵉ tranche du Village du Haut Lioran démarre.
Réservez studio ou duplex
Crédit maximum
SIFIF - 9, av. Marceau - 75116 Paris
723.43.06
AGENCE PRADEL - 15000 Aurillac
48, rue du Buis, (71) 48.01.54

COURCHEVEL 1850
RÉSIDENCE MAROLY
IMMEUBLE de qualité à proximité des pistes
STUDIOS et 2 PIÈCES - Sur place appart. décoré
S.M.C.I. 44, cours Gambetta 69007 LYON - Tél. (78) 72-53-81.

A BRIANÇON - NEVACHE
Votre résidence dans petits châlets personnalisés,
du STUDIO au T4
à partir de 140.000 F.
Renseignements : SOFALCO,
44, ch. de la Tour - 05100 BRIANÇON.

CHAMONIX, LA RÉSIDENCE
LOUIS LACHENAL
Un investissement de qualité au centre ville
Le plus beau panorama sur le Mont-Blanc, les Aiguilles, le Brévent.
Studios et 2 pièces à partir de 135 000 F.
Réalisation : PIL 43, rue de la Chaussée-d'Antin 75009 Paris - Tél. 285.72.20
Vente sur place 267, rue Joseph Vallot Chamonix Tél. (50) 53.24.19
Vente Paris Tél. 280.40.14
Studio A.S.O.
Chamonix - Documentation gratuite à P.I.L Services
19, rue Lafayette - 75009 Paris - Tél. 280.40.14. M. 80
Nom Adresse
Code postal Tél.

SKIEZ A ! Puy Saint Vincent 2750m

Dans une vallée des plus ensoleillées d'Europe :
La Vallouise
SKI DE PISTE, SKI DE FOND, RANDONNEES, PATINOIRE, REMONTEES MECANIQUES (1 télécabine, 12 téléskis), écoles de ski (60 moniteurs diplômés), garderie, 4 restaurants, 1 night-club, centre commercial.
BOUCAU PROMOTION
VENTE LOCATION (1.600 altitude)
Produit financier garanti par location.
Renseignements et visite sur place ou tél. : (92) 23-35-17
LE SAPPORO 05290 PUY-SAINT-VINCENT 1.600 mètres.

ALPE-D'HUEZ
part. vend pour 8 pers., tt cft, meublé, près pistes. Urgent. Prix 460.000 F. — Tél. 526-33-11.

LES HOUCHES
Au cœur vallée MONT BLANC Notre résidence STE-MARIE vous propose : du Studio au Duplex à partir de 5.500 F le m2. Sur place organisé du 11 février au 2 mars inclus. Documentation gratuite
AVIS 68, boul. Sébastopol, PARIS - 274-24-45

Un spécialiste de la vente à
COURCHEVEL 1850
du STUDIO au 8 PIECES.
TEL : 16 (79) 08-04-96.
S.M.C.I.
TEL : 742-40-89.

SKIEZ AU SOLEIL VILLENEUVE
SERRE-CHEVALIER
Vente et location de studios neufs à Briançon ou station. Prix : de 135.000 F à 207.000 F.
VAUBAN IMMOBILIER
Briançon. Garantie F.N.A.I.M. 8645. T. (92) 21-04-99 et 24-05-06.

ALPES DU SUD — LA FOUX D'ALLOS
Résidences **LES QUATRE SAISONS**
VISITEZ : **LES STUDIOS SONT GRANDS !**
28,23 m2 + balcon 6,53 m2 = 165.000 F
Prix ferme et définitif, parking inclus. Livraison : Pâques 1980
Gestion : SEJEC S.A.
Réalisation : HOME EUROPE France SARL
Renseignements et vente : IMMO 44
44 Bd Foch, 06600 Antibes. Tél. (93) 34.04.42 et 34.00.42.
H.C.A.

Pour tous renseignements concernant cette rubrique : Mme P. BALAGUER, 233-44-21 et P.A. « LE MONDE » 246-72-23

---

occasions

STOCK MOQUETTE
Pure laine, 60 F le m2 TTC ; beau velours synthétique, 20 F le m2 TTC.
Tél. : 658-81-12.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Vends GS1220 Club Breack, année 1974, 72.000 km Px 7.500 F. Téléph. apr. 17 h. au 844-47-70

Part. vend, cause double empl., ALFA SUD Super 1300, 7 CV, très bon état, 25.000 km. Prix : 23.000 F
Tél. bureau : 287-13-62
Après 18 h. : 937-24-09

8 à 11 C.V.

Part. vd 504 GLD, 1976, moteur, embrayage, freins 6.000 km, peinture neuve. Parfait état. Prix Argus. M. Noël, 642-78-41, bureau : 642-30-67

A vendre R 20 TS - 60.000 km, avril 78. 1re main. Dir. assistée. Carb. neuf. Bon état. 920-97-99

12 à 16 C.V.

A vdre, cause malad., Triomphe 2500 P.I. MK 2, 74, très b. état, bleu, intérieur velours bleu overdrive, radio. Prix Argus à débattre. Tél. : 324-28-16, après 18 h. 30

divers

Renseignez-vous
LANCIA BETA III
3 DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
11, rue de Miromesnil, Paris
336.38.35

box parking

PARIS 8ᵉ
VENTE PARKINGS
Mᵒ COURCELLES 22, RUE DARU
Mᵒ MIROMESNIL 56, rue de Miromesnil
70.000 F le parking 328-66-13

appartements vente

3ᵉ arrdt.

Pont-aux-Choux - Turenne Studio, tt confort - 354-95-10. A saisir : 150.000 F. Charme.

MARAIS - Imm. 17ᵉ, CARACT. 43 m2, tt cft, 1er ét., haut. plaf. 3,60 m. 410.000 F. - 548-76-25

4ᵉ arrdt.

ST-PAUL. Imm. classé, séjour dble + ch tout confort. 420.000 F. 325-97-16.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardé, 4ᵉ étage, asc., soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitat. ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

6ᵉ arrdt.

GUYNEMER. Soleil. 354-42-70. Vue sur JARDIN **LUXEMBOURG**
Appt. de réception, 220 m2.

RASPAIL-VAVIN
Récent, vaste séjour 45 m2 + 3 chbres, 2 bns poss., parkg. Urg. cause départ - 633-08-11 (matin)

45, RUE DAUPHINE
Pptaire vd 60 m2 plan original, form. salon, s. à m., coin ch., s. de bns, cuis. équip., décor mod. Impecc. Vis. s/pl. sam. 9, 11 h. à 15 h. 30. T. 504-02-52 soir.

7ᵉ arrdt.

SOLFERINO - 7 P.
GDE CLASSE. Profess. libérale. 2 portes palières.
S.I.I.F. Exclusivité 550-34-00

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS - 2 P. - 3 P. S/place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

UNIQUE 280 M²
Près **CHAMP-DE-MARS**
LOFT AMÉNAGÉ
Possibilité 1/3 en commercial
Exclusivité - 550-34-00

ST-FRANÇOIS-XAVIER
magnifique séjour double, salle à manger, 4 chbres, 2 bains, 175 m2, chbre de service.
GARBI. - 567-22-88

9ᵉ arrdt.

SAINT-GEORGES
Gde récept. + s. à manger + 3 chambres, tt confort 160 m2, 1.000.000 de F - 280-26-23

10ᵉ arrdt.

EXCEPTIONNEL
240 ET 420 M² 2.900 F LE M2
+ 4 METRES sous plafond
Possib. atelier d'artiste - 325-75-42.

Gare Est imm. ravalé 2 pièces cuis., w.-c., possib. dche, créd. 90 % Pptaire : 260-78-25

11ᵉ arrdt.

Av. Parmentier, 2 pces, cuis. à rénover, possib. salle de bains. 120.000 F, crédit 90 %. Propriétaire : 260-29-61

12ᵉ arrdt.

NATION exceptionnel splendide *appart de caractère duplex,* vaste terrasse, séj., salon, cuis., 3 chbres dont 1 en mezzanine, 2 bains, 2 w.-c., chauff. 875.000 F. 345-82-72

13ᵉ arrdt.

BOBILLOT. Bel immeuble 1974, 2 P., 5ᵉ ét., soleil, balc. 319.000 F. 589-49-34.

15ᵉ arrdt.

RUE LOURMEL
Imm. neuf, stand. Gds Studios, jamais habité, cuisine entièrement équipée, rangement, balcons. 345.000 F. Droits réduits. 522-95-20.

CONVENTION. Double séjour, 3 chbres, gde cuis., chauffage individuel, soleil. Prix : 765.000 F. 734-36-17.

LOURMEL, impecc. 2 pces cuis. bains, w.-c., chff. cent. Prix : 245.000 F. Vis. vendredi 8 de 13 à 16 h., 304, r. Lecourbe.

PLACEMENT
SEVRES - LECOURBE
Pav. en totalité 2 appts occupés 86-75 ans. 80 m2 en tout. Prix 298.000 F s/pl. vendredi, 15 h. à 17 h., 3, rue François-Bonvin

16ᵉ arrdt.

PASSY - 240 M²
Sans vis-à-vis, sur SEINE
PLEIN SOLEIL
Exclusivité 550-34-00 **S.I.I.F.**

EXCEPTIONNEL
avenue Foch, côté soleil Pptaire vend luxueux 4 pièces, belle réception, salon rotonde ouvrant sur terrasse, vue magnifique, 2 bains + douche. 170 m2. Chbre serv. Parking. Tél. avant 10 h., après 18 h. : 504-02-52

SOMPTUEUX 7 PIÈCES
280 m2 + serv. ds hôtel partic. DORESSAY : 548-43-94.

19ᵉ arrdt.

ENTRE BUTTES-CHAUMONT ET BELLEVILLE SUR LE PLATEAU
5 P. tt conft + box fermé.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY CHATEAU
Imm. neuf. Séjour + chambre. Cuisine équipée. Parking. P. DOUX - 500-16-62

NEUILLY
BD. MAILLOT
Triple réception, 2 chambres, terrasse, 2 parkings. Service. P. DOUX - 500-16-62

95 - Val-d'Oise

PARTICULIER VEND
A MONTMORENCY
appartement de 108 m2, entrée, living, 3 chambres, salle de bains, salle de douche, cuisine équipée, balcon terrasse sur parc 11 m2. Participation tennis privé 1 chambre de personnel indépendante : 520.000 F.
OU
Sans la chambre de pers. indépendante : 500.000 F.
Visite sur rendez-vous 759-95-13 de 8 heures à 10 heures, sauf le dimanche ou : 280-62-30 heures de bureau.

Région parisienne

60 - Oise

CHANTILLY
PARC DES AIGLES
résidence de standing, tennis, *piscine, appt de 120 m2, vaste* living, 3 chambres, cuis., bains, dressing, urgent. Px 540.000 F. exonérés droit d'enregistrement. Tél. : 16 (4) 457-12-02.

Province

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON CAP-BRUN
« PORT-MEJEAN »
18 appts de très haut standing dans un parc naturel de 2 ha avec accès direct à la mer. Renseignem. SOMECO, BP 594 83400 HYERES. T. (94) 65-38-30 ou sur place 2018 avenue de la Résistance, 83100 TOULON. TEL : (94) 41-31-14.

MONTS DU FOREZ
part. vend maison bourg, 8 p., eau, électricité, 10 km pistes de ski. Prix : 120.000 F. Ecrire nᵒ 93.793 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ALPE-D'HUEZ
vd CHALET d'été, neuf 360 m2 hab. Px 550.000 F
TÉL : BOISSEAU (76) 95-72-91

GD BORNAND (HTE-SAVOIE)
reste à vdre dernier appart. du programme « LES CHALETS » Duplex 80 m2, séj. + cuisinette, 2 chbres, mezzanine, 2 greniers, s. de bains, douche, 2 w.-c. Prix très intéressant.
FOUR, 71 rue Pertuiset, 74130 BONNEVILLE
Tél. : (50) 97-02-29.

HTE-SAVOIE/COMBLOUX
Station été-hiver
STUDIOS et APPTS à partir de 180.000 F avec 36.000 cpt + crédit. Location par Société spécialisée.

ERIGE-VENTE
B.P. 18, 84, route de Genève
Tél. (50) 38-52-89

HOULGATE 50 m PLAGE
ds très belle villa 150 m2 ou 75 m2 en état. Tél. pour vis. : 770-79-87
soir : 874-43-98

appartem. achat

ACHÈTE COMPT. PARIS
1 à 3 P., Tél. 261-39-78

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15ᵉ, 566-00-75, rech., Paris 15ᵉ et 7ᵉ, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT, paiement cpt chez notaire, ach. appts 2 à 4 pces, Paris, Mme Leulier, 260-64-71, ou le soir au 900-84-25.

RECH. appts 2 à 4 p., PARIS préf. 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ, 3ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ, av. ou ss travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. 873-23-55 toute la journée, même le soir.

locations non meublées Offre

Paris

10ᵉ Grand Studio et limite 19ᵉ - 2 pièces : 1.100 F + charges.
Etude Cambronne - T. 566-52-00

locations non meublées Demande

Paris

Un journaliste, un attaché de presse rech. appt, 3.000 F max. Paris : 1er, 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ, 6ᵉ. Tél. : 747-11-65 (Poste 627)

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 Pièces Paris et Villa en banlieue Ouest. Pptaire direct au 265-67-77

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

viagers

Société spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boëtie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS FLATOTEL loue
du STUDIO au 5 P., standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PCES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. 285-11-08

locaux commerciaux

10ᵉ arrdt. Vendons droit au bail, local commercial ts commerces 110 m2, bien agencé. Tél., petit loyer. Pr rens., tél. 387-21-38.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT. DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

AVENUE DE NEUILLY
PORTE MAILLOT
Immeuble neuf 2.000 m2 équipé rez-de-chaussée + 8 NIVEAUX + PENTHOUSE 65 BUREAUX tous éclairés par la lum. jour. 2 BOUTIQUES sur Avenue, salles project. et conférences, cafét. arch.+48 park., 55 lignes. Téléph. : 553-90-54 ou 553-35-32.

villégiatures

Loue du printemps à l'automne appt pouvant loger 7 personnes terrain/plage St-Florent, Corse (20 km Bastia), possib. anneau bateau. Tél. (23) 62-49-11.

fonds de commerce

92. Proximité gdes surfaces dans rue commerçante. Marché 3 fois par semaine
Diététique alimentation naturelle
Produits de beauté MESSEGUE (S.A.R.L.)
Mag. 30 m2 très bien agencé, cave 25 m2, grand réfrigérateur + 2 meubles réfrigérants - C.A. : 840.000 F. Bail 3 ans, loyer 750 F/ms. Fonds 400.000 F + stock à voir (50 % compt.). Téléphoner après 20 heures : 822-91-40.

A vendre fonds de commerce librairie-papeterie, galerie petite ville, région Bourgogne, proximité école. C.A. 230.000 F. Prix 180.000 F + stock.
Ecr. à 6.176, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Plein Centre - Préfecture DU LANGUEDOC
grosse affaire de librairie, papeterie, disques à vendre en totalité ou en participation 50 %.
R. ANDRÉ, 12, pl. Montcalm, 30000 Nîmes. Tél. (66) 21-21-23.

PRIX INTERESSANT
Vendons fonds commerce, articles cadeaux luxe, import-export, atelier d'abat-jour montage bronze, belle salle d'exposition. Locaux 500 m2 sur un plan. ARPAR, 61, rue de Malte, 75011 Paris. Tél. 805-96-90.

DANS LE MIDI - GRASSE cède magasin alimentation : logement 5 pièces, cuisine, parking, petit loyer, bail. Ecr. à 6.150, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

pavillons

CORMEILLES-EN-PARISIS
Villa récente 5 Pces mezzanine 140 m2 habitables, état impeccable sur 950 m2 terrain, sous-sol total. Prix : 950.000 F. AGENCE : 997-49-89

chalets

LES GETS (HAUTE-SAVOIE) Alt. 1.200 m.
Chalet récent, séjour double, 5 chbres, gd confort, terrain 2.500 m2. Prix à débattre. Mme BURET : (16) 50-79-

forêts

FORET DE QUALITÉ
55 ha, 6.000 m3 feuillus
AFFAIRE SAINE, VENTE URGENTE. S'adresser CRENN VALDEUR. Tél. 36-12-44.

Le Monde

économie

AFFAIRES

P.S.A.-Peugeot-Citroën et Chrysler concluent un important accord de coopération

P.S.A.-Peugeot-Citroën a signé avec Chrysler Corp. un protocole d'intention en vue d'établir une coopération entre les deux groupes sur le plan commercial et industriel. Les accords définitifs devraient être conclus avant le 1er juin 1980. D'autre part, les deux groupes ont conclu une convention financière aux termes de laquelle P.S.A.-Peugeot-Citroën accordera à Chrysler Corp. un prêt à court terme de 100 millions de dollars, gagé par les 1.8 million d'actions P.S.A. détenues par le groupe américain depuis août 1978. Cette convention doit être prochainement approuvée par l'administration américaine et les créanciers de Chrysler Corp. Si les accords commerciaux et industriels ne « pouvaient être conclus comme prévu », précise le groupe français dans un communiqué, P.S.A. disposerait en tout état de cause d'une « option d'achat » sur les 1.8 million d'actions que détient Chrysler Corp.

L'annonce de cet accord a été accueillie avec satisfaction par les milieux industriels américains qui y voient un élément de nature à faciliter le redressement du groupe américain dans la mesure où l'aide financière de P.S.A., bien que limitée, aidera Chrysler à passer un cap difficile. « La signature de cet accord constitue une nouvelle étape du plan de redressement de Chrysler. Le prêt de 100 millions de dollars constitue une partie importante du financement intérimaire dont nous avons besoin avant que l'ensemble de notre plan financier ne soit mis en place », a déclaré, le 6 février, M. Lee Iaccoca, président de Chrysler.

Les deux volets de l'accord

L'accord conclu entre P.S.A.-Peugeot-Citroën et Chrysler Corp. comporte deux volets distincts. D'une part, une convention financière qui prévoit que le groupe français accordera, dès que l'administration américaine et les créanciers de Chrysler auront donné le feu vert, un prêt à court terme de 100 millions de dollars (410 millions de francs environ) au groupe américain. Ce prêt, d'une durée de six mois, sera remboursable avant l'expiration de ce délai, c'est-à-dire quand l'aide fédérale de 1.5 milliard de dollars promise par l'administration Carter à Chrysler entrera en vigueur. Il sera gagé par les un million huit cent mille actions P.S.A.-Peugeot-Citroën (correspondant à environ 15 % du capital) cédés à Chrysler Corp. en contrepartie de la vente au groupe français des filiales européennes de Chrysler. En clair, si le prêt ne pouvait être remboursé, P.S.A.-Peugeot-Citroën deviendrait propriétaire de ce « paquet » d'actions. Cette convention financière est *a priori* indépendante du protocole d'accord industriel et commercial. Toutefois, au cas où ce dernier n'aboutirait pas, P.S.A.-Peugeot-Citroën disposerait en tout état de cause d'une option d'achat sur ces actions.

Le second volet vise à renforcer la coopération entre les deux groupes. Cette coopération s'exercera dans deux domaines. D'une part dans le domaine commercial : les voitures du groupe français ne seront pas distribuées dans l'immédiat par le réseau Chrysler aux Etats-Unis, mais le groupe américain apportera son concours à P.S.A. pour l'importation, le stockage et surtout l'après-vente de ces véhicules outre-Atlantique. Il coopérera également à la préparation et à l'adaptation des modèles français aux normes américaines. Enfin, progressivement, P.S.A. prendra contact avec les concessionnaires américains de Chrysler pour que ceux-ci distribuent sous la marque Peugeot des voitures françaises.

D'autre part, dans le domaine industriel : P.S.A.-Peugeot-Citroën livrera dans un ou deux ans des moteurs Diésel (produit dans ses usines, et notamment en Lorraine) qui équiperont les véhicules de Chrysler Corp. Puis, à la fin de 1984, Chrysler fabriquera dans ses usines américaines une petite voiture de conception française, produite à partir d'éléments en partie importés de France. Cette voiture sera commercialisée par les deux marques, avec des carrosseries différentes. Enfin, les deux groupes intensifieront leurs échanges d'organes : joints homocynétiques vendus par P.S.A. à Chrysler et boîtes de vitesses et équipements électroniques livrés par le groupe américain aux filiales du groupe français (Peugeot, Citroën et Talbot).

Un quitte ou double ?

Etrange duel que celui que se *livrent depuis bientôt deux ans les* deux groupes français de l'automobile, à coups d'accords commerciaux, industriels ou financiers, avec des partenaires étrangers. A reprendre attentivement les différentes phases de cet affrontement, on pense au célèbre dessin animé de Tex Avery où on voit face à face un chat et une souris géants grossir de plus en plus grâce à une potion magique pour finalement rester assis, seuls, énormes et désemparés à la surface du globe.

Août 1978, P.S.A. rachète à Chrysler Corp. ses filiales européennes. Désarroi au sein du groupe nationalisé qui perd d'un coup sa place de premier Français. Quelques mois plus tard, il réplique en annonçant un accord avec le constructeur américain de voitures American Motors, puis avec le fabricant de poids lourds Mack. *P.S.A.-Peugeot-Citroën* entame alors un rapprochement avec la firme néerlandaise DAF, en septembre 1979. Renault n'attend que deux mois pour conclure à son tour avec le Suédois Volvo.

Le protocole d'accord qui vient d'être conclu entre P.S.A. Peugeot-Citroën et Chrysler permet au groupe privé de reprendre l'initiative. En effet, ce rapprochement lui permet, sans prendre trop de risque, de s'assurer à terme une place non négligeable sur le marché américain. Le danger est, en effet, des plus limité. De deux choses l'une *en effet :* ou bien Chrysler Corp. parvient au cours des trois prochains mois à réunir les quelque 1,430 million de dollars de financement privé qui lui sont nécessaires pour bénéficier de l'aide fédérale promise. Dans ce cas, Chrystler Corp. est tiré d'affaire, le prêt de P.S.A. remboursé et la coopération peut se développer. Ou, à l'inverse, le groupe américain, empêtré dans les difficultés financières dans lesquelles il se débat depuis deux ans, ne réussit pas à passer le *cap et fait faillite. Les espoirs de* coopération industrielles et commerciales s'effondrent. Mais P.S.A. devient alors propriétaire des 1,8 million d'actions détenues par Chrysler, qu'il redoutait jusqu'à présent — à juste titre — de voir passer entre des mains *« étrangères »*. Il aura évité ce risque pour 100 millions de dollars, (environ 410 millions de francs), soit un peu moins que ce qu'aurait coûté le rachat de ce paquet de titres s'il était négocié en Bourse au cours actuel (450 millions de francs). Dans les deux cas donc, P.S.A. est gagnant.

Reste que le groupe français souhaite sans doute que l'accord de coopération qu'il vient de signer soit mené à son terme. En effet, il *lui ouvre des perspectives fort allé*chantes sur un marché où ses modèles, tout en ayant une excellente réputation, n'ont jusqu'ici qu'une diffusion confidentielle, et ceci sans grands frais. Les deux réseaux outre Atlantique resteront, en tout état de cause séparés, ce qui évite à P.S.A. les désagréments éventuels d'une *rechute ultérieure de Chrysler.*

Quant à la coopération industrielle, elle pourra se développer sans qu'il soit nécessaire d'envoyer des capitaux considérables : P.S.A. peut, d'ores et déjà, produire sans investissements supplémentaires autre que ceux déjà programmés en Lorraine — largement « aidés » par *les fonds publics d'ailleurs*, — les moteurs Diesel qu'elle compte vendre à Chrysler. Quant à la future petite voiture, qui sera produite outre-Atlantique, les études sont déjà terminées, on en est au stade des essais. Son développement et son adaptation aux normes américaines ne supposent donc aucune charge financière importante. Les échanges d'organes prévus permettront, de surcroît, aux deux groupes de renforcer mutuellement leurs points faibles : maîtrise incomplète de la conception des « petites » voitures pour Chrysler, défaillance dans le domaine — à terme crucial — de l'électronique automobile pour P.S.A. Le groupe français fait donc un pari, et même un quitte ou double. Mais un pari aux conséquences limitées, et dont on connaîtra, de toute façon, le résultat avant trois mois..., à tempe *pour faire machine arrière sans y* laisser d'autres plumes que les 100 millions de dollars qu'il aurait fallu, quoi qu'il arrive, débourser pour éviter l'entrée d'un « indésirable » dans son capital.

VÉRONIQUE MAURUS.

A L'INITIATIVE DES AUTORITÉS COMMUNAUTAIRES

Les dirigeants des grands groupes informatiques européens se concertent à Bruxelles

Les dirigeants des neuf principaux fabricants européens de matériels d'informatique et de télécommunications doivent se réunir vendredi 8 février à Bruxelles afin d'examiner d'éventuels accords de coopération industrielle.

Convoqué à l'initiative de M. Davignon, commissaire à la politique industrielle de la Communauté, ce « sommet de l'électronique européenne » est le premier du genre. Il rassemblera, autour de M. Davignon, les représentants au plus haut niveau des groupes Siemens et Nixdorf (R.F.A.), C.G.E., Thomson et C.I.I.-Honeywell Bull (France), I.C.L. et Plessey (Grande-Bretagne), Olivetti (Italie) et Philips (Pays-Bas). Cette réunion fait suite à l'analyse par les fonctionnaires de Bruxelles de l'évolution du marché de la télématique en Europe.

Dans un document publié le 23 novembre, les services de M. Davignon s'inquiétaient de la faiblesse de l'industrie européenne dans un domaine qui va connaître d'importants développements au cours de la prochaine décennie. *« L'Europe doit d'abord prendre conscience qu'elle est un marché »*, explique-t-on à Bruxelles. Actuellement, elle représente le tiers du marché mondial des télécommunications, 30 % du marché des ordinateurs, 25 % du marché des composants électroniques. Ces deux derniers secteurs doivent connaître une croissance annuelle de près de 30 % au cours des prochaines années. Or le marché européen est couvert en informatique et en composants pour plus des deux tiers par des firmes non européennes. Le retard en matière de réseaux télématiques est important. Et le risque est grand de voir les grands groupes américains, déjà fortement implantés au sein de la C.E.E., imposer leurs normes et, par là, leurs produits.

Or toute tentative de stratégie commune des Neuf, en matière de télématique, se heurte aujourd'hui, estime-t-on à Bruxelles, à plusieurs *« goulets d'étranglement »*. En premier lieu, les monopoles nationaux des P.T.T., qui mènent chacun leur propre politique ; les achats préférentiels des administrations de matériels d'informatique et de télécommunications réservés aux constructeurs nationaux (C.I.I.-Honeywell Bull en France, I.C.L. en Grande-Bretagne, Siemens en R.F.A.). Cette dispersion aboutit à la multiplication des normes, des standards, des matériels incompatibles entre fabricants européens. Dispersion qui risque de faire le jeu des groupes américains ou japonais.

Le danger est pressant

De nombreuses réunions entre les administrations concernées (P.T.T. notamment) ont déjà eu lieu à Bruxelles, et on commence à envisager d'ouvrir les marchés publics à tous les constructeurs européens. *On travaille aussi sur* des projets de réseaux télématiques communs aux neuf pays et donnant accès à plusieurs banques de données européennes.

Or la définition de normes communes passe par une concertation entre tous les industriels intéressés. L'idéal serait évidemment de parvenir à des gammes de produits communs en matière de télématique. Mais pour le moment on n'en est pas là. L'industrie électronique européenne est tributaire de son passé, de ses investissements dans des produits concurrents et les échecs des expériences de coopération (dont elle partage la responsabilité avec les gouvernements) en informatique et dans les composants sont encore dans toutes les mémoires. Aussi envisage-t-on plutôt des alliances ponctuelles pour des produits futurs conçus selon une norme européenne, voire une redistribution des cartes entre les groupes dans le cadre d'une certaine spécialisation.

Tous ces sujets devraient être évoqués au cours de la réunion de vendredi. Reste à savoir ce que l'on peut espérer d'une telle concertation, qui vise, qu'on le veuille ou non, à tenter de mettre sur pied une télématique européenne *qui serait de taille à* affronter ses concurrents américains et japonais. Les constructeurs européens accepteront-ils de jouer le jeu alors même que certains d'entre eux ont multiplié les accords de coopération avec les firmes nippones et américaines ? Le fait que cette réunion ait pu avoir lieu semble indiquer que les esprits évoluent. Il est vrai que le danger est pressant.

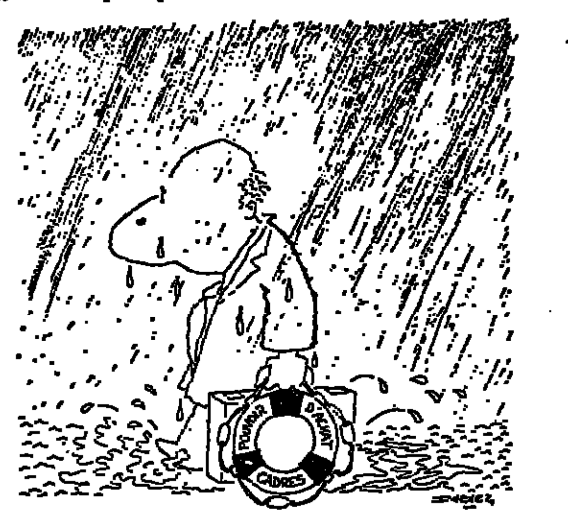
JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

SOCIAL

Le pouvoir d'achat des salaires bruts des cadres sera maintenu en 1980 déclare M. Giscard d'Estaing à la C.G.C.

« J'ai l'impression d'avoir été entendu », a estimé M. Jean Menu, président de la C.G.C., après son entretien *du 6 février avec le* président de la République.

la C.G.C., qui se dérouleront de mars à novembre 1980. Il n'a pas été question de la candidature *d'un représentant* de la C.G.C. lors de l'élection présidentielle.



(Dessin de CHENEZ.)

Ce dernier, répondant à certains points de l'exposé de M. Menu, a notamment confirmé *« qu'il n'y avait pas de raison de porter atteinte au pouvoir d'achat du personnel d'encadrement »* en ce qui concerne le salaire brut. Il a confirmé également qu'il n'y aurait pas d'augmentation des cotisations de sécurité sociale pendant dix-huit mois et que la majoration de 1 % appliquée en août 1979 serait supprimée à la fin de 1980. La politique contractuelle poursuivie. M. Menu a rappelé que le programme de Blois n'avait pas été respecté.

M. Giscard d'Estaing a marqué *« une certaine approbation »* lorsque M. Menu a dit que, pour la C.G.C., la perspective de 2,5 millions de chômeurs en 1985 est inadmissible. Le syndicaliste a développé de nouveau les mesures qu'il préconise pour l'emploi : relance sectorielle, redéploiement industriel, plan mondial de financement de l'aide aux pays à la recherche de leur développement, réduction de la durée du travail, mesures en faveur des cadres expérimentés.

L'injustice du système fiscal français

Le président de la République s'est intéressé à la situation du personnel de maîtrise et a demandé à son visiteur de faire des propositions à leur sujet. La conversation a aussi porté sur les libertés syndicales, la concertation et les groupes d'études récemment constitués. Lorsque ceux-ci auront achevé leur tâche, sans doute avant l'été, le bureau de la C.G.C. sera reçu à l'Elysée pour faire le point.

Mais certains désaccords n'ont pas été levés : réduction significative de la durée du travail, cotisation maladie sur les retraites, profonde injustice du système fiscal français, etc.

M. Menu a expliqué les raisons et l'organisation des états généraux de l'encadrement, lancés par

Les dépenses d'assurance-maladie ont progressé de 16,2 % en un an

Les dépenses d'assurance-maladie de la caisse des salariés ont augmenté, en 1979, à un rythme plus faible que celui observé en 1978 (+ 16,2 % au lieu de + 15 %), mais l'écart entre ce taux de croissance et celui de la masse salariale servant d'assiette aux cotisations (+ 12,5 %) demeure toujours important.

Pour l'année 1979, les dépenses de la Caisse d'assurance-maladie des salariés (CNAM) ont atteint 107,5 milliards de francs. Les frais de séjour hospitaliers, qui constituent plus de la moitié des dépenses, ont augmenté de 19.5 % : les *remboursements d'honoraires* ont progressé de 16,9 % (15 % pour les honoraires médicaux, 22,7 % pour ceux des dentistes); les prescriptions de 12 %. Quant aux indemnisations des congés de maladie, elles ne se sont accrues que de 3,3 %.

La décélaration — toute relative — des dépenses est interprétée avec prudence par la CNAM, *car l'année 1979, note-t-*elle, n'a pas connu de forte épidémie de grippe. En outre, la situation financière de la Caisse demeure toujours précaire. L'ensemble des mesures appliquées en janvier puis en juillet 1979 — notamment les majorations de cotisation — a certes, permis à la Caisse de combler le déficit annuel prévu : selon les prévisions établies en octobre 1979, l'effort des nouvelles *recettes a permis de combler* un déficit évalué à 6,7 milliards de francs et même de dégager un excédent de 300 millions de francs. Mais, contrairement à ce que certains peuvent penser, notamment *le Canard enchaîné* qui, *dans son numéro du 6 février* parle d'un *« bénéfice secret de la Sécu »*, la CNAM n'a pas de bénéfice, car le déficit de 1978 n'a pu être encore comblé (— 5,5 milliards de francs).

Il n'est d'ailleurs pas impos*sible que l'excédent prévu pour* 1979 (+ 0,3 milliard) se révèle optimiste : s'il est vrai que les dépenses ont progressé légèrement moins vite qu'il n'était envisagé, en revanche les rentrées de cotisations pourraient, elles aussi, être plus faibles qu'on le supposait, ce qui annulerait l'excédent.

Et même si l'année 1980 se révèle excédentaire (+ 2,1 milliards de francs), le solde cumulé pour 1978, 1979 et 1980 — en assurance-maladie, sera encore négatif *(— 3,1 milliards de francs)*. Pour l'ensemble des régimes (maladie, famille, vieillesse), les excédents de 1979 (+ 3,1 milliards de francs) et de 1980 (+ 6,2) ne seraient pas suffisants, non plus, pour résorber le déficit de 1978 (10,8 milliards de francs). L'équilibre financier de la Sécurité sociale — ici le régime des salariés — ne s'observe pas sur une seule année. *Déficits* anciens et mesures nouvelles doivent être intégrés dans tout calcul. Au total le bilan n'est pas catastrophique mais demeure incertain. — J.-P. D.

La C.G.T. annonce une relance de l'action pour la seconde quinzaine de février

Les dirigeants de la C.G.T. ont commenté devant la presse, le 6 février, les décisions prises la veille par la commission exécutive confédérale. Ils ont, une nouvelle fois, condamné l'attitude de la *C.F.D.T., commandée*, selon eux, par son « recentrage », et ils ont rejeté sur elle l'échec de la rencontre du 29 janvier.

La C.G.T. a *décidé* de s'engager seule dans la relance de l'action revendicative, exprimant le souhait que les résultats qu'elle obtiendra inciteront la C.F.D.T. à la rejoindre.

« La brutale détérioration qui marque l'année 80, a dit M. Séguy, *appelle une riposte énergique des travailleurs.* » L'intensification des luttes portera particulièrement sur la seconde quinzaine de février, sur trois axes principaux : les bas salaires et le SMIC à 2 900 F ; l'emploi et les droits des chômeurs ; la vie au travail (durée et *conditions* du travail et respect de la dignité des travailleurs).

Selon M. Séguy, les cheminots et les électriciens pourraient participer aux démonstrations et arrêts de travail qui seront décidés dans les diverses activités.

Le 21 février sera un temps fort pour la défense des libertés, avec une rencontre nationale de militants sanctionnés, de *juristes*, de magistrats, etc. D'autre part, la C.G.T. estime à deux millions le nombre des signatures recueillies dans ses pétions contre la fiscalité qu'elle va remettre au premier ministre.

L'échec de la rencontre du 29 janvier

M. Séguy a ouvert sa conférence en déclarant : *« Nous n'acceptons pas que le tumulte des passions qui se déchaînent autour des événements internationaux submerge les réalités économiques et sociales françaises, que l'actuel déferlement d'anti-communisme relègue à l'arrière-plan la lutte syndicale, l'unité des travailleurs et leur action en riposte à la violence des coups qui les frappent.* »

Néanmoins, estimant tendancieux les comptes rendus qui avaient été faits de la rencontre C.G.T.-C.F.D.T. du 29 janvier, le syndicaliste a remis aux journalistes le texte du *projet* d'accord qu'il avait présenté aux cédétistes et celui que M. Maire et ses amis avaient élaboré en contre-proposition.

« En raison des spéculations qui avaient précédé la rencontre », déclare la C.G.T., sa délégation a préconisé une déclaration commune sur *« la mission première du syndicalisme, qui est d'assurer la défense des travailleurs »*. Le texte dit notamment : *« Que les divergences qui les différencient sur un certain nombre de problèmes politiques nationaux et internationaux ne sauraient remettre en cause leur unité d'action ; qu'aucune diversion politique ne conduira la C.G.T. et la C.F.D.T. à reléguer à l'arrière-plan la défense des intérêts des travailleurs.* »

Les cégétistes reconnaissent que les discussions achoppèrent sur ces paragraphes, rejetés par la C.F.D.T. (*le Monde* du 31 janvier). M. Maire persista dans son refus lorsque ses partenaires voulurent réintroduire les textes litigieux sous forme d'amendement au contre-projet cédétiste. Ce dernier est surtout constitué par des extraits des accords antérieurs entre les deux centrales. Il commençait ainsi : *« Le syndicalisme a pour mission essentielle de défendre les intérêts matériels et moraux des travailleurs, c'est-à-dire à la fois les revendications immédiates, les libertés individuelles et collectives, l'élargissement des droits et l'émancipation des travailleurs et des peuples.* »

Au sujet de l'intervention soviétique en Afghanistan, la C.G.T. précise qu'elle a proposé d'entendre sa délégation revenue de Kaboul ; la C.F.D.T. a décliné l'offre.

M. Séguy a réaffirmé, le 6 février, que *« le souci de la clarté »* avait dicté l'attitude de la C.G.T. La lecture des documents remis n'infirme pas les assertions de la C.F.D.T. selon lesquelles les cégétistes, par la teneur de leur projet d'accord, voulaient montrer que l'*« ombre de Kaboul »* ne pesait pas sur l'unité ouvrière.

JOANINE ROY.

En bref

● *« Le climat social est bon »*, a déclaré M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation, mercredi 6 février, à TF 1. A propos de l'emploi, le ministre a indiqué : *« Les bonnes tendances que nous constations l'an dernier se poursuivent (...) et quand je compare la situation entre la France et l'Allemagne, je constate qu'au total la France fait mieux que l'Allemagne en ce qui concerne la création d'emploi. (...) Si les structures de population étaient comparables, l'Allemagne serait dans une situation de chômage qui serait moins bonne que la nôtre.* »

● *Manufrance organise une « braderie » à Paris.* — La société Manufrance *a décidé d'organiser*, du 8 au 17 février, au Parc des expositions de la porte de Versailles, une « braderie » au cours de laquelle seront vendus, avec des réductions de prix allant jusqu'à 50 %, des articles couvrant *tout le champ* du célèbre catalogue.

● *La C.G.T. demande la titularisation posthume d'un cheminot.* — La fédération de Normandie des cheminots C.G.T. a demandé la titularisation posthume de l'un des dix agents dont le poste avait été supprimé en raison de la fermeture, en *septembre 1979, de l'économat de* Caen (Calvados). Cet agent, un homme de quarante-quatre ans, avait demanndé un poste à l'air libre. Mais il fut finalement affecté *« dans un magasin de boulons, sans air et sans lumière »*, explique la C.G.T. et trois semaines plus tard il mettait fin à ses jours. Les autres agents ont été entre-temps reclassés et titularisés. L'effet rétroactif d'une telle mesure permettrait à la veuve et au jeune fils du défunt de bénéficier des avantages accordés aux famille de cheminots décédés.

● *Grève et occupation chez Pathé-Marconi.* — Pour protester contre un projet de licenciement menaçant cent *soixante-seize* salariés sur sept cents à la fabrique de disques Pathé-Marconi de Chatou (Yvelines), les ouvriers et les employés de l'entreprise ont décidé, à l'appel de la C.G.T., de se mettre en grève le mercredi *6 février et* d'occuper les locaux.

● *Des chômeurs ont occupé la mairie de Châtellerault.* — A l'appel d'un comité de chômeurs créé par la C.G.T., une centaine de manifestants ont occupé, le *mercredi 6 février*, de 10 heures à 17 heures, la mairie de Châtellerault (Vienne) pour attirer l'attention sur leur situation. Une délégation de travailleurs sans emploi a été reçue par le sous-préfet et par le premier adjoint au maire.

● *Le salaire de base des mineurs vient d'être relevé de 0,5 %*, à compter du 1er décembre dernier, au titre de 1979. Pour cette année-là, le total des augmentations du salaire de base aura été de 11,8 %, *c'est-à-dire* du même ordre que la hausse de l'indice officiel des prix. Les discussions relatives à un *nouvel accord* ont *donné lieu* à un premier contact le 30 janvier. Une autre rencontre est prévue en février.

Pour protester contre de mauvaises conditions d'hygiène

L'ÉQUIPAGE D'UN CARGO GREC SE MET EN GRÈVE A SAINT-MALO

(De notre correspondant.)

Rennes. — Les trente-quatre hommes d'équipage d'un cargo grec, le *Tofalos*, en opération de déchargement *depuis le 30 janvier* à Saint-Malo, observent une grève depuis le 4 février pour protester contre les conditions d'hygiène et de sécurité à bord et pour dénoncer la mauvaise qualité de la nourriture.

Une analyse pratiquée le 6 février a montré que la viande était impropre à la consommation ; une visite du navire par l'administrateur du quartier des affaires maritimes de Saint-Malo a révélé neuf irrégularités en matière d'hygiène et de sécurité, parmi lesquelles le non-fonctionnement du radar et de la radio, qui devront être corrigées avant le départ du cargo, *le 9* ou le 10 février.

Les marins, dont le salaire est de 450 francs par mois, demandent aussi le paiement des arriérés (plus d'un an de retard pour certains d'entre eux), et les *dockers de Saint-Malo ont menacé* de bloquer le navire si cette question des salaires n'était pas rapidement réglée. L'armateur grec de ce cargo était attendu jeudi 7 février à Saint-Malo, où une véritable chaîne de solidarité *s'est mise en place pour venir* en aide aux grévistes. — C. T.

NOUVEL APPEL A LA GRÈVE DANS LES P.T.T.

L'appel à la grève lancé par *la C.G.T. dans certains services* postaux — bureaux, acheminement et distribution — a été suivi, le mercredi 6 février, par 10 % des cent soixante-cinq mille agents concernés, indique la direction des P.T.T. De son côté, la *fédération* C.G.T. ne donne aucun pourcentage global, mais précise, dans un communiqué, que *« la grève a été particulièrement bien suivie dans les Bouches-du-Rhône, le Var, la Loire et dans de nombreux bureaux de la banlieue parisienne »*.

D'autre part, la C.G.T. a lancé — unilatéralement — un nouvel appel à la grève pour le vendredi 8 février, au *personnel* des services financiers des P.T.T. (chèques postaux, centre de contrôle des mandats et Caisse nationale d'épargne), afin d'obtenir les trente-cinq heures de travail par semaine, des effectifs *supplémentaires*, la *retraite* à cinquante-cinq ans et la prime de technicité à 450 F. De son côté, la C.F.D.T. lance aussi un appel à la grève le même jour particulièrement destiné aux agents des chèques postaux pour appuyer des *revendications sur* la durée et les conditions de travail.

GRÈVE TRÈS SUIVIE AUX ACIÉRIES DE POMPEY D'ALIZAY

(De notre correspondant.)

Evreux. — Depuis le 28 janvier, *le personnel des aciéries de* Pompey à Alizay, près de Pont-de-l'Arche, est en grève — le mouvement touche environ sept cent cinquante personnes sur huit cent cinquante — pour tenter de faire aboutir une série de *revendications : 3 000 F de salaire* minimum net mensuel, 5,5 % d'augmentation des salaires au 1er janvier au titre de rattrapage du pouvoir d'achat 1979, cinquième semaine de congé payé, embauche définitive des salariés à *contrat à durée déterminée*, rénovation des logements des immigrés, etc.

Depuis mardi, aucun camion n'a pu entrer ou sortir de l'usine. La direction l'a fait constater par voie d'huissier afin d'obtenir un jugement de référé pour l'évacuation de l'établissement.

La proposition de 4 % d'augmentation sur tous les salaires *jusqu'à concurrence de 1 650 F*, faite par la direction, a été refusée par les grévistes, qui ont envoyé dix de leurs représentants à la préfecture de l'Eure et à la chambre syndicale de al métallurgie à Evreux pour y déposer une motion réclamant l'intervention du préfet pour relancer les discussions.

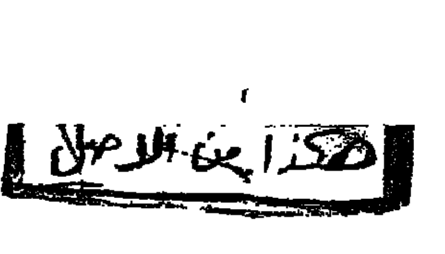
CONSTRUCTION NAVALE

LE « KORRIGAN » SERA TRANSFORMÉ AU JAPON

Les moteurs du porte-conteneurs *Korrigan*, le plus gros navire de la Compagnie générale maritime, seront changés au Japon, par les chantiers de la firme Mitsubishi, et non en France indique la direction de la marine marchande.

En dépit de l'aide de l'Etat, les conditions offertes par les Chantiers de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) étaient de 50 % plus onéreuses que celles des chantiers japonais.

La direction de la marine marchande fait valoir notamment que le yen s'est dévalué d'environ 25 % en 1979 et que les chantiers japonais offrent des délais d'exécution plus courts (de l'ordre de cent quarante jours).



RASSEMBLEMENT NATIONAL DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

des villes et des campagnes

GÉNÉRAL DE BÉNOUVILLE,
Président
député de Paris.

MARCEL DASSAULT,
Premier secrétaire
député de l'Oise.

Soixante-deux députés, de différentes formations, ont déjà adhéré au Rassemblement National du Commerce et de l'Artisanat

Personne ne peut rester insensible devant ces petits commerçants et artisans qui ont fait, et font faillite tous les jours, malgré la solidité de leur entreprise dont la création remontait souvent à plusieurs générations, devant ces foyers sans joie, devant ces enfants sans avenir qui auraient pris place tout naturellement dans l'entreprise familiale et qui, aujourd'hui, viennent grossir le nombre des chômeurs.

Si le petit commerce et l'artisanat venaient à disparaître, ce serait tout un pan de la nation qui s'effondrerait.

Si un petit commerçant ou un petit artisan trouvait, en ce moment, à emprunter au taux actuel de 16 à 18 %, il ne ferait que s'enfoncer davantage.

Il faut donc créer une Caisse du Commerce et de l'Artisanat, dont le capital proviendrait d'un impôt de solidarité exceptionnel sur la fortune, prélevé une fois pour toutes. Cette Caisse serait ainsi en mesure de consentir des prêts au taux de 3 % l'an.

Ces prêts permettraient aux petits commerçants et artisans, ainsi qu'aux petits industriels et agriculteurs, de redresser leur entreprise, ou d'en créer de nouvelles, plus tard de payer les intérêts et enfin de rembourser le capital que la Caisse prêterait de nouveau à d'autres entreprises.

Lors de la prochaine session de printemps, notre Rassemblement, sous la signature de ses soixante-deux adhérents, déposera sur le bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de loi pour faire aboutir ce projet.

En outre, il serait souhaitable que la Caisse du Commerce et de l'Artisanat soit autorisée à consentir des prêts aux communes, toujours au taux de 3 %, pour restaurer leurs petites églises, joyaux de nos campagnes.

ÉTRANGER

Investir à Berlin

La ville de Berlin a organisé, mercredi 6 février, dans la capitale française, en collaboration avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris, une journée d'informations sur le thème « Connaître Berlin — pôle économique privilégié ». Il s'agit de faire ressortir l'intérêt d'une implantation industrielle dans une ville qui « offre à toute société dynamique d'innombrables possibilités encore méconnues », soulignent les promoteurs de cette opération.

De notre envoyé spécial

Berlin-Ouest. — Derrière les avenues du centre aux magasins brillants, se dressent les bâtiments en brique des usines berlinoises. Portiques d'entrée, vastes hangars, lourds édifices qui font penser aux grands féodaux de l'industrie d'avant-guerre ; ateliers sur cour, en étages, au fond de porches obscurs qui évoquent les premiers Fritz Lang. Tout autour, les habitations grises constituent une autre réalité de la ville. La « vitrine de l'Occident », enclavée en terre rouge a ses arrière-boutiques, faute d'« hinterland »...

Berlin-Ouest est — et se veut encore davantage — une cité industrielle, la plus importante par les effectifs, d'Allemagne fédérale. Ayant en 1979 obtenu une production intérieure brute de 50 milliards de DM, l'ancienne capitale du Reich a, pour la première fois l'an dernier, connu un taux d'expansion plus élevé que l'Allemagne fédérale dans son ensemble, alors que, jusqu'à présent, elle restait en arrière.

Jusqu'en 1978, Berlin-Ouest souffrait en effet d'une hémorragie d'emplois, dans le même temps que la population diminuait et vieillissait, malgré l'exemption de service militaire pour les étudiants qui choisissaient l'université des bords de la Sprée et l'octroi d'avantages divers aux salariés. Actuellement encore, le quart d'une population de deux millions d'habitants. A plus de soixante-cinq ans. Cent mille Turcs, dont trente mille travaillent dans l'industrie (sur un total de 190 000 salariés), sont venus garnir les rangs et faire de Berlin-Ouest la quatrième ville du monde.

Les années 60 et une bonne partie de la décennie 1970 ont été sombres, marquées par le déclin des secteurs traditionnels de l'économie berlinoise. L'industrie, qui comptait 265 000 emplois en 1969, n'en assurait plus que 180 000 dix ans après. Toutefois, un redressement vient de s'effectuer, avec un gain de quelque 5 000 emplois en dix-huit mois, grâce à l'apparition et au développement de nouvelles branches.

Ce sursaut a été rendu possible en raison d'une politique active de subventions qui fait vivre la ville au sein d'une sorte de poumon artificiel. Les entreprises qui s'installent à Berlin-Ouest, qu'elles soient allemandes ou étrangères, bénéficient de diverses déductions fiscales, de primes et d'aides financières, de facilités d'amortissement. Ainsi, Berlin-Ouest — dont le budget est assuré pour moitié par Bonn — coûte autant à la R.F.A. que la société des chemins de fer.

Cependant, dans cette ville close, fermé d'un côté par le « mur », de l'autre par des barbelés, où les forêts et les bois de bouleaux sont intouchables (les tribunaux ont récemment refusé la construction d'une centrale thermique en zone verte), l'espace devrait manquer. Il reste en fait, d'après les autorités municipales, 30 hectares de terrains privés constructibles et 50 hectares de terrains publics.

Depuis l'édification du mur en 1961, deux cents firmes ont été créées qui représentent un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de DM et représentent 20 000 emplois. Actuellement, le tissu industriel est surtout composé de petites et moyennes entreprises : sur quelque trois mille sociétés, une trentaine, soit 1 %, emploient plus de mille personnes.

Parmi ces trente, figurent toutefois les grands noms de l'industrie ouest-allemande : Siemens (30 000 salariés), A.E.G. (13 000) Schering, Daimler-Benz..., et aussi quelques firmes étrangères. Dernière acquisition, Ford a décidé d'installer à Berlin, en investissant 130 millions de DM, une usine de pièces en plastique qui, à partir de l'automne 1981, emploiera 800 personnes (3 000 plus tard) et fournira les unités européennes du groupe. Choix politique, dit-on à Berlin-Ouest, auquel n'est peut-être pas étranger le président de la Société pour la promotion de l'économie de Berlin, M. Robert Layton, ancien responsable de Ford.

Le commerce extérieur de Berlin-Ouest, relié par un véritable pont économique avec la R.F.A., se fait en tout cas surtout avec celle-ci. Ainsi, l'an dernier, ces échanges ont atteint 47 milliards de DM contre 8,5 milliards pour les relations avec les pays occidentaux et 1,3 milliard avec la R.D.A. Ce dernier montant paraît faible ; mais un tiers des ventes de la R.D.A. à la R.F.A. et un cinquième de ses achats se font par l'intermédiaire de maisons de commerce berlinoises.

Au début du dix-huitième siècle, un Berlinois sur trois était français. Actuellement, la France est pratiquement absente des implantations étrangères sur ce territoire insulaire. Les échanges entre Berlin-Ouest et Paris ne représentent que 700 millions de DM, une partie du trafic passant, il est vrai, par les sociétés mères d'Allemagne fédérale. S'implanter à Berlin peut, en cette période de tension internationale, paraître étrange ; mais le capitalisme, s'il veut être conséquent, doit affronter les risques et conserver ses atouts. Avantage ultime ? Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en raison même de l'attitude des syndicats, l'industrie berlinoise n'a pas connu de grève.

MICHEL BOYER.

LE DANEMARK VA PROCÉDER A L'ÉLECTRIFICATION DE SON RÉSEAU FERROVIAIRE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le gouvernement danois, qui vient de renoncer à investir dans la construction de centrales nucléaires, va, de ce fait, pouvoir porter ses efforts sur d'autres secteurs. Il a décidé de commencer à procéder par paliers à l'électrification du réseau ferroviaire du royaume.

Le Danemark est aujourd'hui, avec la Turquie et l'Irlande, l'un des rares pays d'Europe à ne pas utiliser — même de façon limitée — la traction électrique. Au lendemain de la guerre, pour des raisons financières, les chemins de fer sont passés progressivement de la vapeur à la traction Diesel, alors fort rentable ; mais la crise de l'énergie oblige les autorités à envisager l'avenir des transports par rail sous un autre angle.

L'électrification du réseau prendra environ deux décennies. Elle commencera par les lignes desservant les régions les plus proches de la capitale, et ne touchera le Jütland qu'après 1990. En attendant, le ministère des transports va ouvrir les adjudications pour une comande d'une douzaine de locomotives électriques. Il semble que la France et la R.F.A. soient bien placées pour emporter ce marché.

C. O.

UNE GRAVE SÉCHERESSE ÉPROUVE LA RÉGION DE PÉKIN

La région de Pékin a été éprouvée par l'une des pires sécheresses hivernales qu'elle ait connues depuis quarante-cinq ans. Le blé d'hiver s'en est sérieusement ressenti et les emblavements printaniers sont menacés, rapporte *le Quotidien de Pékin*.

Depuis septembre, la région n'a reçu que 30 millimètres de pluie ou de neige, soit 73 millimètres de moins que pendant la période correspondante de l'an dernier, et 55 millimètres de moins que pendant la dernière sécheresse, en 1972. Dans la majeure partie de la région, la nappe phréatique a baissé d'au moins 1 mètre et, en certains points, de 2 mètres, précise le journal.

La région pékinoise est trop petite pour que cette situation ait des incidences sur le montant des récoltes de l'ensemble de la Chine. Mais des régions emblavées plus importantes situées dans le nord du pays et ailleurs auraient également été touchées par la sécheresse.

Selon des experts agricoles étrangers, les récoltes peuvent encore être sauvées si les cultures reçoivent assez d'eau pendant « la période de verdissement », en mars. — *(Reuter.)*

Faits et chiffres

● *L'Arabie Saoudite* fournira à *l'Autriche* 1,7 million de tonnes de pétrole supplémentaires en 1980, qui permettront à ce pays de ne pas avoir recours au marché libre pour faire face à ses besoins de brut, les importations nécessaires étant évaluées à 9,1 millions de tonnes pour l'année en cours. la situation était devenue difficile pour Vienne du fait de la décision prise par l'U.R.S.S., la Libye, l'Algérie et l'Irak, de réduire leurs livraisons. Tel est le résultat majeur des conversations que vient de conclure à Ryad le chancelier Bruno Kreisky. Les projets autrichiens en Arabie Saoudite représentent une dizaine de milliards de schillings (3,3 milliards de francs), et concernent, notamment, la construction d'une usine métallurgique, la pose d'une adduction d'eau de 400 kilomètres, l'installation d'une ligne de chemin de fer et la vente de camions et du char léger Kuerassier (dont la tourelle, le canon et le système de visée sont de fabrication française). — *(A.F.P.)*

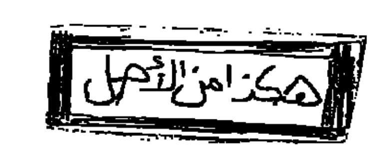
● *Volvo va fermer sa chaîne de montage d'automobiles à Singapour.* — Le constructeur suédois sera contraint d'interrompre prochainement l'activité de sa filiale de montage à Singapour, installée en juin 1979, du fait de l'instauration, le 1er août prochain, d'une taxe de 45 % sur l'importation à Singapour de pièces détachées d'automobiles. La firme suédoise envisage, par la suite, d'expédier des véhicules complets.

● *En Grande-Bretagne,* le secteur automobile a enregistré en 1979 un déficit commercial de 287 millions de livres (2,64 milliards de francs environ) pour la première fois de son histoire. L'an passé, la balance du secteur avait dégagé un excédent de 763 millions de livres (7 milliards de francs environ) grâce à l'excédent des échanges de pièces automobiles. Cette dégradation traduit la détérioration de la situation des constructeurs britanniques, dont les exportations ont chuté en valeur de 12 %, tandis que les importations augmentaient de 46 %. L'excédent commercial dégagé par les fabricants de pièces automobiles n'a pas permis de compenser pour la première fois cette détérioration.

● *Les exportations japonaises de véhicules automobiles* ont atteint le chiffre record de 4,56 millions d'unités en 1979, soit 6,8 % de plus qu'en 1978. Les exportations de voitures particulières (3,10 millions) ont progressé de 10 %, celles de camions (1,42 million) de 0,2 % et celles d'autobus (36 800) de 21 %. Au total, les ventes de véhicules nippons à l'étranger ont représenté 19,9 milliards de dollars, soit 19,4 % de la valeur globale des exportations du Japon en 1979. L'Amérique du Nord, le plus gros client des constructeurs japonais, a absorbé 2,14 millions d'unités (+ 5,8 %) et l'Europe, 956 965 unités (+ 29,3 %).

● *Les exportations de matériel militaire suisse* ont en 1979 représenté 424 millions de francs suisses contre 423 millions en 1978. Selon des statistiques publiées le 4 février à Berne, le premier importateur de matériel a été l'Allemagne fédérale avec 142 millions (128 millions en 1978), suivie de l'Autriche avec 67 millions (64 millions en 1978).

La part du matériel militaire, par rapport à l'ensemble des exportations de la Suisse, est revenue de 1,02 % en 1976 à 0,97 % en 1979. — *(A.F.P.)*



ÉTRANGER

LA DIRECTION DE BRITISH STEEL AYANT FAIT DES CONCESSIONS

La grève dans la sidérurgie britannique pourrait prendre fin la semaine prochaine

Londres. — La grève de l'acier, entrée dans sa sixième semaine, pourrait, selon M. Sirs, président du syndicat des ouvriers de la sidérurgie, prendre fin la semaine prochaine. Les syndicats ont, en tout cas, jugé les nouvelles propositions de la British Steel Corporation (B.S.C.) assez intéressantes pour accepter de rouvrir la négociation avec les dirigeants de l'entreprise nationalisée. L'espoir renaît, et cet optimisme s'est traduit au Stock Exchange par une hausse sensible de la livre sterling.

Les perspectives se sont nettement améliorées à la suite des entretiens secrets que M. Sirs a eus au début de la semaine à Luxembourg avec M. Scholey, directeur de la B.S.C. Ces conversations ont abouti à de nouvelles propositions patronales dont le contenu n'a pas encore été révélé officiellement. Selon les syndicats, la B.S.C. envisagerait une augmentation de salaires de 13 %.

De notre correspondant

Cette proposition est inférieure aux 16 et même 20 % demandés par les syndicats, mais la B.S.C. ferait une concession importante en acceptant que les 4 % d'augmentation escomptés des accords de productivité, et qui devaient être négociés localement, soient immédiatement ajoutés aux 9 % d'augmentation des salaires de base. Et la B.S.C. accepterait de revoir son programme de licenciement affectant cinquante-deux mille ouvriers.

La négociation s'annonce difficile, mais ses chances d'aboutir sont fortes dans la mesure où le gouvernement semble avoir discrètement reculé en acceptant de modifier ses instructions à la B.S.C. sur l'emploi des 450 millions de livres de fonds publics *accordés à la firme. Ces instructions* prévoient que ces fonds seront utilisés exclusivement aux investissements destinés au fonctionnement de l'entreprise et au paiement des indemnités de licenciement. Il semble maintenant que le gouvernement accepte que la B.S.C. utilise une partie de ces *fonds pour augmenter les salaires.* Apparemment, le gouvernement infléchissant sa position doctrinale, a admis qu'il ne pouvait rester à l'écart d'un conflit affectant l'ensemble de l'industrie et qui menaçait de prendre la dimension d'un affrontement majeur avec le mouvement syndical. *Au Pays de Galles notamment* où la situation s'est considérablement détériorée, la hiérarchie syndicale a eu du mal à freiner la « base » — ouvriers de la sidérurgie, mineurs, cheminots — prête à s'engager dans une grève générale pour défendre les emplois menacés par le programme de contraction de la production et de réduction des effectifs.

La fin du conflit de l'acier justifierait la prudence de Mme Thatcher, qui a soutenu M. Prior, ministre de l'emploi, contre les éléments plus durs au sein du cabinet et du parti conservateur qui souhaitent un renforcement de la législation antisyndicale prête à être soumise au Parlement. En fait, Mme Thatcher résiste à des pressions qui *ne* viennent pas seule*ment de la droite* de son parti. Une centaine de députés ont, en *effet,* signé une motion demandant au premier ministre de prendre des mesures beaucoup plus rigoureuses à l'égard des syndicats, bref d'honorer les engagements du programme électoral conservateur. Plusieurs journaux *populaires comme l'Express* et le *Sun,* soutiennent cette campagne.

Mme Thatcher ne peut pas ignorer ce malaise, mais refuse de se laisser entraîner sur des positions extrêmes que les syndicats considéreraient comme une provocation. Un règlement du conflit de l'acier obtenu au prix de concessions patronales entérinées par le gouvernement risque de renforcer l'opposition à la politique modérée de M. Prior, approuvée par Mme Thatcher.

Sur le front social, de nouvelles difficultés ont surgi chez British Leyland, la grande entre*prise nationalisée de construction* automobile. Le syndicat modéré des métallurgistes demande, en effet, la réintégration de M. Robinson, délégué d'atelier communiste de l'usine de Longbridge, licencié en novembre. M. Robinson avait publiquement pris position contre l'application du *programme de sauvetage* de l'entreprise accepté par les syndicats et la grande majorité du personnel votant au scrutin secret. Bien qu'il ait contrevenu à ses instructions, le syndicat estime que son licenciement s'est fait dans des conditions inacceptables et menace de faire grève si M. Ro*binson n'est pas réintégré.* Sir Michael Edwardes, P.-D.G. de British Leyland, rejettera vraisemblablement cette demande, et les ouvriers de l'usine de Longbridge se prononceront sur la grève au vote secret dans les prochains jours.

HENRI PIERRE.

LA GRANDE-BRETAGNE POURRAIT TENTER DE LIMITER LES IMPORTATIONS DE FIBRES SYNTHÉTIQUES AMÉRICAINES

Réunis à Bruxelles le 5 février, les délégués des neuf pays de la Communauté ont décidé de ne prendre dans l'immédiat aucune mesure de rétorsion contre les importations de fibres synthétiques américaines. Des consultations vont se poursuivre au plus *haut niveau* avec les Etats-Unis pour tenter de trouver des solutions acceptables par tous les intéressés. M. Rubin Askew, un collaborateur du président Carter, est attendu à Bruxelles le 18 février. Avantagés par un pétrole et surtout par un gaz bien meilleur marché qu'en Europe, les Améri*cains parviennent, avec des pro*duits intermédiaires souvent 50 % moins chers qu'en Europe, à fabriquer des fibres synthétiques dont le coût est sans comparaison avec les coûts obtenus par les producteurs du vieux continent, même les plus compétitifs.

Particulièrement touchée par la concurrence américaine, notamment dans le domaine des fibres polyesters, la Grande-Bretagne paraît cependant décidée à faire cavalier seul et pourrait, pour protéger son industrie nationale, relever ses droits de douane et instituer des quotas d'importation.

ÉNERGIE

LA MAJORITÉ DES SUÉDOIS SONT FAVORABLES AU NUCLÉAIRE

Cinquante-six % des Suédois sont favorables à la construction de six nouvelles centrales nucléaires dans le pays et 36 % désirent au contraire que les six centrales existantes soient progressivement fermées, indique un sondage publié le 6 février. Les Suédois sont appelés à se prononcer par *référendum sur l'énergie nucléaire* le 23 mai. — *(Reuter.)*

MANIFESTATIONS PRÈS DE PLOGOFF

Des habitants de Primelin et de Plogoff (Finistère) ont une nouvelle fois tenté de s'opposer à la venue des camionnettes utilisées comme mairies annexes pour la présentation de l'enquête d'utilité publique sur l'implantation de la centrale nucléaire.

A Plogoff, les opposants à la centrale avaient passé une partie de la soirée du mardi 5 février à creuser une tranchée en vue d'interdire la mise en place de deux camionnettes entre un calvaire et une chapelle, sur un terrain situé à environ 500 mètres du centre du bourg. Les gendarmes mobiles chargés du maintien de l'ordre pour la durée de l'enquête ont comblé le fossé vers 4 heures mercredi matin, permettant ainsi l'installation des véhicules.

Les manifestants avaient déjà labouré le terrain vendredi dernier et l'avaient recouvert de lisier lundi soir. Mardi soir, la vitrine d'une mairie annexe avait volé en éclats au cours d'un échange de pierres et de grenades lacrymogènes entre les gendarmes mobiles et un groupe d'environ deux cents personnes.

PRESSE

● *Forum International* pourrait reparaître lundi prochain 11 février, après une semaine d'interruption. Au cours d'une réunion tenue mercredi 6 avec le personnel, M. Roland Dana, directeur-rédacteur en chef, a déclaré qu'il entendait mener à bien *« un plan de restructuration »* de l'entreprise impliquant une part de sous-traitance. Cette décision, apprend-on également, entraînerait une vingtaine de licenciements (clavistes, monteurs, documentalistes, traducteurs) avec toutefois une garantie de reclassement.

CONJONCTURE

L'épargne des Français ne semble guère se reconstituer

Après une très forte chute à l'automne 1979, et une remontée en décembre, le rythme de constitution de l'épargne en France s'est ralenti à nouveau en janvier, au niveau des caisses d'épargne tout au moins, car l'émission très réussie d'un emprunt d'Etat de 12,5 milliards *de francs a pu perturber les* circuits.

Comme cela avait été exposé récemment *(le Monde* du 30 novembre 1979), les excédents des dépôts sur les retraits, qui avaient augmenté de 29,4 % en 1978 et progressaient encore au taux annuel de 25,4 % pendant le premier semestre 1979, ont brutalement fléchi au cours du second semestre.

Pour le seul réseau des Caisses d'épargne et de prévoyance (« l'Ecureuil »), cet excédent a, finalement, diminué de 11,6 % en 1979, revenant de 19,5 milliards de francs en 1978 à 17,5 milliards de francs. Il *convient, cependant,* de relever que la masse des dépôts sur les livrets A et B a tout de même augmenté globalement de 14,5 % d'une année sur l'autre, compte tenu des excédents enregistrés et des intérêts versés (6,50 % sur l'ensemble de ces dépôts).

Une rechute en janvier 1980

Une analyse plus fine de la tendance révèle qu'après avoir baissé de 61 % en octobre 1979, puis de 67 % en novembre l'excédent des dépôts sur les retraits *a augmenté de 51 % en décembre,* grâce au relèvement du plafond des dépôts du livret A (exonéré d'impôts), porté de 41 000 F à 45 000 F à partir du début de ce mois. Mais en janvier 1980, les résultats provisoires du réseau de « l'Ecureuil » marquent une rechute de 51 % sur janvier 1979, l'excédent revenant de 2,8 milliards de francs à 1,2 milliard.

Avant de conclure que les Français épargnent moins, soit qu'ils préfèrent ne pas réduire leur dépense de consommation, soit qu'ils enregistrent une baisse de leurs revenus, il faudra attendre les résultats de février et de mars : la ponction effectuée par l'emprunt d'Etat de 12,5 milliards de francs a été très forte, s'exerçant aux dépens des livrets des caisses et des banques comme à ceux des comptes à terme et bons de caisse. L'attrait puissant d'un taux de 12 % assorti d'un abattement fiscal de 3 000 F et d'un *prélèvement forfaitaire* de 25 %, sans compter une durée de six ans, exceptionnellement courte et voisine de celle d'un bon du Trésor, a tenté bien des déposants. En ce cas, il s'agirait d'un simple transfert d'épargne, du court terme au moyen terme, ce qui comblerait les vœux des pouvoirs publics. Mais il *est encore* trop tôt pour trancher dans un domaine brûlant : les Français persistent-ils à « tirer » sur leur épargne pour maintenir leur niveau de vie ? — F. R.

AGRICULTURE

PREMIÈRES RÉACTIONS DÉFAVORABLES AUX PROPOSITIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Avec les premières réactions officielles aux propositions de majoration des prix agricoles faites par la Commission européenne, le décor d'une nouvelle et longue négociation se met en place. M. Ertl, ministre allemand de l'agriculture, a précisé que le revenu par tête des exploitants en République fédérale n'avait progressé que de 2,9 % en 1979, alors que l'inflation avait atteint 4,1 %. La Commission, rappelons-le, propose une hausse moyenne de 2,4 %.

Quant à réduire les montants compensatoires de 1 %, M. Ertl a qualifié cette proposition d'« osée » ; il lui serait *« politiquement difficile de* [l'] *accepter ».* Le ministre allemand faisait ainsi allusion aux élections nationales qui doivent avoir lieu en octobre prochain.

Au Danemark, le président du conseil agricole, M. Kjeldsen, juge inacceptable l'augmentation proposée par la Commission qui *« est loin de couvrir la hausse constatée de 7,9 % des frais »* des agriculteurs. En France, enfin, les éleveurs du MODEF (Mouvement de *défense des exploitants familiaux)* ont été les premiers à réagir. Au cours d'une réunion tenue le 6 février à Rennes, ils condamnent notamment *« la multiplication par neuf de la taxe de coresponsabilité sur le lait »* et demandent un relèvement des prix pour l'élevage de 12 %.

MONNAIES ET CHANGES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0575	4,0605	— 60	— 40	— 175	— 150	— 420	— 370
$ can. ...	3,5000	3,5040	— 55	— 25	— 120	— 75	— 290	— 205
Yen (100).	1,6895	1,6925	+ 45	+ 70	+ 75	+ 130	+ 285	+ 350
DM	2,3395	2,3430	+ 55	+ 85	+ 125	+ 160	+ 405	+ 485
Florin ...	2,1185	2,1225	+ 5	+ 20	+ 10	+ 30	+ 65	+ 125
F.B. (100).	14,4245	14,4420	— 355	— 245	— 695	— 540	—1865	—1360
F.S.	2,5230	2,5270	+ 135	+ 155	+ 280	+ 315	+ 800	+ 895
L. (1 000).	5,0355	5,0395	— 280	— 215	— 645	— 560	—1900	—1730
£	9,3845	9,3940	— 440	— 380	— 900	— 820	—2100	—1900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/4	8 1/8	8 3/16	8 9/16	8 5/16	8 13/16	8 5/16	8 13/16
$ E.-U. ..	8 3/4	9 1/8	13 7/16	13 13/16	14 7/16	14 13/16	14 3/8	14 3/4
Florin ...	10 1/2	11 1/4	11 1/16	11 7/8	11 3/16	11 7/8	11 3/16	11 7/8
F.B. (100).	14 1/4	15 3/4	14 1/4	15 1/4	14 3/8	15 3/8	14 1/4	15 1/4
F.S.	1 5/8	2 1/8	4 11/16	5 1/8	4 15/16	5 3/8	5 3/8	5 15/16
L. (1 000).	14 3/4	20 1/4	17 3/4	20 1/4	18 1/4	20 1/4	19 1/4	21 1/4
£	16 3/4	17 3/4	17 3/8	18 1/8	17 1/2	18 1/4	16 7/8	17 5/8
Fr. franç..	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4	12 3/16	12 7/16	13 1/8	13 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE F.M.I. A VENDU DE L'OR A 712,12 DOLLARS L'ONCE

La vente d'or aux enchères mensuelle du F.M.I. s'est effectuée mercredi 6 février à un prix moyen record de 712,12 dollars l'once, soit presque 150 dollars de *plus que le prix moyen retenu* pour la précédente enchère qui avait eu lieu le 3 janvier (à 562,85 dollars).

L'adjudication portait, comme d'habitude, sur 444 000 onces. Le F.M.I. avait reçu des offres pour près de 2 millions d'onces.

A partir du 1er juin

UN EMBRYON DE MARCHÉ LIBRE DES CHANGES SERA INSTITUÉ A ATHÈNES

(De notre correspondant.)

Athènes. — Le gouvernement *hellénique vient de décider qu'à* partir du 1er juin un embryon de marché libre des changes et à terme fonctionnera à Athènes. La Banque de Grèce met au point, avec la collaboration d'experts étrangers, les modalités de ce marché.

Actuellement, la Banque de *Grèce fixe arbitrairement chaque* jour le cours de la drachme en fonction de la variation d'un « panier » de monnaies dont la composition n'est pas divulguée mais dans lequel le dollar tient une place prépondérante (jusqu'au 3 août 1975 la drachme était raccrochée au dollar).

Il est prévu par le traité d'adhésion à la C.E.E. que la monnaie grecque rejoindra le système monétaire européen au plus tard à la fin de 1986. Les pays membres de la Communauté ont obtenu que, dès le 1er janvier 1981, le cours de la drachme soit coté librement sur une des places européennes (Londres, Paris, Francfort, Bruxelles) et que, d'autre part, un marché libre des changes serait ouvert à Athènes, ne serait-ce qu'au niveau interbancaire. La décision qui vient d'être prise est le premier pas dans cette direction. Au *6 février, le cours du dollar à* Athènes était de 38,847 drachmes et celui du franc de 9,166 drachmes. — M. M.

Le Monde

équipement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Va-t-on rouvrir les mines de charbon ?

M. André Giraud, ministre de l'industrie, recevra, à partir du mardi 12 février, les organisations syndicales de mineurs, avant de se prononcer sur la politique nationale du charbon.

M. Giraud, qui recevra séparément les cinq organisations de mineurs, avait annoncé ces consultations après le conseil des ministres du 23 janvier consacré à la politique énergétique. Lors de cette réunion, le gouvernement avait notamment décidé de développer la production de charbon à Gardanne, dans le bassin de Provence.

Dans plusieurs régions, les élus et les responsables économiques et sociaux demandent une relance de la politique charbonnière.

• NORD-PAS-DE-CALAIS : une faille entre socialistes et communistes

De notre correspondant

Lille. — C'est à l'unanimité que le conseil régional Nord-Pas-de-Calais que préside le député et maire de Lille, M. Pierre Mauroy (P.S.) a voté pour 1980 un budget qui s'élève à 375 millions de francs. La contribution par habitant passera de 43,10 francs en 1979 à 52,40 francs. Mais les conseillers régionaux se sont, contrairement aux propositions préfectorales, refusés à majorer la taxe sur le permis de conduire et sur les cartes grises.

Dans ce budget : la réalisation du schéma sur les transports (opération dont tous les élus se félicitent d'ailleurs) pour une place essentielle. Les dépenses consacrées aux transports en commun seront cette année de l'ordre de 80 millions de francs. Le Nord-Pas-de-Calais empruntera 137 millions de francs dont 60 millions consacrés aux transports. Une autre opération d'envergure à propos de l'habitat et du bâtiment, qui doit permettre en trois années de construire 27 000 logements locatifs et d'en rénover quelque 30 000 autres, apparaît pour la première fois dans les comptes régionaux avec un crédit de trente millions de francs. On notera encore un effort important pour l'action culturelle, près de quarante millions de francs avec dix millions pour l'aménagement de salles de spectacles et six millions pour l'Opéra du Nord de création récente.

Les dissensions entre socialistes et communistes qui ont marqué les deux journées de débats des 4 et 5 février n'ont pas été jusqu'au refus de voter en commun ce document fondamental qu'est le budget. Le débat s'est porté sur le charbon. Le parti socialiste a présenté une résolution dans laquelle il condamne le plan gouvernemental de récession charbonnière et demande la relance de la production dans le bassin Nord-Pas-de-Calais : « *L'aggravation de la crise pétrolière vient d'obliger le pouvoir à un recul par la décision de réanimer plusieurs bassins charbonniers. Cependant le conseil régional constate avec stupéfaction l'oubli dans lequel tombe le bassin Nord-Pas-de-Calais qui ne fait l'objet d'aucune mesure alors que des expériences de gazéification y sont en cours et que des possibilités d'exploitation demeurent...* » C'est pourquoi les socialistes demandent au gouvernement de « *déclarer publiquement ce qu'il entend faire de ce bassin ; quels moyens il affectera aux recherches avec l'aide de la Communauté européenne ; quelle suite il donnera aux expériences de gazéification et enfin comment la chimie régionale bénéficiera des retombées du vapo-cracker de Dunkerque* ».

Cette résolution, qui a été approuvée, a décidée la tenue dans les plus brefs délais d'une assemblée générale dans une ville du bassin minier. On invitera M. André Giraud, ministre de l'industrie, à venir dans le Nord rencontrer le bureau du conseil régional. Les élus de la majorité U.D.F., C.D.S. et R.P.R. n'ont pas voté les attendus critiquant le gouvernement, mais se sont prononcés pour la tenue de cette réunion exceptionnelle.

Les communistes avaient aussi de leur côté, lancé l'idée d'un grand débat sur le charbon mais ils n'ont pas voté le texte socialiste en affirmant « *qu'il avait pour but de dédouaner le P.S. de son acceptation de la récession minière tout en préservant ses options européennes* ».

Les communistes ont présenté un amendement au budget. Ils proposent d'associer l'établissement public régional à un nouveau plan d'exploitation du bassin minier auquel participeraient l'État, les Houillères, l'E.D.F., et la S.N.C.F. La région s'engagerait pour une somme de 80 millions en trois années dont 29 millions dès 1980. Ce projet qui a été qualifié d'« irréaliste » et même de « ridicule » par les socialistes a été renvoyé pour l'étude en commission.

GEORGES SUEUR.

Languedoc - Roussillon

UNE LIGNE POUR LES CÉVENNES

(De notre correspondant.)

Montpellier. — La proposition de budget régional élaborée par le comité économique et social du Languedoc-Roussillon, que préside M. Philippe Lamour, s'élève à près de 141 millions de francs, soit 55 francs par habitant environ. Il a été voté sans opposition, mais les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN se sont abstenus. Le projet de l'administration présenté par le préfet de région, M. Maurice Lambert, s'élevait à 129,5 millions, soit 52 francs par habitant. On attend maintenant la décision finale du conseil régional.

Le comité a proposé d'inscrire dans le budget une ligne financière en vue de l'ouverture d'un crédit relatif à l'exploitation du bassin minier des Cévennes. Il s'agit notamment de la réouverture du puits de Ladrecht (qui produit de l'anthracite domestique), dont les syndicats unanimes réclament la remise en service. — R. B.

URBANISME

HAUSSE ACCÉLÉRÉE DES PRIX, PÉNURIE DES TERRAINS A BATIR

Le gouvernement n'a pas les moyens d'intervenir sur le marché de l'immobilier

Sur la piazza de Beaubourg, on peut trouver un appartement neuf à 28 000 F le mètre carré... En moyenne, les prix parisiens tournent autour de 10 000 F, et ils ont augmenté de près de 20 % en 1979, tandis que le stock se limitait à trois ou quatre mois. Les agents immobiliers s'alarment, les promoteurs se plaignent depuis des mois de ne plus trouver de terrains pour construire; en province, dans une vingtaine de départements, et en banlieue, la situation n'est pas meilleure.

La pénurie et la hausse des prix sont aggravés par des facteurs multiples : réflexe de conservation d'une valeur sûre par des propriétaires inquiets, règlements d'urbanisme de plus en plus précis et restrictifs, réticence nouvelle des communes à se développer face aux levées de boucliers des associations de défense et des habitants déjà installés, difficultés financières de nombreux constructeurs publics...

Tous ces « blocages » psychologiques et économiques ont été recensés dans le rapport de M. Jean-François Saglio, président de l'Agence foncière et technique de la région Ile-de-France, remis récemment à M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui a fait une communication au conseil des ministres du mercredi 6 février sur la politique foncière.

Créée en 1962, « *au moment de l'administration triomphante* », l'Agence foncière a acheté, en région parisienne, 32 000 hectares de terrain pour la préservation d'espaces verts (8 500 hectares) ou agricoles (3 000 hectares), la construction des villes nouvelles et de grands équipements. Avec 100 millions de francs par an, l'Agence foncière n'a pas un effet déterminant sur le marché, d'autant que les constructeurs lui reprochent de ne pas vendre assez vite les terrains qu'elle aménage.

L'objectif de son président, M. Saglio, est de représenter 10 % du marché en logements groupés, pour « *contribuer à un urbanisme cohérent* ». Conçue, au départ, pour « *peser sur les prix* » et « *canaliser l'offre foncière* », l'Agence sera de moins en moins en mesure de faire cette « *police économique avec des moyens qui diminuent, car l'État se désengage* ». Aujourd'hui, il faut produire du terrain à bâtir, « *décoincer l'offre, sans aller à l'encontre de la protection de l'environnement* », estime M. Saglio.

Un des moyens privilégiés d'une offre plus abondante serait le déblocage des opérations d'urbanisme concerté, les ZAC, qui ne représentent plus que 5 % au lieu de 25 % de l'offre de terrains constructibles. Même si elles sont juridiquement en règle, beaucoup sont en panne : le marché a changé (on demande de l'individuel plutôt que du collectif), l'urbanisme dense est contesté par les associations, les aménageurs et les constructeurs ont des difficultés de trésorerie.

Enfin, d'une manière générale, les propriétaires ne sont « *guère tentés de vendre*, estime M. Saglio, *pour voir leur bien transformé en quelques billets de banque, et il faudrait faciliter sa transformation en bien immobilier* » (un appartement ou une maison dans l'ensemble à construire, par exemple).

La fiscalité foncière est évidemment très souvent mise en cause. La loi sur les plus-values incite les propriétaires à attendre le temps nécessaire pour éviter de payer. « *L'acte de construire est pénalisé* », se lamentent les promoteurs publics et privés. « *Il faudrait taxer le propriétaire qui retient son terrain, et non celui qui remet son terrain sur le marché.* »

Réformer la loi Galley ?

Même si « *on n'a jamasi vu le prix du sol baisser à Paris* », la loi Galley de décembre 1975 instaurant le plafond légal de densité (P.L.D.) est l'objet d'attaques répétées.

En voulant partager entre le vendeur et la collectivité le bénéfice de la vente d'un terrain constructible (au-delà d'une densité de 1 en province et de 1,5 à Paris, la valeur des droits de construire est versée à la collectivité), la loi Galley a surtout eu pour effet, dans un marché de pénurie, de ralentir encore les ventes : les propriétaires attendent de pouvoir demander le prix qu'ils estiment leur être dû, et l'acheteur doit payer le dépassement du P.L.D. En plus.

Ce qui était prévu juridiquement comme un partage est devenu une taxe... qui se répercute dans les prix de vente. Tout en préparant un « toilettage » de la loi pour gommer ses dispositions trop rigides, le gouvernement n'envisage pas de lâcher du lest et de modifier le plafond. S'il le faisait, ce serait le meilleur moyen d'encourager les propriétaires à attendre une modification de plus en plus favorable...

Conscients que « *dans un marché de pénurie toutes les mesures réglementaires ont pour objet de faire augmenter les prix* », les pouvoirs publics ne se dirigent pas vers des mesures spectaculaires. L'idée même d'avoir à les défendre devant un Parlement agité d'influences contraires est de nature à décourager n'importe quel homme politique normal.

C'est pourquoi on risque peu de reparler de l'impôt foncier, cet épouvantail qu'on agite régulièrement et dont les ombres, maléfiques selon les uns, miraculeuses selon les autres, avaient permis, lors du débat parlementaire en 1975, à la loi Galley, trop « technique », de passer sans encombre.

Que reste-t-il à faire dans ces conditions ? La communication de M. d'Ornano est aussi laconique qu'imprécise. Elle ne prévoit aucune mesure concrète. L'observation du marché (personne dans l'administration locale n'a un tableau de bord complet de la situation), le recensement des terrains constructibles, la création d'agences foncières expérimentales en province (avec quels moyens ?), la promotion de l'habitat groupé, le déblocage des opérations d'urbanisme en panne (avec quel financement ?), sont inscrits parmi les objectifs du ministre.

Rien de bien nouveau dans tout cela, rien d'énergique en tout cas dans un domaine où les pièges et les chausse-trappes politiques sont innombrables. Seulement des phrases, des vœux, des orientations, en espérant que la situation s'améliorera d'elle-même.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

L'Essonne dans la flambée

L'Essonne est le département de France qui a connu la plus forte poussée démographique. Entre 1968 et 1980, sa population est passée de cinq cent mille à plus d'un million d'habitants. Cela s'est fait évidemment au prix d'une expansion urbaine plus ou moins maîtrisée, tout particulièrement dans sa partie nord, la plus proche de Paris. La crise foncière qui s'y dessine actuellement peut donc être considérée comme une conséquence presque attendue. Elle se caractérise sans conteste par une véritable flambée des prix des terrains disponibles, qui se font d'ailleurs de plus en plus rares. Malheureusement, il n'est pas possible d'obtenir de l'administration des indications précises et fiables à cet égard. Ni même sur l'évolution des procédures de plan d'occupation des sols.

En effet, après s'être accordé plus d'une semaine de réflexion, le directeur départemental de l'équipement, M. Tedier, se contente d'indiquer, par l'intermédiaire de son secrétariat : « *Il n'y a rien à dire sur ce sujet pour le moment. Il n'y a pas de raisons d'y consacrer un article.* »

Une opinion nullement partagée par la plupart des professionnels, des élus et des consommateurs du département. Vincent Bataille, responsable commercial de la société Maison Phenix, passe le plus clair de son temps à aider ses clients pour la constitution de dossiers financiers plausibles.

Pierre Rudnichi, directeur de la S.A. H.L.M. de l'Essonne, dont le patrimoine est de sept mille logements, mais dont le rythme de construction s'est ralenti de 500 à 250 logements par an, formule à peu près le même diagnostic. « *En douze ans*, dit-il, *la charge foncière a été multipliée par dix. Elle représente 18 à 25 % de nos dépenses selon les coefficients d'occupation des sols. Les logements locatifs aidés sont irréalisables dans les zones urbaines équipées, si l'on veut s'en tenir au prix de référence.* »

Pour leur part, les communes ne se sentent pas moins désemparées. « *D'abord, nous sommes ficelés par la réglementation*, estime André Bussery (P.S.), maire de Juvisy, *car les limites du droit de construire, lorsqu'elles figurent au plan d'occupation des sols, peuvent aussi ennuyer la ville pour son propre aménagement. Ensuite, les aides que nous recevons en la matière, notamment lorsqu'il s'agit d'exercer notre droit de préemption, sont dérisoires. Malgré leur différé maximum de six ans, les emprunts que la caisse d'équipement des collectivités locales nous accorde sur huit à dix ans sont bien trop courts. La constitution de réserves foncières peut donc nous contraindre à chercher des emprunts relais ultérieurs. Et si demain à Juvisy un terrain était à vendre, j'hésiterais* », conclut André Bussery.

A ce titre, les subventions ou les avances remboursables proposées de fraîche date par le conseil régional d'Ile-de-France doivent faire leurs preuves, notamment quant à la quantité des crédits effectivement disponibles. De son côté, Yves Tavernier (P.S.), président de la commission des finances du conseil général, craint que la politique régionale ne favorise « *la disparition des zones tampon* », en voulant concentrer l'habitat là où sont les équipements ; il redoute, d'autre part, que « *seule l'agriculture dite rentable, notamment celle productrice de céréales, soit protégée, ce qui pose le problème de la survie de la zone maraîchère* ».

Bénéficiant comme les autres villes nouvelles d'une sollicitude particulière de la part des pouvoirs publics, Evry a pu s'attaquer à la source au problème foncier grâce à un recours généralisé aux zones d'aménagement différé qui donnent un droit de préemption à la collectivité. Malgré cela, indique Pierre Rudnichi, « *le mètre carré de terrain viabilisé y est passé de 90 F environ en 1977 à 150 F cette année* ».

STÉPHANE BUGAT.

ENVIRONNEMENT

UNE SUGGESTION DE M. D'ORNANO

Les visiteurs devront-ils contribuer financièrement au « sauvetage » du Mont-Saint-Michel ?

« *C'est le public qui en définitive peut donner sa légitimité à l'action entreprise pour maintenir le caractère maritime des abords du Mont-Saint-Michel, en contribuant à son financement* », a déclaré M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, au cours du débat organisé le 4 février à Paris par la Ligue urbaine et rurale. Cette réunion avait pour objectif le « sauvetage » du Mont-Saint-Michel, dont l'ensablement s'accentue, ce qui risque de porter atteinte définitivement, en 1991, à son caractère d'insularité si des travaux ne sont pas entrepris.

M. d'Ornano a précisé que « *l'ensablement de la baie étant un phénomène naturel, irréversible à l'échelle de plusieurs siècles, mettant en cause des énergies considérables, il serait vain de prétendre s'y opposer définitivement ; il faut donc faire des travaux qui, sans être spectaculaires, peuvent donner un coup d'arrêt à la dégradation rapide constatée actuellement* ». Selon des études menées en 1979 ; il a été décidé de supprimer 4 000 mètres de la digue de la Roche-Torin : les travaux seraient engagés cette année.

D'autres mises au point techniques étant nécessaires pour l'aménagement de la rivière le Couesnon, le ministre propose d'organiser une journée d'études au Mont-Saint-Michel le 11 mars, consacrée à cette question.

Précisant que l'État contribuerait pour sa part à un financement à concurrence de 50 %, M. d'Ornano a souhaité que se développe un vaste mouvement d'opinion, indispensable si l'on veut couvrir les frais considérables que représentent les travaux (8 millions de francs pour la digue de la Roche-Torin, de 26 à 37 millions pour le bassin de Couesnon). Selon lui, « *le problème du maintien de l'insularité du Mont-Saint-Michel ne peut se ramener à une entreprise normande et étatique* ». Les 1 600 000 visiteurs du Mont et les 600 000 visiteurs de l'abbaye qui viennent chaque année seront donc sollicités d'apporter, eux aussi, leur contribution à cette opération de sauvetage du site. De même l'Unesco, qui a inscrit récemment le Mont-Saint-Michel sur la liste du patrimoine international, pourrait participer à une campagne internationale de sensibilisation.

CORRESPONDANCE

Camargue fragile

Après l'article intitulé « Camargue fragile : pas de construction sur un site classé » (*le Monde* du 16 janvier), qui relatait un jugement du tribunal de grande instance de Tarascon, M. Alain et Mme Françoise Grossi-Méric nous demandent d'apporter la précision suivante : « *Nous avons fait appel du jugement et notre procès est actuellement pendant devant la cour d'Aix-en-Provence. Rien ne se trouve donc définitivement jugé.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 8,40 % (ex-5 %) 1962

Les intérêts courus du 1er mars 1979 au 29 février 1980 sur les obligations Electricité de France 8,40 % (ex-5 %) 1962 seront payables, à partir du 1er mars 1980, à raison de 21 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon n° 18 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,52 F (montant global : 23,52 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,36 F, soit un net de 17,64 F.

A compter de la même date, les 155 765 obligations appartenant à la série désignée par la lettre « L », sortie au tirage du 18 décembre 1979, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 320 F, coupon n° 19 au 1er mars 1981 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries d'obligations sorties aux tirages antérieurs :

Amortissements 1964 : série « J » — Amortissements 1972 : série « H »
— 1966 : — « B » — — 1974 : — « N »
— 1968 : — « F » — — 1976 : — « R »
— 1970 : — « S » — — 1978 : — « D »

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 10,60 % (ex-7,75 %) 1965

Les intérêts courus du 1er mars 1979 au 29 février 1980 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-7,75 %) 1965 seront payables, à partir du 1er mars 1980, à raison de 38,16 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global : 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F, soit un net de 31,81 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 1er mars 1971 et 1977.

ELECTRICITE DE FRANCE : Obligations 11 % juin 1977

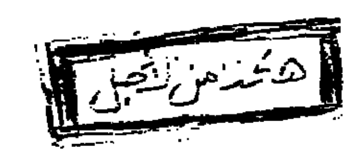
Les intérêts courus du 20 mars 1979 au 19 mars 1980 sur les obligations Electricité de France 11 % juin 1977 seront payables à partir du 20 mars 1980, à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 3 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F (montant global : 110 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 F, soit un net de 82,51 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires, et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION du 28 décembre 1979	EPARGNE-UNIE Diversification	UNI-FONCIER Sect. immobilier	UNIRENTE Obligations	UNIFRANCE Valeurs françaises
Valeur liquidative (F)	385,01	414,22	1 153,74	157,47
Actif net (M. F.)	668,35	238,03	341,28	1 118,36
Répartition de l'actif net en % :				
— actions françaises	28,18	55,32		47,32
— obligations françaises	33,13	24,73	73,84	21,22
— valeurs étrangères	28,65	7,45	1,80	1,56
— liquidités et divers	10,04	12,50	22,17	29,89



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 FÉVRIER

La hausse d'Esso relance le marché

Plutôt orientée à la baisse au début de la séance de mercredi, principalement en raison du manque d'affaires, la Bourse de Paris a été brutalement tirée de sa léthargie, après une demi-heure de transactions, par la hausse brutale de l'action Esso (+ 8 %). Un mouvement de reprise s'est amorcé dans presque tous les compartiments, et en clôture l'indicateur instantané, initialement en légère baisse, enregistrait un modeste gain de 0,3 % environ.

Les professionnels se perdaient un peu en conjectures sur les motifs qui avaient pu provoquer la remontée rapide d'Esso.

Quoi qu'il en soit, et par contagion, le marché s'est senti un peu revigoré. *Mais il ne faut quand même pas exagérer l'ampleur du redressement opéré. Une trentaine de valeurs, en effet, ont monté de façon significative (1 % et plus), la palme, après Esso, revenant à L'Oréal (+ 5,8 %), suivi de près par Veuve Clicquot (+ 4,6 %) et Saupiquet (+ 4,3 %). Au-delà, les gains se sont échelonnés de 2 % à 1 %. Toute trace de baisse n'a pas non plus été effacée et une bonne vingtaine de titres ont fléchi, en tête desquels figuraient Revillon (— 3,8 %) et Jacques Borel international (— 2,9 %).*

Bref, malgré l'amélioration constatée, les investisseurs ont continué de faire preuve d'une très grande prudence. Ce qui ne saurait surprendre, avec l'environnement international.

L'autre fait saillant a été la remontée de l'or. Sur les indications venues de l'étranger, le lingot a regagné tout le terrain perdu la veille, et même davantage, s'inscrivant d'abord à 89 200 F, puis à 89 500 F (+ 3 495 F), faisant ressortir une parité de 682,07 dollars l'once contre 684,84 dollars. Remontée également du napoléon, repassé 699,90 F à 700,10 F et à 708,50 F. Le volume des transactions a presque doublé : 37,7 millions de francs, contre 19 millions.

LONDRES

L'espoir d'un règlement désormais rapide du conflit de la sidérurgie provoque une nouvelle hausse des cours. L'indice des industrielles progresse de 7,4 points à 463,3. Les banques et les pétroles sont également l'objet de gros achats. Les fonds d'État se raffermissent aussi. Seules les mines sud-africaines, affectées par la baisse de l'or, perdent du terrain, abandonnant jusqu'à 2,5 dollars.

Or (ouverture) (dollars) 704 contre 709

VALEURS	CLOTURE 6/2	COURS 7/2
Beecham	124 ..	126 ..
British Petroleum	364	370 ..
Courtaulds	77	78
*De Beers	11 3/8	11 1/2
Imperial Chemical	380	386
Rio Tinto Zinc Cor.	412	418 .
Shell	360 ..	352 .
Vickers	133	136
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 7/8
*West Driefontein	83 3/4	83 ...
*Western Holdings	64 1/4	64 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UNITED TECHNOLOGIES. — Le groupe américain a dégagé pour l'exercice 1979 un bénéfice net de 326 millions de dollars en progression de 39 % sur le précédent pour un chiffre d'affaires de 9 059 millions de dollars accru de 45 %. Dans tous les cas, il s'agit là une fois de plus de résultats records.

SIEMENS. — Pour l'exercice clos le 30 septembre 1979, le bénéfice net s'élève à 682 millions de DM, en baisse de 5,4 % sur ceux de l'année précédente pour un chiffre d'affaires diminué de 3,4 % à 28,01 milliards de DM. Le dividende reste inchangé à 8 DM.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35	2 p. 5	3 48
Générale Biscuit, c. 1	1 p. 17	2 90

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/2	7/2
Or (ouverture) (dollars)	240 35	248 10

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/4 %

NEW-YORK
Assez forte reprise

Wall Street a tenu ses promesses. Amorcé vingt-quatre heures plus tôt en fin de séance, le mouvement de reprise s'est poursuivi mercredi et même amplifié après un démarrage pour le moins assez laborieux. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 881,82, soit à 5,21 points au-dessous de son niveau précédent.

Bref, le marché a fait une bonne performance même s'il n'a pas conservé tous les gains acquis durant la journée, le « Dow » au plus haut ayant atteint 888,05.

L'activité s'est accélérée et 51,94 millions de titres ont changé de mains contre 41,88 millions.

Après les valeurs stratégiques, les titres de groupes informatiques, et, en dernier ressort, les sidérurgiques, ce sont cette fois les actions des compagnies pétrolières et celles des sociétés ferroviaires, qui ont donné le signal de la hausse.

Selon les spécialistes, l'effervescence, qui a régné dans ces deux compartiments est imputable à des rumeurs faisant état d'une nouvelle découverte de pétrole aux États-Unis.

Sur 1 912 valeurs traitées, 766 ont monté — parmi lesquelles El Paso, Texaco et Tesoro Petroleum — 807 ont baissé et 339 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 5/2	COURS 6/2
Alcoa	61 3/8	61 ...
A.T.T.	51 3/8	51 5/8
Boeing	67 1/8	67 7/8
Chase Manhattan Bank	40 5/8	40 ...
Du Pont de Nemours	40 1/4	40 1/8
Eastman Kodak	47 7/8	47 3/4
Exxon	61 ...	62 5/8
Ford	33 3/4	32 7/8
General Electric	55 5/8	56 1/4
General Foods	29 1/4	29 1/4
General Motors	54 1/2	54 7/8
Goodyear	13 3/4	14 1/8
I.B.M.	69 5/8	68 1/4
I.T.T.	28 1/2	28 5/8
Kennecott	39 3/4	40 3/8
Mobil Oil	60 1/4	61 7/8
Pfizer	38	37 3/4
Schlumberger	107 7/8	112 5/8
Texaco	35 3/4	37 1/8
U.A.I. Inc.	23 1/4	22 7/8
Union Carbide	43 1/8	43 1/4
U.S. Steel	21 3/4	21 3/4
Westinghouse	24 3/4	24 1/2
Xerox	63 1/4	63 3/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	5 févr.	6 févr.
Valeurs françaises	107,5	108,1
Valeurs étrangères	107,5	108,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	110,1	110,4

BOURSE DE PARIS - 6 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	32 ..	1 657	S.P.E.G.	218	21. 50	Locabail Immob.	329	328 50	Immlnvest	...	153
5 %	49 10	0 082	U.A.P.	560	569	Loca-Expansion	135	137	Cie Lyon. Imm.	131	131
4 1/4 % 1963	71	1 874	Alsacien. Banque	358	358	Locafinancière	207	208 60	UFIMEG	114 10	113 60
3 % amort. 45-54	94	1 567	Banque Hervet	199 90	197	(Ly) Lyon Dép. Ct	137	136	U.G.I.M.O.	180 50	181 10
			Bque Hypot. Eur.	293	290						

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	210	209
A.G.F. (Sté Cent.)	762	761
Ass. Gr. Paris-Vie		2000
Concorde	353 50	367 50
Épargne France	300	308
Financ. Victoire	345	350
France I.A.R.D.	205	214
GAN (Sté Centr.)	721	721

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1931	4,5 % 1973	1891	1950	1950	1949
3890	C.N.E. 3 %	3899	3905	3906	3902
365	Afrique Occ.	409 5	412 50	414	415
495	Air Liquide	514	514	515	510
1340	Elf-Aquitaine	1362	138.	1384	1385
260	— (certific.)	270 50	269 9	272	270
260	E. J. Lefebvre	284	286	286	289 50
820	Essilor	836	836	836	83.
370	Esso S.A.F.	397	4 6	430	429
85	Nouvel. Gal.	81 20	80 50	80 50	8.
176	Olida-Caby	2.8	208 40	208 40	207 40
103	Opfi-Paribas	103	103	103	103
160	Paris-France	154 50	154	154 20	154
111	Pechelbronn	113	110	110	110
225	Thomson-Br.	227	229 40	228	250
250	— (obl.)	253	253	253	253
356	U.I.S.	357	357	357	350
170	U.C.B.	176 10	178	178	174 40
165	Un. F. Bques	193	190	190	186 20
215	Gen. Motors	218 80	220	219 60	218
39	Goldfields	45 10	46 80	47 45	46
71	Harmony	77 20	79 95	81 70	79 95
4 56	Hitachi	4 56	4 56	4 56	4 56
280	Hoechst Akt.	282	279 50	277 50	277
225	Gén. Electr.	226 90	230 30	230	228

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/2	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 083	4 078	3 980	4 180
Allemagne (100 DM)	234 270	234 260	227	239
Belgique (100 F)	*14 422*	*14 430*	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	212 01	212 110	204	215
Danemark (100 krd)	74 93	74 950	72 600	77 500
Norvège (100 k)	83 550	83 630	79	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 370	9 372	9	9 600
Italie (1 000 lires)	5 052	5 047	4 700	5 060
Suisse (100 fr.)	250 730	251 840	244	256
Suède (100 krs)	98 18	98	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 655	32 605	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 175	6 152	6 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 140	8 120	7 500	8 400
Canada ($ can. 1)	3 520	3 509	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 702	1 697	1 620	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/2
Or fin (kilo en barre)	86080	89500
Or fin (en lingot)	86005	89500
Pièce française (20 fr.)	699 90	708 50
Pièce française (10 fr.)	409	409 50
Pièce suisse (20 fr.)	588 80	595
Union latine (20 fr.)	567	575
Souverain	699 90	700
Pièce de 20 dollars	2994 80	3090 40
Pièce de 10 dollars	1515	1514
Pièce de 5 dollars	910	910
Pièce de 50 pesos	3540	3600 50
Pièce de 10 florins	569 60	584 ..

SICAV

1re catégorie | 10293 12 | 9826 37

	Cours précéd.	Dernier cours
U.A.P.-Investiss.	181 54	173 31
Unifrance	171 72	183 93
Unifoncier	440 43	420 46
Unigestion	252 59	269 78
Uni-Hoche (Vern.)	321 21	306 64
Unijapon	321 10	305 58
Uni-Obl. (Vernes)	1833 37	1762 86
Uniprem (Vernes)	1869 95	1798 03
Unirente	1211 40	1171 57
Unisic (Vernes)	205 26	195 96
Valorem	213 84	203 38
Worms Investiss.	328 54	313 64

* Cours précédent

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 février 1980 a été tiré à 593 018 exemplaires.

A B C D E F G

A Bruxelles

Les ministres des finances des Neuf vont évoquer le dossier des crédits à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf, qui se réunissent le 11 février, à Bruxelles, vont réouvrir le dossier des crédits aux pays du camp socialiste. A l'instar des Etats-Unis, plusieurs Etats membres, au premier rang desquels figure le Royaume-Uni, voudraient, afin d'exercer une pression accrue sur l'U.R.S.S., rendre plus sévère les conditions qui lui sont offertes par l'Occident. Le débat qu'ont eu, le 5 février, sur ce thème les ministres des affaires étrangères des Neuf n'a guère donné de résultats en raison principalement de l'attitude très réservée adoptée par la France (*le Monde* du 7 février).

La charte en matière de crédits à long terme est constituée par un arrangement désigné par les experts sous le terme de « *consensus* », qui a été conclue en février 1978 par les pays de l'O.C.D.E. Ce consensus, qui fixe pour les crédits à long terme des taux plancher et des durées maximales, distingue trois catégories de pays :

	Durée de 2 à 5 ans	Durée de 5 à 8 ans 1/2
Classe 1 : pays industrialisés	7,75 %	8 %
Classe 2 : pays à revenus moyens, dont l'U.R.S.S. et les pays de l'Est	7,25 %	7,75 %
Classe 3 : pays en développement	7,25 %	7,10 % (jusqu'à 10 ans)

Au moment où cet accord est entré en vigueur, trois pays de la Communauté, à savoir la France, le Royaume-Uni et l'Italie, étaient liés à l'U.R.S.S. par un accord commercial, incluant une ligne de crédits (sur lequel le bénéficiaire tire au gré des contrats conclus) à des taux légèrement inférieurs à ceux prévus par le *consensus*. Des dérogations leur ont été accordées (elles sont dûment inscrites dans le *consensus*), afin qu'ils puissent respecter ces engagements antérieurs jusqu'à l'expiration des accords commerciaux en cause.

Ces accords — et donc les lignes de crédits — liant l'U.R.S.S. à la France et à l'Italie sont venus à expiration le 31 décembre. L'accord entre l'U.R.S.S. et le Royaume-Uni quant à lui prend fin courant février. Par ailleurs, les pays de l'O.C.D.E. vont négocier, au cours du printemps, une actualisation du « *consensus* », afin de prendre en compte notamment — en dehors de toute considération politique — l'envolée du coût de l'argent.

La présidence italienne, se faisant ainsi l'écho de ce que veulent les Britanniques, a proposé au conseil des ministres un compromis en deux points. D'une part, les pays membres s'engagent à ne pas accorder des crédits à des conditions plus favorables que celles du « *consensus* », autrement dit la France, l'Italie et le Royaume-Uni acceptent de renoncer aux dérogations. De l'autre, l'octroi de lignes de crédits à l'U.R.S.S. est désormais interdit. Les crédits à long terme à l'U.R.S.S. ne pourraient plus être accordés que pour des opérations ponctuelles, au coup par coup.

L'accord ne s'est fait que sur le premier de ces deux points, de loin le moins important. Les Français ont fait valoir qu'il serait maladroit de se lier d'une façon ou d'une autre avant que les négociations au sein de l'O.C.D.E. sur la révision du consensus n'aient eu lieu. En fait, ils négocient un accord de coopération avec l'U.R.S.S., incluant une nouvelle ligne de crédits (au taux du consensus) et ne tiennent pas à renoncer à cet instrument qui leur donne la quasi-garantie que leurs exportations vers l'U.R.S.S. atteindront au moins le montant des crédits offerts.

Les ministres des finances vont examiner la proposition de mandat que la Commission européenne leur a soumise en vue des tractations de l'O.C.D.E. sur la révision du consensus. Elle suggère une reclassification des pays en fonction des dernières statistiques de la Banque mondiale sur le produit national brut (l'U.R.S.S., la R.D.A. et la Tchécoslovaquie passeraient ainsi de la classe 2 à la classe 1) et une augmentation de 1,5 % du taux des crédits susceptibles d'être accordés aux pays de la classe 1, leur durée maximum étant, en outre, ramenée de huit à cinq ans. Cette proposition, qui aboutirait à renchérir de façon sensible les conditions de crédit à l'Union soviétique, a été plus ou moins mal accueillies par les Etats membres. Ceux-ci seraient, semble-t-il, favorables à une suggestion du Bénélux qui prévoit une augmentation provisoire et linéaire de tous les taux de 0,75 % (y compris de ceux concernant les prêts aux pays en voie de développement).

PHILIPPE LEMAITRE.

A « l'Aurore »

L'INSPECTION DU TRAVAIL AUTORISE VINGT-CINQ DES QUARANTE-SIX LICENCIEMENTS DEMANDÉS

L'inspection du travail, saisie par M. Pierre Janrot, P.-D.G. de « l'Aurore », d'une demande de licenciement économique pour quarante-six salariés du journal (quarante-cinq journalistes et un cadre technique), a rendu sa réponse le 4 février. Elle a refusé vingt et un cas parmi ceux qui lui étaient présentés par la direction de « l'Aurore », dont ceux de trois dirigeants syndicaux — MM. Claude Prunier (S.N.J.), Bernard Barbry (C.F.D.T.) et Marc Eggmann (F.O.).

En revanche, l'inspection du travail a autorisé vingt-cinq licenciements, dont celui du cadre technique et de la totalité des pigistes permanents, proposés par la direction.

Rappelons que ces quarante-six « indésirables » sont jusqu'à ce jour demeurés dans les locaux de la rue de Richelieu, tandis que leurs confrères ont été intégrés dans les services de la SIRLO, siège du « Figaro ».

FLUCTUATIONS DU COURS DE L'OR AUTOUR DE 700 DOLLARS L'ONCE

Le cours de l'once d'or de 31,1 g, qui s'était brusquement raffermi mercredi 6 février, passant de 698 dollars à 717 dollars, a commencé par fléchir dans la matinée de jeudi 7 février, revenant à 690 dollars environ.

Par la suite, le cours de l'once remontant à 704 dollars sur la place de Londres. Le métal précieux semble ainsi consolider son avance, d'autant que l'adjudication du Fonds monétaire s'est effectuée à 712 dollars (voir d'autre part).

Le dollar, qui avait faibli mercredi, s'est redressé partout, tandis que la livre sterling a continué de se valoriser à 2,30 dollars.

Le débat sur le boycottage des Jeux de Moscou

La révolte des « citoyens sportifs »

L'un est judoka, jeune, déjà comblé, champion du monde cette année. Thierry Rey dit brutalement : « *J'ai tout sacrifié au sport, quitté ma famille, mes études. Si je suis champion olympique, mon avenir est assuré. Si les Jeux n'ont pas lieu, je ne m'en sors pas. C'est tout ce que je vois.* »

L'autre fut athlète, demi-finaliste olympique du 100 mètres dame, plus expérimentée, tellement déçue peut-être. Sylvia Telliez dit : « *L'athlète de haut niveau est un être égoïste. Les gens peuvent crever dans les camps. Le champion égoïstement ne peut, ne doit penser qu'à lui, ses petits bobos, ses petites victoires, ses petites défaites. Je le sais. J'ai fait pareil.* »

Ils ont sur un point la même opinion : « *Il ne faut pas boycotter les Jeux de Moscou.* » Opposés sur l'autre. L'un est pour une participation apolitique : « *S'engager, c'est se faire l'otage d'un camp ou de l'autre. L'homme a ses opinions, l'athlète ses devoirs.* » L'autre est pour la participation-manifestation. « *Pour une fois, il faudrait montrer que nous ne sommes pas d'accord avec les atteintes aux droits de l'homme. Là-bas, il faudrait protester, boycotter la cérémonie d'ouverture ou participer avec un brassard noir, par exemple.* »

Créé par le judoka Jean-Luc Rougé et le perchiste Patrick Abada, le collectif d'athlètes et d'entraîneurs de haut niveau organisait, mercredi 6 février, à l'Institution national des sports et d'éducation physique (S.N.S.E.P.), une conférence de presse. « *Notre collectif a pris naissance à l'issue d'une émission télévisée où, une fois de plus, les athlètes eurent le sentiment qu'on leur confisquait la parole. Nous ne pûmes nous exprimer que quelques secondes chacun, alors que des personnalités politiques monopolisèrent l'antenne, une heure durant, nous indiquant, de manière d'ailleurs contradictoire, ce que nous devions faire (...). Si nous sommes tous d'accord pour participer aux Jeux de Moscou et défendre l'olympisme, c'est tout simplement parce que, contrairement à beaucoup, nous, nous savons de quoi nous parlons (...). Les Jeux olympiques n'appartiennent pas aux gouvernements, mais aux athlètes. Nous refusons d'être les otages de la politique.* »

Ces extraits du texte, lu par Patrick Abada, résument assez bien la position d'un ensemble de sportifs aux prises avec une douloureuse, quoique bien tardive, révélation : les athlètes jouets des intérêts politiques.

Cela, ils le refusent. Retranchés comme Jean-Luc Rougé derrière le principe de la séparation des genres : « *Le sport et la politique sont totalement séparés. D'ailleurs nous sommes entièrement libres vis-à-vis du pouvoir politique.* » Dubitatifs comme Patrick Abada sur l'utilité d'un boycottage : « *Le problème afghan ne sera pas réglé par un boycottage des Jeux, mais ceux-ci maintenus peuvent, au contraire œuvrer pour la paix.* » Interrogatifs comme la fleurettiste Véronique Trinquet sur l'origine du mouvement : « *S'agit-il de faciliter l'élection de M. Carter ?* »

Les « *citoyens sportifs* » demandent qu'on les laisse « *décider librement et individuellement* ». Ils font confiance au gouvernement pour leur assurer cette liberté et ont demandé audience au président de la République. Conscients que les Jeux sans participation occidentale deviendraient de simples Spartakiades, ils ont décidés « *d'internationaliser leur mouvement* ». En France, leur manifeste (1) a déjà été signé par plusieurs centaines de sportifs et de clubs. — P.G.

(Lire page 25 notre dossier.)

(1) Parmi les signataires, on relève les noms de Alain Mimoun, Guy Drut, Michel Jazy, Jacques Anquetil, Honoré Bonnet, Hubert Parot, Marcel Rozier, Henri Michel, des rugbymen du quinze de France, Maurice Houvion, Bernard Darniche, Bernard Hinault et de l'ensemble des présélectionnés olympiques dans les différentes disciplines.

Les élections aux comités de parents dans les écoles

- Le taux de participation continue de baisser
- La Fédération Cornec maintient sa représentativité

Les comités de parents ont-ils un avenir dans les écoles primaires ? On peut se poser la question au vu des taux de participation aux élections depuis trois ans. De 50,65 % en 1977-1978, le taux de participation est passé à 42,37 % l'année suivante et à 37,83 % cette année.

Près de deux familles sur trois aujourd'hui ne se soucient pas de voter pour désigner leurs représentants au sein de cette école où, disait-on, ils voulaient partager le pouvoir jusque-là dévolu aux seuls instituteurs. Tout se passe comme si les parents, découragés par le peu de cas qui est fait de leur présence, se détournaient de plus en plus d'une instance purement délibérative, constamment « doublée » par le « conseil d'école », où siègent aussi les instituteurs, et qui prend les décisions.

Une consolation pour la plus importante fédération de parents d'élèves (la F.C.P.E., que dirige M. Jean Cornec) : sa représentativité progresse légèrement (+ 0,38 % des voix : 51,75 % contre 51,37 %). Sa principale concurrente, la P.E.E.P., que dirige M. Antoine Lagarde, perd 0,08 % des voix (10,28 % contre 10, 36 %). Les listes d'union ne recueillent plus que 10,09 % des voix (contre 11,84 %). L'UNAAPE (autonomes) passe de 1,24 % à 1,05 % et la FNAPEEP (ex-Giraudeau) de 0,39 % à 0,42 %. — R. C.

● *L'augmentation des salaires à la R.A.T.P.*, qui devait être de 1,3 % au 1er janvier 1980, est remplacée par les mesures suivantes : 1,2 % au 1er décembre 1979 — ce qui porte à 11,7 % l'augmentation annuelle — plus 0,5 % au 1er janvier 1980, compte tenu de l'évolution de l'indice INSEE des prix. D'autre part, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont refusé de signer, le mercredi 6 février, la prorogation du contrat salarial pour 1980, alors que F.O., la C.F.T.C., la C.G.C. et une partie des autonomes, acceptaient cette reconduction.

● *L'indice des prix de détail calculé par la C.G.T.* a augmenté de 2,2 % en janvier par rapport à décembre. En un an, la hausse atteint 13,9 % (janvier 1980 comparé à janvier 1979). Les hausses les plus fortes ont été enregistrées sur les postes « habitation » (+ 4 %), « transports-télécommunications (+ 3,1 %), « hygiène-santé » (+ 2,9 %), « alimentation » (+ 1,8 %). Les postes « habillement » (+ 0,3 %), « culture-loisirs (+ 0,2 %) ont peu augmenté en janvier.

M. Séguy a souligné que la hausse de janvier 1980 était la plus forte qui ait été enregistrée depuis la mise en service de l'indice en janvier 1972.

● *Hausse du prix du pétrole du sultanat d'Oman.* — Oman a annoncé, le 6 février, l'augmentation du prix de son pétrole brut, qui est porté à 30,20 dollars par baril. Cette hausse est rétroactive au 1er janvier. Oman, qui n'est pas membre de l'OPEP, produit environ 300 000 barils de pétrole par jour (15 millions de tonnes par an). — *(Reuter.)*

